

boisson d'immortalité

regards sur Pommerœul gallo-romain



boisson d'immortalité

regards sur Pommereul gallo-romain

Une édition du Service du Patrimoine culturel



CULTURE
PATRIMOINE CULTUREL

Collections du Patrimoine culturel - N°1 (2008)

Ce catalogue est édité à l'occasion de l'exposition *Boisson d'immortalité Regards sur Pommerœul gallo-romain* présentée par l'Espace-gallo-romain d'Ath du 20 juin au 24 décembre 2008.

Comité scientifique:

Karine Bausier, Conservatrice de l'Espace gallo-romain;
Patrice Darteville, Directeur du Service général du patrimoine culturel et des arts plastiques
du Ministère de la Communauté française;
Jean-Pierre Ducastelle, Archiviste honoraire de la Ville d'Ath, Président de l'ASBL Office de tourisme d'Ath;
Georges Raepsaet, Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Catalogue:

Coordination: Karine Bausier, Gaëlle Duhant et Caroline Marchant, attachée au Service général du patrimoine culturel
(avec la collaboration de Lucie Tournay);
Conception graphique et mise en page: www.generis.be;
Impression: Massoz, Alleur Printy s.a. (Alleur)
Diffusion: Altera Diffusion

Sauf mention contraire, toutes les pièces archéologiques produites ou présentées sont la propriété de la Communauté
française de Belgique, et toutes les photographies ont été réalisées par l'I.R.P.A., Bruxelles (Photographe: Hervé
Pigeolet). www.kikirpa.be

Exposition:

Commissaire: Karine Bausier
Scénographie et graphisme: Phi (Namur) avec la collaboration de Karine Bausier ainsi que l'équipe technique de
l'Espace gallo-romain sous la direction de Philippe Duhaut
Animations pédagogiques: Catherine Denauw

Ed. resp. Christine Guillaume, Directrice générale de la Culture de la Communauté française

Photo de couverture:

Statuette sculptée dans une pierre calcaire à la divinité *Nantosuelta*
APC 20835

Dépôt légal n° D/2008/3600/2



table des matières

préface du ministre 9

la Collection du Patrimoine culturel / *CAROLINE MARCHANT* 11

historique des découvertes effectuées à Pommerœul / *NATHALIE BLOCH ET KARINE BAUSIER* . . . 15

cadre naturel / *NATHALIE BLOCH ET MICHEL HENNEBERT* 18

 LOCALISATION 18

 GÉOLOGIE 18

 PÉDOLOGIE 19

 RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET ROUTIER 21

 PALÉOENVIRONNEMENT / *CHRISTINE LAURENT* 21

cadres archéologique et historique 22

 LES ÉPOQUES PRÉROMAINES / *MICHEL VAN ASSCHE* 22

 L'ÉPOQUE ROMAINE / *NATHALIE BLOCH* 24

les occupations préromaines / *EUGÈNE WARMENBOL ET NATHALIE BLOCH* 28

 L'ÂGE DU BRONZE 29

 L'ÂGE DU FER 29

 LES STRUCTURES 29

 LE MATÉRIEL 29

L'occupation romaine 35

STRUCTURES ET ORGANISATION DE LA BOURGADE / *NATHALIE BLOCH, KARINE BAUSIER ET GAËLLE DUHANT* 35

L'HISTOIRE DE POMMERŒUL D'APRÈS LES TROUVAILLES MONÉTAIRES / *JOHAN VAN HEESCH* 43

LES ORIGINES 44

L'APOGÉE 45

LE DÉCLIN 47

les activités de transport et de commerce 49

LE TRANSPORT FLUVIAL / *STÉPHANIE RAUX* 50

LES BARQUES ET LEUR RESTAURATION 50

LA NAVIGATION ET L'ENTRETIEN DES BATEAUX 52

LE TRANSPORT ROUTIER / *SIMONE MARTINI* 54

LE COMMERCE 62

LES MONNAIES / *NATHALIE BLOCH* 62

LE FAUX MONNAYAGE ET POMMERŒUL / *JOHAN VAN HEESCH* 62

les arts et métiers 64

L'ÉCONOMIE VIVRIÈRE 65

LA PÊCHE / *STÉPHANIE RAUX* 65

La pêche à la ligne 65

La pêche au harpon 66

La pêche au filet 66

Les nasses 67

LA CHASSE / *NATHALIE BLOCH* 67

L'AGRICULTURE / *STÉPHANIE RAUX* 68

Cultures céréalières 68

Cultures potagères et entretien des vergers 69

L'EXPLOITATION DE LA TOURBE / *STÉPHANIE RAUX* 70

CONCLUSION / *STÉPHANIE RAUX* 71

L'ARTISANAT 72

LE TRAVAIL DU BOIS / *STÉPHANIE RAUX* 72

LES OBJETS EN BOIS ET EN OS / *URS LEUZINGER* 78

Conservation et restauration des bois gorgés d'eau 78

Le travail au tour 79

Tonnellerie 80

Sciage/taille 80

Vannerie 81

Dans la chambre des dames 81

Outils, objets domestiques et chaussures 82

Jeux 82

LE TRAVAIL DU CUIR 84

Introduction / *NATHALIE BLOCH* 84

Les chaussures / *MARTINE LEGUILLOUX* 85

L'artisanat du cuir et les outils / *MARTINE LEGUILLOUX* 89

LE TRAVAIL DE L'ARGILE / *STÉPHANIE RAUX* 92

LE TRAVAIL DE FORGE / *STÉPHANIE RAUX* 92

ARCHITECTURE, MAÇONNERIE ET AMÉNAGEMENTS	93
LES PEINTURES MURALES / <i>CHRISTIANE DELPLACE</i>	94
L'ÉCLAIRAGE / <i>STÉPHANIE RAUX</i>	96
L'HUISSERIE / <i>NATHALIE MATHIEU</i>	98
Introduction	98
Perspective historique	99
La "serrure" dite homérique	99
La "serrure" post-homérique	100
Les éléments d'huissierie: quelques considérations sur les matériaux et leur ornementation	100
La clé	102
La serrure	103
Le cadenas	103
Les modes de fonctionnement des serrures	103
Les modes de fonctionnement des cadenas	106

les ustensiles de cuisine et de la table

LA VAISSELLE RÉGIONALE D'USAGE ORDINAIRE / <i>FRÉDÉRIC HANUT</i>	107
INTRODUCTION	107
LES CÉRAMIQUES EMPLOYÉES POUR LA CONSERVATION	
ET LE TRANSPORT DES DENRÉES LIQUIDES ET SEMI-LIQUIDES	110
Les cruches	110
Les amphores de production régionale	111
Les pots à provisions	112
Les <i>dolia</i>	113
Les conteneurs à sel	113
LES CÉRAMIQUES DESTINÉES À LA PRÉPARATION ET À LA CUISSON DES ALIMENTS	114
La vaisselle de préparation	115
La vaisselle de cuisson	117
LES FACIÈS RÉGIONAUX DE LA CÉRAMIQUE D'USAGE CULINAIRE	118
Le faciès régional en céramologie: la poterie, reflet de pratiques culturelles différenciées	118
Le répertoire du faciès de la partie méridionale du territoire nervien	120
Le répertoire du faciès "scaldien"	122
LA CÉRAMIQUE À BOIRE DE FABRICATION RÉGIONALE	123
QUELQUES POTERIES SINGULIÈRES: LES VASES MINIATURES ET LES "BOUCHONS" EN TERRE CUITE	124
LA CÉRAMIQUE ET LE VIN / <i>FABIENNE VILVORDER</i>	127
LA CÉRAMIQUE FINE / <i>XAVIER DERU</i>	128
LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE / <i>ERIC LEBLOIS</i>	130
GÉNÉRALITÉS	130
LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE À POMMERŒUL	131
Introduction	131
Les productions du Sud de la Gaule	132
Les productions du Centre de la Gaule	134
Les productions de l'Est de la Gaule et d'Argonne	138
Conclusions	140
LES SIGILLÉES ET LES STRUCTURES	140
Contextes liés à la rivière	140
Contextes liés à l'habitat	141
Contextes liés à la nécropole	141
LES GRAFFITI SUR RÉCIPIENTS EN TERRE SIGILLÉE	141
LA VAISSELLE DE MÉTAL / <i>CLAIRE MASSART</i>	143
LA VAISSELLE DE TABLE ET LES CUILLÈRES	143
LE SERVICE À BOIRE	144
LES RÉCIPIENTS DOMESTIQUES ET CULINAIRES	145
LA VAISSELLE EN VERRES / <i>CHANTAL Fontaine-Hodiamont</i>	147

La parure et la toilette 148

LES FIBULES / JOËLLE MOULIN 148

LES BIJOUX / KATHY SAS ET KARINE BAUSIER 151

LA COIFFURE ET LES COSMÉTIQUES / NATHALIE BLOCH ET KARINE BAUSIER 155

Croyances et cultes 157

LES STATUETTES EN TERRE CUITE / JAN DE BEENHOUWER 157

 VÉNUS - APHRODITE 157

 MÈRE ALLAITANT UN ENFANT 159

 CHEVAL 161

MERCURE, SES ATTRIBUTS ET LES AUTRES DIEUX... / FABIANNE VILVORDER 163

NANTOSUELTA, LA DÉESSE AU TONNELET / FABIANNE VILVORDER ET JAN DE BEENHOUWER 165

après l'agglomération portuaire,
l'évolution de nos territoires du bas-empire
au haut moyen âge (3^e-5^e siècle) / LAURENT VERSLYPE 169

 LE 3^E SIÈCLE: LA RUPTURE 169

 LE 4^E SIÈCLE: LES RÉFORMES 171

 DU 4^E AU 5^E SIÈCLE 172

 LE 5^E SIÈCLE 174

synthèse / NATHALIE BLOCH 177

sélection bibliographique de monographies
et d'articles concernant Pommerœul 185

remerciements 189

L'inventaire détaillé, les dessins archéologiques et les études complémentaires portant sur le mobilier archéologique sélectionné au sein de la Collection du Ministère de la Communauté française, à l'occasion de l'exposition "Boisson d'immortalité. Regards sur Pommerœul gallo-romain", sont disponibles sur le CD accompagnant cet ouvrage.

préface

UNE BOISSON D'IMMORTALITÉ: TOUT UN PROGRAMME.

Une Boisson d'immortalité: c'est une promesse tenue par l'exposition qui se nomme ainsi.

Elle s'inspire du site archéologique de Pommerœul, un village gallo-romain exhumé du lointain 2^e siècle de notre ère. En effet, des fouilles exceptionnelles réalisées dans cette région du Hainaut, ont fait "parler" le Vaste Empire romain d'alors, et révélé certains savoirs sur les personnes et leurs croyances.

Empire romain donc, où les personnes circulent dans un univers en pleine évolution religieuse, et qui amorce un changement politique.

C'est pour toutes ces précieuses raisons, que la Communauté française a décidé que ses propres collections rejoindraient celles du service des Fouilles de la Région wallonne. En effet, le passionné, le passeur, le visiteur, le curieux, trouveront un panorama recomposé et réactualisé, grâce, notamment, à l'acquisition de deux collections récentes d'objets archéologiques en provenance du site de Pommerœul: celles de Jacques Wagnies et d'André Demory.

Les meilleurs spécialistes belges et étrangers ont étudié ces collections regroupées et publié un catalogue truffé d'analyses pertinentes.

De son côté, la Communauté française a commandé un inventaire informatisé et numérisé des principales pièces de ces collections.

L'immortalité, un vieux rêve? Les physiciens affirment que les poussières d'étoiles sont indestructibles.

L'élixir de vie, une fable? Qui sait?

L'histoire du 2^e siècle remonte du sol jusqu'à nous. Sous la poussière, la vie. Cela vaut bien une exposition et que l'on trinque à l'immortalité du passé que l'on croyait enfoui et enterré depuis des siècles.

Une Boisson d'immortalité est à la fois le nom de la pièce la plus remarquable de l'exposition et l'expression de la deuxième vie du 2^e siècle dans nos régions.

Fadila Laanan

Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française.

la Collection du Patrimoine culturel

CAROLINE MARCHANT, ATTACHÉE AU SERVICE
DU PATRIMOINE CULTUREL

Depuis 25 ans, la Communauté française mène une politique d'achat d'œuvres d'art et de pièces de collection à destination des musées. Elle reste propriétaire de ces œuvres qui constituent un ensemble étonnamment hétéroclite puisqu'il n'est cloisonné ni dans le temps ni dans l'espace. A ce jour, cette collection, dite *Collection du Patrimoine culturel*, est composée de plus de 21.000 pièces mises en dépôt auprès de soixante institutions muséales à Bruxelles et en Wallonie.

La Communauté française gère également une autre collection, la Collection des Arts plastiques. Celle-ci répond à une logique de constitution différente qui consiste à tenter d'obtenir une synthèse significative de la production plastique contemporaine en Communauté française. Le Service des Arts plastiques gère les quelque 25.000 pièces qui la composent, en ce compris les œuvres d'art acquises par l'Etat belge entre 1860 et 1971 (ceci conjointement avec la Communauté flamande). Les œuvres sont principalement placées dans les musées, les centres d'art contemporain et les administrations publiques¹. Leur dispersion est ici bien plus importante.

NATURE DE LA COLLECTION

Archéologie, beaux-arts, arts décoratifs, ethnologie, histoire, sciences et techniques, archives: les domaines sont multiples et les époques diverses. La nature diversifiée de la collection est essentiellement le reflet des différents types de collections présentées par les institutions muséales que la Communauté française a choisi d'aider, soit de manière ponctuelle, soit dans un contexte de projets plus vastes visant à structurer l'action muséale et mettre en valeur notre patrimoine.

Dans le cahier d'inventaire se côtoient des œuvres d'artistes de renommée internationale tels René Magritte, Fernand Khnopff et Paul Delvaux, des collections archéologiques, du mobilier art déco, des archives littéraires, mais également des marionnettes du Théâtre de Toone, une péniche datant de 1892 et des masques mexicains. La collection fait ainsi le grand écart entre des pièces du Paléolithique et des créations d'artistes contemporains. Les 19^e et 20^e siècles sont clairement les périodes les plus fortement représentées au niveau des dossiers d'achat traités. Et si la majorité des pièces sont à rattacher à la production artistique en Communauté française, de nombreuses œuvres viennent également donner à la collection une coloration internationale.

¹ Guide 2006 des Arts plastiques de la Communauté française, p. 15.

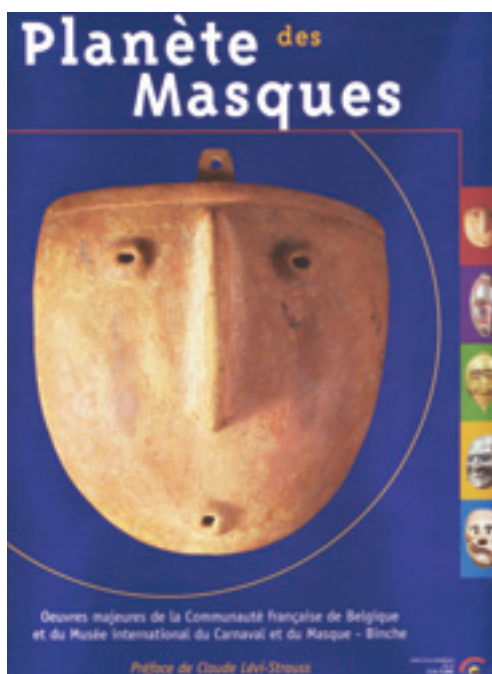
Rops et la Modernité - Œuvres de la Communauté française, catalogue de l'exposition présentée successivement au Musée communal d'Ixelles, à la Villa des Cèdres de Bellinzona (Italie) et au centre Wallonie-Bruxelles, IPS, 1991.

Photo Communauté française



Planète des masques. Œuvres majeures de la Communauté française de Belgique et du Musée international du Carnaval et du Masque de Binche, catalogue de l'exposition présentée au musée de Binche, Direction générale de la Culture et de la Communication, 1995.

Photo Communauté française



On constate que la collection est dominée par le domaine des beaux-arts, lui-même majoritairement composé d'œuvres de Félicien Rops. En effet, depuis 1984, plus d'un millier de pièces relatives à cet artiste ont été acquises et mises en dépôt au Musée Rops de Namur, allant d'œuvres aussi célèbres que le *Pornokratès* à des témoignages épistolaires de l'artiste. Il faut voir dans cette ligne d'achat prioritaire au sein de la collection plus qu'une aide muséale, mais bien, de manière plus ou moins explicite, la volonté de porter l'artiste au rang d'artiste vedette de la Communauté française. Une autre ligne dominante au sein de la collection est celle tracée par les nombreuses acquisitions effectuées pour le Musée international du Carnaval et du Masque de Binche. Ces deux volets importants de la collection ont déjà chacun fait l'objet d'une mise en valeur par le biais de l'organisation d'une exposition.

La diversité de la collection explique à ce jour l'absence de publication de présentation générale. Seuls les deux catalogues liés aux expositions susmentionnées offrent une vue détaillée de deux pans de la collection. Le présent catalogue est la manifestation d'une volonté de systématiser les catalogues-inventaires.

ENJEUX

Aider les musées à compléter ou à renforcer leur collection constitue l'enjeu principal de la politique d'acquisition de la Communauté française. D'autres enjeux interviennent, pouvant parfois prendre le pas sur la seule dimension d'aide muséale: l'intérêt intrinsèque de l'œuvre comme témoin important de notre patrimoine culturel, la préservation d'une œuvre menacée, la nécessité de maintenir un ensemble groupé, d'en permettre l'étude, le souci de contrer la fuite de notre patrimoine hors de nos frontières ou d'en permettre le rapatriement; autant de dimensions qui peuvent se combiner et être prises en compte. Et si accroissement cohérent des collections d'un musée et acquisition d'une œuvre d'un grand intérêt patrimonial président idéalement ensemble à la décision d'une acquisition, l'un de ces deux aspects prend parfois le pas sur l'autre. Néanmoins, le projet d'acquisition d'une œuvre ne se conçoit pas sans sa mise en perspective dans une institution garantissant sa mise en valeur et sa bonne conservation.

PROCÉDURES

La proposition d'acquisition d'une œuvre ou d'une collection émane le plus souvent du conservateur du musée qui en sollicite la mise en dépôt. Mais la proposition peut tout aussi bien provenir directement du vendeur. L'achat peut également être suggéré par l'Administration ou encore directement par le Ministre ayant la Culture dans ses attributions. C'est ce dernier qui, ultimement, décide de l'achat.

Les modalités d'acquisition sont multiples. Les dons et les legs sont rarement venus enrichir la Collection, profitant vraisemblablement directement aux musées. Parmi ces quelques cas, on citera le legs de la prestigieuse collection d'orfèvrerie d'Allemagne déposée au château de Seneffe.

Près d'un dossier d'achat traité sur six concerne une vente publique. De plus en plus fréquemment, on assiste aussi à des opérations d'acquisition en co-propriété,

effectuées le plus souvent avec un autre pouvoir public. Ce type d'acquisition reste parfois le seul moyen de composer avec un budget fort limité au regard des prix rencontrés sur le marché de l'art.

GESTION

L'Administration délègue la gestion physique de l'œuvre à l'institution dépositaire. Le service du Patrimoine culturel prend en charge la tenue d'un inventaire propre à la collection -sur papier et sous format électronique-, les demandes de prêts, la gestion des droits de reproduction ainsi que les éventuelles mesures de conservation/restauration. Le numéro d'inventaire attribué est toujours précédé des lettres APC, pour "Administration du Patrimoine culturel". Un acte de dépôt, se basant sur le modèle de *l'arrêté royal relatif aux inventaires, aux dépôts et aux prêts d'œuvres d'art du 08-03-1951*, établit les responsabilités et obligations du dépositaire. Le service mène également des opérations de récolement.

En 2003 et en 2004, la Communauté française procède successivement à l'acquisition de deux importantes collections gallo-romaines qui se trouvent être complémentaires: la **collection André Demory** ainsi que la **collection Jacques Wagnies**, toutes deux issues de prospections et fouilles privées effectuées entre 1975 et 1985 sur le site de Pommerœul. La qualité et l'intérêt scientifique d'objets parfaitement documentés, ainsi que la présence d'une œuvre exceptionnelle, viennent aisément justifier leur achat. Totalisant à elles deux plus de 2.400 pièces, ces collections ont directement été mises en dépôt à l'Espace gallo-romain d'Ath, où elles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé.

historique des découvertes effectuées à Pommerœul



Photographies aériennes du site de Pommerœul en 1977, au cours des travaux de percement du canal et en 1986, après l'achèvement des travaux
Photo IGN

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB
KARINE BAUSIER, ESPACE GALLO-ROMAIN

C'est à la mi-juillet 1975, alors que les machines étaient déjà descendues à 2,50 m de profondeur, qu'un bulldozer de la Sogetra, affecté au travail du percement du canal Pommerœul-Condé, butta contre un empiérement, des pieux en bois et des cornillons de bœufs. Les premiers vestiges de la bourgade antique étaient "dégagés".

La nouvelle fut rapportée à Léonce Demarez, un chercheur auteur de nombreuses découvertes archéologiques dans la région du bassin de la Dendre, qui arriva rapidement sur le chantier en compagnie d'une petite équipe. Celle-ci mit alors au jour, dans le lit du canal, de nombreuses céramiques, des objets

de la vie courante en bronze et en fer, des semelles de chaussures en cuir, ainsi qu'un important lot de cornes de bovidés.

Au bout de quelques jours apparut une première barque faite d'une seule pièce de chêne de cinq mètres de long, dont la proue avait été arrachée par les bulldozers. Cette découverte de taille fut suivie, quelques jours plus tard, par celle d'un débarcadère. Les fouilles de Léonce Demarez se poursuivirent pendant près de trois semaines, durant la période des congés payés, avec l'accord des ingénieurs de la Sogetra, à condition de ne pas divulguer les résultats à l'extérieur.

Vue des travaux du Service national des Fouilles en 1975
© DGATLP

Fouilles du Service national des Fouilles alors que les travaux de la Sogetra se poursuivent
© DGATLP



Le Service national des Fouilles ne fut, à cette époque, pas contacté par la Sogetra, malgré une clause au cahier général des charges prévoyant de prévenir ce Service en cas de découvertes.

Aussi, est-ce Léonce Demarez qui, devant l'ampleur des vestiges, avertit le Service national des Fouilles à la fin du mois du juillet. Rapidement François Hubert et Guy De Boe prirent en charge le chantier. Malheureusement, entre-temps, alertée par un journal local, la population des environs avait envahi, pillé et saccagé le chantier, détruisant ainsi les profils et le débarcadère.

Les deux archéologues du Service national des Fouilles furent initialement aidés dans leur tâche par une petite équipe de chômeurs de la commune, initiés aux méthodes de fouilles par Guy De Boe, jusqu'à ce que se déroule, le 8 août, une présentation officielle du chantier au Ministre des travaux publics Jean Defraigne et au Gouverneur Emilien Vaes. Au terme de celle-ci, un accord fut conclu entre la Sogetra et le Ministère des Travaux publics autorisant François Hubert et Guy De Boe à travailler sur le chantier durant une période de trois mois; la Sogetra prenant à sa charge l'assèchement du site sur plus de cinq hectares. Une équipe de dix-huit ouvriers put alors être constituée, renforcée par la présence du dessinateur Claude Dupont et du préparateur Joseph Jaume. De nombreux collègues

vinrent, en outre, leur prêter main-forte.

Néanmoins, au bout d'un mois l'équipe manqua de fonds. Jacques Reybroeck, Conseiller-Chef de Service à l'Administration du Patrimoine, suggéra alors à la direction du Service national des Fouilles d'attribuer tous les moyens financiers et humains du Service au site de Pommerœul. Cette proposition se heurta à un refus catégorique et les archéologues durent se tourner vers le Directeur de l'Institut royal du Patrimoine artistique, René Sneyers. Grâce à un crédit d'un million de francs belges remboursable sur un ajustement budgétaire à la fin de l'année promis par l'Administrateur général des Affaires culturelles françaises, Remiche, ils purent poursuivre les fouilles.

La pirogue fut démontée et transportée dans des camions de l'armée à la caserne casematée d'Ath, alors désaffectée. Les différents morceaux y furent entreposés dans des grands bacs confectionnés avec des ballots de paille et des voiles en plastique et remplis d'eau sous la surveillance de René Sansen.

À la fin des trois mois, un autre bateau fut mis au jour. Ce chaland, qui offrait encore les restes d'une cabine, put être dégagé grâce à une rallonge de trois jours du chantier et au renfort qu'apportèrent des archéologues venus d'Alost et de Bruxelles.

Au terme du temps imparti, les fonds épuisés, le chantier dut être abandonné.

Conscients que les vestiges dégagés en 1975 n'étaient que ceux d'un bas quartier artisanal de la bourgade, Guy De Boe et François Hubert se promirent de revenir sur le chantier en 1976, lors de l'ouverture d'un second tronçon du canal par la Sogetra, mais la hiérarchie en décida autrement.

Aussi, ces travaux ne se firent-ils que sous la surveillance de chercheurs, Léonce Demarez en tête. Un site plus riche encore que le premier fut ainsi éventré et rapidement détruit par les machines. Néanmoins, un ancien bras de la Haine contenant toute une série d'amphores, des quais et plusieurs pirogues ont pu être repérés. Les données principales que nous avons pour ce secteur proviennent majoritairement des sondages et relevés effectués par André Demory, Jacques Wagnies et Mireille Paumen.

Ils nous ont été très utiles pour aborder l'organisation spatiale de la bourgade antique.



Vue des travaux de J. Wagnies et A. Demory
Photo Wagnies et Demory

En 2003 et 2004, le Ministère de la Communauté française achète les collections de mobilier archéologique d'André Demory et Jacques Wagnies afin d'assurer la pérennité de l'ensemble et les met en dépôt à l'Espace gallo-romain.

D'autres "archéologues amateurs" ont déposé leurs trouvailles à l'Espace gallo-romain d'Ath, permettant ainsi l'étude de ce matériel qui complète les données récoltées par le Service national des Fouilles.

Si les fouilles de Pommerœul constituent le plus grand sauvetage archéologique réalisé chez nous avant les fouilles du T.G.V., il n'en reste pas moins qu'une grande partie du site a été détruite et que de nombreuses observations ont été à jamais perdues. On ne peut qu'espérer que ce site, qui devait être beaucoup plus étendu que ce qu'on en connaît, soit un jour classé, comme le suggérait Léonce Demarez afin de préserver les vestiges subsistant jusqu'à de véritables fouilles programmées.

BIBLIOGRAPHIE

"Pommerœul 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995."
Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995, Ath, 1997.

G. DE BOE et Fr. HUBERT, "Fouilles de sauvetage à Pommerœul",
in *Archaeologia Belgica*, 186, 1976, p. 62-66.

G. DE BOE et Fr. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine
à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 192, 1977.

G. DE BOE et Fr. HUBERT, "Méthode et résultats du sauvetage
archéologique à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 207, 1978.



Vue des travaux de
J. Wagnies et A. Demory
Photo Wagnies et Demory

cadre naturel

Vue du Marais
d'Harchies de nos jours
Photo Espace gallo-romain



NATHALIE BLOCH, CREA-ULB
MICHEL HENNEBERT, SERVICE DE GÉOLOGIE, FPMS

LOCALISATION

L'actuel village de Pommerœul se situe dans le Hainaut occidental à proximité de la frontière franco-belge et est englobé dans la commune de Bernissart, qui dépend administrativement de l'arrondissement d'Ath.

Le site (coord. Lambert: environ 102,34-102,80 est/126,12-127,63 nord) a été repéré à hauteur du coude formé par le canal Pommerœul-Condé et s'étend vers le sud sur la commune d'Hensies qui, elle, dépend administrativement de l'arrondissement de Mons. Des vestiges, retrouvés lors de sondages effectués par des chercheurs, attestent de son extension au moins jusqu'au lieu-dit Malmaison, c'est-à-dire jusqu'à l'ancien canal Mons-Condé. Vers le nord et l'est, les sondages réalisés à plus de 150 m au nord du Pont-Cocu et ceux effectués au-delà du canal Pommerœul-Condé se sont révélés négatifs. Vers l'ouest, à hauteur de l'actuelle réserve naturelle des Marais d'Harchies, l'extension de la bourgade antique nous est inconnue.

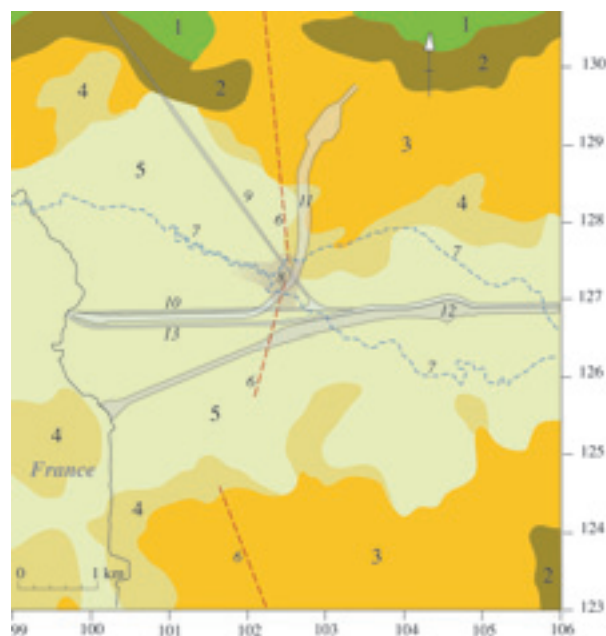
Le site s'inscrit dans le vaste bassin alluvionnaire de la Haine, non loin de la bordure nord de celui-ci, et occupe un paysage plat jalonné de nombreux marais (issus des effondrements miniers) et initialement traversé d'est en ouest par la Haine et ses affluents.

Il était arrosé par deux cours d'eau, la Grande Haine au sud et la Petite Haine au nord, tous deux recoupés par la chaussée romaine Bavay-Blicquy.

GÉOLOGIE

Pommerœul se situe, du point de vue géologique, dans la partie nord-occidentale du Bassin de Mons. Ce bassin correspond à une structure d'allure synclinale (en forme de cuvette allongée) orientée est-ouest, d'âge Crétacé à Cénozoïque. Il contient des sédiments du même âge et laisse apparaître au nord et au sud, principalement dans les vallées, des terrains plus anciens (Paléozoïque).

Il ne faut pas oublier que presque toute la région, à l'exception des colluvions et alluvions holocènes, montre une couverture quasi continue, épaisse de 2 à 3 mètres en moyenne, de lœss. Cette entité géologique n'est pas représentée sur la carte, même si c'est le plus souvent sur elle que vivent les populations et qu'elles établissent leurs cultures. (Le but de la carte géologique n'est pas de détailler les terrains superficiels, pour cela il faut consulter la carte des sols ou carte pédologique).

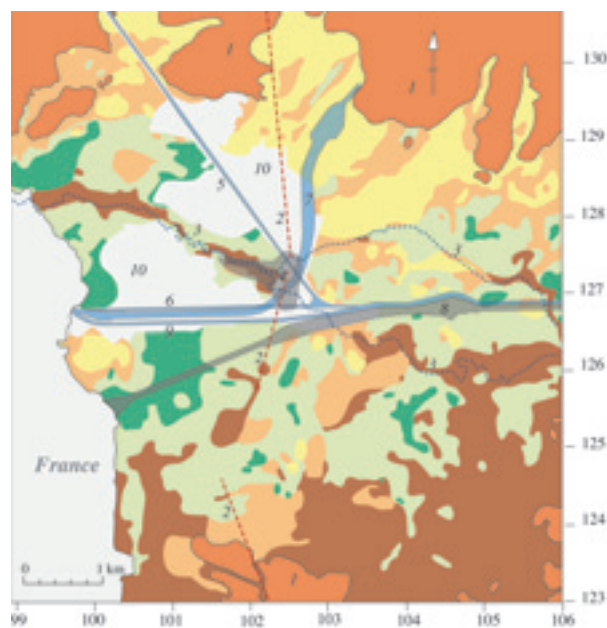


- 1 craies blanches du sommet du Turonien et du Campanien
- 2 marnes blanches et grises du Turonien
- 3 sables du Thanetien
- 4 colluvions
- 5 alluvions holocènes
- 6 tracé de la voie Bavay-Blicquy
- 7 cours restitués de la Petite et la Grande Haine
- 8 extension probable du site
- 9 canal Pommerœul-Antoing
- 10 canal Mons-Condé
- 11 canal Pommerœul-Condé
- 12 A7-E19
- 13 dérivation de la Haine

(Dessin: M. Hennebert; DAO: N. Bloch)

PÉDOLOGIE

La carte pédologique nous renseigne sur l'environnement de Pommerœul, mais non sur la nature du sol à hauteur de l'agglomération romaine. En effet, les relevés effectués pour dresser cette carte sont récents et postérieurs aux différents remaniements du terrain causés par le creusement des canaux successifs. La zone du site est donc principalement renseignée sur la carte comme une zone de remblai.



- 1 plateaux
- 2 tracé de la voie Bavay-Blicquy
- 3 cours restitués de la Petite et la Grande Haine
- 4 extension probable du site
- 5 canal Pommerœul-Antoing
- 6 canal Mons-Condé
- 7 canal Pommerœul-Condé
- 8 A7-E19
- 9 dérivation de la Haine
- 10 rue du Petit Crespin

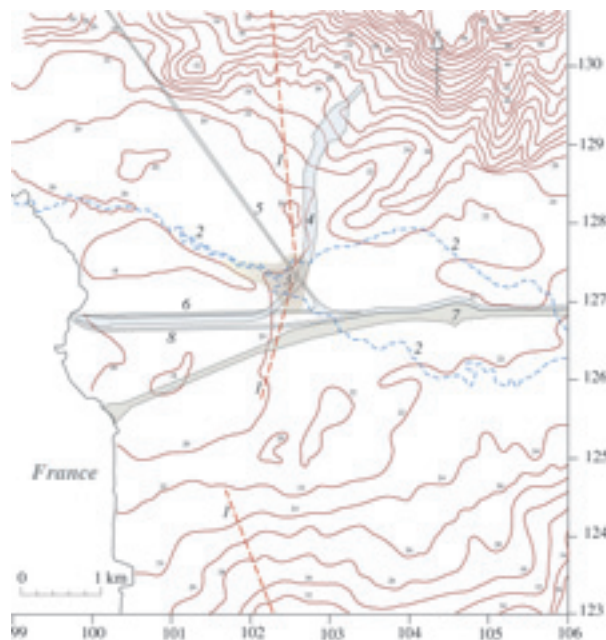
(Dessin: M. Hennebert; DAO: N. Bloch)

Ceci étant, on peut néanmoins avancer que le site archéologique, établi à la confluence de la Grande et de la Petite Haine, s'installa très probablement dans une zone où les levées naturelles des deux rivières devaient former des sols moins humides, à l'écart de larges dépressions marécageuses ou, tout au moins, de prairies humides fréquemment inondées.

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET ROUTIER

Sur les cartes du cabinet des Pays-Bas autrichiens, dressées entre 1771 et 1778 à l'initiative du Comte de Ferraris, il apparaît que prenant sa source dans les environs d'Hautrage, la Petite Haine rejoignait le cours de la Grande Haine à l'ouest du site. Elle coulait à cette époque, parallèlement, au nord de la rivière principale pendant environ 1,5 km, avant que les deux cours se confondent. Nous ne possédons pas d'informations relatives à la profondeur des deux rivières à l'époque romaine, mais durant le 18^e siècle, le cours principal de la Haine, décrit par Ferraris, avait 7 à 8 toises de largeur (environ 15 m) pour 8 à 9 pieds de profondeur (environ 2,5 m) dont 6 à 7 d'eau (environ 2 m). La Petite Haine, quant à elle, était large de 12 à 13 pieds et profonde de 7.

Voie navigable conditionnant l'implantation du site gallo-romain, la Haine a continué à constituer par après une voie de transport de première importance, notamment pour le charbon extrait dans la région du Centre à partir de la fin du 12^e siècle.



- 1 tracé de la voie Bavay-Blicquy
- 2 cours restitués de la Petite et la Grande Haine
- 3 extension probable du site
- 4 canal Pommerœul-Antoing
- 5 canal Mons-Condé
- 6 canal Pommerœul-Condé
- 7 A7-E19
- 8 dérivation de la Haine

(Dessin: M. Hennebert; DAO: N. Bloch)

Les modifications apportées à son tracé au fil des ans ont entraîné des bouleversements dans les environs du site qui ont pu avoir une influence sur la conservation des vestiges de la bourgade gallo-romaine. Ainsi, dans la seconde moitié du 17^e siècle et durant le siècle suivant, la Haine bénéficia d'importants travaux (coupures, redressements, écluses...) afin de remédier aux inondations. Mais, c'est au 19^e siècle que la physionomie générale du lieu connut ses plus grands changements, avec le creusement des canaux Mons-Condé et Pommerœul-Antoing. Le premier, destiné à répondre à l'intensification du trafic commercial sur la Haine, fut creusé en deux temps. En 1814, un premier tronçon venant de Mons s'arrêtait à Malmaison, relié au cours d'eau naturel par un canal de jonction, le canal de Caraman. En 1818, eut lieu l'inauguration du second tronçon, reliant Malmaison à Condé. Quant au canal Pommerœul-Antoing, inauguré en 1826, il partait d'un point situé à 475 m en amont de l'écluse de Malmaison sur le canal de Mons à Condé. Le cours de la Haine fut, à cette époque, détourné sur la rive gauche du canal Mons-Condé et son ancien lit fut comblé. Le tracé de ce dernier se retrouve encore aujourd'hui sur les cartes dans la limite communale entre Hensies et Bernissart. Des sondages effectués par des prospecteurs au nord de la Malmaison ont démontré que le tracé du bras repris par la limite communale n'est pas antérieur aux 15^e-16^e siècles et qu'à l'époque romaine la Haine coulait plus au sud.

Le canal Pommerœul-Antoing resta en activité pendant près de 150 ans avant d'être remplacé par le canal Blaton-Péronnes dont le creusement mit au jour le site de Pommerœul. De nos jours, la plus grande partie subsistante de la bourgade antique se trouve enfouie sous plusieurs mètres de déblais apportés pour niveler les deux rives de ce dernier canal.

Notons encore que l'actuelle réserve naturelle des Marais d'Harchies, où est localisée l'extension ouest du site antique, correspond à une zone déhouillée (et donc effondrée) des charbonnages d'Hensies. Son aspect est la conséquence d'une exploitation relativement récente du terrain. A l'époque romaine, la majeure partie de la plaine alluviale de la Haine devait néanmoins être très humide.

La Grande et la Petite Haine sont, à l'emplacement du site, recoupées par la chaussée romaine Bavay-Blicquy, ce qui constitue l'élément le plus caractéristique de la morphologie de la bourgade antique.

Dans la partie sud de la vallée, le tracé de cette voie pose problème. Partie quasiment en droite ligne depuis Bavay, elle suit le plus loin possible les sols limoneux des plateaux, jusqu'à hauteur d'Hensies. Au-delà, dans la zone marécageuse, son tracé se perd. Deux coudes lui permettraient de rejoindre le tronçon rectiligne venant de Blicquy, matérialisé encore de nos jours par le tracé de la Chaussée Brunehaut. Des recherches effectuées à la sonde par des chercheurs ont démontré qu'au sud du site, la chaussée antique longeait le tracé de l'actuelle rue de Chièvres (qui fait la jonction entre les deux tronçons), dont elle est décalée de quelques mètres vers l'est. Cependant, le prolongement du tracé de la chaussée antique n'a pas été repéré dans la portion du canal ouverte en 1976. Seul un tronçon de chemin constitué d'ossements a pu y être observé, mais il se situe à une cinquantaine de mètres à l'ouest du tracé hypothétique. Rappelons que pour créer la jonction entre les deux tronçons de la Bavay-Blicquy, il faut passer dans la zone marécageuse de la plaine alluviale, c'est-à-dire dans une zone où il faut tenir compte des contraintes du terrain, les terrains les plus élevés et les plus stables étant plus favorables à l'établissement d'une voie. Il se peut qu'une partie de la portion de la voie faisant la jonction entre les tronçons venant de Bavay et de Blicquy ait dû, à différentes reprises, être déplacée en fonction des crues, de la divagation des méandres de la rivière et donc du changement de physionomie des zones humides. De plus, il n'est pas exclu que la chaussée ait contourné la bourgade.

Vue du Marais d'Harchies
de nos jours
Photo Espace gallo-romain



ETUDE CHRISTINE LAURENT,
CHERCHEUSE À L'INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

PALÉOENVIRONNEMENT

Lors des fouilles de 1975, quelques prélèvements, malheureusement dépourvus de références stratigraphiques et chronologiques précises, avaient été effectués afin de permettre une étude des macrorestes botaniques. Les restes carpologiques étaient essentiellement des éléments de grande taille, visibles à l'œil nu et bien conservés grâce aux alluvions humides. Révélateurs d'un environnement humide à forte tendance anthropique, les macrorestes ne sont cependant pas assez nombreux pour permettre une restitution détaillée du paysage. Ils nous fournissent, néanmoins, certaines indications sur l'environnement du site à l'époque romaine. Plusieurs espèces typiques des rivages et zones humides, ont pu être relevées, comme l'aulne glutineux, la laîche et le rumex sanguin. L'existence de feuilles de saule est également mentionnée par les fouilleurs. La proximité d'eaux tranquilles, voire stagnantes, est, en outre, suggérée par une graine de nénuphar blanc. Parmi les espèces associées aux prairies et aux champs humides, on dénombre le jonc, la renoncule rampante, le rumex crépu, la stellaire aquatique et l'ache odorante. Les graines d'espèces rudérales, c'est-à-dire poussant à proximité des zones habitées et des chemins, sont de loin les plus nombreuses. Elles attestent la présence de l'ortie, la petite ciguë, l'aneth odorant, la verveine officinale, la carotte sauvage, l'arroche, le chénopode blanc, la potentille, les renouées...

Les graines de sureau yèble, de clématite des haies, de noisetier, de poirier sauvage, de cerisier à grappe et de moehringie à trois nervures semblent indiquer la proximité d'une forêt de feuillus.

Les restes céréaliers carbonisés sont peu nombreux dans les échantillons étudiés. Ils témoignent de l'utilisation (traitement / consommation) de céréales dans une zone proche, et pourraient également indiquer la proximité de champs. Les restes de fruits retrouvés (prunes, griottes et pêches) sont sans doute des résidus alimentaires. Les prunes et les griottes pourraient attester d'une activité de fructiculture locale, alors que les pêches ont probablement fait l'objet d'importation.

cadres archéologique et historique

Vue du cryptoportique
de Bavay
Photo A. Bianco



MICHEL VAN ASSCHE, RECHERCHES
ET PROSPECTIONS ARCHÉOLOGIQUES EN WALLONIE, ASBL*

LES ÉPOQUES PRÉROMAINES

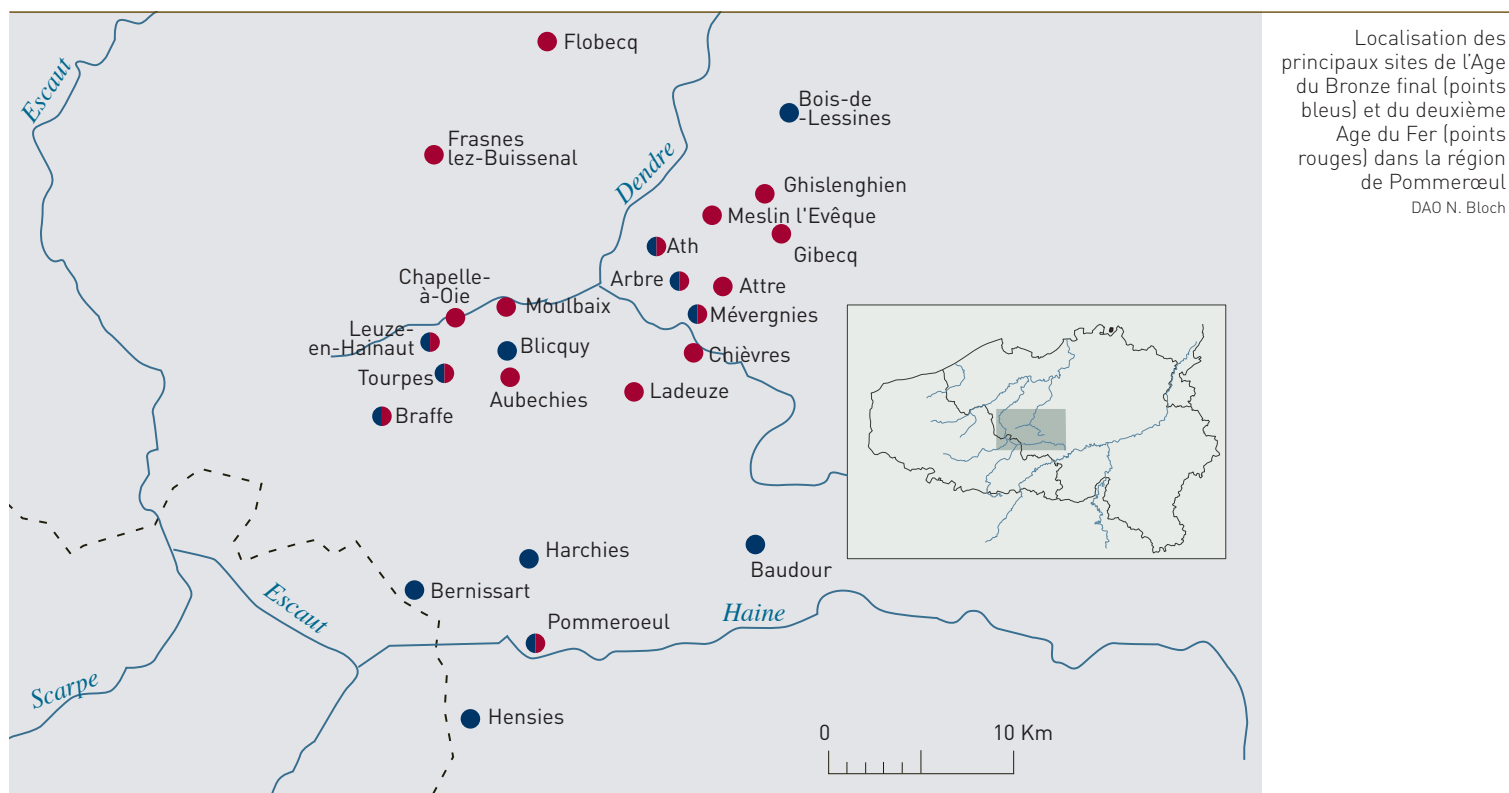
Trois périodes protohistoriques ayant laissé des vestiges à Pommerœul, l'Âge du Bronze final, le début du deuxième Âge du Fer et la fin du deuxième Âge du Fer, il nous semble opportun d'évoquer, au niveau régional, les différents groupes culturels qui ont marqué ces périodes.

L'existence de sites d'habitats du Bronze final n'était attestée, il y a peu, que par quelques fosses contenant de la céramique. Localisées principalement au sud d'Ath, ces structures isolées reflétaient davantage l'activité de chercheurs locaux qu'une occupation plus importante de cette région. Ce sont les fouilles liées aux travaux d'infrastructure qui ont permis la mise au jour de traces d'habitats plus importantes.

Les recherches sur le tracé du T.G.V. ont, ainsi, révélé des occupations du Bronze final à Braffe, Tourpes, Arbre et Mervegnies. Les fouilles préventives menées dans le cadre du projet de contournement routier de Leuze-en-Hainaut ont, quant à elles, dévoilé un ensemble de fosses contenant du mobilier datable du Bronze final 3a.

Les nécropoles de cette époque s'organisent sous forme de "champs d'urnes" comptant d'une dizaine à plusieurs centaines de tombes. Une nécropole de ce type a été retrouvée à l'emplacement du sanctuaire gallo-romain de Blicquy, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Pommerœul.

* Avenue des Aubépines, 52 - 1480 Clabecq



Le phénomène des dépôts rituels ou cultuels en rivières, de même que celui des dépôts terrestres d'outils, armes et bijoux en bronze, apparaissent vers la fin du Bronze moyen et se généralisent au Bronze final; ils peuvent être illustrés dans la région étudiée par le dépôt de bijoux du début du Bronze final de Bois-de-Lessines.

Les récentes découvertes sur l'Âge du Bronze final permettent d'intégrer le Hainaut occidental dans un cadre plus large où les influences du monde atlantique, dominantes durant les Âges du Bronze ancien et moyen, côtoient peu à peu les influences continentales issues du courant Rhin-Suisse-France orientale (RFSO).

Le passage à l'Âge du Fer est peu marqué. Les nécropoles du Bronze final continuent souvent à être utilisées, mais des influences hallstattiennes apparaissent comme, par exemple, à Flobecq, par la présence d'une épée en bronze parmi le mobilier funéraire d'une tombelle. Nous constatons cependant une certaine continuité stylistique au niveau du mobilier céramique retrouvé dans les habitats. Comme pour d'autres régions, de nombreux sites sont globalement attribués, sans plus de distinction, à la période de transition Bronze final/début du premier Âge du Fer.

Les habitats recensés pour cette phase, et plus largement pour le premier Âge du Fer, ont pour la plupart également été découverts lors des suivis archéologiques de grands travaux. Nous mentionnons principalement les fouilles menées par les équipes du T.G.V. à Braffe, Leuze-en-Hainaut, Tourpes, Aubechies, Chièvres et Arbres, ainsi que les ensembles recensés le long du gazoduc Gibecq-Thieulain à Attre et Ath. Signalons enfin, pour cette époque, les traces d'un ensemble cultuel ou funéraire dans le zoning de Ghislenghien.

Depuis la fin de l'Âge du Bronze, l'occupation humaine apparaît donc bien marquée en Hainaut occidental. Cette situation va se poursuivre durant le second Âge du Fer. Hormis les sites funéraires, non encore retrouvés à ce jour, mais bien représentés dans la région proche du bassin de la Haine, nous pouvons citer de nombreux habitats laténiens. La plupart d'entre eux se situent également au sud d'Ath, souvent en relation avec les récents suivis archéologiques des chantiers. On a recensé des sites sur le tracé du T.G.V. à Tourpes, Aubechies, Ladeuze, Chièvres et Mévergnies. Le long des gazoducs Gibecq-Thieulain, Ath-Chièvres et Flobecq-Quévy, des sites ont été découverts à Moulbaix, Mévergnies-lez-Lens, Chièvres, Chapelle-à-Oie, Flobecq et Gibecq. Enfin, dans

la zone industrielle de Ghislenghien et Meslin-l'Évêque, ont été retrouvés deux habitats de La Tène finale qui précèdent l'implantation d'une villa gallo-romaine. Cette découverte est intéressante car, même si de plus en plus de fermes indigènes sont fouillées, principalement dans le Nord de la France, rares sont les cas où une continuité avec la villa romaine a pu être établie.

Les recherches récentes ont en outre permis d' étoffer nos connaissances sur certaines structures d'habitat (enclos/fossés, bâtiments, puits...) et sur le contexte environnemental à l'Âge du Fer. Enfin, nous ne pouvions évoquer l'époque celtique sans rappeler deux célèbres trésors, le dépôt de statères uniface de Leuze-en-Hainaut et les monnaies et torques en or de Frasnes-lez-Buissenal.

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB

L'ÉPOQUE ROMAINE

Le site de Pommerœul se situe au sein du territoire de la cité des Nerviens qui semble correspondre pour l'essentiel au diocèse de Cambrai avant la réorganisation de 1559. Cette cité est délimitée à l'ouest par l'Escaut et la Sensée qui constituent la frontière avec les Ménapiens et les Atrébates. Au sud, la frontière avec les Viromandueus et les Rèmes passe, semble-t-il, légèrement au nord du cours supérieur de l'Oise. À l'est, la limite avec la cité des Tongres est plus floue. Elle pourrait suivre une direction grossièrement sud-nord et être constituée par des zones forestières ou des cours d'eau, comme la Hantes, la Sambre, le Piéton et la Dyle. Quant à la partie nord du territoire des Nerviens, la question d'y inclure ou non l'archidiaconé d'Anvers n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante. Après la conquête, la cité des Nerviens fait partie de la *Gallia Belgica*, créée sous Auguste lors de la répartition en trois provinces de la *Gallia Comata*. Elle bénéficie alors du statut de cité libre et, à ce titre, est dispensée de l'impôt jusqu'à l'abolition de tels privilèges par Tibère. Selon R. Delmaire, la cité bénéficie de ce statut suite à la confiscation de son territoire, à la vente massive de sa population et au repeuplement par de nouveaux habitants venus du Sud de la Gaule ou d'Italie.

D'après Strabon, Appien et Tacite, les Nerviens, tout comme les Trévires, étaient fiers de leur origine germanique. Des recherches archéologiques de Germaine Leman-Deliverie

attestent la présence indéniable de matériel germanique dans la cité qui constitue une zone "frontière" en Gaule Belgique. Des recherches onomastiques de Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier vont dans le même sens et montrent que les noms indigènes des Nerviens peuvent être germaniques, bien que la référence à l'élément germanique soit généralement abandonnée lors de l'octroi de la citoyenneté. D'après la même étude, il semble que le chef-lieu, Bavay, n'ait pas connu de romanisation ni de latinisation plus active que le reste du territoire. Si les Nerviens ont connu une romanisation quelque peu différente de celle du reste de la Belgique, il n'en demeure pas moins qu'ils sont romanisés, latinisés et agissent en Romains. Il reste cependant difficile de déterminer si cette cité a connu une dépopulation lors de la conquête et reçu un apport de peuplement, si le processus de romanisation et de latinisation a connu une phase ancienne plus dirigiste qu'ailleurs ou au contraire si elle a pu bénéficier à une haute époque d'un large octroi de la citoyenneté.

L'organisation des territoires conquis par César fut entamée dès le 1^{er} siècle avant J.-C. et est à mettre en relation avec les deux séjours que fit en Gaule Agrippa, lieutenant et gendre d'Auguste. Lors de son premier voyage entre -40 et -38/-37, il semble que ce dernier se soit attelé à la mise en place du réseau routier primaire ainsi qu'à des opérations sur le Rhin. Son programme de développement des Provinces des Gaules se verra complété lors du second voyage qu'il fit en Gaule entre -20 et -19/-18. Probablement conçues dès -27, eurent lieu alors des opérations de mise en place de sites urbains et une diversification du réseau routier. Le chef-lieu de la cité des Nerviens, *Bagacum* (Bavay), fait partie de cette politique augustéenne d'intégration et d'urbanisation des territoires. La création d'agglomérations secondaires, c'est-à-dire qui ne sont pas des chefs-lieux, peut également être rattachée à ce mouvement, notamment celles qui constituaient des relais sur les voies principales.

L'étude des villes gallo-romaines sur le territoire des trois Gaules, réalisée par Robert Bedon, a démontré qu'une grande majorité d'entre elles furent implantées, comme le site de Pommerœul, à proximité ou en bordure d'un cours d'eau, d'un lac ou de la mer. Ce choix procède de la volonté de profiter des avantages du réseau hydrographique et permet en outre de répondre à des exigences de salubrité en facilitant l'évacuation des eaux usées et de pluie ainsi que des déchets liquides. Malgré les risques d'insalubrité, les zones de marais ou leurs

abords furent également colonisées par l'habitat dans le Nord de la Gaule. A Bavay, à Liberchies et à Tongres, par exemple, il semble qu'il y ait eu des marécages très proches des premières habitations. La végétation qui y croissait (joncs, roseaux, osiers, saules...) présentait l'avantage de pouvoir être utilisée comme matériau de construction ou encore de pouvoir servir à la fabrication d'objets tressés ou de meubles légers.

Le réseau des voies terrestres sur le territoire de la cité des Nerviens s'articule essentiellement autour des villes de Cambrai et de Bavay. Trois voies au départ de cette dernière nous sont connues par les textes antiques, la voie vers Tournai, la voie vers Cambrai et vers Cologne et celle vers Reims. La voie vers Trèves, celle vers Mons puis Asse, celle vers Vermand et celle qui gagne la région de Gand en passant par Blicquy (actuelle D. 24, sur laquelle est implanté le site de Pommerœul) sont considérées comme des routes antiques sûres.

Des observations archéologiques réalisées le plus souvent par des érudits locaux ont permis de proposer une restitution d'un réseau de diverticules dans la région de Belœil. Au sein de celui-ci, le tracé du "grand" ou "vieux chemin de Mons à Tournai" qui pourrait être un itinéraire antique recoupant la voie Bavay-Blicquy à hauteur de Quevaucamps aurait pu constituer une voie supplémentaire pour écouler les marchandises fabriquées ou transitant par Pommerœul.

Pommerœul se situe à une vingtaine de kilomètres au nord du nœud routier de Bavay qui constitue un passage notamment vers la Germanie, le port de guerre de Boulogne, et la Bretagne insulaire. La ville de Bavay, fondation augustéenne en dépit de son toponyme indigène, ne nous est que partiellement connue. Elle est dotée d'édifices importants à partir de l'époque claudienne et surtout sous les Flaviens. La récession urbaine, probablement entamée dès la fin du 2^e siècle, s'accroîtra avec les troubles du 3^e siècle. Au Bas-Empire, Bavay connaît une période de déclin et la capitale sera alors transférée à Cambrai située en bordure de l'axe fluvial nord-sud que constitue l'Escaut.

Depuis Pommerœul, via la Haine et l'Escaut, il est également aisé de relier Tournai qui, au Bas-Empire, deviendra chef-lieu de cité des Ménapiens au détriment de Cassel, mais qui au Haut-Empire devait déjà être une agglomération portuaire importante à caractère incontestablement urbain.

D'autres vestiges de sites portuaires du Haut-Empire ont été retrouvés dans la vallée de l'Escaut. Des empièvements le long de l'Escaut, pouvant être interprétés comme des débarcadères, ont également été mis au jour en amont et en aval de Tournai, à Péronnes "Ecau" et à Ramegnies-Chin au "Trou Bolus", un site qui livra également plusieurs ferrures de gaffe ainsi qu'une pirogue. Un cinquième site portuaire est connu à Kerkhove, sur la rive gauche de l'Escaut, à proximité de la voie venant de Bavay. Plus à l'ouest, la découverte de deux pirogues est mentionnée également à Flines-lez-Râches (Douai, France). La datation de ces bateaux, qui se désagréèrent à leur sortie de terre, n'a cependant pas pu être établie.

La Zélande était l'aboutissement des voies fluviales de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin et constituait un centre de gravité du marché occidental et septentrional de l'Empire.

A Colijnsplaat (Noord-Beveland) et à Domburg (Walcheren), deux sites situés à l'embouchure de l'Escaut, dont l'activité commence à la fin du 1^{er} siècle et semble particulièrement importante à la fin du 2^e et au début du 3^e siècle, étaient érigés des sanctuaires dédiés à la déesse Nehalennia. De nombreuses dédicaces y furent retrouvées, principalement offertes par des *negotiores* et des *nautes* originaires du Nord-Ouest de l'Empire romain demandant l'appui de la déesse ou la remerciant pour une navigation paisible et pour la sauvegarde des marchandises. Elles témoignent de l'intensité du trafic et du transport de marchandises dans cette région.

De l'embouchure de l'Escaut à celle du Rhin, les aménagements portuaires ne manquent pas (Valkenburg-De Woerd, Voorburg, Ouddorp, Leyde-Roomburg, au nord-ouest du *castellum* auxiliaire d'Alphen-Zwammerdam, Vechten) et le transbordement des marchandises pour la Bretagne a pu s'effectuer dans plusieurs de ces ports ou même dans les ports fluviaux des bassins inférieurs accessibles aux bateaux de mer.

Quant au transit de l'Escaut à la Meuse ou au Rhin, le tracé de la côte étant sensiblement différent de ce qu'il est de nos jours, il pouvait se faire sans passage par la haute mer. De plus, le bras de la Meuse fut joint au cours inférieur du Rhin par un canal d'environ 32 km de long creusé par *Ch. Domitius Corbulo* en 47 après J.-C. Les bateliers pouvaient donc passer d'un bassin à l'autre sans transbordement. Le Rhin était, en outre, relié à la Mer du Nord par un ouvrage d'art,

un épi (*moles*), situé à la pointe de l'île des Bataves à la bifurcation des deux bras terminaux du Rhin, commandité par *Drusus* en 12-9 avant J.-C.

La façade maritime joue, en outre, un rôle économique important, par le biais de l'exploitation du sel. À l'époque romaine, l'exploitation à partir de l'eau de mer est attestée à Raversijde, Leffinge, Zeebruges, 's Heer Abtsbeke et est probable dans la région entre Dunkerque et la Panne, à Aardenburg, à Koudekerke et à Ritthem.

Cambrai n'ayant fait l'objet que de sondages ponctuels, dans l'état actuel de nos connaissances seule Bavay fait figure de ville sur le territoire de la cité des Nerviens. Du 1^{er} au 4^e siècle se développent surtout des bourgs routiers, comme ceux de Givry, de Waudrez et de Chapelle-lez-Herlaimont sur la voie Bavay-Tongres, ceux de Nimy et de Flobecq qui constituent une étape sur la Bavay-Asse-Utrecht, celui d'Escaupont sur la voie Bavay-Tournai au passage de l'Escaut, mentionné dans la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin. En France également, sur la voie de Bavay vers Reims, nous sont connus Pont-sur-Sambre, Les Rues-des-Vignes et Etrœungt. Entre Bavay et Cambrai, sur le territoire de Bermerain, se situe la localité d'*Hermoniacum*, reprise dans la Table de Peutinger, où vient se greffer la voie venant de Famars, un camps militaire occupé au Bas-Empire par un corps de Lètes.

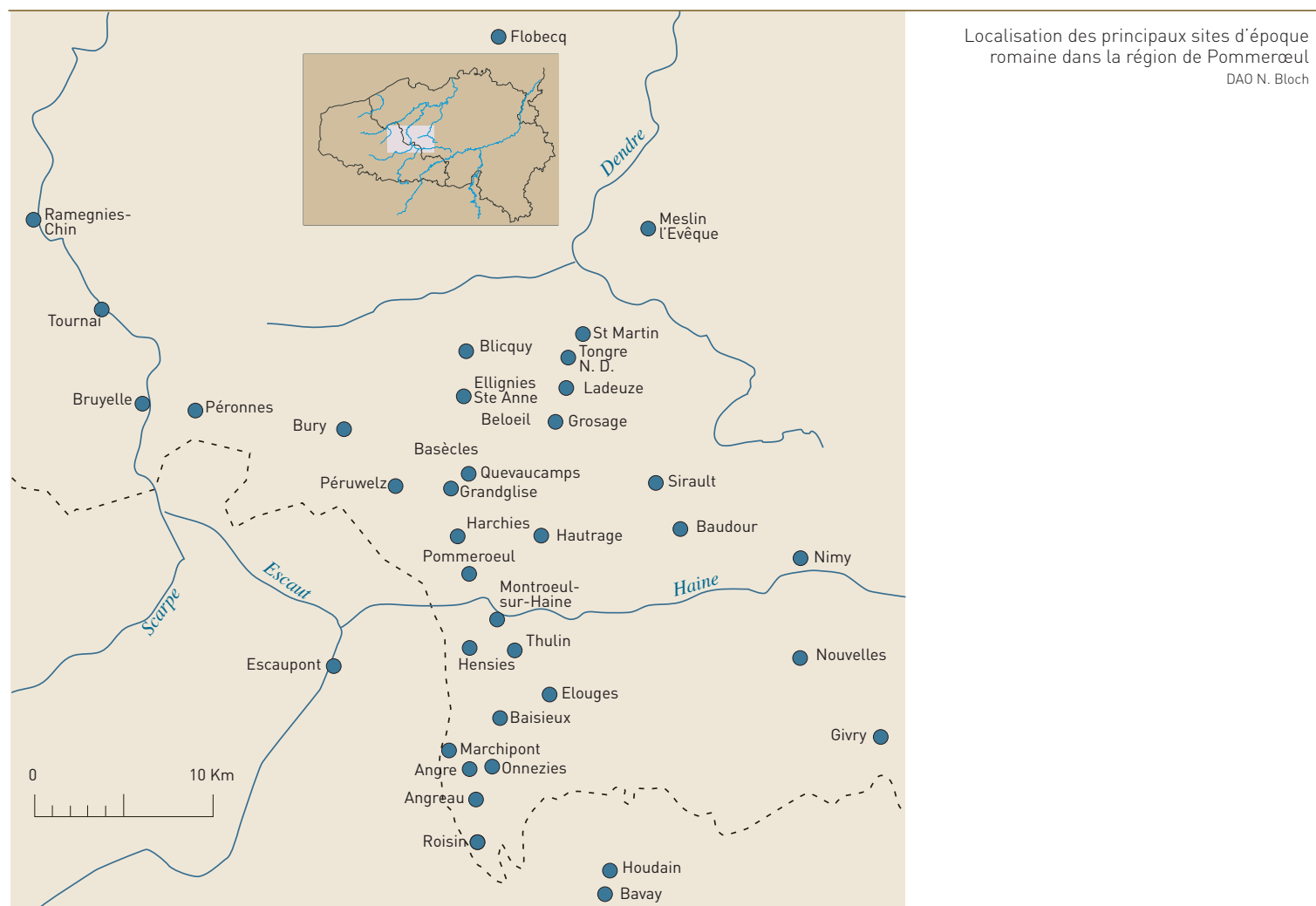
Tout comme à Pommerœul, les vestiges d'une activité artisanale sont présents dans la plupart de ces agglomérations. Les fours de potiers, de tuiliers, les ateliers métallurgiques et de verriers ne sont pas rares. Des ateliers de cordonniers nous sont également connus, comme à Houdain-lez-Bavay, sur le territoire de *Bagacum*, où la découverte de nombreux déchets de cuir atteste de la présence d'une fabrique de chaussures militaires. Un texte du Bas-Empire, l'*Edit du Maximum*, nous apprend quant à lui que, comme les Atrébates, les Nerviens étaient également réputés pour leurs *birri* (manteaux en laine).

Un seul sanctuaire important nous est connu pour la cité des Nerviens. Il s'agit du sanctuaire de Blicquy (situé à 20 km au nord de Pommerœul), qui peut être considéré comme un des centres religieux et civiques les plus importants du Nord de la Gaule.

Même si César décrit le pays des Nerviens comme boisé, la région est néanmoins fortement agricole et parsemée de nombreuses villas et habitations rurales.

Par ailleurs, une étude menée par A.V. Munaut sur la couverture forestière au cours de la période gauloise au sens large a démontré que dans l'état actuel des connaissances palynologiques, le caractère forestier du Nord de la France et de la Belgique durant les époques gauloise et gallo-romaine n'est pas évident. La majorité des sites du premier Âge du Fer, de La Tène et de l'époque romaine repris dans cette enquête s'installent dans des milieux déboisés. Autour de Pommerœul, des vestiges de villas, d'habitations rurales ou de cimetières ont été repérés à de nombreux endroits. Outre les constructions en dur, on retrouve souvent des tuiles, de la céramique et des monnaies. Diverses zones d'habitat jouxtant l'agglomération ont été repérées par prospection ou par fouilles, comme à Pommerœul même, au lieu-dit "la Canarderie", où des fragments de tuiles, de céramique et un fragment de meule signalent une petite habitation, à Hensies (Neuville) ou à Montrœul-sur-Haine où des fouilles réalisées en 1846 avaient mis en évidence un vaste site d'habitat associé à une nécropole comptant approximativement 200 tombes. Pour toute la zone au sud et à l'est de Pommerœul, les mentions de sites d'habitats ou de villas sont nombreuses dans le récent répertoire des découvertes archéologiques effectuées dans la région de Mons. Entre Bavay et Pommerœul, diverses structures funéraires situées tout le long de la voie sont connues. Elles témoignent de la proximité d'habitats, dont certains ont été retrouvés, comme à Onnezies ou à Baisieux. À l'ouest de la chaussée romaine, dans la vallée de la Honnelle, on peut mentionner Roisin, Angreau, Angre et Marchipont et à l'est, les villas d'Elouges et de Thulin. La région au nord et à l'ouest de Pommerœul n'était pas moins peuplée. Vers Ath, une villa est signalée à Hautrage et à proximité de la Dendre, le long du diverticule de Bernissart à Chièvres, Grosage, Ladeuze, Tongre-Notre-Dame et Saint-Martin sont autant de sites connus. Au sud-est d'Hautrage un habitat est mentionné à Sirault. Un atelier de tuilier, qui aurait pu approvisionner l'agglomération de Pommerœul, y a également été mis au jour. Le long de la voie hypothétique Tournai-Blaton, une villa fut dégagée lors du creusement du canal Antoing-Pommerœul au lieu-dit "Ceranie" à Blaton, des tuiles furent découvertes à Péruwelz et à Bury des traces d'habitat ont été repérées par photographie aérienne.

Les sites les mieux connus sont généralement ceux qui ont bénéficié de fouilles préalables à l'aménagement



de zonings industriels, de pose de gazoducs, de travaux autoroutiers ou de mise en place de tronçons TGV traversant tout le Hainaut occidental. Parmi ceux-ci, les riches villas plus éloignées situées à Bruyelle (vallée de l'Escaut, le long de la chaussée Bavay-Tournai, cité des Ménapiens) et à Meslin-l'Evêque (nord-est d'Ath, cité des Nerviens) attestent de la prospérité de toute cette région dès le 1^{er} siècle après J.-C.

Productrice de blé, la contrée possédait également un riche sous-sol. Au nord de Pommerœul, les carrières de pierre de Basècles et de grès de Grandglise (deux sites où subsistent également des vestiges funéraires et d'habitat) fournissaient des matériaux qui se retrouvent dans les constructions environnantes. Ces matériaux ont cependant connu, semble-t-il, une diffusion plus locale et plus limitée que l'industrie extractive du

Tournaisis qui, elle, approvisionna de nombreuses implantations romaines de la cité des Ménapiens et de la frange occidentale de la cité des Nerviens. Des traces d'exploitation de pierre calcaire qui pourraient remonter à l'époque romaine ont également été repérées à Belœil, près d'Ellignies-Sainte-Anne et à Quevaucamps au lieu-dit "Le Pâturage".

En conclusion, on retiendra que le bourg romain de Pommerœul s'inscrit au sein d'un pays riche en ressources naturelles qui, jusqu'au 3^e siècle - période au cours de laquelle la région connut vraisemblablement une crise économique faisant suite aux sursauts politiques et aux invasions - était peuplé de villas. La bourgade s'intègre, en outre, dans un réseau régional assez dense en agglomérations qui occupent des points essentiels du réseau routier et fluvial.

les occupations préromaines

Haches en silex poli



EUGÈNE WARMENBOL, CHARGÉ DE COURS À L'ULB
AVEC LA PARTICIPATION DE
NATHALIE BLOCH, CREA-ULB

Trois périodes protohistoriques ont laissé des vestiges à Pommerœul, l'Âge du Bronze final, le début du deuxième Âge du Fer et la fin du deuxième Âge du Fer. Il n'y a rien qui suggère qu'il y ait eu continuité d'occupation ou de fréquentation de l'une à l'autre.

Au vu du peu d'éléments appartenant à ces occupations, nous avons pris le parti d'évoquer l'ensemble du mobilier, qu'il soit issu des fouilles du Service national² ou des travaux de Messieurs Demory et Wagnies. Ceci étant, le propos se voulant une présentation du matériel acquis par le Ministère de la Communauté française, nous avons essentiellement développé l'analyse des objets concernés.

Les vestiges de l'âge du Bronze final se concentrent dans une seule zone, tandis que ceux de l'Âge du Fer se répartissent dans différents secteurs.

Nous noterons encore la découverte de plusieurs haches polies en silex sur le site, tant par le Service national des Fouilles (n° 355), par Jacques Wagnies (01.04.634) que par André Demory (01.10/APC19124). Il est possible, voire probable, qu'il s'agisse d'objets néolithiques "récupérés" à l'époque gallo-romaine³.

² DE BOE et HUBERT 1977; DE BOE et HUBERT 1978; HUBERT 1982 (voir aussi LEMAN-DELERIVE et WARMENBOL 2007, p. 427-428). Les découvertes faites par le Service national des Fouilles sont toutes reprises dans HUBERT 1982.

³ On lira à ce propos MERRIFIELD 1987, p. 9-16.

L'ÂGE DU BRONZE

Les plus anciens vestiges mis au jour par le Service national des Fouilles (nous ne nous prononcerons pas sur l'âge des silex trouvés) se composent d'un petit ensemble d'objets constitué, de deux haches (une en bronze et une en bois de cerf), d'un pot à provisions biconique à court col évasé dont le rebord est marqué de coups (d'ongle?) obliques et d'un fragment de bol à bord rentrant. Il convient d'ajouter une jatte à bord lobé trouvée par Léonce Demarez lors de ses sondages de 1975.

Ces quelques objets "n'offrent pas matière à discussion", notait François Hubert. Ils semblent indiquer la proximité d'un habitat de l'âge du Bronze final, plutôt que d'une nécropole. A moins qu'il s'agisse (déjà) d'objets jetés dans la Haine (voir *infra*)...

L'ÂGE DU FER

Différents artefacts de l'Âge du Fer ont été mis au jour lors des fouilles du Service national [les n° de catalogue se rapportent à: HUBERT Fr., 1982. *Site portuaire de Pommerœul. I: Catalogue du matériel pré- et protohistorique*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 248). Contrairement au matériel du l'Âge du Bronze, ils ne forment pas un ensemble cohérent et se répartissent entre plusieurs zones du site.

La question se pose de savoir si les objets en question ont été délibérément jetés à l'eau ou ont été accidentellement entraînés par les flots. La question est d'actualité⁴, mais il est d'ores et déjà acquis que le dépôt volontaire d'objets en contexte humide est un fait établi et récurrent⁵ dans diverses régions d'Europe, entre autres au Second âge du Fer⁶.

LES STRUCTURES

Dans la partie sud-est des alluvions anciennes (secteur II), en bordure des alluvions comblant la rivière d'époque gallo-romaine, étaient implantés quelques dizaines de petits pieux, très effilés, parfois jumelés, de 7 à 20 cm de diamètre et conservés sur une hauteur d'environ 80 cm. Ils témoignent d'une occupation des lieux et sont les vestiges d'une construction dont la nature n'a pu être établie. Seules des analyses 14C ou dendrochronologiques auraient pu nous renseigner avec certitude sur la datation de cette installation. En l'absence de telles analyses, la datation de ce contexte, et donc des pieux, attribués au La Tène final, repose essentiellement sur celle des monnaies, des potins "au rameau A", qui furent découverts à cet endroit.

Aucun objet incontestablement attribuable à l'époque romaine n'ayant été trouvé dans cette zone, il se pourrait que cette installation constitue les prémisses de l'exploitation du cours d'eau, antérieure à l'occupation romaine, sans pour autant qu'il faille envisager une continuité avec les occupations postérieures.

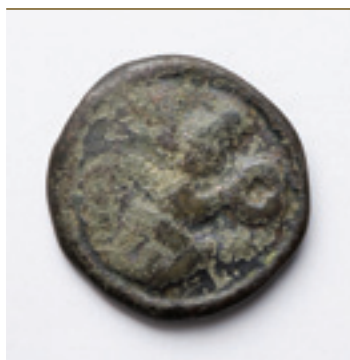
LE MATÉRIEL

Le torque en or

Il s'agit assurément d'une découverte exceptionnelle, qu'il ne faut pas dissocier des épées dont il sera question plus loin. La moitié du torque en or (n° 337), à âme en fer, est conservée, ainsi que son fermoir arrière constitué de deux tampons. Il peut être rapproché ainsi, par sa typologie et sa technique, de quelques-unes des spectaculaires découvertes faites à Snettisham (Norfolk)⁷. Les inventeurs de l'objet soulignaient déjà son étroite parenté avec le "petit" torque du dépôt de Frasnès-lez-Buissenal (Hainaut), également mis au jour en territoire nervien. Autrefois considérés comme des trésors enfouis à l'arrivée des troupes de César dans nos régions, ces dépôts d'objets en or sont aujourd'hui souvent interprétés comme offrande aux dieux⁸. Une partie au moins de ces richesses appartiendrait à la deuxième moitié du 2^e siècle et au début du 1^{er} siècle avant J.-C.

Les monnaies

Les plus anciennes monnaies du site sont gauloises. A côté de quelques découvertes isolées⁹, il convient de mentionner le contenu d'une bourse (*Pommerœul II*) constitué de dix pièces de potin trouvées à proximité de l'ensemble de pieux évoqué ci-dessus (secteur II)¹⁰.



Potin des Rèmes

⁴ Voir les critiques de BOUDARTCHOUK et GARDES 2007.

⁵ Voir, par exemple, la démonstration de WIRTH 2007.

⁶ KURZ 1995; GUILLAUMET 2000; BATAILLE et GUILLAUMET 2006, *passim*.

⁷ HAUTENAUVE 1999.

⁸ FURGER-GUNTI 1982; VAN IMPE 1998, p. 92-99.

⁹ Voir la contribution de Johan Van Heesch, dans ce volume.

¹⁰ HUYSECOM 1982, avec bibliographie.

Il s'agit de potins "au rameau A", largement distribués sur les provinces de Hainaut et de Namur, ainsi que leurs alentours.

La mise en circulation de ces monnaies daterait de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. Les découvertes faites au Titelberg (Grand-Duché) montrent que la production débute certainement avant 30 avant J.-C., mais il est difficile de déterminer quand elle se termine. Il fait peu de doute que ces pièces sont encore en circulation à l'époque augustéenne, voire jusqu'à l'époque flavienne.

La fibule

A proximité des monnaies fut mise au jour une fibule en fer à ressort à corde externe du type "einfache gallische Fibel" (n° 189b). Ce type est répandu dans les provinces occidentales de l'Empire durant le dernier quart du 1^{er} siècle avant J.-C. et le premier quart du siècle suivant.

Les épées en fer

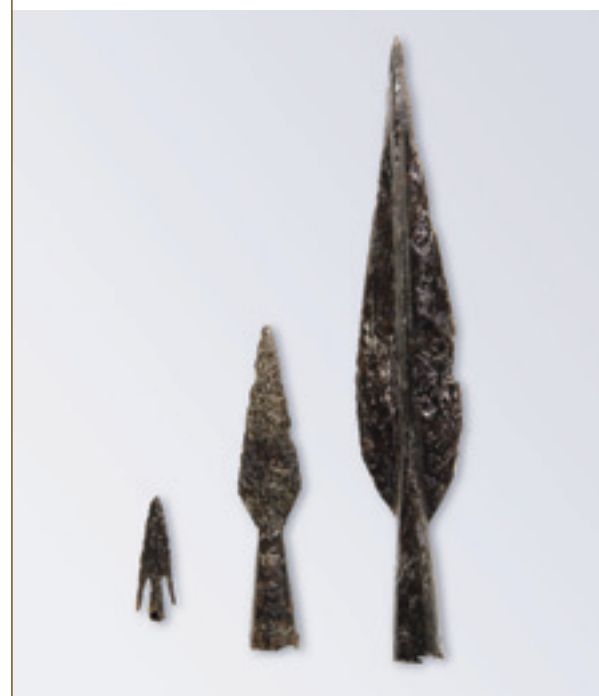
Six épées et une dague en fer ont été découvertes à Pommerœul par le Service national des Fouilles. Elles ne proviennent pas toutes du même secteur et constituent deux groupes chronologiquement distincts¹¹. Trois d'entre elles sont issues du secteur I (n°s 2, 103 et 355), deux autres furent trouvées à proximité des pieux du secteur II (n°s 1 et 371) et la dernière constitue une découverte isolée au milieu des alluvions anciennes (n° 144).

Les épées du premier groupe chronologique, dont deux à lame effilée (n°s 1 et 371) sont certainement plus anciennes que les trois autres, mais ne forment pas un groupe homogène. L'une d'entre elles (no. 371) pourrait remonter au La Tène A, c'est à dire au 5^{ème} siècle avant J.-C., d'après différentes caractéristiques de son fourreau, comme la frette passant sous le pontet, ainsi que de sa bouterolle, de forme trilobée. L'utilisation d'émail pour la décoration de cette pièce ne serait pas contradictoire avec cette haute datation. La deuxième épée à lame effilée (n° 1) serait un peu plus jeune que la précédente, mais pas plus que La Tène B, c'est à dire pas postérieure au milieu du 3^{ème} siècle avant J.-C., d'après sa faible longueur, mais c'est aussi celle dont le fourreau (dont les différents éléments permettent une datation autrement précise) est le moins bien conservé. La troisième épée de ce groupe (n° 355) n'a pas conservé son extrémité distale, ni sa bouterolle, mais son talon et sa croisière fortement campanulés permettraient de la ranger avec les deux armes précédemment décrites, quelques pièces de comparaison appartenant déjà à La Tène C, entre le milieu du 3^{ème} et le milieu de 2^{ème} siècle avant J.-C..

Les trois autres épées (n°s 2, 103 et 144), auxquelles on peut vraisemblablement ajouter la dague (no. 385), sont nettement plus jeunes que les deux premières (La Tène D 1 ou D 2, c'est à dire la deuxième moitié du 2^{ème} ou la première moitié du 1^{er} siècle avant J.-C.) et forment, contrairement aux précédentes, un groupe homogène. Il s'agit, cette fois, de (très) longues lames à tranchants parallèles avec un fourreau pourvu d'une bouterolle dite "en échelle", construite au moyen de plusieurs frettes superposées¹². Les trois dernières épées et le torque précédemment décrits sont probablement contemporains.

Les pointes de lances

Pointes de lances en fer



Cinq pointes de lance ont été trouvées à Pommerœul, trois dans le secteur I (n°s 19, 345 et 360), une dans le secteur II (n° 207) et une à la limite des alluvions anciennes et récentes (n° 356). L'une d'entre elles est de fort grande dimension (n° 207: 67 cm). Son empennage extrêmement étroit, ainsi que celui des deux pointes de dimension moyenne (n° 19: 30,3 cm et n° 345: 30,8 cm),

¹¹ André Rapin, communication personnelle. Voir VERARDI 1991. Voir aussi CAHEN-DELHAYE 1986, p. 219-220.

¹² SCHAAF 1986.

¹³ RAPIN 1988, p. 124-126. Voir aussi CAHEN-DELHAYE 1986, p. 213-216.

invite à l'identifier, ainsi que les deux autres, comme "lance baïonnette", à la manière de celle de Mazerolles (Vienne). Une datation La Tène D 1, voire D 2, dans la deuxième moitié du 2^e ou au début du 1^{er} siècle avant J.-C. semble leur convenir le mieux¹³.

A ces cinq pointes de lance s'ajoutent deux exemplaires de dimension moyenne, l'un, complet, de la collection Demory (01.13.14: 32,9 cm) et l'autre, fragmentaire, de la collection Wargny (01.13.505: 14,8 cm conservés), ainsi qu'un exemplaire de "petite" dimension, de la même collection (01.13.504: 17,1 cm).

Les pointes de lance appartiennent vraisemblablement à la même époque que les épées à tranchants parallèles -en tout cas les lances "baïonnettes"- et l'une de celles-ci (n° 19) aurait d'ailleurs été trouvée "près" d'une de celles-là (n° 2).

Une des pointes de lance (01.13.505) a de toute évidence été anciennement et délibérément pliée et brisée, un phénomène que nous rencontrons également dans les sanctuaires, de nature bien différente, de Gournay-sur-Aronde (Oise) et de Ribemont-sur-Ancre (Somme)¹⁴, ainsi que dans "l'aire d'enfouissement" sous le sanctuaire gallo-romain de Blicquy "Ville d'Anderlecht" (Hainaut)¹⁵.

Umbo de bouclier

Umbo de bouclier en fer
Photo Espace gallo-romain



L'armement défensif est pratiquement absent à Pommerœul, où il n'est en fait représenté que par un seul umbo de bouclier, en fer, provenant de la collection Wagnies (01.13.503. Ø: 17,6 cm). L'umbo, de forme circulaire et

pourvu d'une coque semi-sphérique, est d'un type qui caractérise "l'équipement des guerriers de la fin de l'indépendance gauloise"¹⁶, c'est à dire La Tène D 2. Il ne s'agit, à notre connaissance, que du second umbo laténien signalé pour la Belgique, après celui du sanctuaire de Matagne-la-Petite "Plaine de Bieure" (Namur)¹⁷, dont la fouille devrait être reprise.

Éléments de harnachement

Dans le secteur I, au contact des deux alluvions et dans le secteur II, sous les alluvions tourbeuses furent trouvés deux mors de filet en fer à canons articulés (n°s 135 et 179). La largeur de l'embouchure est fort faible dans l'un et l'autre cas (n° 135: 8,3 cm; cat. n° 179: 10,3 cm) et correspond à un cheval de fort petite taille. De tels mors apparaissent dans nos régions dès La Tène A, durant la seconde moitié du 5^e siècle avant J.-C.¹⁸, mais ils continuent à être utilisés jusqu'à La Tène D 3¹⁹.

Nous ne pensons pas, par ailleurs, que les deux pièces en bois de cerf (n°s 356b et 356c), parfois identifiées comme telles, puissent être interprétées comme branches de mors. Ceux-ci offrent toujours trois perforations, celle du milieu plus grande et transversale aux deux autres. Il nous semble dès lors plus vraisemblable qu'il s'agissait de barrettes de courroie, utilisées, entre autres, pour la fixation de charges sur le dos d'un animal. Tous appartiennent au La Tène D 2 ou D 3, c'est à dire au dernier siècle avant J.-C.²⁰.

La quincaillerie

Seize outils et instruments, provenant des travaux menés par le Service national des Fouilles, ont été attribués, principalement du fait de leurs conditions de découverte, à l'occupation préromaine du site. Il est question d'un matériel pour le moins varié: haches, herminettes (dont une avec son manche), houe (?), faux, couteaux, tisonniers. A ces seize objets peuvent être ajoutés deux haches ou herminettes de la collection Demory (01.04.40 et 01.04.41), ainsi qu'un couteau de la collection Wagnies (01.13.511).

¹⁴ BRUNAUX 1988, et bien d'autres articles depuis.

¹⁵ PARIDAENS et alii 2006, p. 31; CLEEREN 2007.

¹⁶ RAPIN 1988, p. 67 et p. 83 + fig. 40 (avec renvoi à DOMARADZKI).

¹⁷ DE BOE 1982, p. 14-16 et fig. 5, 1-2. Voir aussi CAHEN-DELHAYE 1986, p. 220.

¹⁸ CAHEN-DELHAYE 1995, p. 399-400 et fig. 10.

¹⁹ CLEEREN 2007, fig. 83 et suivantes.

²⁰ WARMENBOL 1986.

Haches ou herminettes en fer



Les deux tisonniers (cat. n^{os} 208 et 210) sont d'un modèle fréquemment rencontré sur les grands oppida qui est typique de La Tène D 1 et D 2 et disparaît à La Tène D 3, l'époque augustéenne. Les herminettes à douille semi-ouverte (n^{os} 84 et 358), bien attestées à Manching et au Heidetränk, sont tout aussi typiques de la même période.

Les autres objets sont chronologiquement moins sensibles, sauf la hache à douille (n^o 370), qui est vraisemblablement plus ancienne, La Tène A ou B, c'est à dire contemporaine des épées "antiques" du site, qu'elle accompagnait (n^o 372). Quant à la faux (ou "sape") (n^o 212) et la hache à trou d'emmanchement transversal (ou "merlin") (n^o 211), nous ne les attribuerions peut-être pas nécessairement, hors contexte, à l'Âge du Fer.

La céramique

Le matériel céramique trouvé par le Service national des Fouilles est principalement issu du secteur II. Il est peu abondant, puisqu'à côté des spectaculaires objets métalliques décrits plus haut, une quarantaine de vases seulement sont attestés, dont deux petits godets et un vase à col éversé archéologiquement complets. A cela ne viennent s'ajouter, de la collection de la Communauté française, que quelques tessons, mais non un vase complet d'allure protohistorique, qui provient d'ailleurs d'un puits gallo-romain (01.23.01). Il s'agit en effet d'une production "saxonne", qui ressemble à s'y méprendre à de la céramique de l'Âge du Fer, mais ne date pas d'avant le Bas-Empire! (Voir *infra*, contribution de L. Verslype).

Quelques fragments, comme celui d'une terrine (?) carénée à décor au peigne zoné, trouvée dans une aire du port remaniée à l'époque romaine (n^o 159), pourraient appartenir au début de La Tène.

Il en va de même pour un tesson peigné de la collection Demory (01. 04).

Le gros du matériel, dont les fragments de "pots à cuire" à la panse "décorée" d'une espèce de balayage au peigne (n^{os} 111, 181 et 191 a), daterait plutôt de La Tène D 2, voire D 3. Le matériel céramique trouvé dans un dépotoir à l'intérieur de la fortification de Cherain-Brisy (Luxembourg) est en bien des points comparable et, en sus, daté au moyen d'un 14C de 2105 ± 80 BP (Hv 7361), ainsi que par du matériel métallique (fibules) l'accompagnant. Le Trou de Han à Han-sur-Lesse, le Trou del Leuve à Sinsin et la grotte de la Roche Albéric à Couvin (Namur) ont également livré du matériel céramique comparable²⁰.

Restes humains

Nous avons été intrigués par la présence, dans la collection Demory, d'un crâne humain, vraisemblablement d'un enfant en assez bas âge, ayant manifestement longuement séjourné dans des alluvions tourbeuses. Le matériel métallique laténien des sanctuaires "belges"²¹

²⁰ Voir les planches de WARMENBOL 1984; CAHEN-DELHAYE et *alii*, 1990; TILMAN 1990; ROBERTZ 2008.

²¹ Ainsi que de certaines grottes du Sud de la Belgique. Voir WARMENBOL 2007 a.

est souvent accompagné de restes humains, présentant souvent des traces de manipulations diverses. A l'examen, toutefois, aucune trace de décollation ou de découpe n'a pu être observée sur le crâne²²; et après datation au 14C, il s'avère qu'il appartient au Bas-Empire²³. Nous admettons, dès lors, qu'il témoigne des faits divers de l'agglomération gallo-romaine.

CONCLUSION

Les quelques éléments du début de La Tène, c'est à dire La Tène A et B, deux ou trois épées, une hache et un peu de céramique, pourraient montrer que dès cette époque, des objets étaient délibérément jetés à la rivière dans ce secteur de la Haine, à moins qu'à une époque ultérieure des objets "anciens" aient pu l'être également²⁴.

Quoiqu'il en soit, la grande majorité du matériel protohistorique appartient à la fin de La Tène, c'est à dire La Tène D, période à laquelle peuvent être attribués, le torque, au moins trois des épées, la plupart sinon toutes les pointes de lance, vraisemblablement tous les éléments de harnachement, les deux tisonniers, les haches ou herminettes ainsi que pratiquement tout le matériel céramique.

Il s'agirait donc d'objets confiés à l'eau, mais cela ne devrait pas surprendre, puisqu'il semblerait que le matériel du site éponyme de La Tène en soit également le produit. Nous

mentionnerons aussi ceux de Cornaux et de Port, toujours en provenance du lit de la Thielle²⁵. "L'effet Gournay" amène beaucoup d'archéologues contemporains à voir dans ces ensembles - où souvent les armes sont très largement majoritaires, et où souvent ces armes ont subi des déformations, comme à Gournay-sur-Aronde - des dépôts de nature cultuelle, mais en contexte humide. Nous en aurions donc un exemple belge à Pommerœul, et peut-être en aurions nous un second à Oudenaarde (Oost-Vlaanderen), l'étude de ces dépôts n'en étant qu'à ses débuts dans la région qui nous intéresse.

Une nouvelle étude des découvertes laténiennes²⁶ faites dans le lit de la Lesse au Trou de Han à Han-sur-Lesse, contemporaines de restes humains "manipulés" découverts dans au moins une des galeries "à sec" de la grotte, permettra sans doute d'apporter de nouveaux arguments à la discussion.

²² Noémie Gryspeirt, communication personnelle.

²³ KIA-34174: 1700 ± 30 BP soit, à 68, 2% de probabilité, 260 AD - 280 AD (à 12, 9%) ou 320 AD - 400 AD (à 55, 3%), soit, à 95, 4% de probabilité, 250 AD - 420 AD (à 95, 4%). Avec nos remerciements à Mark Van Strydonck et Mathieu Boudin, de l'IRPA.

²⁴ Voir STADLER 2006, à propos des objets laténiens trouvés dans le Rhin à hauteur de Neupotz (Kr. Germersheim).

²⁵ Brève synthèse chez MÜLLER 2007, avec la bibliographie essentielle.

²⁶ Voir, dernièrement, WARMENBOL 2007 b et WARMENBOL et LECLERCQ 2007.

BIBLIOGRAPHIE

G. BATAILLE et J. -P. GUILLAUMET J.-P. (dir.), 2006. "Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée", *Actes de la table ronde des 13 et 14 octobre 2004*, Glux-en-Glenne, 2005.

J. -L. BOUDARTCHOUK et Ph. GARDES, "Lac sacrés" et dépôts de métaux précieux en milieu humide à la fin de l'âge du Fer. Approche critique à partir de l'exemple toulousain", in Ph. BARRAL et *alii* (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. [Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF]*, Bienne, 5-8 mai 2005. Besançon, 2007, p. 473-476.

J. -L. BRUNAU, "Dépôts et trophées.", in J. -L. BRUNAU et A. RAPIN, *Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées*. Paris, 1988, p. 143-172.

A. CAHEN-DELHAYE, "La fin des âges des Métaux en Hainaut", *Hannonia Praehistorica*, 8, 1986.

A. CAHEN-DELHAYE, P. CATTELAINE et I. JADIN, "La Roche Albéric à Couvin: habitat de surface ou refuge en grotte?" in *Les Celtes en France du Nord et en Belgique. VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.*, Bruxelles, 1990, p. 98-102.

A. CAHEN-DELHAYE, "Tombes à char du V^e siècle en Ardenne belge, Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère." in *Actes du Colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Troyes en 1995. Reims. [repris dans Mémoire de la Société Archéologique Champenoise]*, 15, 1999, p. 391-410].

N. CLEEREN, *Les fers de Blicquy*. Bruxelles. Rapport inédit, Centre de Recherches Archéologiques, Université Libre de Bruxelles, 2007.

G. DE BOE et F. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 192, Bruxelles, 1977.

G. DE BOE et F. HUBERT, "Méthode et résultats du sauvetage archéologique à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 207, Bruxelles, 1978.

G. DE BOE, "Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite", in *Archaeologia Belgica*, 251, Bruxelles, 1982.

A. FURGER-GUNTI, "Der "Goldfund von Saint-Louis" bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde", in *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 39, 1982, p. 1-47.

J. -P. GUILLAUMET, "Trouvailles celtiques du lit de la Saône et de ses affluents." in L. BONNAMOUR (dir.). *Archéologie des fleuves et des rivières*, Paris, 2000, p. 165-169.

H. HAUTENAUVE, "Les torques tubulaires de Snettisham: importation continentale ou production insulaire?" in *Lunula. Archaeologia protohistorica*, VII, 1999, p. 89-100.

F. HUBERT, "Site portuaire de Pommerœul. I: Catalogue du matériel pré- et protohistorique", in *Archaeologia Belgica*, 248, Bruxelles, 1982.

E. HUYSECOM, "Le dépôt monétaire de dix potins au Rameau A", in F. HUBERT, *Site portuaire de Pommerœul. I: Catalogue du matériel pré- et protohistorique*, Bruxelles, 1982 [Archaeologia Belgica, 248], p. 59-61.

G. KURZ, "Keltische Hort- und Gewässerfunde in Mitteleuropa", in *Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg*, 33, Stuttgart, 1955.

G. LEMAN-DELERIVE et E. WARMENBOL, "Dépôts et sites culturels en contexte "humide" dans les civitates des Nerviens et des Atrébates." in Ph. BARRAL, et *alii* (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. [Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF]*, Bienne, 5-8 mai 2005], Besançon, 2007, p. 425-432.

R. MERRIFIELD, *The Archaeology of Ritual and Magic*, Londres, 1987.

F. MÜLLER, "Les dépôts en milieu humide dans la région des Trois-Lacs (Suisse): un bilan de l'information disponible." in Ph. BARRAL et *alii* (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. [Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF]*, Bienne, 5-8 mai 2005]. Besançon, 2007, p. 347-355.

N. PARIDAENS, et *alii*, "Le sanctuaire de Blicquy." in *L'archéologie à l'Université Libre de Bruxelles (2001-2005). Matériaux pour une histoire des milieux et des pratiques humaines*, Bruxelles [Etudes d'Archéologie, 1], 2006, p. 29-38.

A. RAPIN, "Boucliers et lances." in J. -L. BRUNAU et A. RAPIN, *Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées*, Paris, 1988, p. 7-142.

A. ROBERTZ, "La grotte de la "Roche Albéric" à Couvin (Nr). Contribution par l'étude du matériel céramique." in *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XVI, 2008, p. 107-116.

J. STADLER, "Raubgut oder Göttergabe? Die vorgeschichtlichen Funde aus dem Hort von Neupotz" in *Geraubt und im Rhein versunken. Der Barbarenschatz*. Stuttgart, 2006, p. 77-79.

F. TILMAN, "Etude de l'occupation La Tène 3 au Trou de Han à Han-sur-Lesse", in *Mémoires de Préhistoire Liégeoise*, 15, Liège, 1990.

L. VAN IMPE et *alii*, "De Keltische goudschat van Beringen (prov. Limburg)", in *Archeologie in Vlaanderen*, VI, 1998, p. 9-132.

V. VERARDI, "Les épées La Tène entre Seine et Rhin. Les épées belges dans leur contexte centre-européen", Bruxelles, 1991. [Mémoire de licence inédit, Université Libre de Bruxelles].

E. WARMENBOL, "Essai d'interprétation des vestiges d'époque romaine (I^{er} et 3^{ème} siècle) trouvés au Trou del Leuve de Sinsin (Namur, Belgique)", in *Amphora*, 37, 1984, p. 1-27.

E. WARMENBOL, "Een versierde hertshoornen knevel uit Gochenée (Namur)", in *Bulletin van de Antwerpse Vereniging voor Bodem- en Grottonderzoek*, 3, 1986, p. 9-16.

E. WARMENBOL, "Un dépôt de mandibules humaines dans la grotte de Han-sur-Lesse (Rochefort, Namur). Nouvelles données" in *Actes du VII^e Congrès d l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Congrès d'Ottignies - Louvain-la-Neuve, 26-27 et 28 août 2004*, Bruxelles, 2007, p. 641-650.

E. WARMENBOL et W. LECLERCQ, "Céramique de La Tène moyenne du Trou de Han à Han-sur-Lesse (province de Namur)", in *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XV, 2007, p. 183-187.

S. WIRTH, "Tombé dans l'eau? Les découvertes de casques en milieu humide." in Ph. BARRAL et *alii* (dir.). *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. [Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF]*, Bienne, 5-8 mai 2005.] Besançon, 2007, p. 469-499.

l'occupation romaine



Dégagement de récipients
en céramique
Photo Wagnies et Demory

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB
KARINE BAUSIER, ESPACE GALLO-ROMAIN
GAËLLE DUHANT, ESPACE GALLO-ROMAIN

STRUCTURES ET ORGANISATION DE LA BOURGADE

De même que pour les éventuelles occupations antérieures, l'étendue et le plan exacts du bourg gallo-romain nous sont inconnus. L'agglomération proprement dite n'a fait l'objet d'aucune véritable campagne de fouille. Néanmoins, les renseignements recueillis à son sujet indiquent qu'elle était assez riche. Des bases de tambours de colonnes en pierre de Basècles et pierre de France, diverses statuettes et de la vaisselle en bronze témoignent, entre autres, de la prospérité de certains habitants de la bourgade.

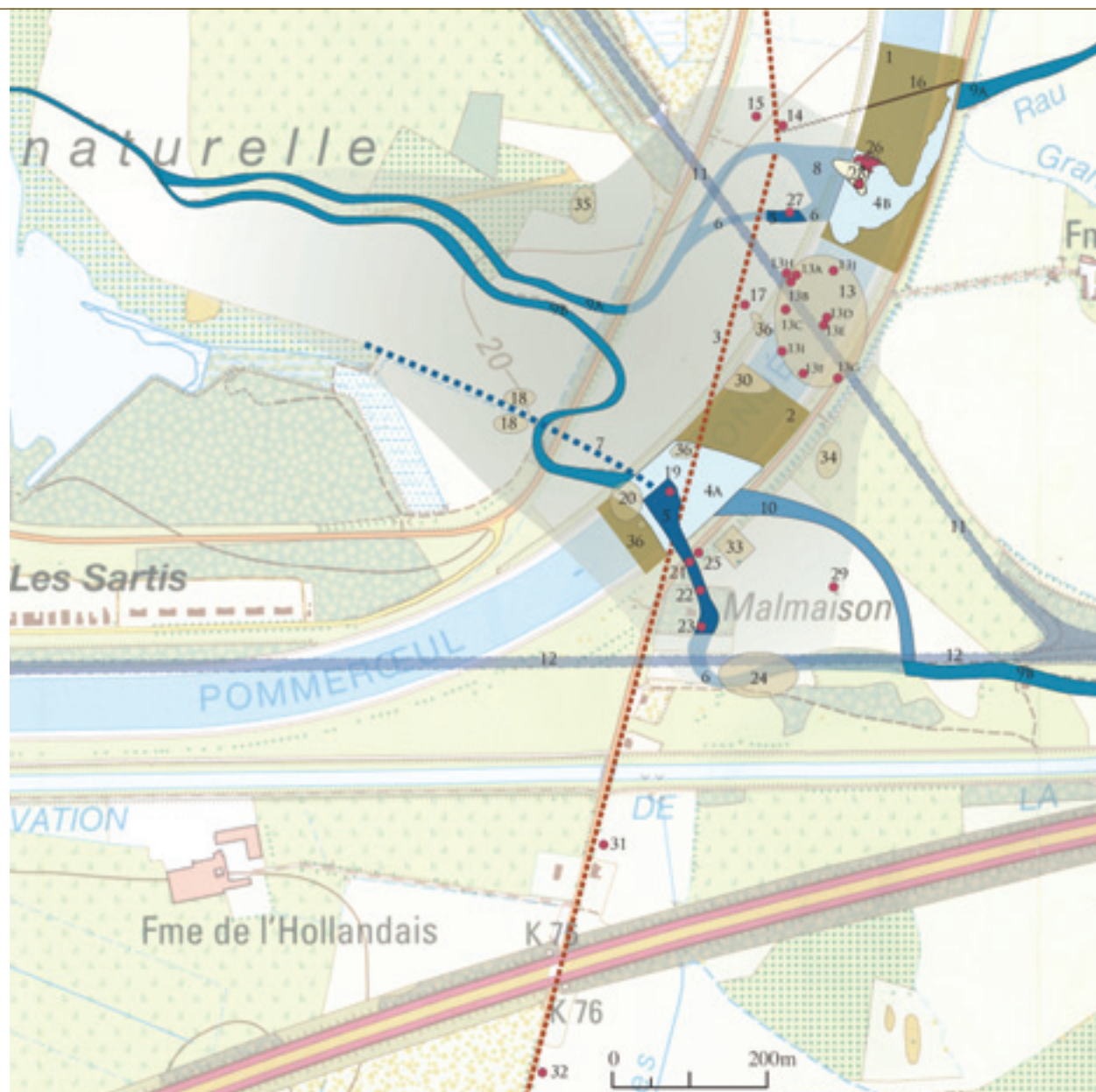
Différents secteurs ont pu être distingués en fonction des observations faites sur le terrain par les archéologues du Service national des Fouilles et par divers chercheurs qui ont continué les investigations sur le site bien après les travaux de percement du canal Pommerœul-Condé (1-2). Les sondages qu'ils ont effectués nous laissent



Dégagement de la canalisation
en bois de section en "U" (13J)
Photo Wagnies et Demory

supposer que la bourgade devait connaître une extension plus importante à l'ouest qu'à l'est du tracé supposé de la chaussée romaine (3). En effet, les sondages réalisés à l'est

Plan de localisation
des vestiges
Fond: extrait de la carte IGN
de Hensies 45/5 nord au
1/10.000e, 2000,
DAO N. Bloch



1: creusement du canal Pommerœul-Condé effectué en 1975; 2: creusement du canal Pommerœul-Condé effectué en 1975; 3: tracé hypothétique de la voie Bavay-Blicquy; 4a-b: lits colmatés de la Grande et Petite Haine relevés par le Service national des Fouilles; 5: tronçons de bras fossiles d'époque romaine repérés par sondages; 6: prolongement hypothétique des bras romains; 7: axe du tracé d'un bras romain de la Grande Haine repéré par sondage; 8: tracé hypothétique de la Petite Haine proposé par le Service national des Fouilles, 9a-b: tracés approximatifs de la Petite et de la Grande Haine au 18e siècle; 10: bras de la Grande Haine du 15e siècle, repéré par sondage; 11: tracé de l'ancien canal Pommerœul-Antoing; 12: tracé de l'ancien canal Mons-Condé; 13: zone riche en dépotoirs, 13a-13g: dépotoirs; 13h: puits; 13i: fossés;

13j: canalisation en bois et série de pieux fins; 14: habitation partiellement fouillée; 15: fondations de petites habitations repérées par sondage; 16: canalisation antique; 17: vestiges d'habitation en dur; 18: zones à concentration de grandes habitations en dur; 19: zone portuaire sud; 20: chemin en ossements; 21: berges présentant des aménagements; 22: berges non aménagées; 23: empiérement sur la rive gauche; 24: possible zone artisanale liée au travail du cuir; 25: zone artisanale liée au travail du métal; 26: zone portuaire nord; 27: ponton et "lavoir"; 28: zone artisanale liée au travail du cuir et cabane en clayonnage; 29: possible atelier de potier; 30: fours; 31: puits et possible atelier de potier; 32: puits au sein d'une zone de dépotoirs; 33: nécropole; 34: ensemble de 5 tombes; 35: sépultures; 36: dépotoirs



Coupe du puits (13h)
Dessin A. Demory et J. Wagnies
DAO N. Bloch

Puits (13h) en cours de
dégagement
Photo Wagnies et Demory

se sont avérés stériles dans la zone située sur la rive est du canal Pommerœul-Condé. A hauteur du creusement de celui-ci, entre les deux rivières, ont principalement été mis au jour des dépotoirs (13) contenant du matériel domestique, ainsi qu'un puits (13h), une série de pieux fins et un fragment de canalisation en bois d'environ 2,40 m de long et de section en "U" (13j). Aucune structure en dur n'a été repérée dans ce secteur et on peut supposer que s'il présentait des habitats, ceux-ci étaient réalisés en matériaux légers et étaient principalement alimentés en eau par des canalisations et par le puits. Concernant ce dernier, la présence d'un cuvelage en bois de chêne n'est pas exceptionnelle et s'explique par la nécessité de creuser dans une couche épaisse de terrain meuble.

Des structures d'habitat en matériau lourd ont, quant à elles, été repérées le long de la chaussée antique et à l'ouest de celle-ci.

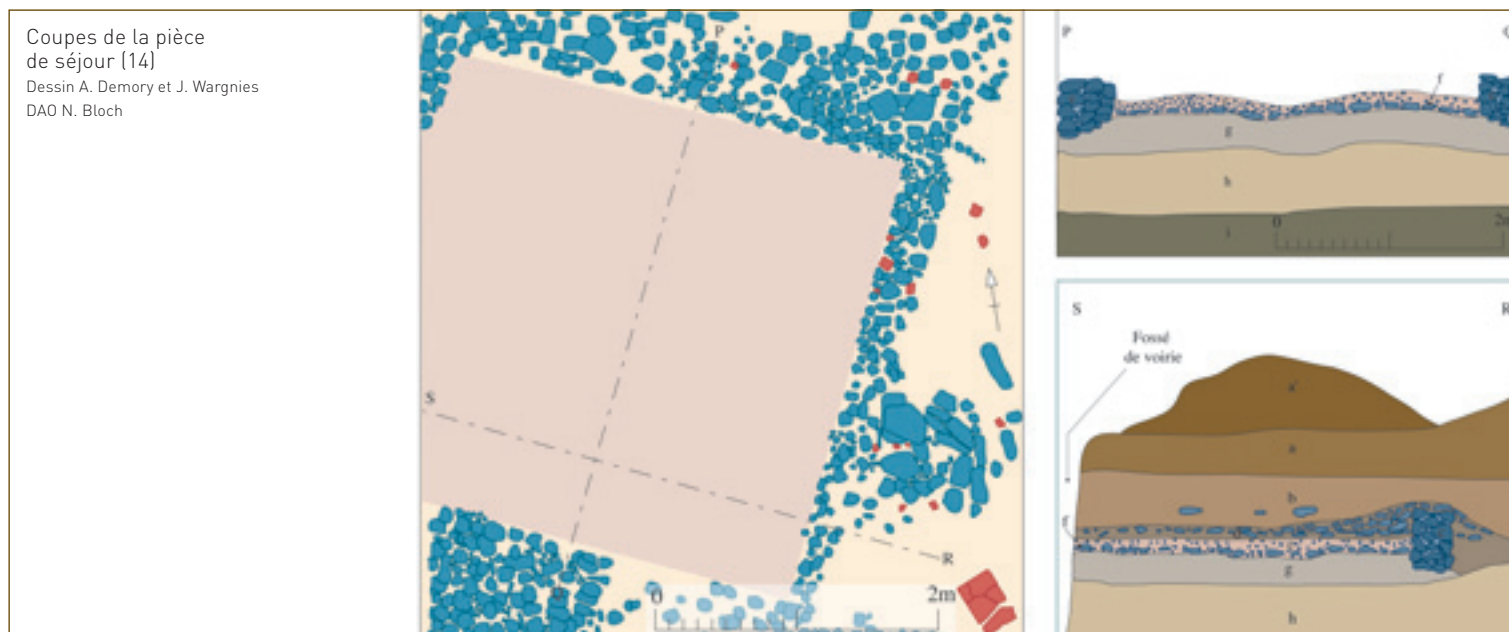
La morphologie générale du tissu urbain demeure cependant difficilement perceptible car seules deux habitations ont partiellement pu être dégagées par des archéologues amateurs. En 1980, des travaux d'approfondissement et d'élargissement d'un caniveau bordant la route Hensies-Pommerœul, à proximité de l'ancienne chaussée Brunehaut, avaient fait apparaître un profil de sol bétonné ainsi que les fondations de deux murs. Des fouilles permirent de mettre au jour une petite pièce de séjour orientée environ 24,9° nord-est (14).

La chaussée antique n'a pas été recoupée à cet endroit, mais si son tracé correspond à celui de l'ancienne chaussée Brunehaut, la voie et l'habitat ne présentaient pas la même orientation. La chaussée Brunehaut est à cet endroit orientée environ 5° nord-ouest. L'écart entre les deux est donc proche de 30°, ce qui pourrait correspondre à l'axe d'un diverticule oblique rattaché à la voie principale.

Cette pièce s'intégrait dans un complexe d'habitations plus vaste, appartenant à la dernière phase d'occupation de la bourgade et qui n'a pu être dégagé à cause de la rapidité des travaux de voirie. Néanmoins, de l'autre côté de la chaussée, des murs de fondation d'habitations en pierre ont pu être repérés par sondage (15). Au nord de cet ensemble, les sondages se sont avérés négatifs.

On peut également mentionner la présence d'un fossé artificiel rectiligne qui part de la rive droite de la petite Haine, avant la division de cette rivière en deux bras (16).

Si on poursuit en droite ligne le tracé de cette canalisation, qui n'a été relevé que dans le creusement de la portion du canal opéré en 1975, il mène aux abords de l'habitation investiguée en 1980. Il est possible que la canalisation ait servi à alimenter en eau cette partie de la bourgade où se trouvait peut-être un moulin (des meules ayant été découvertes à proximité du conduit). Notons cependant que ce quartier se trouvait vraisemblablement à proximité d'un



autre méandre de la Petite Haine (8). Mais, peut-être celui-ci était-il entièrement ou en partie asséché à cette époque durant laquelle le petit port situé à environ 130 m à l'est (voir plus bas) semble avoir été exondé. On peut supposer également que l'on ait voulu capter l'eau en amont de la zone où se déversaient les eaux usées des tanneries et autres activités artisanales évoquées plus bas.

Des restes d'une habitation en dur ont également été dégagés à 200 m au sud des précédentes (17). Situé à l'est du tracé hypothétique de la voie romaine qu'il jouxte, ce bâtiment a une orientation qui paraît s'aligner sur celle de la voie.

A ceci, on peut ajouter la mention par des prospecteurs de la découverte de fondations en pierre de deux grandes habitations se faisant face (18), de part et d'autre d'un bras de la Grande Haine, en aval de la zone portuaire évoquée ci-dessous. D'autres sondages et prospections effectués dans cette zone, située à l'ouest de l'actuel coude que forme la chaussée Brunehaut et au sein de l'actuelle réserve naturelle, ont livré des moellons de pierre, des briques, des tuiles, des fragments de béton et des zones riches en charbon de bois qui attestent l'extension de la bourgade dans ce secteur. Les prospections les plus occidentales ont livré, en outre, de la céramique de luxe, des fragments de verrerie et une statuette qui témoignent de la richesse de ce secteur.

Des fragments d'enduit peint, versés dans la Grande Haine, depuis la rive gauche, à l'époque romaine, en amont de la zone portuaire, sont d'autres témoins de constructions aménagées.

Le quartier sud de la bourgade comportait un port (19), situé sur la rive droite de la Grande Haine vraisemblablement à proximité du centre commercial et religieux.

Les travaux du canal Pommerœul-Condé effectués en 1976 avaient recoupé l'ancien lit comblé de la Grande Haine et mis au jour une grande quantité de vestiges dont de nombreuses amphores témoignant des échanges commerciaux, une colonne en lave volcanique de près de 3 m de long sur environ 40 cm de diamètre, une base de colonne en pierre de Tournai d'un diamètre avoisinant les 70 cm et un linteau en pierre calcaire (probablement de la pierre de Tournai) d'un poids de près de six tonnes attestant la proximité d'une construction importante (un temple?).

La rivière présentait des alluvions qui colmataient une série de lits sur une largeur d'environ 110 à 170 m. Cette zone n'a pu faire l'objet de fouilles et seul le tracé du cours d'eau a pu y être relevé (4a). Cependant, différents sondages et de nombreuses autres trouvailles ont été effectués, à cet endroit et plus au sud, par des chercheurs qui mentionnent notamment l'existence d'un quai en grès de Grandglise et la découverte de deux bateaux.

Les pierres de gros calibre laissent supposer l'existence d'un port important, vraisemblablement le port commercial. En outre, villageois et archéologues amateurs évoquent la présence, dans ce secteur, d'entrepôts, contenant de multiples amphores (notamment des amphores gauloises), détruits par les bulldozers au moment de leur mise au jour. Ils font état également d'un chemin constitué d'ossements, présentant une surface aplatie (20). L'utilisation d'ossements pour la confection des routes n'est pas rare et se rencontre notamment à Blicquy, ce matériau étant moins onéreux que la pierre et permettant d'assurer un bon drainage.

Au sud de cette zone, les berges de la rivière présentaient des aménagements en bois et en pierre sur la rive droite et des empièvements d'environ 2 m d'épaisseur permettant de circuler sur la rive gauche et de la stabiliser (21). Vient ensuite un tronçon présentant des berges à pente faible, non aménagées, situé juste au nord de la Malmaison (22). Au sud de ce lieu-dit, des sondages ont révélé la présence d'un empièvement sur la rive gauche (23). Outre les découvertes déjà mentionnées, cette partie du bras de la Grande Haine, située entre le port antique et le tracé de l'ancien canal Mons-Condé, était riche en cornes de bovidés, en déchets de découpes de cuir, en ossements d'animaux²⁷, en céramique (dont des fragments de vases à bustes), en vaisselle métallique, en statuettes et en bijoux.

La présence de découpes de cuir et de cornes de bovidés implique celle d'une activité artisanale liée au travail du cuir, probablement située en amont de ce secteur. Signalons à ce propos que les rapports rédigés lors du creusement du canal Mons-Condé (12) font également mention de lits de cornes.

Dans la même zone, en bordure de l'ancien lit de la Grande Haine, sur la rive droite, un étroit chenal en bois à forte pente en direction de la rivière fut observé. En bordure de ce

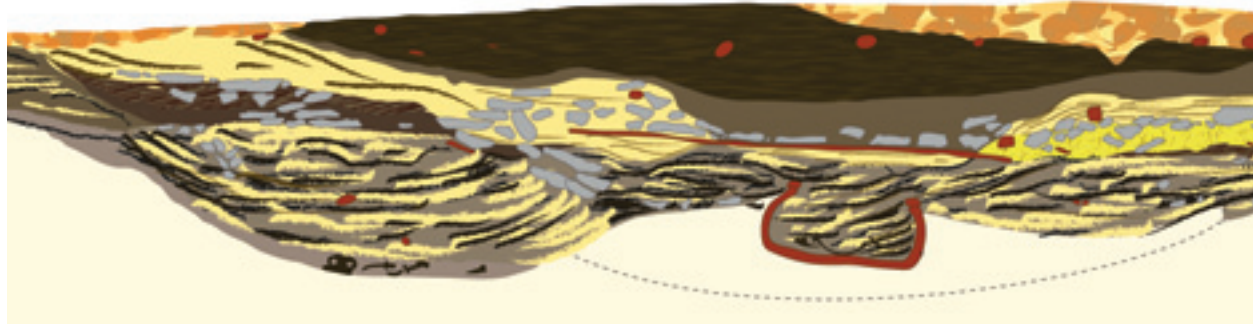
dernier, furent retrouvées des petites gouttelettes à reflets verdâtres, typiques de la fonte du bronze, des résidus de mâchefer et des amalgames difformes, caractéristiques du travail du fer, ainsi qu'un morceau de paroi vitrifiée de bas fourneau et un fragment de laitier. Ces éléments confirment l'existence à cet endroit d'une industrie des métaux (25). Certains prospecteurs font également mention de la découverte, dans ce secteur, de nombreuses meules.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que les quartiers artisanaux se soient donc cantonnés principalement à l'extrême sud et dans la frange orientale du bourg, sans pour autant être nécessairement tous contemporains.

Une probable autre zone de concentration d'activités artisanales a pu être repérée dans le quartier d'une seconde zone portuaire (26). Située au nord-est du site, sur un bras de la Petite Haine, le relevé de celle-ci a été effectué par le Service national des Fouilles, en 1975, suite au creusement du canal Pommerœul-Condé (4b). Le port se situait à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de l'ensemble de pieux préromains évoqué plus haut.

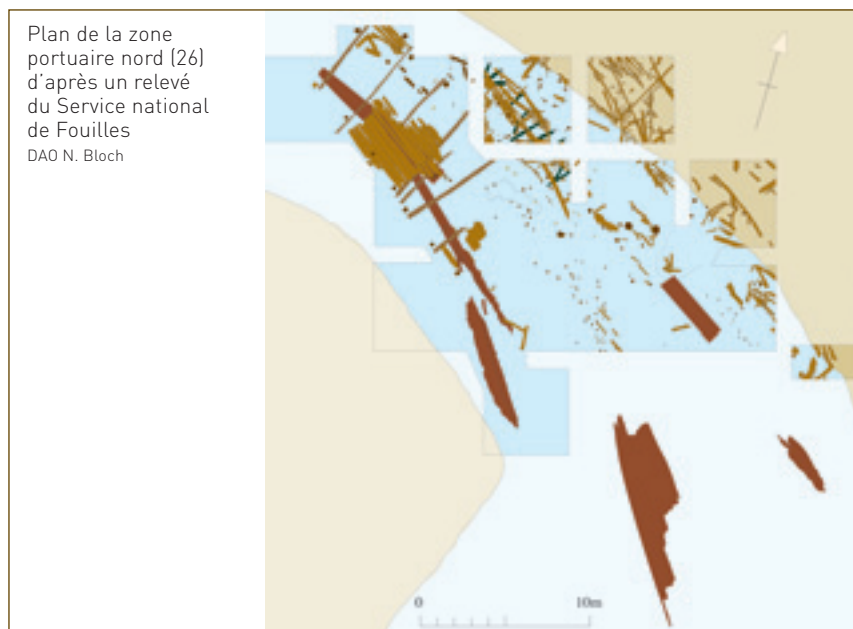
La rivière colmatée se divisait, à cet endroit, en deux bras qui connurent plusieurs lits, constamment déplacés. Les structures et le matériel retrouvés dans les alluvions sont d'époque gallo-romaine, à l'exception d'une petite quantité d'objets plus anciens déplacés et arrachés aux couches antérieures.

²⁷ Les ossements découverts à Pommerœul lors des fouilles du Service national des Fouilles ont fait l'objet de deux mémoires de fin d'études à l'Université de Gand.
E. D'HORRE, *De Fauna van de gallo-romeinse vindplaats te Pommerœul (provincie Hennegouwen): varken, schaap, geit en rund*, Gand, Université, mémoire de licence, Dierkunde, 1978.
H. UYTERSCHAUT, *De Fauna van de gallo-romeinse vindplaats te Pommerœul (provincie Hennegouwen): wildfauna, gevogelde, hond en paard*, Gand, Université, mémoire de licence, Dierkunde, 1978.



Coupe de la zone portuaire nord d'après un relevé du Service national de Fouilles
DAO N. Bloch

A 2,50 m sous la surface, il subsistait de la rivière des alluvions qui se distinguaient des alluvions préromaines par un apport plus important en sable. Celles-ci étaient larges de 20 à 25 m avant la division, de 40 à 70 m pour le bras sud et d'environ 16 m pour le bras nord, où la profondeur n'excédait pas le mètre. Le bras nord présentait trois passes successives. La rive droite, où était implanté le petit port, fut à chaque fois consolidée par des constructions en bois. Perpendiculairement au dernier quai, et s'appuyant sur lui, fut aménagée une plateforme d'environ 6 m sur 15 m qui barrait presque entièrement le goulet. Cette structure en remplaçait une autre, probablement analogue et située pratiquement au même endroit, dont ne subsistaient que des trous de pieux.



D'après le matériel trouvé en connexion avec ces vestiges, le premier débarcadère a été daté du 1^{er} siècle après J.-C (après 40 après J.-C) et le second du 2^e siècle, voire probablement de la seconde moitié du 2^e siècle. Il semble, d'après l'analyse du profil, que ces constructions étaient devenues indispensables après que l'accumulation de limon ait rendu l'accès au quai impraticable et que se soient formés des bancs de sable.

Au moment de leur découverte, les vestiges de la plateforme étaient recouverts d'une couche d'empierrement informe constituée de rejets de constructions et comportant certaines pierres équarries

formant la couche du 3^e siècle. Il semble qu'on ait voulu, à cette époque, exonder l'emplacement du port ou créer une sorte de barrage primitif.

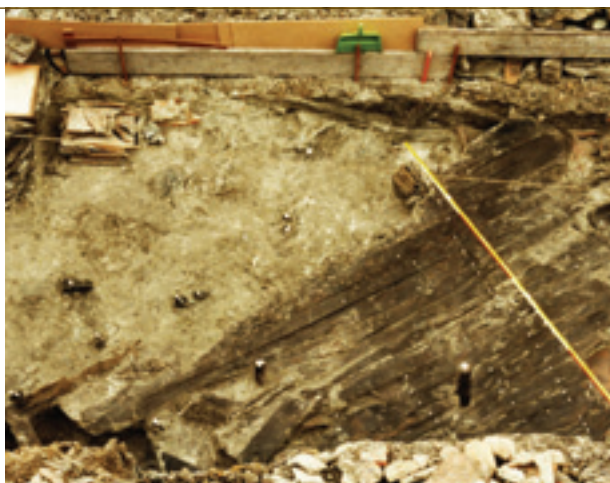
Le choix d'un bras secondaire pour l'aménagement d'un port est une option qui se rencontre également sur d'autres sites de même nature. En effet, lorsque la situation le permettait, les ports semblent avoir été installés de préférence le long d'un affluent ou d'un bras secondaire, plus calme que le cour principal, utilisé comme bassin portuaire, comme à Goeree, Xanten, Cologne, Geistingen et Amiens. En outre, étant donné l'inconsistance et l'instabilité des berges, l'ajout de débarcadères fut presque toujours nécessaire.

Le lit du bras principal de la Petite Haine, au sud, a également subi de nombreux déplacements. Afin d'éviter le travail de sape des eaux contre la berge sud, plusieurs alignements successifs de pieux y ont été aménagés.

D'autres aménagements de berges ont été observés dans ce secteur. En effet, à l'ouest du tronçon du bras sud de la Petite Haine dégagé lors du creusement du canal Pommerœul-Condé, un autre tronçon de ce bras a été repéré lors de sondages effectués par des chercheurs (5). Situé entre la berge ouest du nouveau canal et le tracé hypothétique de la chaussée Bavay-Blicquy, ce tronçon présentait des aménagements sur les deux rives. La rive sud était stabilisée par un empierrement de dalles plates et sur la rive nord subsistaient les restes d'un ponton en bois effondré et recouvert de tuiles, associé à des objets de quincaillerie, de la céramique et des monnaies. Aux abords du ponton se trouvait une grande dalle en grès qui aurait pu faire office de "lavoir" (27) et au pied de laquelle furent retrouvées des bagues, des fibules, des épingles, des aiguilles et des monnaies.

Un abondant matériel fut récolté dans le secteur portuaire, la rivière servant de dépotoir aux habitants de l'agglomération et ayant englouti les objets tombés des navires qui accostaient.

Cinq épaves de bateaux y furent dégagées, deux pirogues, deux chalands et une barque. Des centaines de kilos de céramique, de multiples objets liés à la batellerie (fers de gaffe, pierres d'ancre, de sonde ou de lest...), des outils, des ustensiles ménagers, des objets de la vie quotidienne, des dizaines de chaussures... se sont retrouvés piégés dans les alluvions.



Vestiges d'un ponton
en bois
Photo Wagnies et Demory

Plusieurs fosses comblées de milliers de cornes de bovidés, attestant d'une activité de tannage, ont été repérées dans cette zone portuaire entre les deux bras mis au jour en 1975 [28], ainsi que des peaux présentant des découpes, des outils de cordonnier et de nombreux fragments de chaussures. La proximité d'activités liées au travail du cuir, la découverte d'un *dolium* d'environ 2,50 m de haut contenant une matière organique qui pourrait être du lin, la présence de briques de tourbe et de gaillettes de houille, absentes des autres secteurs, sont autant de facteurs qui semblent indiquer que ce port desservait un quartier artisanal et industriel situé en périphérie de la bourgade, qui aurait également pu servir de lieu de réparation pour les bateaux.

En outre, la présence d'une certaine catégorie de céramique technique, connues sous le nom de "briquetage", laisse supposer une activité de production de sel dans ce secteur portuaire nord.

L'implantation périurbaine peut être mise en relation avec les nuisances induites par ces activités. Notons cependant que si les activités artisanales pouvant dégager odeurs et fumées sont souvent localisées à l'écart des habitations, ce fait ne constitue pas une règle absolue. A titre d'exemple, on peut mentionner le cas de *Noviodunum* (Jublains, Mayenne), où il a été clairement établi qu'un quartier artisanal était installé à l'intérieur même de la ville. Celui-ci comprenait des artisans forgerons, mais également des bouchers, des cordonniers et peut-être même des tanneurs.

Entre les deux bras de la Petite Haine, seule une habitation a pu être repérée [28]. Il s'agit d'une cabane en

clayonnage d'environ 4 m² dont le sol était constitué sur une trentaine de centimètres d'épaisseur d'une couche de roseaux et de fascines destinée à assurer le drainage et à empêcher l'humidité de remonter.



Fosse comblée
au moyen de cornes
Photo Demarez

Hormis la zone portuaire nord et la périphérie de la zone portuaire sud, d'autres secteurs ont livré des vestiges à mettre en relation avec des activités artisanales.

Un atelier de potier a pu exister à environ 170 m à l'est de la Malmaison [29]. Cette zone livra un puits et de nombreux dépotoirs dont certains contenaient des ratés de cuisson. Plusieurs fosses mises au jour par un amateur sont interprétées par celui-ci comme de possibles réserves d'argile en décantation.

Il semble également que plusieurs fours (de potiers ou de bronziers?) aient été détruits par la pelle mécanique dans l'angle nord-ouest du tronçon du percement du canal Pommerœul-Condé effectué en 1976 [30].

Enfin, à environ 300 m au sud du lieu-dit "Malmaison" (31), des sondages de chercheurs amateurs ont mis au jour un puits situé en bordure est de la voie Bavay-Blicquy (à l'est de la "Ferme de l'Hollandais"). A proximité de ce dernier furent retrouvés des ratés de cuisson. Aussi, est-il possible que ce puits ait servi à pourvoir en eau un atelier de potier ayant approvisionné la bourgade.

Notons encore que plus au sud, le long de la voie, un autre puits distant du précédent d'environ 300 à 450 m a été repéré au sein d'une zone de dépotoirs (32). Celui-ci est probablement à mettre en relation avec une habitation périphérique de la bourgade, cette zone ayant livré par ailleurs des tuiles en prospection.

Pour finir il nous reste à aborder les nécropoles, toutes mises au jour par des prospecteurs.

La plus importante connue se situait au sud de la bourgade, sur le territoire de la commune d'Hensies, au sud-est de la section du canal creusée en 1976 (33). Elle comportait 118 sépultures datées, d'après la céramique, de la fin du 1^{er} au début du 3^e siècle. Les fosses à incinération en pleine terre, au nombre de 104, étaient largement majoritaires. Le cimetière comprenait également 7 urnes cinéraires en pleine terre, 3 tombes à inhumation, 3 tombes avec coffrage de tuiles, alignées à l'extrémité nord-ouest de la nécropole, 3 tombes avec coffrage en bois et 1 tombe à inhumation.

Un empierrement, de 5 m de large sur 7 m de long et orienté est-ouest, fut dégagé à environ 9 m au sud de la nécropole. Notons qu'il ne présentait aucune trace de combustion et que sa fonction n'a pas encore pu être déterminée.

Van Doorselaer mentionne dans son répertoire des tombes à incinération mises au jour dans le même secteur. Celles-ci furent détruites lors de la construction de hauts-fourneaux près du canal de Condé et de la route vers Thulin au 19^e siècle. Il répertorie également, sous Hensies, une tombe à inhumation. Découverte au hameau Pont-à-la-Haine, à proximité de la voie romaine et du canal Mons-Condé, elle comportait un coffrage de tuiles et fut datée, en fonction des monnaies, d'après 253.



Il est, en outre, fait mention, par des prospecteurs, de la découverte d'un ensemble de 5 tombes en pleine terre à environ 170 m au nord-est de ce cimetière, matérialisées par de petites concentrations d'ossements associés à de la céramique commune (34).

Il semblerait, de plus, que des sépultures aient été détectées dans la partie ouest de la bourgade, dans l'actuelle réserve naturelle des marais d'Harchies, à proximité du lieu-dit "Pont-Cocu" (35).

Signalons enfin que d'autres sépultures avaient déjà été révélées dans la région par des fouilles anciennes. A Montrœul-sur-Haine, des excavations réalisées en 1846 avaient mis en évidence, à environ 2 km au sud de la

bourgade, un vaste site d’habitat, probablement occupé jusque sous Postume, comprenant une zone artisanale liée à la métallurgie du fer. Cet habitat était associé à une nécropole comptant environ 200 sépultures qui ont livré des amphores à vin et à huile, des urnes cinéraires, des vases et des plats, ainsi que différents objets en métal. Ajoutons que deux tumuli, non fouillés, sont également mentionnés à Montrœul-sur-Haine par Van Doorselaer.

Détail de sépultures en cours de fouille
Photo Wagnies et Demory



JOHAN VAN HEESCH, BIBLIOTHÈQUE
ROYALE DE BELGIQUE - CABINET DES MÉDAILLES

L'HISTOIRE DE POMMERŒUL D'APRÈS
LES TROUVAILLES MONÉTAIRES

Pommerœul, importante agglomération romaine, est un des sites les plus riches de Belgique en ce qui concerne la quantité de monnaies et de trésors retrouvés (voir le résumé dans le Tableau 1). Bien que les fouilles organisées ont été exceptionnelles, la plupart des découvertes ont été effectuées hors contexte, ce qui ne facilite pas leur interprétation. Dans cette contribution, nous essayerons néanmoins d’éclairer l’histoire de ce site remarquable à partir des trouvailles de monnaies.

Les monnaies antiques trouvées à Pommerœul par période

Période	Nombre
Gaule	14
République	7
Auguste	13
Tibère	1
Caligula	3
Claude	9
Néron	16
Flaviens	46
Nerva et Trajan	76
Hadrien	68
Antonin le Pieux	90
Marc Aurèle	103
Commode	41
193-222	39
222-238	15
238-260	20
260-275	4
275-294	0
294-318	0
318-330	2
330-340	3
340-348	3
Total	573

Source: J. van Heesch, *De muntcirculatie tijdens de Romeinse Tijd in het Noordwesten van Gallia Belgica*, Brussel, 1998, p. 281-284.

LES ORIGINES

La monnaie a été introduite dans le Nord de la Gaule par les Gaulois dès la première moitié du 3^e siècle avant J.-C. (vers 270 avant J.-C.). Il s'agit alors de monnaies en or de haute valeur qui n'étaient absolument pas destinées aux petites transactions, à l'exemple de notre emploi actuel de la monnaie. Vers la fin du 1^{er} siècle avant J.-C., apparaissent les monnaies en potin, un alliage de cuivre avec un fort pourcentage d'étain. Dans nos contrées, les pièces d'argent (rares) et de bronze ne sont frappées qu'à partir du premier siècle avant J.-C.

Les plus anciennes monnaies provenant de Pommerœul sont précisément des monnaies gauloises. Nous connaissons un statère d'or attribué aux Nerviens (dit du type "à l'épsilon") un petit trésor constitué de 10 potins dits "au rameau", attribué également aux Nerviens, et trouvé en fouille dans le lit de la Haine en 1975, ainsi que 13 monnaies en potin et en bronze trouvées isolément et hors contexte sur le territoire de Pommerœul. Le contexte précis de la plupart de ces pièces n'étant pas connu, ceci complique évidemment l'interprétation des données. Ajoutons à cela l'incertitude frustrante de la datation précise des pièces gauloises et on comprendra facilement que la transition de l'Age du Fer à la période romaine ainsi que l'introduction de la monnaie à Pommerœul et dans tout le Nord de la Gaule sont des questions entourées d'un brouillard d'incertitudes!

Trésor de dix potins
"au rameau"
mis au jour par le
Service national
des Fouilles
Propriété DGATLP



La trouvaille monétaire la plus ancienne est certainement le petit lot de monnaies coulées en potin trouvé dans l'ancien lit de la Haine en 1975 par le Service national des Fouilles. Il s'agit de 10 potins du type "au rameau", nom dérivant du motif au droit de ces pièces ressemblant à un rameau sans feuille, bien que ce motif résulte

probablement d'une déformation extrême d'une tête dont seul les cheveux et une couronne ont été retenus. Ce dépôt ne contenant aucun autre type de monnaie, on l'assimile à une série de petits trésors semblables, probablement à caractère votif, comme ceux de Blicquy (8 potins), de Fraire (Walcourt, Namur, 25 potins) et peut être le tout petit dépôt trouvé à Ittre (2 potins et 1 monnaie "coupelle à l'arc-en-ciel"). La datation de ces pièces n'est pas certaine mais plusieurs arguments invitent à les placer dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. Un point fixe dans leur chronologie est la couche datée par la dendrochronologie vers 30 avant J.-C. et trouvée au Titelberg (Grand - Duché de Luxembourg). Néanmoins, ces monnaies étaient courantes dans la circulation du début de notre ère comme le confirment les trouvailles de Liberchies, bourgade fondée vers 20-10 avant J.-C. Nous ignorons également si ces potins ont connu dès le début de leur fabrication une fonction vraiment monétaire. Il ne peut être exclu qu'il s'agisse de jetons monétiformes, c'est-à-dire, copiant des monnaies et fabriqués expressément comme objets votifs.

De plus, pour d'autres monnaies gauloises trouvées à Pommerœul, le contexte exact reste inconnu. La plupart d'entre elles sont les potins précédemment mentionnés et des pièces en bronze attribuées aux Nerviens et probablement émises sous le règne d'Auguste (27 avant J.-C. -14 après J.-C.). Une de ces pièces en potin provient des Rèmes, un peuple localisé directement au sud de la cité des Nerviens. Cette pièce montre au droit un personnage à droite tenant une lance et un torse. Ces monnaies sont généralement datées de la fin du 2^e siècle avant J.-C., datation proposée par les archéologues qui ont trouvé ces monnaies en contexte à Acy-Romance en France (Ardennes). A cette liste des monnaies les plus anciennes, nous pouvons ajouter les 7 monnaies de la République romaine, dont un denier frappé vers 110 avant J.-C. Avec tant de monnaies anciennes, il devient tentant de situer le début de la circulation monétaire à Pommerœul à une époque très ancienne et certainement avant le règne d'Auguste! Mais est-ce correct? Malheureusement, rien n'est sûr dans ce domaine. Les monnaies gauloises, même les potins les plus anciens, ainsi que les monnaies romaines républicaines circulent en très grand nombre à partir de l'époque d'Auguste et ultérieurement. Elles ne sont pas forcément la preuve d'une occupation précoce. Les 13 monnaies d'Auguste (27 avant J.-C. -14 après J.-C.) qui proviennent de ce site ne nous renseignent pas. Elles appartiennent pratiquement toutes à des séries

différentes et leur nombre est insuffisant pour permettre une étude statistique sérieuse visant à une comparaison avec d’autres sites. De plus, n’oublions pas que ces monnaies ont circulé pendant tout le 1^{er} siècle.

Denier républicain frappé par Q. Sicinius et C. Coponius en 49 avant J.-C.



En étudiant le tableau qui résume les trouvailles monétaires de Pommerœul (Tableau 1), en le comparant avec d’autres sites de la même cité des Nerviens et d’autres de la cité des Tongres²⁷, on constate que les imitations de monnaies de l’empereur Claude I^{er} (41-54) sont nombreuses, proportionnellement aux monnaies officielles. Compte tenu des données fournies par les céramologues, ceci pourrait être mis en rapport avec un changement sur ce lieu. Malheureusement, nous ne pouvons déterminer s’il s’agit du début de l’occupation de l’agglomération ou d’un début de prospérité sous ce règne. Nous insistons pourtant sur les incertitudes qui entourent ce genre de présomptions. En effet, si nous acceptons sur base de la céramique et de nos constatations numismatiques, que l’agglomération de Pommerœul a été “construite” sous le règne de Claude I^{er}, cela impliquerait forcément que toutes ou la plupart des monnaies antérieures au règne de cet empereur ont été égarées assez tardivement et que la plupart des monnaies gauloises circulent encore sous ce règne, associées à des monnaies républicaines et augustéennes. Certains contextes fermés et tardifs, dans lesquels ces séries monétaires ont été trouvées ensemble, sont bien documentés et confirment cette circulation tardive. Cependant, nous ne pouvons pas avancer ces conclusions avec certitude étant donné le faible nombre de monnaies trouvées à Pommerœul pour cette période.

En conclusion: le début de l’occupation de l’agglomération de Pommerœul ne peut être déterminé avec certitude sur base des trouvailles monétaires. Ceci est dû au manque d’un ensemble clos et au fait que, ni la datation, ni la fonction de la monnaie gauloise ne sont bien comprises. Un lieu sacré au confluent de la Grande et de la Petite Haine, au sein duquel on a déposé des monnaies d’or et des potins gaulois, est une des possibilités d’explication. Préciser la date de l’émergence de cette agglomération à partir de données numismatiques n’est donc pas encore possible. Même si aucun moment entre le long règne d’Auguste et le règne de Claude I^{er} ne peut être exclu, les trouvailles de monnaies isolées semblent suggérer qu’un changement a eu lieu vers le milieu du 1^{er} siècle après J.-C.

Monnaies d’Auguste à Néron trouvées dans des agglomérations situées dans le Nord de la Gaule (pourcentages arrondis).

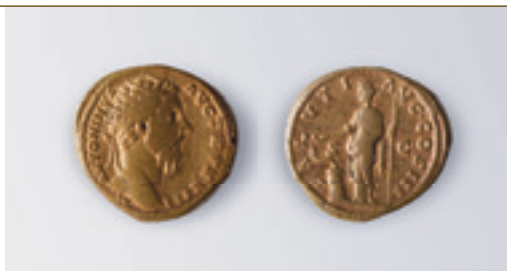
	Auguste	Tibère	Caligula	Claude	Néron	Total
Bavay	21	2	7	8	22	60
	35%	3%	12%	13%	37%	
Blicquy/	63	11	13	10	16	113
Ville d’Anderlecht	56%	10%	12%	9%	14%	
Pommerœul	13	1	3	9	16	42
	31%	2%	7%	21%	38%	
Velzeke	21	1	6	4	19	51
	41%	2%	12%	8%	37%	
Braives	49	10	5	6	16	86
	57%	12%	6%	7%	19%	
Liberchies	302	31	37	45	92	507
	60%	6%	7%	9%	18%	
Tongres	74	12	9	16	18	129
	57%	9%	7%	12%	14%	

L’APOGÉE

En étudiant le diagramme des monnaies trouvées à Pommerœul, divisé par règne ou par tranche chronologique, on est frappé par plusieurs particularités comme l’abondance des trouvailles à partir du règne de Néron (54-68), le pic des découvertes sous Marc Aurèle (161-180) ou encore le déclin constant à partir du règne de Commode (180-192). La période de Néron à Marc Aurèle correspond grosso modo à l’intégration de notre région dans l’économie monétaire romaine, à la Paix romaine et à une époque de prospérité sans égal. Du point de vue monétaire, c’est également un moment de grande stabilité. L’accès à la monnaie semble

²⁷ VAN HEESCH, p. 75.

Dupondius de Marc Aurèle



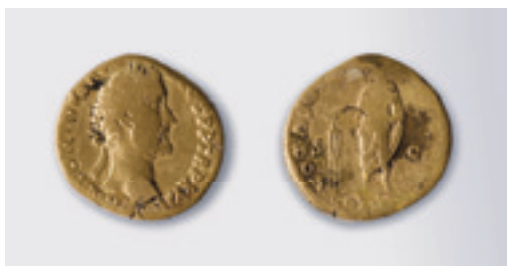
Dupondius de Vespasien ou de Titus probablement usé suite à une longue mise en circulation



As, dupondius et sesterce d'Hadrien



Sesterce d'Antonin le Pieux



de différences entre les sites. A Pommerœul, par exemple, nous constatons un pic très clair sous Marc Aurèle (161 - 180). Or, dans la plupart des sites du Nord de la Gaule, ce sommet se situe sous Hadrien (117-138) ou Antonin le Pieux (138-161). Nous sommes tentés d'interpréter ceci comme un témoignage d'une prospérité exceptionnelle de ce site sous Marc Aurèle.

Le déclin très marqué qui suit ce règne, et ceci jusqu'au milieu du 3^e siècle, demande également des explications.

D'une part, nous savons que ce déclin est général dans tout le Nord de la Gaule, bien que son rythme puisse être différent d'un lieu à l'autre. Ce changement, très marqué, a souvent, et avec raison, été expliqué par deux phénomènes monétaires. Premièrement, une montée des prix constante jusqu'au niveau où seules les dénominations les plus élevées (comme le denier) restent en circulation et sont rarement perdues.

Denier de Septime Sévère



général comme en témoignent les nombreuses trouvailles effectuées jusque dans les villages les plus petits. A côté des grandes "coupures" comme les *aurei* en or et les deniers en argent (1 *aureus* = 25 deniers; 1 denier = le revenu d'un jour de travail d'un ouvrier ou d'un soldat ordinaire), plusieurs dénominations en bronze circulent maintenant côte à côte et témoignent de cette monétarisation fortement avancée. En dehors du sesterce en laiton, d'autres monnaies circulent, contrairement à la période précédente, comme le dupondius en laiton, l'as en cuivre et parfois aussi le semis et le quadrans (1 denier = 4 sesterces = 8 dupondii = 16 asses = 32 semisses = 64 quadrantes). L'augmentation des trouvailles à Pommerœul n'est donc pas un fait isolé et on retrouve les mêmes schémas de pertes partout en Occident. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas

Deuxièmement, la pratique qu'a l'Etat romain de ne plus payer ses soldats en bronze, mais essentiellement en argent (et parfois) en or. Ces faits entraîneront la fin de l'importation des monnaies en bronze vers la Gaule. Les trouvailles monétaires montrent d'ailleurs cette absence progressive de nouvelles monnaies en bronze (qui disparaissent complètement après Sévère Alexandre) et le progrès très net de la circulation du denier romain en argent. Celui-ci, par sa présence et la réduction de sa valeur, devient un peu plus fréquent dans les trouvailles. On s'interroge évidemment sur la possibilité que ce changement très marqué corresponde à la fameuse crise économique et politique sur laquelle les opinions des historiens et des archéologues divergent tellement. Nous ne pouvons pas ouvrir ce débat complexe, mais

nous désirons tout de même attirer l'attention sur quelques points. D'une part, les monnaies de bronze de certains empereurs, et notamment de ceux du 2^e siècle, ont circulé pendant une très longue période. Elles disparaissent finalement de la circulation aux environs de 270 après J.-C. D'autre part, des recherches récentes ont révélé les traces d'un déclin très marqué dès la fin du 2^e siècle dans différentes régions de l'empire. La réduction du nombre d'épaves trouvées en Méditerranée, le déclin du taux de pollution à cette époque dans les couches bien datées de la calotte glaciaire du Groenland, la diminution très marquée dans le nombre de bois datés par la dendrochronologie en Allemagne, ainsi que la forte réduction de la longueur des fémurs dans certaines régions de l'empire romain, témoignent d'une période de crise.

LE DÉCLIN

Même s'il y a lieu de penser que la première partie du 3^e siècle n'a plus connu la prospérité du 2^e, c'est la diminution du nombre de monnaies trouvées isolément dans le sol et frappées à partir de 260 après J.-C. qui est le témoin le plus marquant (voir graphique). Effectivement, les monnaies d'après 260 font quasiment défaut à Pommerœul. De plus, les imitations des monnaies de Tétricus I (271-274), massivement présentes sur tous les sites ayant connu une occupation dans le dernier quart du 3^e siècle, y font complètement défaut.

La même constatation est valable pour les monnaies du 4^e siècle dont nous ne connaissons que 8 exemplaires. Les provenances de ces pièces sont peu assurées et témoignent d'un habitat ou d'une fréquentation occasionnelle ou peu importante du site. Ajoutons à cela le nombre impressionnant de trésors monétaires connus pour ce site et ses environs (voir annexe), caractéristique pour une période de troubles. Cette fin très prononcée de la circulation monétaire à Pommerœul correspond à l'abandon définitif des zones fouillées par les archéologues ou *sauvées* et pillées par les prospecteurs privés.

En résumé, les trouvailles de la deuxième moitié du 3^e siècle consistent en :

- un nombre impressionnant de trésors monétaires provenant de l'agglomération ou de ses environs immédiats (voir annexe), dont les monnaies les plus récentes datent de 257- 261. D'autres trésors, qui ne contiennent que des sesterces en laiton, pourraient très bien, eux aussi, appartenir à cette période.



9 des 28 deniers et antoniniens du trésor mis au jour par Messieurs Warnies et Demory

- Quelques monnaies trouvées isolément dans le sol dont les plus récentes sont : un antoninien de Gallien (règne seul, monnaie frappée entre 264 et 266 [RIC 297]), des double sesterces de Postume (260-269), frappés entre 260 et 265 et une imitation d'antoninien au nom de Claude II frappé au plus tôt vers 270 après J.-C.
- L'absence d'imitations de Tétricus, pourtant très fréquentes à partir des années 274.

En se basant sur ces données, nous sommes convaincus que l'agglomération de Pommerœul (au moins la partie fouillée/pillée) a été abandonnée sous le règne de l'usurpateur Gaulois Postume (260-269). Dater l'effondrement de ce lieu avec plus de précision est plus délicat. Il ne faut surtout pas oublier que le terminus de la plupart des trésors est déterminé par les réformes monétaires successives, réduisant la teneur en argent fin de l'antoninien de façon assez spectaculaire (Tableau 3). Dans la plupart des cas, le terminus d'un trésor de monnaies en argent est donc directement lié à une réduction du taux de l'argent. L'épargnant a toujours voulu ajouter à son trésor des pièces de bonne qualité en évitant d'y joindre des pièces plus récentes de mauvaise qualité. Dans une période de troubles monétaires, on peut supposer que les pièces de bon et de mauvais aloi ne circulaient pas forcément à la même valeur et que les monnaies anciennes de meilleur aloi jouissaient d'une prime. Ainsi, leur pouvoir d'achat était supérieur aux pièces récentes de plus bas aloi.

Teneur en argent de l'antoninien vers le milieu du 3^e siècle
(Pourcentages approximatifs)

Empereur	Teneur en argent en%
Caracalla 215	51
Gordien III 238-244	48
Valérien-Gallien 253-256	37
Valérien-Gallien 257-260	27
Postume 260-263	16
Postume 266-268	11
Postume 268	2

Les trésors de Pommerœul datant des règnes de Valérien-Gallien (253-260, règnes conjoints) et de Postume (260-269) appartiennent à un grand groupe de trésors de la même époque retrouvés dans le Nord-Ouest de la Gaule.

C'est dans cette partie précise de l'empire que l'on retrouve plusieurs établissements où la série de monnaies trouvées isolément dans le sol s'arrête sous Postume. Un déclin très clair se dessine dans cette région et nous pouvons supposer qu'une catastrophe générale a touché cette partie de l'Empire. Il est très tentant de lier tous ces constats aux invasions germaniques relativement bien documentées pour cette période (bien que les sources écrites soient rarement contemporaines). Rappelons que Gallien a ouvert un atelier monétaire à Cologne vers 257 après J.-C. afin de financer ses campagnes germaniques, mentionnées sur les monnaies issues de cet atelier. Même si ce lien avec les invasions (par la mer du Nord et l'Escaut?) est une hypothèse de plus en plus probable au regard des trouvailles monétaires, trésors et pièces isolées, il ne faut jamais oublier que les règnes de Valérien, de Gallien et de Postume correspondent à une époque de guerre civile et de troubles généraux. Il est possible que toutes les calamités ne viennent pas uniquement des frontières extérieures de l'empire romain.

ANNEXE

Les trésors de monnaies antiques trouvés dans les environs de Pommerœul (dans l'ordre des dossiers au Cabinet des Médailles) et avec indication de la monnaie la plus récente:

1. Ville Pommerœul:
138 antoniniens de Gordien III à Valérien-Gallien, 259-260 après J.-C. (CENB, 19-4, 1982, p. 70-83).
2. "Vicus" de Pommerœul:
10 potins gaulois du type "au rameau A" (RBN, 127, 1981, p. 93-102; Espace gallo-romain d'Ath).
3. Pommerœul ("travaux autoroute"):
179 antoniniens et 2 antoniniens faux de Gordien III à Postume, 261 après J.-C. (Studia Paulo Naster Oblata I, Leuven, 1982, p. 227-244).
4. Vicus de Pommerœul:
4 deniers et 1 antoninien de Caracalla à Philippe I, vers 249-251 après J.-C. (Helinium, 22-3, 1982, p. 274-280)
5. Vicus de Pommerœul:
17 deniers et 11 antoniniens de Septime Sévère à Valérien et Gallien, 257-258 après J.-C. (Helinium 24-1, 1984, p. 53-67).
6. Vicus de Pommerœul:
7 sesterces (fragment d'un trésor) de Trajan à Commode, 181 après J.-C. (van Heesch, p. 282; doc. Cabinet des Médailles).
7. Vicus de Pommerœul:
269 sesterces des Flaviens à Gordien III, 240 après J.-C. (van Heesch, p. 282; documentation Cabinet des Médailles).
8. Vers Hautrage (localisation exacte inconnue):
99 antoniniens connus d'Elagabale à Valérien-Gallien, 259-260 après J.-C. (van Heesch, p. 283; documentation Cabinet des Médailles).

9. Vers Hautrage (localisation exacte inconnue):
1 denier et 350 antoniniens d'Elagabale à Postume, 260 après J.-C. (van Heesch, p. 283; documentation Cabinet des Médailles).
10. 18 deniers et 20 antoniniens décrites de Septime Sévère à Valérien-Gallien, 257-258 après J.-C. (van Heesch, p. 282; documentation Cabinet des Médailles).
11. "Pommerœul", aucune précision sur le lieu exact:
331 sesterces de Galba à Sévère Alexandre, 232 après J.-C. (documentation J.-M. Doyen).
12. "Pommerœul", aucune précision sur le lieu exact:
ca 50 sesterces dans un pot (pas de renseignements plus précis, documentation J.-M. Doyen).

- Citons également:
- un trésor d'antoniniens (dont 10 décrits) provenant de Hensies (dernière pièce Postume, 260 après J.-C.; van Heesch, p. 256 et CENB, 3, 1966, p. 64-65).
 - Le trésor de Montrœul-sur-Haine (RBN, 3, 1847, p. 420-428; van Heesch, p. 272) composé de 400 sesterces, 600 deniers et 2.037 antoniniens jusqu'à Postume et caché dans quatre pots trouvés entre 15 et 80 mètres de distances entre eux.

BIBLIOGRAPHIE

J. VAN HEESCH, *De muntcirculatie tijdens de Romeinse Tijd in het Noordwesten van Gallia Belgica*, Bruxelles, 1998, p. 281-284.

les activités de transport et de commerce



Chalant de tradition celtique exposé à
l'Espace gallo-romain
Propriété DGATCP
Photo Espace gallo-romain

L'installation d'un habitat en bordure de rivière ou de fleuve présente trois avantages majeurs. Du point de vue défensif, le cours d'eau joue un rôle de barrière ou fossé naturel; du point de vue subsistance, il permet de développer une économie vivrière basée sur la pêche; du point de vue commercial, enfin, il permet l'approvisionnement de l'agglomération en produits importés et l'exportation de produits locaux vers d'autres contrées. Il est un véhicule d'échanges.

Situé au croisement d'une route et de deux rivières, l'agglomération considérée comme un lieu de stratégie économique faisant office de point terminal, de départ ou de transit

pour de nombreuses marchandises transportées par voies fluviales ou terrestres. Différents vestiges matériels, dont un bateau coulé avec sa cargaison, attestent de ce trafic.

Si la voie fluviale est utilisée à l'époque romaine par les voyageurs et par l'armée, son importance se dégage, en effet, surtout comme voie commerciale. De nombreux produits utilisent souvent s'il n'y a pas de contraintes spécifiques, la voie fluviale. Même si le voyage y est lent, le coût du transport est généralement moins élevé que par route et les conditions d'acheminement respectent et répondent bien au caractère fragile, encombrant ou pondéreux de certaines marchandises.

L'investissement est plus limité du fait que les bateaux sont généralement construits en chêne, alliant robustesse et longévité, et sont moins soumis aux chocs et dislocations que les chariots. Par conséquent, les bris et pertes de produits en verre et en terre cuite ou d'aliments contenus dans des vases sont moindres. Le commerce fluvial présente aussi l'avantage de permettre sans difficultés le déplacement de marchandises pondéreuses (telles que pierres de construction, meules, combustibles et productions minières).

Mais le transport fluvial est également apprécié pour le transport de marchandises plus légères, comme les amphores, les sacs de grain et les ballots. Ceux-ci peuvent atteindre une taille considérable. Constitués d'une bâche enserrée par des cordages, ils préservent les marchandises de l'humidité et des chutes.

Le bateau permet donc de transporter des charges importantes avec un investissement limité et un personnel restreint. Les chalands peuvent atteindre 20 à 30 m de long et porter une charge utile de 12 à 15 tonnes. Leur solidité ne les limite pas au bassin fluvial et ils peuvent également affronter les eaux souvent plus tumultueuses des grands estuaires. À titre de comparaison, on peut mentionner que par route, un chariot tiré par deux bœufs peut transporter 1 tonne à 1,5 tonne.

Moins périlleux que la mer, la rivière et le fleuve peuvent cependant présenter des conditions de navigation difficiles. Un autre inconvénient réside dans le fait que la batellerie fluviale est saisonnière. C'est généralement durant l'automne et au début du printemps, à l'époque des hautes eaux, que le trafic est le plus intense. L'été, la circulation des bateaux est ralentie ou arrêtée par les basses eaux. Les crues et les embâcles bloquent également la navigation. Seule la navigation effectuée dans un faible rayon d'action peut s'accommoder tout au long de l'année de conditions moins favorables.

Cette intermittence des activités fluviales est d'autant plus gênante qu'elle est à contretemps du trafic maritime avec lequel le trafic fluvial est étroitement lié. La *mare clausum* (fermeture de la mer) concernant autant la Méditerranée que l'Atlantique, il est inévitable qu'une part des marchandises que la batellerie fluviale achemine dans les ports d'embouchure soit stockée en attendant la réouverture du trafic maritime. Ceci explique l'importance des entrepôts des ports fluvio-maritimes, comme ceux d'Arles par exemple.

Toutefois, l'importance de la batellerie gallo-romaine s'explique en partie par les inconvénients qui pèsent sur les procédés de transport terrestre.

Le portage à dos d'homme, très efficace dans les régions d'accès difficile, ne permet pas de déplacer plus d'une cinquantaine de kilos sur une distance limitée à 25 km par jour et le recours à un animal bâté nécessite, quant à lui, un investissement important, un entretien et un dressage préalable.

L'utilisation de véhicules routiers, comme les chariots, est le moyen le plus efficace et le plus rentable du transport terrestre, présentant l'avantage majeur d'être plus rapide que la voie d'eau. Mais, le roulage se heurte aux problèmes propres à la voirie: fortes pentes, routes défoncées ou trop étroites pour que deux véhicules puissent se croiser, inondations, ponts coupés, gués inutilisables en raison des hautes eaux...

Au-delà de son rôle stratégique ou administratif, la chaussée a également joué un rôle commercial important. On constate, par exemple, qu'il n'y a aucune discrimination sensible dans l'approvisionnement en céramique sigillée d'une clientèle proche ou éloignée d'une rivière. Aussi, la voie terrestre, appréciée pour sa rapidité, peut-elle être préférée pour le transport de marchandises dont le prix de vente permet d'en assurer le surcoût. Il y a donc complémentarité des deux voies de transport, le choix dépendant de la fragilité et de l'encombrement du produit, ainsi que de la rapidité, de la commodité, de la facilité et du coût du transport. **S.R. et N.B.**

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE

LE TRANSPORT FLUVIAL

LES BARQUES ET LEUR RESTAURATION

Les embarcations mises au jour à Pommerœul sont intéressantes à plus d'un titre; en effet, les découvertes d'épaves d'embarcations fluviales sont peu nombreuses et d'inégale valeur documentaire. Parfois, seule la présence d'une cargaison dans le lit d'une rivière laisse deviner l'existence d'une épave, dont il ne reste rien ou presque.

Hormis les problèmes de conservation, le nombre restreint d'embarcations retrouvées peut être dû à une accessibilité des épaves plus facile dans le lit des fleuves qu'en mer. Dès

l'Antiquité, les épaves étaient renflouées ou détruites afin de ne pas obstruer le chenal navigable. Après un naufrage, les cargaisons et le bois du bateau étaient généralement récupérés. Quant aux bateaux devenus trop vieux, on réutilisait leur matière première pour se procurer du bois de chauffage ou de construction. Ils pouvaient également être coulés volontairement afin de consolider un ouvrage, une berge ou une digue exposés au courant.

Le chaland le mieux conservé devait atteindre une longueur de 18 à 20 m. Il se compose de plusieurs pirogues monoxyles fendues en deux mises bout à bout et élargies par des planches intercalées. Il présente la particularité rarissime d'avoir conservé des parties de la cabine et de la structure du plat-bord.



Détail de la restauration du chaland

Propriété DGATLP
Photo Espace gallo-romain

Le chaland en cours de restauration

Propriété DGATLP
Photo Espace gallo-romain

Sous le débarcadère, mis au jour en 1975 et dans le chenal qui le précède, cinq épaves d'embarcations fluviales furent découvertes, deux pirogues (dont une enlevée avant l'arrivée du Service national des Fouilles), deux chalands à fond plat et une barque prélevés par le Service national de Fouilles. Deux pirogues supplémentaires furent encore dégagées par Léonce Demarez l'année suivante dans l'ouverture du second tronçon du canal Pommerœul-Condé. Basés sur le principe de la pirogue monoxyle, ces bateaux furent conçus selon une technique de construction navale de tradition celtique.

La partie centrale de la pirogue mise au jour en 1975 (dont la longueur totale est estimée à environ 12 m) est presque entièrement réalisée dans un seul tronc de chêne évidé auquel sont rapportées trois pièces (deux planches allongées se faisant face sur les bords et une longue planche encastrée dans le bas d'une des murailles). L'extrémité relevée du navire se compose, quant à elle, de trois pièces majeures, une planche endentée intercalée entre deux demi-pirogues.

Etant donné la taille et la fragilité de ces bateaux, il s'est avéré indispensable de découper les pièces en tronçons d'environ 3 m pour les transporter à la caserne militaire d'Ath où elles furent entreposées dans des bassins improvisés conçus par le conservateur du musée archéologique de la ville d'Ath, Monsieur Sansen. Leur traitement et restauration furent confiés à Alfred Terfve. Ces travaux aboutirent en 1995 pour la pirogue et en 2000 pour le chaland.

Parallèlement à ces opérations, des analyses dendrochronologiques (c'est-à-dire, fondées sur l'analyse des cernes de croissance), commanditées par le Ministère de la Région wallonne et réalisées par le laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège, furent effectuées sur les barques ainsi que sur un casier à poisson. La construction du chaland peut être située entre 197 et 217 après J.-C. La pirogue remonte probablement à la même époque, les troncs la composant ayant été abattus après 178. Le casier à poissons, quant à lui, pourrait être plus ancien, étant confectionné à partir d'arbres abattus après 104. **S.R.**

LA NAVIGATION ET L'ENTRETIEN DES BATEAUX

Installée autour de plusieurs bras de la Haine, l'agglomération antique de Pommerœul a livré un grand nombre d'objets ayant trait à la batellerie, c'est-à-dire au maniement et à l'entretien des bateaux de rivière.

Ceux mis au jour dans la zone du port sont des pirogues et des chalands répondant à un mode de construction précis: celui de l'embarcation monoxyle assemblée, également connue dans la littérature antique sous le nom de *linter*, qui contient la notion d'objet creusé dans une pièce de bois²⁸. La base en est donc le tronc d'arbre évidé, dont on module le volume interne en le sciant dans le sens de la longueur et en insérant pour le fond des planches intermédiaires, assemblées au moyen de traverses en bois et de clous en fer. Le chaland de Pommerœul le mieux conservé est ainsi constitué de trois demi-pirogues mises bout à bout pour chaque flanc et d'une série de planches longues au centre, maintenues par des pièces de bois transversales. Cette construction par assemblage induit la nécessité d'étanchéifier complètement le bateau en obturant les interstices laissés entre les planches: il s'agit de l'opération de calfatage.

Ciseau de calfatage en fer forgé



Le calfatage a été observé *in situ*, lors du dégagement des embarcations en 1975²⁹: "les joints sont bouchés par des ficelles maintenues en place par des petits clous à tête plate, très rapprochés et plantés de l'extérieur". Les méthodes de calfatage varient d'une région à une autre, notamment en ce qui concerne les matériaux employés: il peut s'agir d'étope (cordes ou ficelles: *stuppa*), de mousses, de fibres d'écorce, de roseaux écrasés, de tissus enduits de poix, ou encore d'algues si l'opération se déroule en bord de mer. Les matériaux sont insérés en masse dans les fentes interstitielles à l'aide d'un ciseau de calfatage. Un outil de ce type a été découvert sur le site. Il s'agit d'un

ciseau dont la lame arrondie et recourbée et le manche profilé traduisent un emploi manuel, sans percussion. D'autres ciseaux présentent par exemple une lame droite et large, dans l'axe du manche et sont utilisés avec un maillet pour enfoncer de force les mousses dans les fentes du bois³⁰. Les matériaux insérés sont maintenus en place par des palâtres, planchettes de bois clouées, ou par des baguettes de bois souple enfoncées en force et fixées par des cavaliers ou agrafes en fer, qui peuvent revêtir plusieurs formes. Les modèles d'agrafe les plus simples sont constitués d'une tige en fer à section plate, d'une largeur d'environ 1 cm et dont les extrémités sont coudées à angle droit pour former un crampon³¹. D'autres, dont l'apparition est traditionnellement datée de la période médiévale³², ont la morphologie d'une "bague de cigare": une partie centrale oblongue, d'une largeur de 2 à 3 cm et d'une longueur de 4 à 5 cm, équipée sur chaque côté d'une petite patte de fixation perpendiculaire. Ce type est connu sous le nom de "appe" ou happe³³ et son utilisation, régulièrement attestée, perdure jusqu'à nos jours³⁴.

La Haine est une rivière étroite, sinueuse, aux rives marécageuses et donc, peu propice à la navigation à la rame, à la voile ou par halage. En outre, les chalands de Pommerœul présentent sur un côté un plat-bord qui permet la circulation, entre l'avant et l'arrière du bateau, du batelier ou *lintrarius*, attestant l'utilisation de perches ferrées comme moyen de propulsion, de direction et d'accostage de l'embarcation.

L'emploi de la perche, encore usitée aujourd'hui, est le moyen le plus simple et le plus efficace pour manœuvrer et propulser les bateaux les plus lourds. Elle prend en effet appui directement sur le fond de la rivière et non sur l'eau: sa puissance est estimée de 3 à 4 fois supérieure à celle de la rame. De nombreux fers de perches et de gaffes ont été prélevés lors de l'exploration de l'ancien lit de la Haine abritant le port fluvial antique. La taille de la perche varie en fonction du poids de l'embarcation: la perche "à vide" est longue et mince pour le maniement d'un bateau léger et haut sur l'eau; la perche "à charge"

²⁸ IZARRA 1993, p. 106.

²⁹ DE BOE, HUBERT 1977, p. 31.

³⁰ RIETH 2006, photo p. 25.

³¹ DUFRASNES 1999, n° 102 à 106; MANNING 1985, R60 à R64, pl. 61.

³² BONNAMOUR 2000, p. 59-60.

³³ L'archéologie expérimentale a montré, lors de la reconstruction récente d'un bateau médiéval, que 12000 appes étaient nécessaires au calfatage d'un bateau de 23 m de long [Ton Van Dalen, Kunststukje van 15 mei 2003: Sintels, <http://cms.dordrecht.nl>].

³⁴ ARNOLD 1992, p. 89-90.

est courte et épaisse pour le maniement du bateau chargé, lourd et bas sur l'eau. Les fers dont elles sont garnies présentent également une variété de taille et de forme adaptées à des usages spécifiques.

Ensemble de fers de perches



La *trudis* ou fer à double pointe est utilisée pour la propulsion. La direction et la sonde du fond sont assurées avec un simple bâton ferré d'un talon conique à douille. L'accostage, le maniement des nasses de pêche ou des billes de bois transportées par flottage nécessitent l'emploi de la gaffe³⁵ ou *contus*, à pointe et crochet, et celui du grappin, à deux crochets. L'immobilisation de la barque ou de la pirogue pendant la relève des nasses de pêche, par exemple, met en œuvre en concomitance les différents types de perches. Du point de vue de l'emmanchement, les points de gaffes romaines sont à douille ouverte comme à douille fermée, mais seul l'emploi de cette dernière perdurera après la période antique.

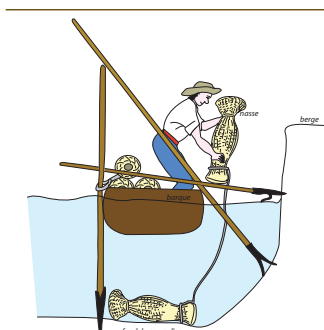


Schéma d'utilisation de trois types de perches ferrées, pour la stabilisation d'une barque, lors de la récupération de nasses en vannerie

DAO S. Raux, d'après F. Beaudouin, 2004

Les fers de gaffe ont été découverts en abondance sur le site de Pommerœul, tout comme dans d'autres ports fluviaux des Provinces romaines, et à l'occasion du dragage de fleuves comme le Rhône³⁶, la Saône³⁷ ou le Rhin³⁸. Un exem-

plaire de *trudis* antique a été découvert fortuitement lors de fouilles subaquatiques à Verdun-sur-le-Doubs: la douille ouverte a été ornée par le marinier d'un bateau gravé³⁹. Le panel des instruments liés à la navigation découverts sur le site est complété par des poids de sonde et d'ancrage en pierre, percés ou rainurés pour leur accrochage.

On note donc la grande simplicité des instruments utilisés pour la navigation fluviale, avec des perches ferrées et des pierres de mouillage. Ils ne subissent par ailleurs pas d'évolutions technologiques notables et se rencontrent encore de nos jours, avec des morphologies et des emplois similaires. De même que l'installation des habitats le long des cours d'eau, les techniques de batellerie se sont développées très tôt, les nombreux avantages de ce mode de transport, de commerce et de subsistance ayant été rapidement compris. Les modes de construction, d'entretien et de propulsion des pirogues et chalandes à fonds plats, ont traversé le temps. Le milieu des cours d'eau n'a subi que peu de mutations importantes au cours de sa longue histoire et ces changements se sont de plus produits très récemment: il s'agit pour l'essentiel de l'apparition des écluses à sas et des propulsions à roues et à vapeur à partir du 18^e siècle.

³⁵ Aussi appelé: Yeck, "fer de arpi".

³⁶ ROUGÉ 1982.

³⁷ BONNAMOUR 1981, p. 52-53.

³⁸ KÜNZL 1993, fig. 6-16; Gaitzsch 1993, n° 38 taf.76, n° 39-40 taf.77, n° 73 taf.83, n° 72 taf.85.

³⁹ BONNAMOUR 2001-2002.

BIBLIOGRAPHIE

- B. ARNOLD, "Batellerie gallo-romaine sur le lac de Neuchâtel, 2", *Archéologie neuchâteloise*, 13, Ruau (éd.), Saint-Blaise, 1992.
- F. BEAUDOUIN, "Les anciens bateaux de la Loire. Etude archéologique des épaves monoxyles de la région des pays de Loire", *Cahiers du Musée de la Batellerie*, 52, Conflans Sainte-Honorine, 2004.
- L. BONNAMOUR, *La Saône, une rivière, des hommes*, Ch. Bonneton éd., Le Puy, 1981.
- L. BONNAMOUR, "Archéologie de la Saône. 150 ans de recherches", in *Catalogue d'exposition*, Ville de Chalon-sur-Saône, Errance (éd.), Paris, 2000.
- L. BONNAMOUR, "Un bateau gravé sur un outil de marinier antique trouvé à Verdun-sur-le Doubs (Saône-et-Loire)", *Revue Archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002, p. 477-480.
- G. DE BOE, F. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul", *Archaeologia Belgica*, 192, 1977, p. 5-57.
- J. DUFRASNES, "Quelques objets, datant de la préhistoire à la période moderne, découverts dans les déblais du canal à Pommerœul", *Vie Archéologique*, 52, 1999, p. 29-59.
- W. GAITZSCH, "Geräte und Werkzeuge, Geschichte aus dem Kies. Neue Funde aus dem Alten Rhein bei Xanten", *Xantener Berichte*, Band 3, Köln, 1993.

B. HOFMANN, *La quincaillerie antique*, Groupe d'Archéologie antique du Touring Club de France, Paris, 1979, p. 20-21 et n° 19 et 43 pl. VII.
 F. DE IZARRA, *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Errance (éd.), Paris, 1993.
 E. KÜNZL, "Die Alamannen Beute aus dem Rhein bei Neupotz", *Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Monographien*, 34-1, 1993.
 P. POMEY et E. RIETH, *L'archéologie navale*, Errance (éd.), Paris, 2005.
 E. RIETH, "Archéologie de la batellerie, architecture nautique fluviale", *Cahiers du Musée de la Batellerie*, 56, Conflans-Sainte-Honorine, 2006.
 J. ROUGÉ, "La navigation rhodanienne à l'époque romaine" in *Lyon au fil des fleuves*, Catalogue d'exposition, espace Lyonnais d'Art contemporain, 1982, p. 38-43.

SIMONE MARTINI, UNIVERSITÉ DE TRÈVES

LE TRANSPORT ROUTIER *

Durant l'Antiquité, le char était le moyen de transport "universel", utilisé dans les domaines civil, politique, militaire et religieux. Suivant leur usage, différents types de véhicules appurent. Ainsi, des chars à deux roues côtoyèrent des chars à quatre roues, ces derniers servant au transport de marchandises. Les animaux de trait les plus courants étaient les chevaux et les mulets. Les mulets étaient utilisés plus fréquemment que les chevaux parce qu'ils étaient performants et économes. Les bœufs, très lents, servaient au transport de charges particulièrement lourdes. Deux chevaux étaient capables de tirer un véhicule d'une tonne. Depuis le Principat, la Gaule et les territoires d'Italie du Nord connaissaient un nouveau système de traction, l'attelage à brancards, ancêtre du harnais contemporain.⁴⁰

Les Celtes étaient d'excellents fabricants de chars. Les Romains surent tirer profit de leur art, héritant de ces peuples de nombreux types de chars ainsi que leur dénomination respective.⁴¹ Chaque fabricant était attaché à l'assemblage d'un char bien particulier. L'Antiquité connaissait également le métier de peintre sur chars (*pictores quadrigularii*).

On utilisait non seulement des roues pleines, mais également des roues à rayons, dont la fabrication était très complexe. Ces dernières possédaient en règle générale entre huit et dix rayons; leur diamètre variait selon le poids du véhicule de 0,75 m à 1,20 m. Lors de voyages longs, les roues étaient enduites d'une graisse, afin d'éviter tout risque d'incendie.⁴² L'espacement des roues, dépendant de la largeur du char, variait selon la région de 1,10 m à 1,20 m.

Le développement du réseau routier romain contribua à d'importantes innovations dans le domaine des chars.

Les Romains renforcèrent la solidité de ces derniers en ajoutant des pièces métalliques. De plus, ils suspendirent la caisse du véhicule sur un système de ressorts, lesquels devaient amortir les chocs dus aux imperfections de la route. La caisse reposait directement sur ces éléments porteurs. Le même principe est utilisé actuellement pour les poussettes. D'après les textes antiques, il était même possible de lire, d'écrire et de jouer aux dames dans ce type de véhicules. Le changement régulier des animaux de trait imposait une distance journalière maximale de 150 km dans des circonstances exceptionnellement favorables.⁴³

Différents éléments de chars ont été mis au jour sur le site. Un char entier aurait même été sorti de terre par des prospecteurs, mais cette information n'a pas pu être vérifiée.

Par contre, il est avéré que des fragments bien conservés de deux roues en bois ont été découverts en 1976. De telles trouvailles sont rares dans les provinces du Nord-Ouest de l'Empire; on les trouve surtout dans des zones marécageuses ainsi que dans des fleuves et des puits. Des traces de fabrication et d'usures sont encore visibles. Pommerœul demeure à ce titre un site exceptionnel dans la province romaine de Gaule-Belgique.⁴⁴ Les fragments conservés jusqu'à ce jour appartenaient à une roue dont la complexité de fabrication relève d'une très grande technicité. La roue est composée d'un moyeu, de rayons et d'une jante. La jante devait être constituée de plusieurs segments de bois maintenus entre eux par des chevilles. Préalablement chauffés à la vapeur d'eau, les segments étaient pliés jusqu'à ce qu'ils acquièrent la forme voulue. En effet, non seulement les tenons des rayons ne traversaient pas la jante, mais les fibres du bois suivaient également la longueur des segments. Cette technique conférait au bois une plus grande stabilité que de scier ce dernier. La partie de la jante adhérent au sol était moins large que la partie

* traduit de l'allemand par Christophe Coulot.

⁴⁰ RAEPSAET 2002, p. 242; p. 277.

⁴¹ H. VON PETRIKOVITS, Die Spezialisierung des römischen Handwerks, in Herbert Jahnkuhn (Hrsg.), Das Handwerk in vor- und frühgeschichtlicher Zeit. (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. Philologisch-Historische Klasse, dritte Folge, Nr. 123), Göttingen 1983, 63-132, ici: Liste 1, p. 83-119.

⁴² HAYEN 1983, p. 446-447.

⁴³ M. JUNKELMANN, "Die Reiter Roms I: Reise, Jagd, Triumph und Circusrennen" in *Kulturgeschichte der antiken Welt*, Bd. 45, Mainz 1990, p. 77-78.

⁴⁴ HAYEN 1983, p. 415. – cf. H. HAYEN, "Einzeluntersuchungen zu Feddersen Wierde. Wagen, Textil- und Lederfunde, Bienenkorb, Schlackenanalysen", in *Feddersen Wierde*, Bd. III, Wiesbaden 1981.



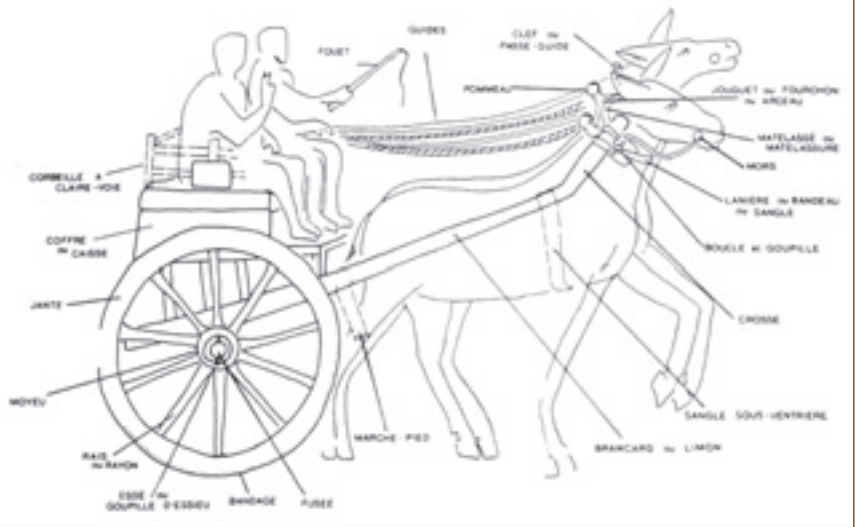
Carte de la Belgique romaine avec localisation de Pommerœul
DAO N. Bloch; d'après M.-T. Raepsaet-Charlier

prolongeant les rayons, afin d'offrir aux tenons un espace plus important pour être emboîtés.⁴⁵ Les rayons, dont le diamètre augmentait en s'approchant du moyeu, étaient ciselés. Chacun d'eux possédait à ses extrémités deux tenons que l'on emboîtait dans le moyeu et dans la jante. Le moyeu reliait la roue à l'essieu du char. Il s'agit d'une pièce de bois ciselée et symétrique, dont le milieu bombé était percé de mortaises. Ces dernières recevaient les tenons des dix rayons. Les côtés du moyeu ont la forme de petits canaux. Lors de l'assemblage de la roue, on emboîtait tout d'abord les rayons dans le moyeu, puis on fixait la jante, que l'on recouvrait ensuite d'un bandage en fer. Ce dernier devait garantir une meilleure stabilité à la roue. Le diamètre de cette dernière devait approcher 0,95 m. Des éléments de roues comparables en taille et en technique à ceux du site de Pommerœul ont été trouvés dans le Rhin vers Cologne [Neupotz].⁴⁶

À l'époque romaine, l'usage de bandages en fer devait assurer une meilleure stabilité aux roues. Le fer utilisé à cet effet était chauffé à 600°C. Ce procédé exigeait une très grande précision, car le bandage devait enserrer parfaitement la jante de bois en refroidissant. Il était également possible de fixer un bandage à la roue au moyen de trois ou quatre clous, comme le montrent les fragments de bandages retrouvés à Pommerœul (cf. les trous réservés aux clous sont encore visibles). Le rôle du bandage était

de maintenir la jante de bois et d'en éviter une usure trop rapide. La section des bandages de l'époque romaine avait la forme d'un D : la face extérieure était bombée alors que la face intérieure était légèrement concave.⁴⁷

Nomenclature du char d'après Raepsaet 1982, p. 252



⁴⁵ VISY 1993, p. 259.
⁴⁶ VISY 1993, p. 269-272.
⁴⁷ VISY 1993, p. 269-272.

En dehors des roues dégagées dans le secteur ouvert par la Sogetra en 1976, on connaît différents éléments métalliques de chars et, notamment, un élément de châssis qui, grâce à la connaissance des tombes à chars de l'époque romaine en Hongrie, a pu être reconnu comme étant un élément en fer provenant du châssis d'un char à quatre roues. Ce char était composé d'un avant-train et d'un train arrière, reliés l'un à l'autre par une solide poutre en bois, le longeron. L'avant-train, mobile, facilitait le changement de direction. Pour éviter tout frottement des roues avec la caisse du char, cette dernière était placée en hauteur. Elle était maintenue par des éléments en bois, fixés à l'essieu. La stabilité de ces éléments était assurée par deux supports en fer, dont l'un a été conservé. Ils se trouvaient à l'avant du véhicule.⁴⁸

Char d'Augst, Reconstruction (2002): Johann Haser/Christian Maise: "Zum Nachbau eines römischen Reisewagens", in *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 24, 2003, S. 193-224, S. 221, Abb.30



L'avant-train d'un char à quatre roues pouvait être braqué totalement. Cet avant-train tournait alors autour d'une goupille de timon comme celle retrouvée à Pommerœul. Il s'agit d'une fiche rigide, d'aspect cylindrique. Sa solidité était telle qu'elle devait pouvoir supporter l'avant-train, relié par le longeron au train arrière. La goupille de timon devait également résister à la poussée exercée par le train arrière sur l'avant-train. La surface autour du centre de rotation était consolidée par des appliques métalliques pour éviter l'usure. Des goupilles de timon conservées dans leur intégralité ont généralement une longueur de 0,60 m.⁴⁹

Quant au moyeu en bois reliant la roue au véhicule, il subissait d'importantes contraintes. Pour en éviter l'usure, les Romains utilisaient des frettes de fer, ces dernières venant enserrer les extrémités des moyeux. Les fusées d'essieu étaient également consolidées avec ce métal, afin qu'il n'y ait aucun frottement entre les parties en bois et les parties métalliques. En règle générale, on chauffait la frette pour que le métal se dilate, puis on recouvrait de cette pièce encore chaude l'extrémité en bois. Celle-ci était ainsi emprisonnée par le métal qui se contractait en refroidissant. Le procédé permit de se passer de clous, tout en évitant au bois de se fissurer. La frette de moyeu de Pommerœul est comparable à celles découvertes dans le Rhin vers Cologne (Neupotz).⁵⁰

Clavettes d'essieu



Pour fixer la roue à l'essieu du char, on utilisait une clavette. Ancrée dans un trou à l'extrémité de la fusée, la clavette devait ainsi empêcher l'essieu de perdre ses roues. Parfois, on passait une sangle à travers le crochet de la clavette avant de l'attacher à la fusée. Les clavettes d'essieu celtes étaient en bois ou en métal; leur partie inférieure, souvent recourbée, permettait de mieux les maintenir. Les clavettes d'époque romaine, elles, avaient la forme de fiches droites.⁵¹

Les brides d'un char ne peuvent être qualifiées de rênes, lesquelles appartiennent au harnachement du cheval de selle, mais de guides. Pour assurer une bonne conduite des animaux de trait tout en évitant aux guides de se nouer, on

passait celles-ci au travers d'anneaux passe-guides dont plusieurs exemplaires ont été retrouvés à Pommerœul. Les anneaux, simples ou décorés de motifs floraux, étaient fixés aussi bien sur le harnais que sur le char. Parfois, on donnait du jeu à l'anneau pour augmenter sa résistance; il s'agissait alors d'introduire l'anneau inférieur dans une ouverture pratiquée sur les parties en bois du harnachement ou du char. La plaque de l'anneau venait ainsi se placer sur ces parties. L'anneau, quant à lui, était maintenu par des sangles. Les anneaux passe-guides sont encore utilisés de nos jours.⁵²

L'équipement du cheval de selle se composait quant à lui d'une bride (*frenum*) et d'une selle (*ephippium*; *sella*). Une sangle sous ventrière (*cingulum*) ainsi qu'une martingale et une lanière de jonction d'épaules (*antilena* et *postilena*) maintenaient la selle en place. Les martingales et les lanières de jonction d'épaules des époques celte et romaine étaient richement décorées, comme en témoignent les représentations antiques, ainsi que de nombreuses découvertes d'éléments métalliques, issues aussi bien du domaine civil que militaire. La décoration du harnachement d'un cheval de selle du 1^{er} siècle après J.-C., qui a été reconstituée, totalise un poids de 4,5 kg.⁵³ Lorsque le cheval était amené à se déplacer rapidement, le décor en question produisait un cliquetis bruyant. On fixait souvent au harnais des chevaux de selle et de trait, ainsi qu'aux chars, des clochettes, censées repousser les mauvais esprits. Néanmoins, ce décor n'avait pas seulement un rôle décoratif; il pouvait également servir à dissocier les sangles, tels ces petits disques décorés (*phalerae*). Les éléments métalliques du harnachement étaient polis, si bien qu'ils brillaient comme du métal précieux, ainsi visibles de loin. Les amulettes, qui en faisaient partie, avaient une valeur apotropaïque. Les pendentifs les plus répandus étaient en forme de cœur ou de feuilles. Certains avaient l'apparence d'une demi-lune (*lunula*).

⁴⁸ A. KISS, *Das römerzeitliche Wagengrab von Kozármisleny (Ungarn, Kom. Baranya)*, Budapest, 1989, p. 19-20. - Boube-Piccot 1980, p. 13-16 et fig. 6.

⁴⁹ VISY 1993, p. 279-283. - BOUBE-PICCOT 1980, p. 13 et fig. 5, 1.

⁵⁰ VISY 1993, p. 260-263. - BOUBE-PICCOT, 1980, p. 193-198 et fig. 8.

⁵¹ A. BOUCHETTE/B. BOULESTIN/J.-R. BOURHIS/J.-F. BUISSON/C. DUFFAULT/J. GOMEZ DE SOTO/S. LEMOINE/J.-F. TOURNEPICHE/Ch. VERNOU/M. VIEAU. *Le char romain de Musée Archéologique des Saintes, Saintes* 1998, p. 20-21; p. 98-100.

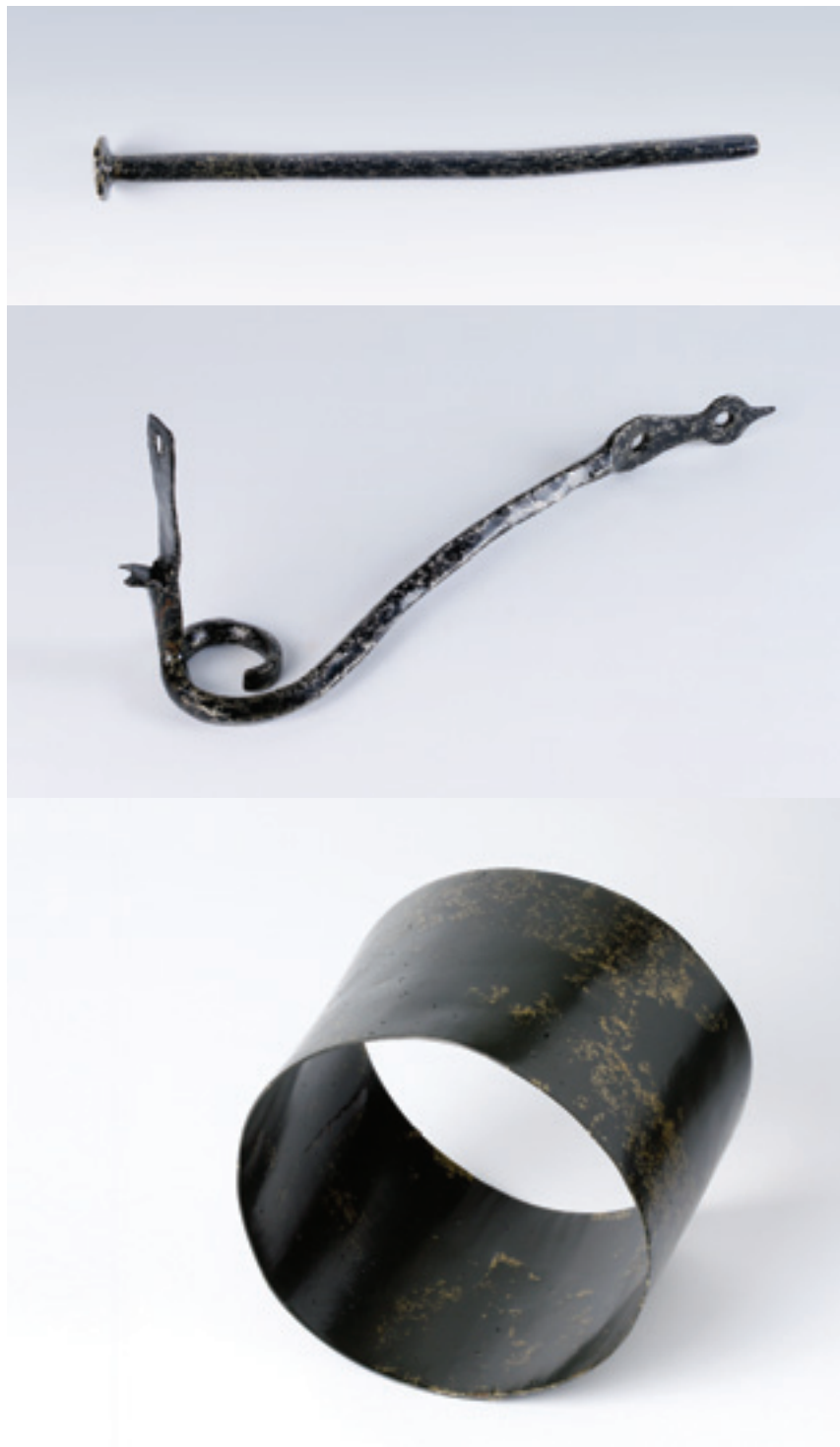
⁵² BOUBE-PICCOT 1980, p. 221-227. M. MARIEN, *Quatre Tombes Romaines du 3^e siècle. Thorembais-Saint-Trond et Overhespen*, Bruxelles, 1994, p. 24 et fig. 11.

⁵³ M. JUNKELMANN, "Die Reiter Roms. Teil III: Zubehör, Reitweise, Bewaffnung", in *Kulturgeschichte der Antiken Welt*, 53, Mainz, 1992, p.84-85.

Goupille de timon

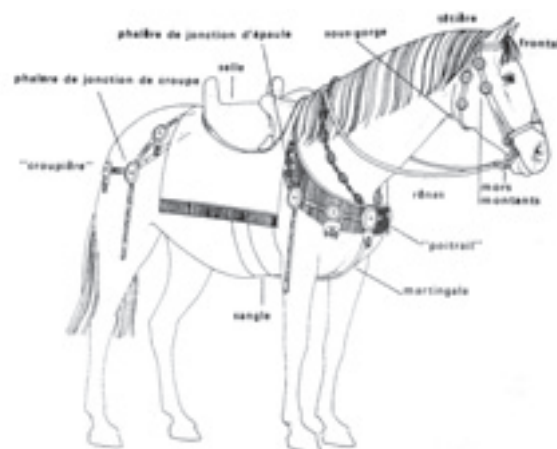
Elément de châssis d'un char à quatre roues

Frette de moyeu



Anneau passe-guides

Reconstitution du harnais de cavalerie celto-romain d'après Bishop, 1988



Parmi les appliques retrouvées à Pommerœul et appartenant au harnais du cheval, figure un exemplaire en forme de moule. Très apprécié, ce modèle était particulièrement répandu; les moules étaient placées, soit côte à côte, soit par groupes de quatre, les pointes vers l'intérieur. L'applique à peltes - ici deux peltes se font face -, également très répandue, reprend la forme du bouclier des Amazones; ces deux éléments étaient assimilés au principe féminin, comme le symbole vulvaire. Notons enfin la présence d'une applique ovale, dont on a retrouvé de nombreux exemplaires dans des camps militaires romains le long du Rhin.⁵⁴

Ces appliques étaient fixées au moyen de deux rivets sur le revers du harnais du cheval.

Trois autres petites appliques, possédant deux rivets sur leur revers, étaient fixées initialement sur du cuir, qu'il s'agisse de vêtements ou de lanières d'une bride. Certes, les brides étaient moins larges que les autres sangles, mais pouvaient porter des appliques plus

petites. Les deux objets les plus grands se rétrécissent à chaque angle; légèrement bombés, les trois sont ornés de rainures. Ces appliques étaient produites en grandes quantités à partir de moules, comme de nombreux autres éléments décoratifs.⁵⁵

D'autres appliques, à sexe féminin (appliques vulvaires), sont également attestées. Hexagonales, légèrement bombées, elles ressemblent à un grain de café et décoraient très fréquemment le harnachement des animaux de trait ou de selle. Leur équivalent masculin est l'applique phallique. Les deux formes devaient assurer la fertilité et préserver les animaux du mal. Elles disposent de deux rivets sur leur revers, grâce auxquels on les attachait à des lanières de cuir. L'applique phallique pouvait également être fixée à la lanière d'un harnais. Mais, parfois, cette amulette était suspendue à une applique vulvaire. Si les appliques phalliques sont présentes dans la totalité de l'Empire romain, le motif vulvaire apparaît surtout dans les espaces celte et germanique.⁵⁶

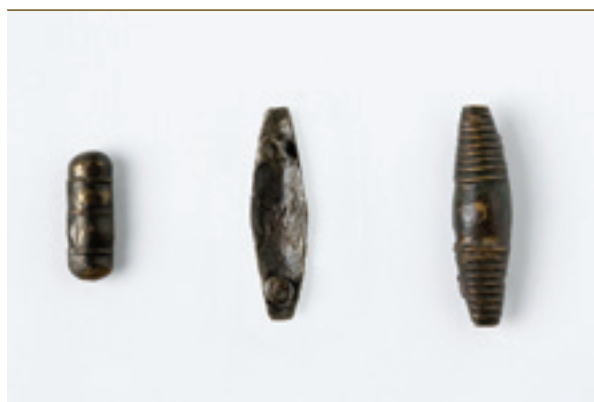
Applique à peltes
et ses rivets de fixation



Deux appliques émaillées, de formes différentes mais de fabrication similaire, appartenaient au harnais du cheval. L'une d'elles a la forme d'un papillon; les champs d'émail bleu et vert devaient sans doute rappeler les ailes multicolores de ce dernier. Deux rivets sur le revers permettaient à l'applique d'être fixée. Ce même type d'émail cloisonné se retrouve sur un petit disque; dans ce cas, le décor est constitué de petits cercles concentriques. Le revers de l'objet ne présente qu'un seul rivet destiné à sa fixation. Des appliques similaires, souvent en bronze, peuvent être attribuées au décor présent sur le harnachement des chevaux.⁵⁷

L'applique représentant une panthère, conservée jusqu'à ses extrémités antérieures et à la gueule grande ouverte, a sans doute été fixée sur la caisse d'un char. Un œillet de section rectangulaire se trouve au niveau de l'épaule de la panthère. Une cassure est visible dans la partie inférieure de l'applique. Certains chars possédaient des rideaux que l'on pouvait dérouler. Des lanières permettaient d'attacher ces rideaux aux appliques en forme de panthère. Il est exclu que cet objet de petite taille, instable, ait été fixé au harnais des chevaux. La panthère appartient au monde de Dionysos-Bacchus, dieu du vin et de la fertilité. De nombreux éléments de chars en bronze représentent souvent des scènes ou des personnages / animaux issus de thèmes mythologiques.⁵⁸

Des clochettes d'aspects différents décoraient également le harnachement des animaux de trait et de selle, tout comme les chars. Ces clochettes sont rondes ou rectangulaires, simples ou décorées, de tailles et de sonorités différentes. Les sons produits par les clochettes, agréables à l'oreille, étaient censés éloigner les mauvais esprits. Quelques exemplaires de l'époque romaine, encore en l'état, ont été conservés. Certaines mosaïques représentant des courses de chars dans un cirque, témoignent de leur présence sur le harnachement des chevaux; elles étaient attachées à l'encolure du cheval par des sangles. Si ces clochettes étaient le plus souvent en bronze ou en fer, celles des chevaux vainqueurs pouvaient être en or ou en argent.⁵⁹



Petites appliques présentant deux rivets sur leurs revers



Applique phallique et applique à sexe féminin



Applique en forme de panthère

⁵⁴ BOUBE-PICCOT 1980, p. 169, p. 254, p. 264, p. 271. – OLDENSTEIN 1976 (1977), p. 137-139, p. 187-190 et Taf. 34, 57, 58.

⁵⁵ OLDENSTEIN 1976 (1977), p. 188-190 et Taf. 58.

⁵⁶ OLDENSTEIN 1976 (1977), p. 137-139, Taf. 34.

⁵⁷ OLDENSTEIN 1976 (1977), p. 171-172 et Taf. 48. – COURTOIS, LODEWIJCKX, PANNIER, TINCHI, 1993, p. 33-34.

⁵⁸ BOUBE-PICCOT 1980, p. 87-89.

⁵⁹ H. DRESCHER, "Rekonstruktionen und Versuche zu frühen Zimbeln und kleinen antiken Glocken. Orientalische Zimbeln und Glocken, römische Glocken aus Asciburgium, Kalkriese, Leverkusen und Augusta Raurica", in *Saalburg Jahrbuch*, 49, 1998, p. 155-170. – BOUBE-PICCOT 1980, p. 182-186.

La présence de chevaux et de bœufs est bien attestée sur le site parmi les restes osseux. En Gaule romaine, le cheval se retrouve tant dans les milieux ruraux que dans les milieux militaires ou urbains. Un texte de Varron (*Rust.*, II, 6) précise que les bêtes les plus fougueuses conviennent pour l'armée et les plus paisibles (castrées) pour le transport. On peut se demander si les chevaux,

Applique émaillée
en forme de papillon

Clochette
ayant décoré
le harnachement



de même que les bœufs, n'ont pas ici également pris part au halage le long des berges de la Haine. En effet, bien qu'en Gaule aucun document ne témoigne du recours à la traction animale pour le halage, il serait étonnant que des animaux de trait n'aient pas contribué à un moment ou à un autre, même modestement à haler des chalands.

L'étude des ossements des chevaux de Pommerœul a permis de déterminer que leur hauteur au garrot oscille entre 1,26 m et 1,56 m, avec une valeur moyenne de 1,39 m. On considère généralement qu'il convient d'opérer une distinction entre le cheval indigène de petite taille (entre 1,15 m et 1,35 m au garrot) et des chevaux plus grands sans doute, initialement, importés (aux alentours de 1,40 m au garrot). Ces derniers dominent aux 3^e et 4^e siècles.

L'étude des restes osseux de bovins d'époque romaine a, quant à elle, permis de mettre en évidence que ceux-ci constituent principalement des restes d'abattage, ces animaux étant également élevés pour leur viande, leur peau et leurs cornes. Les femelles sont légèrement majoritaires et, parmi les mâles, les bœufs dominent. Il s'agit d'animaux de grande taille (en moyenne: 1,25 m pour les femelles et 1,33 m pour les mâles) abattus à l'âge adulte. L'étude archéozoologique n'a pas permis de déterminer si les bovins dont les restes ont été examinés ont également servi d'animal de trait.

En effet, ce type d'étude, s'il permet d'appréhender la morphologie de l'animal, peut également parfois permettre d'approcher l'utilisation et la destination qui en

ont été faites. Tel a été le cas pour certains restes osseux de chevaux. L'examen des prémolaires de deux mandibules de cheval exhumées à Pommerœul a révélé que celles-ci présentaient une usure manifeste et une nette rainure transversale au centre de la partie supérieure de la dent. Ces traces sont probablement occasionnées par l'usage d'un mors. En effet, lorsque l'on tire sur les rennes ou les guides, le mors vient frotter contre la partie avant des prémolaires inférieures et provoque une usure.

Parmi les mors conservés, figure un mors brisé. Ce modèle exerce une pression au niveau des lèvres de l'animal, du coin de sa bouche et de la partie de sa mâchoire dépourvue de dents. Son rôle est de transmettre des ordres à l'animal de selle ou de trait. La forme "discontinue", composée de deux éléments articulés était plus souple, et donc moins dure que la forme plus connue comprenant une seule barre. La partie articulée était placée dans la bouche de l'animal, alors que le montant ceinturait sa ganache. Les deux anneaux extérieurs recevaient les rênes ou les guides. Un tel mors a été expérimenté; l'effet du montant ne se fait guère ressentir, ce qui explique pourquoi l'usage de cette forme ne fut que de courte durée. Le mors articulé sans montant, déjà utilisé par les Celtes et les Romains, l'est encore de nos jours. Une autre forme de brides en usage à l'époque romaine ressemblait au caveçon ou au mors de bride actuels.⁶⁰

L'utilisation du cheval à Pommerœul est également confirmée par la découverte de différents modèles d'hipposandales.

⁶⁰ H. DOLENZ, "Eisenfunde aus der Stadt auf dem Magdalensberg", in *Klagenfurt*, 89, 1998, Taf. 20, m 227. – JUNKELMANN 1992, p. 23-24. – COURTOIS/LODEWIJCKX/PANNIER/TINCHI 1993, p. 54-55.



Mors brisé
Fragment d'hipposandale

Le sabot du cheval est composé de corne indolore. Il met entre 12 et 14 mois à se renouveler. On doit alors le couper, comme l'ongle humain. Les Romains, déjà, coupaient les sabots des chevaux à l'aide de couteaux à sabots (*aptatura pedum*). Lorsqu'un animal se blessait ou lorsque l'état d'usure du sabot était avancé, on protégeait ce dernier par une hipposandale (*solea*) jusqu'à son renouvellement. L'hipposandale était en métal ou composée de matières végétales. De nombreuses *soleae* métalliques de toutes tailles et d'aspects différents ont été conservées. Les quatre sabots étaient enveloppés dans une protection de cuir, avant de recevoir leur hipposandale, laquelle était fixée à la jambe de l'animal par des lanières. Les *soleae* ne permettaient

pas aux chevaux d'augmenter leur allure sans se blesser. En hiver, des hipposandales à crampons assuraient aux animaux une plus grande stabilité. L'empereur Néron faisait porter des hipposandales en argent à ses mulets (Suétone, Néron 30,3)⁶¹.

Quant au fer à cheval, il protège le sabot de l'animal de l'usure et permet d'éviter un mauvais placement des jambes. Ce dernier est fixé à l'aide de clous, que l'on enfonce en dessous, à travers la corne insensible. La partie du clou dépassant à l'extérieur du sabot sera coupée puis limée.

Certainement, les Celtes et les Romains connaissaient l'usage du fer à cheval. Contrairement aux hipposandales, les fers à cheval ne sont pas mentionnés dans les textes antiques, mais les fers sont présents sur les sites archéologiques civils autant que militaires d'époque romaine.

Durant l'Antiquité, on se souciait de la bonne qualité des sabots, comparés aux fondations d'une maison (Xenophon, equ. I,2); si la solidité des fondations est compromise, le plus bel appareil ne sera d'aucune utilité. Cependant après l'Antiquité, les chevaux furent surtout élevés en fonction de leur taille, ce qui eut comme conséquence une perte de la qualité des sabots. Les mentions de fers à cheval se font explicites dans des textes du 9^e siècle. De nombreuses légendes de saints évoquent des guérisons miraculeuses de chevaux mal ferrés, refusant d'avancer.⁶²

Fers à cheval



⁶¹ CATTELAINE/BOZET 2007, p. 152-153.

⁶² CATTELAINE/BOZET 2007, p. 179. - W. DRACK, "Hufeisen - entdeckt in, auf und über der römischen Straße in Oberwinterthur (Vitodurum)", in *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 55, 1990, p. 191-239.

BIBLIOGRAPHIE

M. Ch. BISHOP, "Cavalry equipment of the Roman army in the 1st century AD", in *BAR*, 394, 1988, 67-197.

Ch. DOUBE-PICOT, "Bronzes du Maroc III: Les chars et l'attelage", in *Etudes et Travaux d'Archéologie Marocaine*, 8, Rabat, 1980.

A. BOULESTIN BOUCHETTE et alii, *Le char romain de Musée Archéologique des Saintes*, Saintes, 1998.

M. BROUWER, "Römische Phalerae und anderer Lederbeschlag aus dem Rhein", in *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 63, 1982, p. 145-187.

P. CATTELAÏN/N. BOZET, (éd.), "Sur la piste du cheval de la préhistoire à l'antiquité [exposition créée au Musée du Malgré-Tout de Treignes du 1^{er} février au 2 septembre 2007]", Treignes, 2007.

J. CLUTTON-BROCK, *Horse Power – A History of the Horse and the Donkey in Human Societies*, Cambridge, 1992.

R. COURTOIS/M. LODEWIJCKX/C. PANNIER/F. TINCHI, *Le cheval - son empreinte en Belgique*, Musée de Weris, Weris, 1993.

J. GARBSCH, "Mann und Roß und Wagen. Transport und Verkehr im antiken Bayern", in *Ausstellungskataloge der Prähistorischen Staatssammlung München, Bd., 13*, München 1986.

J. -P. GUILLAUMET, *L'artisanat chez les Gaulois*, Paris, 1996.

J. HASER, Ch. MAISE, "Zum Nachbau eines römischen Reisewagens – Grundlagen und Aufwandsberechnung", in *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 24, 2003, p. 193-224.

H. HAYEN, "Handwerklich-technische Lösungen im vor- und frühgeschichtlichen Wagenbau" in H. JAHNKAHN (Hrsg.), *Das Handwerk in vor- und frühgeschichtlicher Zeit. (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-Historische Klasse, III, Nr. 123*, Göttingen, 1983, p. 415-471.

M. E. MARIEN, *L'empreinte de Rome. Belgica Antiqua*, Anvers, 1980.

J. OLDENSTEIN, "Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten. Studien zu Beschlägen und Zierrat an der Ausrüstung der römischen Auxiliareinheiten des obergermanisch-raetischen Limesgebietes aus dem 2. und 3. Jh. n. Chr.", in *Bericht der römisch-Germanischen Kommission*, 57, 1976 (1977), p. 49-366.

E. RABEISEN, "La production d'équipement de cavalerie au 1^{er} s. après J.-C. à Alesia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or, France)", in *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 1, 1990, p. 73-98.

G. RAEPSAET, *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*, Bruxelles, 2002.

G. RAEPSAET, "Attelages antiques dans le Nord de la Gaule. Les Systèmes de Traction par Équides", in *Trierer Zeitschrift*, 45, 1982, p. 215-273.

CH. W. RÖRING, *Untersuchungen zu römischen Reisewagen*, Coblenz, 1983.

M. SCHLEIERMÄCHER, "Römisches Pferdegeschirr aus den Kastellen Saalburg", in *Zugmantel und Feldberg, Saalburg-Jahrbuch*, 50, 2000, p. 167-195.

Z. VISY, "Wagen und Wagenteile" in Ernst Künzl, *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz. Plünderungsgut aus dem römischen Gallien, Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 34, 1, Mainz, 1993, p. 257-327.

LE COMMERCE

Même si les lieux d'échange public (marché, place, forum) ne nous sont pas connus, le bourg de Pommerœul devait vraisemblablement tenir un rôle prépondérant comme lieu de rencontre entre le monde urbain et le monde rural pour les régions situées au nord de Bavay. Si la bourgade a pu desservir toute la région environnante de produits venus d'ailleurs, elle a pu également exporter sa propre production ainsi que celle du monde rural voisin. Les monnaies, les balances, les poids et les plombs estampillés sont autant de témoins matériels de l'activité commerciale exercée à Pommerœul.

LES MONNAIES

Les fouilles et les prospections ont livré de nombreuses monnaies isolées et différents "trésors" (voir *supra* étude de J. Van Heesch). Si les Gaulois frappaient des monnaies en or, en argent et en bronze, la monétarisation de leur société restait relativement limitée. C'est avec l'arrivée des soldats et des commerçants romains que la région connut un important bouleversement économique, marqué par une accélération de la monétarisation. Se répandent alors, dans le Nord de la Gaule, neuf catégories de monnaies réalisées en or, en argent ou en cuivre (parfois en bronze). Aux 1^{er} et 2^e siècles, ces monnaies étaient frappées à Lyon et à Rome, avant que des ateliers provinciaux ne fussent créés à partir de 250, comme à Cologne, Trèves, Amiens et Londres. **N.B.**

JOHAN VAN HEESCH, BIBLIOTHÈQUE ROYALE
DE BELGIQUE - CABINET DES MÉDAILLES

LE FAUX MONNAYAGE ET POMMERËUL

Depuis la naissance de la monnaie, dans la première moitié du 6^e siècle avant J.-C., des faussaires ont été actifs avec un seul et unique but, celui de tromper l'utilisateur.

Des monnaies dans tous les métaux (or, argent et bronze) ont été copiées. Les faux-monnayeurs ont utilisé deux méthodes de fabrication. La technique la plus simple consiste à couler une monnaie dans un moule en sable, en plomb ou en terre cuite. Il suffit de fabriquer une empreinte à partir d'une pièce originale. Cette méthode a été utilisée dans nos régions surtout

au 3^e siècle après J.-C. et plusieurs moules en argile ont été retrouvés, par exemple, dans les ateliers de Saint Mard (Lux.) ou de Rumst (Anvers). Dans ces moules, les Romains ont coulé de faux deniers en étain, un métal qui brille comme de l'argent, ainsi que de faux sesterces en bronze.

L'autre technique de fabrication est la frappe. Comme pour les pièces officielles, ces falsifications sont produites à l'aide de deux coins ou matrices. Ces coins sont obtenus soit par taille directe à l'aide d'un burin, soit coulés en utilisant une pièce officielle ou bien encore en enfonçant une monnaie dans une tige en fer non durcie. L'avantage de la taille directe réside dans la qualité de l'image en creux. En effet, l'empreinte sera beaucoup plus nette, plus détaillée. Mais il faut être graveur habile pour imiter le style officiel, cas particulièrement rare. Si le coin est moulé à partir d'une monnaie officielle, le détail de l'image est souvent perdu.

Les fausses monnaies les plus couramment retrouvées en fouille archéologique sont les monnaies fourrées. Il s'agit de la fausse monnaie frappée à l'aide de faux coins et dont l'intérieur, l'âme, n'est pas en métal précieux ou de valeur, mais bien un métal vil. Nous connaissons ainsi des *aurei* fourrés dont l'âme est en cuivre, des deniers avec une âme en cuivre ou en fer et même des monnaies de bronze dont l'intérieur est de fer! Ces bronzes à âme de fer sont particulièrement courant dans le Nord de la Gaule au début du 2^e siècle après J.-C. (les règnes de Trajan, 98-117 et d'Hadrien, 117-138).

La technique de fabrication de ces monnaies fourrées n'est pas très bien connue, mais on présume que des grains d'argent étaient fondus sur une pastille de cuivre avant la frappe.

Il ne faut toutefois pas confondre falsifications et imitations de monnaies officielles. Ces imitations ont elles aussi été fabriquées localement, mais non pas dans le but de tromper les utilisateurs. Elles étaient confectionnées afin d'approvisionner le marché en menues monnaies. En effet, les autorités romaines ont souvent négligé la fabrication et la distribution de petites dénominations qui ne jouaient aucun rôle dans les paiements officiels. De plus, les ateliers monétaires étant souvent très éloignés (Rome, Lyon, etc.), le transport des devises était coûteux. Ainsi, l'état tolérait-il la fabrication de menues monnaies dans certaines régions.



Faux denier (âme en cuivre) de Vespasien



Denier officiel de Marc Antoine avec marque de contrôle (deux traits parallèles) au droit



Denier d'Hadrien et denier faux (fourré) d'Hadrien



Imitation d'un as de Claude I^{er}

les arts et métiers

Alêne de cordonnier



Toute bourgade était le siège d'activités de subsistance et d'activités artisanales et productives, répondant aux besoins des habitants et des personnes de passage ou destinées à un public plus large.

Parmi ces besoins, on retiendra en premier lieu les besoins alimentaires, partiellement comblés par les produits de la pêche et peut-être de la chasse; la culture et l'élevage au sein du territoire de la bourgade n'étant, quant à eux, pas clairement attestés (par exemple, pour cette dernière activité, par la découverte de restes de fœtus d'animaux pourvoyeurs de viande, témoignant que ceux-ci étaient bien élevés à proximité immédiate). On peut souligner, en outre, la relativement faible présence d'outils agricoles (seules quelques têtes de bêche, un coupe-chardons, des dents de râteau, une houe, une faucille, une rasette et deux faux sont mentionnés parmi les trouvailles du Service national et des divers chercheurs). Les outils de pêche, par contre, sont bien représentés, tandis que quelques pointes de flèche, de javelot ou de sagaie pourraient indiquer une pratique de la chasse, envisageable également à travers des restes osseux d'animaux sauvages appréciés pour leur chair ou

leur fourrure. De nombreuses meules témoignent, quant à elles, de la présence de meuniers dans la bourgade.

La construction et l'entretien des divers bâtiments du bourg faisaient également partie des besoins essentiels et impliquaient la présence d'architectes, de maçons, de charpentiers... Seuls certains outils nous sont parvenus, témoignant de ces activités. Une partie de ceux-ci a également pu servir à la construction et à l'entretien des moyens de locomotion transitant par Pommerœul, ainsi qu'à la fabrication d'objets utilitaires ou décoratifs.

La confection de vêtements en textile au sein de la bourgade n'est attestée que par quelques découvertes épar- ses qui ne permettent pas d'envisager, dans l'état actuel de nos connaissances, une production à grande échelle. Même si on sait par ailleurs que la Gaule du Nord était grande productrice de laine, que les manteaux nerviens (*birrus*) étaient réputés et le commerce du drap fort rentable, comme en témoigne le monument funéraire élevé à Igel par les Secundinii au milieu du 3^e siècle. Il semble qu'au Haut-Empire, le tissage, contrairement au filage, nécessitait souvent le recours à un artisan spécialisé et qu'il

était principalement l'apanage des agglomérations secondaires (bien que des pesons aient également été retrouvés dans des villes et dans des villas) où pouvait s'effectuer l'échange de produits semi-finis (fils) et manufacturés (vêtements); tandis qu'au Bas-Empire, des ateliers d'Etat (la *Notitia Dignitatum* en signale un à Tournai) firent leur apparition. Les étoffes confectionnées pour le compte de l'Etat y étaient alors réparties entre les particuliers.

La grande quantité de restes témoignant d'une activité de tannerie semble attester, quant à elle, d'une production de produits semi-finis ou finis qui dépasse les besoins locaux. Le site de Pommerœul présente, en outre, toutes les conditions nécessaires au développement de ce type d'activité qui ne peut s'implanter n'importe où, une grande quantité d'eau étant nécessaire et une abondante matière première devant pouvoir être fournie par les établissements agricoles environnants.

Parmi les activités artisanales, les indices d'un travail du métal, révélé sur le site par la présence de scories, sont par contre trop ténus pour pouvoir déterminer si cette activité engendrait une production qui s'exportait au-delà des limites de la bourgade. La question reste également sans réponse en ce qui concerne l'activité de production de sel, dont témoigne une certaine catégorie de céramique technique.

Signalons encore la mention de la découverte, par des chercheurs privés, de fours de potier qui témoignent d'une production locale de céramique.

Nous avons vu que les vestiges de ces activités artisanales, du moins celles dont les découvertes ont pu être localisées, se situent majoritairement en périphérie de la bourgade, au sud et à l'est de celle-ci, avec une concentration plus importante aux abords des deux zones portuaires. **N.B. et S.R.**

L'ÉCONOMIE VIVRIÈRE

L'économie vivrière est un domaine peu visible en contexte urbain: lieu de commercialisation et de consommation des produits alimentaires, la ville ne livre *a priori* pas d'outils destinés aux cultures agricoles, à la chasse et la pêche ou encore à l'élevage. Ces activités de subsistance sont plutôt pratiquées à l'extérieur de l'agglomération, mais quelques objets témoins nous sont cependant parvenus, illustrant notamment la pêche, l'agriculture et aussi l'exploitation de la tourbe en tant que combustible. **S.R.**

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE

LA PÊCHE

Les objets halieutiques tels que les hameçons ne sont en général pas retrouvés dans les agglomérations: ils sont de petite taille et souvent perdus en milieu aquatique, en cours d'utilisation. Leur nombre doit être, en réalité, bien supérieur à celui de ceux qui nous parviennent. La pêche est cependant ici bien illustrée du fait de la proximité immédiate de la rivière et de l'exploration archéologique des anciens lits de la Haine.

Le mobilier mis au jour à Pommerœul renvoie à différentes techniques de pêche: pêche à la ligne, au harpon et au filet. Ces techniques multiples et variées sont appliquées en fonction de la nature du milieu, en eau courante ou dormante, et de la proie ciblée. Elles prennent également en compte le critère de rentabilité, car pêcher pour se nourrir ou pour vendre le produit récolté ne nécessite pas la même mise en œuvre de moyens.

La pêche à la ligne

Elle est illustrée par les hameçons, objets de petite taille et de technicité simple. Les matériaux utilisés pour leur fabrication sont l'os, le bronze et le fer. Tous les exemplaires proviennent du lit de la Haine.

Les hameçons en os sont taillés dans des esquilles à section plate, dont les extrémités sont appointées. La partie médiane est entaillée en croix pour permettre la ligature de la ligne de pêche. Ce sont des modèles anciens, utilisés depuis la période néolithique et qui vont être concurrencés, à partir de l'âge du Bronze Final par des exemplaires métalliques très proches de ceux que l'on utilise encore aujourd'hui.

Les hameçons en bronze et en fer sont fabriqués à partir de métal martelé, comportant une tige en crochet dont une extrémité porte un dard et l'autre le mode d'accrochage de l'empile, en anneau ou par ligature. En dépit du progrès technique et économique que représente la métallurgie du fer, le bronze reste un matériau privilégié, notamment en milieu maritime du fait de sa plus grande résistance à l'oxydation marine. Certains individus peuvent être de grande dimension, pour la pêche au brochet par exemple. La pêche à la ligne peut se pratiquer depuis les berges, un quai, ou encore une pirogue, avec des hameçons installés à l'unité ou en chapelet, de matériaux et de tailles divers.

La pêche au harpon

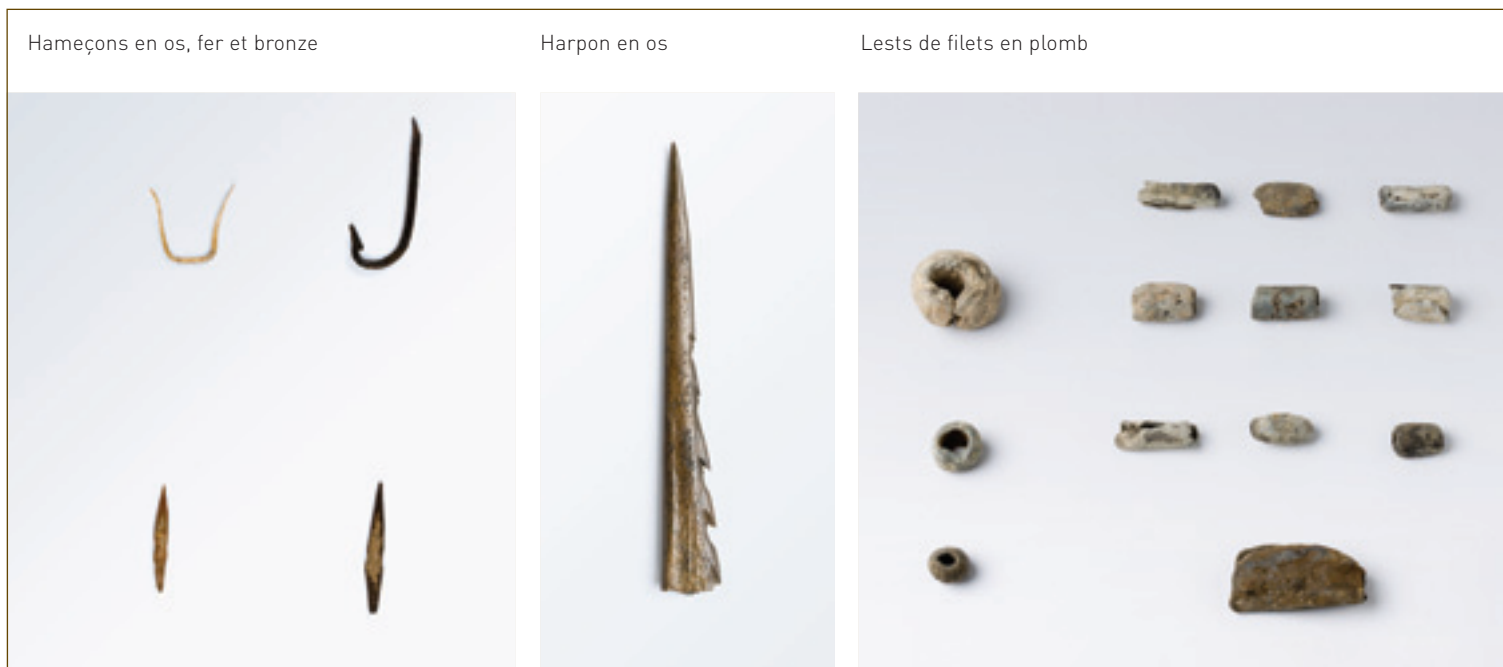
Cette technique est adaptée à la capture des proies vivant en eaux peu profondes et vaseuses, étangs et marais, ou qui viennent frayer dans les herbiers, comme le brochet par exemple. Une pointe de harpon en os trouvée dans une pirogue en cours de fouille atteste la pratique de ce type de pêche. La foëne est également destinée à cette utilisation: il s'agit d'une fourche à poisson en fer, en usage dès le deuxième âge du Fer⁶³.

La pêche au filet

Le filet en lui-même n'est pas conservé car il est fabriqué en matériau organique périssable. Son emploi est cependant attesté par les éléments qui sont destinés à l'alourdir pour le lancer loin et l'immerger: il s'agit des lests qui équipent la trame des filins. Ils sont en terre

L'emploi du plomb pour lester les filets tend ensuite à remplacer les précédents. En effet, la fabrication d'objets en plomb ne relève pas non plus d'une technicité avancée puisque ce métal fond à basse température (327°C). Elle est couramment pratiquée, aussi bien en ville qu'en milieu rural, et ne nécessite pas d'atelier spécialisé. Le plomb est lui aussi un matériau facilement récupérable et recyclable par refonte.

Un filet abandonné sur place au début du 2^e siècle avant J.-C., découvert sur le site de Lattes (Hérault - France), montre la grande variété en taille et en poids des plombs dont il était équipé⁶⁴. La pratique la plus répandue consiste à enrouler par martelage, dans le sens de la longueur, une petite feuille de plomb rectangulaire autour des filins du filet. Une seconde méthode utilise des perles



cuite, parfois en pierre et à partir du deuxième âge du Fer, en plomb.

Les lests en terre cuite sont rarement fabriqués expressément à cet usage. Dans la plupart des cas, ils sont retailés dans des panses de vases ou d'amphores brisés ou dans des fragments de tuiles. Ils illustrent parfaitement le procédé de récupération des matériaux et de transformation secondaire. Une fois retailés et percés, ils peuvent être suspendus aux fils de chaîne des métiers à tisser verticaux ou utilisés par les pêcheurs pour lester leurs filets.

en plomb moulées, enfilées dans le maillage lors de la fabrication du filet. Les deux types de lests sont attestés sur le site de Pommerœul à la période romaine. Le vide central des rouleaux et des perles nous renseigne sur le diamètre des filins constituant le filet et sur la résistance de ce dernier.

⁶³ FEUGÈRE 1992, p. 156 et fig.17.

⁶⁴ FEUGÈRE 1992, p. 147 et fig.9 et 10.

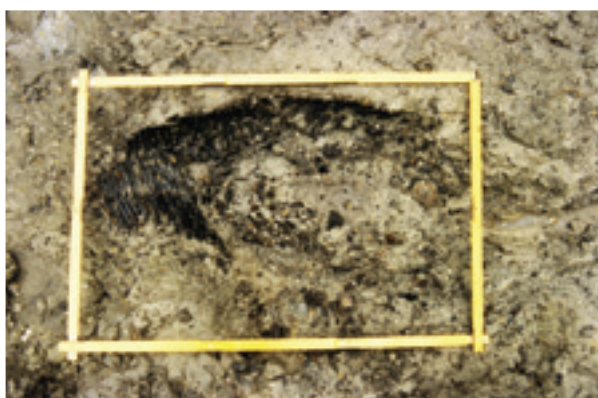
La pêche au filet permet de capturer, en eau courante, une grande quantité de poissons. Elle traduit la pratique d'une pêche qui ne répond plus seulement à des besoins individuels, mais qui entre aussi dans un processus de commercialisation du poisson.

Les nasses

Les nasses en vannerie sont rarement conservées, à moins d'un milieu anaérobie spécifique. Elles sont couramment utilisées en rivière, notamment pour la capture des anguilles. Un très bel exemplaire en osier tressé est conservé au musée de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire, France). Il est daté de la fin du 2^e siècle après J.-C. ou du début du siècle suivant⁶⁵.

Le site de Pommerœul en a également révélé un exemplaire, non conservé malheureusement.

Nasse en cours de dégagement
Photo Wagnies et Demory



On ne possède pas d'éléments sur les quantités et qualités des poissons pêchés dans la Haine et consommés sur le site de Pommerœul: seule une mâchoire de brochet a été mise au jour sur le site. Cet unique fragment n'est en aucun cas représentatif des habitudes alimentaires ou de pêche des riverains. En effet, dans les fouilles anciennes (*a fortiori* dans le cas de fouilles de sauvetage comme sur le site de Pommerœul), les restes de poissons sont généralement peu nombreux dans le matériel exhumé. Ceci s'explique par la fragilité des os et l'absence de tamisage qui ont fait que les restes de poissons ont souvent été mésestimés. De nos jours, ces divers éléments sont pris en compte et l'ichtyologie peut permettre de déterminer le poids, l'espèce et l'âge du poisson et fournir en outre des informations sur le paléoenvironnement, ainsi que sur les méthodes et le rôle de la pêche.

Ceci étant, la diversité des techniques de pêche livrée par l'*instrumentum* halieutique traduit une véritable stratégie d'acquisition alimentaire et une exploitation maximum du milieu, dans un souci de rentabilité. Il s'agit vraisemblablement d'une activité de subsistance qui recouvre autant des besoins individuels qu'une exploitation commerciale des produits pêchés. D'une technicité relativement simple, elle illustre parfaitement la pérennité de ces pratiques et ces équipements.

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB

LA CHASSE

La Haine et son environnement marécageux ont favorisé la présence d'une faune caractéristique des milieux humides pouvant faire l'objet d'une activité de chasse. On a notamment retrouvé des restes de cormoran (un oiseau grand consommateur de poisson et à ce titre chassé), de canards migrateurs et de castors. Ces deux dernières espèces ont pu être consommées. Il n'a cependant pas été possible de déterminer si les restes de castors témoignent d'une activité de chasse ou s'ils sont intrusifs, mais on sait par ailleurs qu'à l'époque romaine les castors pouvaient être chassés tant pour leur viande que pour leur fourrure.

D'autres animaux, dont des restes osseux ont été retrouvés sur le site, ont pu être recherchés pour leur fourrure. Tel est le cas du renard et du blaireau. Il se peut également que ces deux mammifères aient été chassés car ils représentaient une menace pour la basse-cour.

Des restes osseux de cerf et un fragment de ramure pourraient attester, quant à eux, de la chasse de cet animal en vue d'un travail de l'os et du bois. La ramure et les os longs des cervidés étaient en effet, à l'époque romaine, fréquemment utilisés comme matière première pour toutes sortes de petits objets, entre autres des peignes et des épingles à cheveux.

La faune sauvage n'est que peu représentée au sein des restes osseux récoltés à Pommerœul, la majorité des restes provenant d'animaux domestiques. Aussi, dans l'état actuel de nos connaissances, la chasse ne semble-t-elle pas avoir occupé une place importante parmi les activités des habitants du bourg.

⁶⁵ BONNAMOUR 2000, p. 89.

Une dernière catégorie d'animaux, dont des restes osseux furent retrouvés, est susceptible d'être mise en relation avec une activité de chasse. Il s'agit du chien, qui peut aider le chasseur dans sa tâche. A Pommerœul, les crânes de chiens (12 individus étudiés pour la période romaine) témoignent de la diversité des espèces. A l'époque romaine, les chiens présentent en effet déjà de grandes variations quant à leur morphologie et à leur taille. Ils sont élevés non seulement pour servir de chien de chasse, mais également de chien de berger, de garde, d'animal de trait ou de compagnie.

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE

L'AGRICULTURE

Tout comme la pêche, l'agriculture participe à l'économie vivrière, qu'elle soit de subsistance directe ou d'exportation des surplus de production. Des outils agricoles ont été mis au jour sur le site de Pommerœul. Beaucoup proviennent de la fouille du lit de la Haine, ce qui a permis le bon état de conservation des manches en bois dont ils étaient équipés. Les autres sont issus des fouilles terrestres, d'un comblement de puits ou d'un bâtiment interprété comme une dépendance agricole. Différents types d'exploitation sont attestés, auxquels sont adaptés des outils de natures diverses.

Cultures céréalières

L'exploitation des céréales est illustrée par des outils de travail tels que faucille, faux et fourche, et par l'usage de meules rotatives en pierre pour la minoterie.

La faucille est utilisée pour la récolte des épis. Elle est largement employée au deuxième âge du Fer et perdure à la période romaine, en dépit de l'apparition de la faux que certains auteurs voient s'y substituer. La faucille est caractérisée par une lame étroite et allongée, en arc de cercle très ouvert, permettant de trancher par mouvement latéral. Elle est également employée pour l'entretien des fossés, la récolte des graminées, le fauchage de l'herbe là où la faux ne peut accéder.

La faux n'apparaît qu'au 1^{er} siècle après J.-C. Elle sert à récolter les graminées et surtout à couper l'herbe et les chaumes après la récolte des épis⁶⁶. L'acquisition technique résulte du fait que l'outil est équipé d'un long manche à poignées latérales qui permet de travailler debout. L'arc de la lame est plus développé et plus long que celui de la

Faucille en fer forgé à lame en croissant de lune



Mise au jour de la fourche
Photo Wargnies et Demory



Table et molette de meule à va-et-vient



faucille, permettant un fauchage de plus grande envergure en un seul geste. L'exemplaire mis au jour à Pommerœul est de grande taille et correspond aux modèles des 2^e et 3^e siècles, selon la classification de M. Pietsch⁶⁷.

⁶⁶ VAN OSSEL, DEFGNÉE 2001, p. 152-153.

⁶⁷ PIETSCH 1983, Abb. 26, p. 81.

La fourche est l'outil propre à la manutention des fourrages, au nettoyage des litières, mais aussi à la séparation des grains de céréales des résidus de paille après les étapes de battage et de ratissage pratiquées au râteau⁶⁸. Les fourches à trois dents n'apparaissent selon A. Duvauchelle qu'au 3^e siècle après J.-C.⁶⁹ On utilisait auparavant des fourches à deux dents, caractéristiques du Haut-Empire. Cette évolution morphologique est vraisemblablement liée à un progrès technique dans la fabrication de ces outils: les fourches à trois dents s'obtiennent en soudant perpendiculairement deux barres de fer: sur un axe sont ménagés la dent centrale et l'emmanchement; sur l'autre les dents latérales, par repli à angle droit des deux extrémités. L'emmanchement le plus ancien et le plus courant est à douille, comme sur l'exemplaire de Pommerœul, mais il se rencontre également à soie ou à languette rapportée sur le manche en bois⁷⁰.

La transformation des grains en farine, enfin, se pratique dans l'habitat, à une échelle soit domestique soit collective, à l'aide de meules en pierre. Les exemplaires les plus anciens, en usage depuis la période néolithique, sont des meules à va-et-vient constituées d'une "table" en pierre sur laquelle on écrase les céréales avec un galet ou "molette"⁷¹. À la période romaine, ce type de meule archaïque est encore ponctuellement utilisé pour broyer les épices ou autres condiments.

La production de farine utilise quant à elle, à partir du 3^e siècle avant J.-C, période à laquelle elles apparaissent en Méditerranée occidentale, les meules rotatives en pierre. Elles sont taillées dans des matériaux abrasifs tels que granite, basalte ou certains grès et comportent également deux éléments: une partie fixe ou dormante la *meta*, et une partie mobile, le *catillus*. Plusieurs modules coexistent, répondant soit à un usage individuel et domestique soit à un usage collectif. Le *catillus* est équipé d'un manchon en bois pour entraîner le mouvement de rotation. Des parties métalliques sont également insérées dans la pierre afin de maintenir les deux parties de la meule sur son axe de rotation et de régler le débit du grain à moudre⁷²: ces pièces de métal sont les anilles⁷³. Elles sont constituées de barres de métal transversales ou bien, à une période plus tardive, être beaucoup plus massives, en forme de double queue d'aronde. Ce modèle est utilisé pour les meules à main, à traction animale ou hydrauliques, et est plutôt attribuable à la fin de l'Antiquité. Les découvertes d'anilles sont cependant très rares et les comparaisons chronologiques insuffisantes pour fixer définitivement la date d'apparition de ce type.

Anille de meule en double queue d'aronde



Cultures potagères et entretien des vergers

La production de légumineuses et autres cultures non céréalières, ainsi que celle des fruits, peuvent se pratiquer sur des terrains intégrés au tissu urbanisé.

Les outils de "jardinage" et d'entretien d'un potager sont relativement nombreux sur le site. Ils sont illustrés par ceux des champs qui font double emploi, comme la fourche ou le râteau, et par des fers de bêche. Certains outils comme la pioche, le pic ou la houe ne sont pas représentés car plutôt employés dans des terrains secs et rocailleux. La lame de la bêche est toujours large, plate et placée dans l'axe du manche. Elle peut être entièrement en métal ou constituée d'une âme en bois, armée d'une ferrure. Le tranchant est arrondi, pointu, échancré ou droit et plusieurs types de fixation du fer au bois sont possibles, par glissière ou avec des clous. De nombreuses mentions en sont faites sur des sites en Suisse⁷⁴, en Angleterre⁷⁵, en Allemagne⁷⁶. L'utilisation du fer pour cet instrument semble être caractéristique de la période romaine et la variante à armature très couvrante comme les exemplaires de Pommerœul datée plus précisément des 2^e et 3^e siècles⁷⁷.

⁶⁸ Ce dernier est attesté pour la période romaine: DUVAUCHELLE 2005, n° 278 à 289 pl.53, un objet en fer des collections de Pommerœul pourrait correspondre à une dent de râteau bien que son mode de fixation ne corresponde pas aux procédés traditionnels.

⁶⁹ DUVAUCHELLE 2005, 98.

⁷⁰ FEUGÈRE et alii 1992, n° 142; DUVAUCHELLE 2005, n° 276.

⁷¹ PY 1992.

⁷² BAATZ 1994.

⁷³ AMOURIC 1997.

⁷⁴ DUVAUCHELLE 2005, n° 258-260.

⁷⁵ MANNING 1972, n° 19 fig.62; MANNING 1985, n° F9-F11.

⁷⁶ PIETSCH 1983, n° 522-527; KÜNZL 1993, n° H54.

⁷⁷ PIETSCH 1983, Abb. 26, p. 81.

Bêche de forme rectangulaire à taillant droit et emmanchement à douille fermée



Serpette à lame recourbée en demi fer à cheval. Emmanchement conservé



Émondoir à taillant interne étroit et à emmanchement à douille ouverte



L'entretien des vignes et des vergers consiste en une taille saisonnière des arbres pour favoriser la production de fruits. Ce travail s'effectue à la serpe ou serpette et à l'émondoir. Les serpettes sont utilisées dès la période

protohistorique, notamment dans les régions viticoles⁷⁸ : la lame est large et lourde et seule l'extrémité du tranchant est recourbée, ce qui la différencie de la faucille au tranchant en arc de cercle très ouvert. Les émondoirs sont de taille plus petite et d'usage sans doute plus limité : on connaît des exemplaires depuis l'âge du Fer et tout au long de la période romaine⁷⁹. Le mouvement imprimé pour l'utilisation de la serpette et de l'émondoir est le même, du haut vers le bas. Ils servent également à l'ébranchage et à la coupe des rejets (tiges et taillis) qui sont récupérés comme bois de chauffage.

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE

L'EXPLOITATION DE LA TOURBE

L'exploitation de la tourbe fait partie des éléments de l'économie vivrière du site antique. Ce dernier occupait en effet des terres basses, arrosées par plusieurs lits de la Haine entretenant des marais, et constituées d'alluvions sableuses et tourbeuses. Ce milieu a été exploité comme en témoignent, d'après les fouilleurs, les briques de tourbe retrouvées parmi les objets destinés à être commercialisés par voie d'eau et perdus lors du chargement ou déchargement dans le lit de la rivière⁸⁰. La tourbe est à cette époque, comme encore récemment, utilisée comme combustible : "Quand elle est allumée, elle conserve le feu pendant très longtemps"⁸¹. Elle est découpée en briques ou briquettes à l'aide de bêches telles que celles employées pour travailler la terre ou à l'aide d'un outil spécifique, le "turf-cutter", littéralement "couteau" à tourbe, connu également sous le nom de "louchet". Il en existe deux types morphologiques : le fer est soit étroit et droit, soit en demi-lune formant un tranchet. Le site de Pommerœul en a livré un exemplaire de chaque, présentant les mêmes caractéristiques de fabrication et d'emmanchement. Des parallèles sont connus sur les sites où ce matériau est exploité. On rencontre également ces tranchets dans les camps militaires où ils étaient utilisés pour la fabrication de murs en mottes de gazon⁸².

⁷⁸ FEUGÈRE 1992, p. 157-158.

⁷⁹ MANNING 1985, n° F44-F55; HALBOUT et alii 1987, n° 151 et 152.

⁸⁰ DE BOE, Hubert 1977, p. 7, p. 55.

⁸¹ DIDEROT D'ALEMBERT 1851.

⁸² PIETSCH 1983, p. 528.

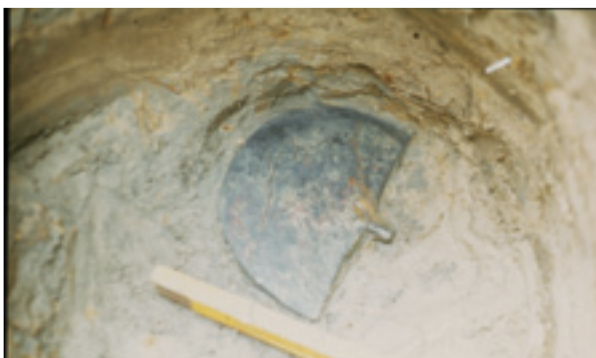
CONCLUSION

La place des outils liés aux activités vivrières est généralement peu importante dans les contextes urbains, ce qui se vérifie également à Pommerœul, dans les limites de la documentation disponible.

Les instruments de pêche sont parvenus jusqu'à nous du fait des contextes particuliers de la fouille, lits de rivière comblés secondairement, embarcadères et bateaux.

Les outils utilisés dans les champs sont peu représentés, ou le sont de manière détournée. On citera pour exemple la faux mise au jour dans la zone portuaire du site: elle montre des traces de réparations antérieures et est cassée de manière irrémédiable, en quatre fragments. Estimée hors d'usage, elle a été volontairement brisée, pour le stockage et la récupération de la matière première. Les outils sont donc en général ramenés en ville afin d'être réparés ou reforgés. D'autres outils tels que fourche, faucille, bêche, serpette, s'emploient tout aussi bien au champ qu'au jardin et leur présence indique que fruits et légumineuses étaient cultivés à l'intérieur des agglomérations. L'importance quantitative des bêches s'explique également si l'on envisage une exploitation de la tourbe comme combustible. Les meules participent quant à elle de la transformation alimentaire qui est réalisée dans la ville.

Mise au jour du tranchet en demi lune
Photo Wagnies et Demory



Les multiples méthodes de pêche illustrées par l'*instrumentum* halieutique laissent penser que le poisson était pêché en quantité suffisante pour être commercialisé et exporté. Il en est vraisemblablement de même de la tourbe qui représente un certain capital énergétique exploitable par une communauté urbaine. La rivière est une voie commerciale qui permet donc l'importation mais aussi l'exportation des produits liés à l'activité vivrière, assurant ainsi par la diffusion des surplus de production des revenus à ses riverains.

BIBLIOGRAPHIE

- H. AMOURIC, "L'anille et les meules" in D. MEEKS (dir.) et D. GARCIA (dir.), *Techniques et économies antiques et médiévales: le temps de l'innovation*, [Actes du Colloque International d'Aix-en-Provence, Travaux du Centre Camille Jullian], 21, 1997, p. 39-47.
- D. BAATZ, "Eiserne Dosierkegel. Ein Beitrag zur römischen Mühlentechnik." in *Saalburg Jahrb.*, 47, 1994, p. 19-35.
- L. BONNAMOUR, *Archéologie de la Saône. 150 ans de recherches*, Catalogue d'exposition, Ville de Chalon-sur-Saône, Errance (éd.), Paris, 2000.
- G. DE BOE, F. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 192, 1977.
- DIDEROT et d'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, 1851 (CD-ROM Redon éditions 2001).
- A. DUVAUCHELLE, "Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches", in *Documents du Musée Romain d'Avenches*, 11, 2005.
- M. FEUGÈRE, "Les instruments de chasse, de pêche et d'agriculture" in M. PY (dir.), *Recherches sur l'économie vivrière des Lattareses*, Lattara 5, 1992, p. 139-162.
- M. FEUGÈRE, M. THAURÉ, G. VIENNE, et coll., *Les objets en fer dans les collections du musée archéologique de Saintes (I^{er}-XV^e siècle)*, Musées de Saintes éd., 1992.
- P. HALBOUT, C. PILET et C. VAUDOUR (dir.), "Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie (du I^{er} au XV^e siècle)", in *Cahier des Annales de Normandie*, 20, Musée de Normandie, Caen, 1986.
- E. KÜNZL, "Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz", in *Römisch-Germanisches Zentralmuseum*, 34, 14, Mainz, 1993.
- W.H. MANNING, "The Iron Objects" in *Verulamium Excavations*, vol.I, Society of Antiquaries of London, XXVIII, London, 1972.
- W.H. MANNING, *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London, 1985, rééd. 1989.
- M. PIETSCH, "Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel", in *Saalburg Jahrbuch*, 39, 1983, p. 5-132.
- M. PY, "Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes" in M. PY (dir.), *Recherches sur l'économie vivrière des Lattareses*, in Lattara, 5, 1992, p. 183-232.
- P. VAN OSSEL et A. DEFGNÉE, "Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruces. Archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique", in *Etudes et documents, Archéologie*, 7, Namur, 2001.

L'ARTISANAT

L'exploration de l'agglomération portuaire de Pommerœul a montré la pratique d'activités artisanales multiples, pour lesquelles les témoins matériels présentent une exceptionnelle richesse, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Les objets ont en effet été mis au jour en grand nombre et présentaient un excellent état de conservation du fait du milieu anaérobie dans lequel ils étaient enfouis.

La présence de la rivière facilite l'exportation des produits fabriqués dans l'agglomération : céramiques locales, outils divers, objets de parure, productions alimentaires des villas environnantes, objets en cuir, tourbe, etc. L'artisanat se développe vraisemblablement autant pour répondre aux besoins quotidiens des habitants de l'agglomération qu'en vue d'une exportation des surplus qui crée une richesse supplémentaire.

Différentes activités sont, en fonction des zones explorées, plus ou moins bien représentées. L'artisanat du bronze, du verre et du textile ne sont, par exemple, que superficiellement abordés par manque de documentation. Les ateliers de potiers et de forgerons, disséminés dans la ville, sont attestés mais peu illustrés par l'*instrumentum*. On note en revanche un grand nombre d'objets se rapportant au travail du bois et du cuir, l'implantation d'artisan spécialisé tels les tanneurs ou les charpentiers étant en totale adéquation avec la proximité de la rivière.

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE.

LE TRAVAIL DU BOIS

La rivière permet d'acheminer directement par voie d'eau des grumes, des billes ou des planches de bois, depuis les lieux d'abattage jusqu'aux ateliers. Les fouilles anciennes ont ainsi attesté le transport de bois flottés sur la Haine⁸³. Le bois transporté est utilisé en charpenterie, en menuiserie et pour la fabrication de nombreux objets de petite taille comme les bols, les cuillers, les peignes et les manches d'outils.

Les métiers du bois sont nombreux, chacun d'eux revêtant un caractère spécialisé à partir de la mise en œuvre d'un matériau commun : charpenterie, construction navale et de chars, tonnellerie, menuiserie, ou encore ébénisterie. Plusieurs artisanats du bois coexistent donc, et tous sont illustrés à Pommerœul par des objets finis :

une roue, des peignes, un gobelet tourné, des manches d'outils, des bûches, un coffre découvert dans une pirogue, mais aussi les bateaux eux-mêmes et les pontons ou débarcadères. Des éléments métalliques s'y rapportent également et témoignent indirectement de la présence de seaux en bois (anse), de meubles et de coffrets (poignées, appliques décoratives, pieds).

L'artisan installe son atelier en fonction de la place nécessaire à son activité, directement sur la berge de la rivière, en plein air ou sous de vastes hangars (pour la charpenterie) ou encore dans de petits ateliers-boutiques situés au cœur du tissu urbain pour la fabrication et la diffusion des objets usuels. Les outils spécifiques à l'artisanat du bois mis au jour à Pommerœul proviennent en grande majorité de contextes liés à la rivière, du lit de la Haine, de la zone portuaire ou encore des débarcadères. Ces outils sont multiples, variés et illustrent toute la chaîne opératoire du travail du bois, depuis l'écorçage et le débit du bois jusqu'à la finition de l'objet. Ils sont tous en fer. Les maillets (ou mailloches) en bois et les instruments de mesure comme les réglettes en os ne nous sont pas parvenus.

La question de la spécialisation reste posée pour la période romaine : existe-il véritablement des ateliers indépendants par spécialités ou bien un atelier réunit-il, à l'échelle d'un quartier par exemple⁸⁴, plusieurs artisans qui se partagent le travail et produisent, dans un même espace et avec un fonds d'outillage commun, des objets divers ?

L'abattage et l'ébranchage sont pratiqués en forêt et les outils caractéristiques tels que haches d'abattage et d'élagage, cognée, scie de long et passe-partout, coins de grande taille n'ont pas été retrouvés au sein de l'agglomération. Il en est de même des opérations suivantes d'équarrissage et de débit du bois en grume, bille et planche. Les haches d'équarrissage sont d'une morphologie spécifique, à taillant très large, souvent courbe et à emmanchement à douille sans talon. Tous ces outils sont connus à la période romaine⁸⁵. S'ils ne sont pas représentés dans le corpus des outils de Pommerœul, c'est vraisemblablement parce que le bois arrivait déjà partiellement débité sur le site, sous forme de billes et de grumes.

⁸³ DE BOE, HUBERT 1977, p. 7. Les contextes de comblements de puits ou de lits de fleuves permettent la conservation d'objets en matériaux périssables qui ne nous sont habituellement pas livrés et qui complètent notre connaissance des équipements de la vie quotidienne dans l'Antiquité.

⁸⁴ HEDINGER, LEUZINGER 2003, p. 35.

⁸⁵ KÜNZL 1993, types NH1, NH3, NH4; GAITSCH 1980, pl. 564-565; MANNING 1985, type 2 à 4, 15-16 et fig.3; DUVAUCHELLE 2005, types 1A et 4, fig.19.

L'écorçage est par contre attesté: il est pratiqué à l'aide d'une plane, après une première entaille de l'écorce à la serpe. Les écorces peuvent être récupérées pour leur tan et utilisées dans le traitement des cuirs. Plus le produit est tannique, plus le cuir sera résistant. Les tans végétaux produisent généralement des cuirs solides, de boudrier par exemple, et servent également de teinture⁸⁶. La plane est une longue lame à un tranchant horizontal qu'on utilise également pour l'écharnement et l'épilage des peaux. On distingue généralement les planes à bois des planes à peaux par l'orientation des poignées dont elles sont équipées et le sens de manipulation de l'outil. Si les poignées fixées à chaque extrémité sont dans l'axe de la lame, il s'agit d'une plane à bois qu'on utilise verticalement; si les poignées sont perpendiculaires à la lame, l'utilisation se fait en tirant le tranchant vers soi, pour écharner des peaux maintenues sur un chevalet⁸⁷. L'écorçage pratiqué à l'arrivée peut donc être mis à profit par une autre catégorie professionnelle, celle de tanneurs installés à proximité.

Plane à lame rectangulaire, à profil en "U"



Les pièces de bois destinées à la charpente, l'huissierie, l'architecture navale ou l'ameublement sont mises en forme à la hache à fendre, au merlin, à l'*ascia* ou herminette et à la scie. La taille et le poids des outils se déclinent en fonction de la taille de la pièce de bois à obtenir et du degré de finition voulu.

La hache à fendre ou hache à talon est caractéristique de la période romaine. Elle apparaît au début de l'Empire et est dérivée des outils employés au deuxième âge du Fer⁸⁸. Le merlin est lui aussi équipé d'un talon opposé au tranchant et s'utilise en percussion lancée ou posée avec une mailloche. Ces deux formes sont les plus fréquentes et, selon leur poids et leur taille, sont des instruments utilisés pour toutes sortes de tâches.



Hache à talon en fer forgé



Herminette à lame triangulaire et tranchant convexe



Scie ou grattoir

L'herminette se distingue de la hache par l'orientation de son tranchant, perpendiculaire au manche. Elle sert à dresser une surface de bois. L'angle observé entre la lame et le manche varie en fonction de la position adoptée par l'artisan: il sera petit si la position de travail est assise, plus large si la position est debout.

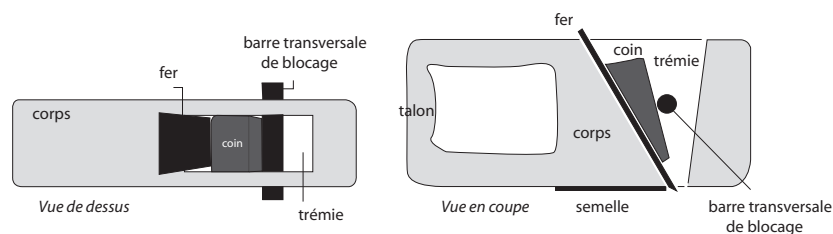
Les scies de mises en forme sont des scies à archet et à refendre. Quelques fragments de ce type font partie

⁸⁶ LEGUILLOUX 2004, p. 28.

⁸⁷ LEGUILLOUX 2004, p. 17-18.

⁸⁸ KÜNZL 1993, p. 348; PIETSCH 1983, Abb.26, p. 81.

Coupe de rabot
DAO S. Raux



Bédane



des collections de Pommerœul, à lame d'une largeur constante et à dos droit. L'exemplaire le mieux conservé correspond à une scie de petite taille, à lame finement dentée. Les poignées sont perpendiculaires à la lame et s'insèrent sans doute dans un cadre en bois: il s'agit d'une scie à refendre de précision, sans doute destinée à la fabrication de petits objets. La forme de cet outil est cependant atypique et sujette à question: il s'agit peut-être d'un grattoir plutôt que d'une scie⁸⁹.

Les finitions sont obtenues à la plane ou au rabot, les assemblages et ajustements à l'aide de bédanes et de limes.

Le rabot est un outil de corroyage, *a priori* d'invention romaine, constitué d'un corps de bois et d'une lame en fer maintenue à l'oblique par un coin et des barres de blocage. L'extrémité taillante de la lame dépasse de la semelle de rabot qui est généralement renforcée par une plaque de fer. (fig. rabot) Cette semelle est droite ou cintrée et le fer est droit, chanfreiné ou mouluré. Les rabots sont de dimensions et formes diverses, adaptés comme les autres outils à la morphologie de l'objet à produire et au degré de finition voulu. La combinaison de toutes ces variantes permet d'obtenir une multitude de résultats. Les exemplaires de rabots antiques entiers sont peu nombreux. Un inventaire réalisé en 1992 par M. Grenouiller fait état de 18 individus⁹⁰ avec quelques exemplaires bien datés: du 1^{er} siècle après J.-C. comme celui de Pompéi⁹¹ ou celui de Saalburg⁹²; du 3^e siècle avec les occurrences d'Augst et de Seltz⁹³. Une découverte plus récente vient renforcer le corpus du 3^e siècle, issue de la fouille d'un puits de *villa* à Servon⁹⁴. À Pommerœul comme sur la plupart des sites, la présence de rabots n'est matérialisée que par les fers, qui offrent une grande variété de longueur, largeur et profil du tranchant. L'un d'entre eux présente la particularité d'être mouluré et signé.

Le bédane est un ciseau qui permet de creuser des mortaises, étroites et profondes, pour assembler les pièces de bois, et la lime sert à reprendre le profil d'un objet ou la dimension d'un tenon dans l'ajustement d'un assemblage.

La lime est constituée d'une partie active rainurée, à section ronde, et d'un emmanchement à soie ou à douille. Elle peut se décliner en plusieurs tailles. La lime à bois, tout comme la lime utilisée par le forgeron sur métal chaud, est connue depuis l'âge du Fer⁹⁵. Les limes à profil triangulaire sont quant à elles plus généralement attribuées à l'aiguisage des lames de scies.

Dans le cadre de la fabrication de petits objets à partir de billes de bois écorcées, les premières étapes sont les mêmes. Le dégagement et la première mise en forme du bois merrain sont réalisés à l'aide du merlin, de la hache à fendre, de l'herminette, du coin. Ils sont alors de taille réduite. D'autres outils interviennent également de manière spécifique, comme le cochoir. C'est une sorte de couteau à fendre, à large lame, employé par exemple pour le débitage de listelles dans la fabrication des peignes à double denture⁹⁶. Cet outil est lourd et caractérisé par un tranchant formant un angle légèrement fermé avec le manche. Il peut être classé dans l'outillage du bois, mais est aussi souvent considéré comme un couperet de boucherie⁹⁷.

* Traduction de Catherine Leuzinger.

⁸⁹ GAITSCH 1980, n°177 pl. 37.

⁹⁰ GRENOUILLER 1992.

⁹¹ GAITZSCH 1980, n° 135, fig. 26.

⁹² PIETSCH 1983.

⁹³ GAITZSCH 1984.

⁹⁴ (Seine-et-Marne, France) DIETRICH, GENTILI 2000, p. 167-170.

⁹⁵ MANNING 1985, p. 28.

⁹⁶ MILLE 2000, fig. 26.

⁹⁷ KÜNZL 1993, type NH43, p. 353 et pl. 617.

Coins à fendre



Herminette

Circonstances de découverte du cochoir
Photo Wagnies et Demory

Les objets proprement dits sont ensuite taillés à la main ou façonnés au tour.

L'outillage à main comprend des couteaux, dont certains modèles sont peu discernables de ceux à usage domestique. Parmi ces outils à usages polyvalents se distingue le couteau à lame losangique à deux tranchants, qui est souvent attribué à l'artisan du bois.

Couteau à lame losangique à deux tranchants



Ciseaux et gouge



Les ciseaux à bois et gouges sont utilisés comme outils à main, et surtout lorsque la pièce de bois est travaillée au tour⁹⁸ [voir *infra*, article de Urs Leuzinger]. Ce dernier est indispensable dans la fabrication des objets cylindriques creux, aux parois de faible épaisseur comme les pyxides. Il est fréquemment utilisé dans la réalisation de petits objets (épingles, jetons) en bois, en os et pour l'ornementation d'objets de parure en bronze.

Parmi les équipements de l'artisan du bois, il nous reste à évoquer trois outils livrés par les fouilles de Pommerœul.

Le valet d'établi est une pièce métallique horizontale fichée sur un tenon vertical qui se plante dans l'établi. L'une des extrémités est fendue et forme deux pointes, afin de maintenir solidement en place le morceau de bois en cours de taille. Bien qu'il soit assez rarement illustré pour la période romaine, on connaît des exemplaires de ce type à Avenches et sur quelques sites du *limes*⁹⁹.

⁹⁸ GUILLAUMET 1982, p. 40-41 et p. 56-60.

⁹⁹ DUVAUCHELLE 2005, n° 145; PIETSCH 1983, n°409-413.



Le marteau à double panne dont l'une, bifide, sert d'arrache-clous est, comme le pied-de-biche, une invention romaine. Cet instrument est le plus souvent considéré comme un outil de charpentier. Un exemplaire a cependant été mis au jour à Pompéi, dans une boutique de forgeron, associé à un gros marteau de frappe du métal¹⁰⁰. Il fait sans doute partie de ces outils à fonctions multiples employés par divers corps d'artisans.

Cette remarque s'applique également à un fer à marquer ou *signaculum* de petite taille, qui nous renseigne sur la pratique de la signature des produits finis, comme les tonneaux, les amphores, etc. Tout comme ces dernières, les tonneaux en bois sont souvent marqués : à la peinture (quantité et contenu); à la pointe sèche (graffito du nom de l'ouvrier qui l'a fabriqué); ou encore au fer rouge. Dans ce dernier cas, la signature fait référence au négociant du contenu ou au propriétaire de la fabrique de tonneaux. C'est à cette marque à chaud que correspond le fer découvert à Pommerœul, destiné à un support en bois ou en cuir. Les trois lettres du fer de Pommerœul se lisent difficilement, notamment la première. Elle se lit [F] A C ou [S] A C : une estampille [SAC] est connue sur une hache en fer provenant de Cologne¹⁰¹. La destination de ce fer à marquer reste donc à ce jour incertaine.

Ce lot d'outils présente un bon état de conservation et constitue un ensemble particulièrement riche du point de vue fonctionnel. Un grand nombre d'étapes du travail du bois sont en effet spécifiquement illustrées. Il est tout à fait comparable, tant quantitativement que qualitativement, aux collections de Pompéi, des musées d'Avenches, de Neupotz, ou encore du British Museum¹⁰². On peut également le mettre en relation avec le dépôt d'objets en fer de Seltz, composé d'outils de forgerons et d'artisans du bois et daté de la fin du 2^e ou du début 3^e siècle après J.-C.¹⁰³

CONCLUSION

Les outils se rapportant au travail du bois sont de loin les plus nombreux parmi ceux qui ont trait aux activités artisanales. Ils sont variés et illustrent les métiers du charpentier, du menuisier et de l'ébéniste. Ils proviennent pour la grande majorité du lit ou des berges de la Haine. En 1975, un lot d'outils de charpentier comprenant hache, ciseaux, gouge, herminette, pied-de-biche, crampons en fer, a été mis au jour à l'emplacement du port antique¹⁰⁴. Cette découverte pourrait traduire la présence d'un chantier naval directement installé sur les berges de la rivière, à proximité de la zone portuaire ou celle d'artisans charpentiers qui assurent en même temps la construction et la réparation des bateaux, l'entretien des berges et la consolidation des infrastructures d'accostage telles qu'embarcadères et pontons en bois.

Le site de Pommerœul constitue donc une bonne illustration du lien fort existant entre les *Fabri Lignarii*, artisans du bois, et la navigation fluviale. Pour la construction des chalands et des pirogues de Pommerœul, bateaux de taille modeste, l'artisan s'occupe vraisemblablement de toutes les opérations, effectuant successivement le travail de charpenterie, de menuiserie et de finition comme le calfatage. Il utilise donc des outils de gros œuvre, haches et herminettes, et des outils plus fins, ciseaux à bois et gouges. Le recensement des divers points de découverte d'outillage du bois permet de restituer l'installation d'ateliers en bordure de rivière,

¹⁰⁰ GAITSCH 1980, n° 80 et 84 pl. 16.

¹⁰¹ GAITSCH 1980, p. 268.

¹⁰² GAITSCH 1980, DUVAUCHELLE 2005, KÜNZL 1993, MANNING 1985.

¹⁰³ GAITSCH 1984.

¹⁰⁴ DE BOE, HUBERT 1977, p. 38 et fig.52.

en divers points de l'agglomération antique: ces ateliers peuvent regrouper plusieurs artisans spécialisés en ébénisterie, en menuiserie et en charpenterie, partageant un lieu de travail et un fonds d'outils commun.

Il convient d'évoquer, enfin, l'association fréquente des artisans du bois avec d'autres corps de métiers. Par exemple avec les tanneurs et cordonniers (voir *infra*), dans la réalisation de chaussures dont les semelles sont parfois en bois¹⁰⁵, avec le forgeron ou le bronzier dont les lames d'outils sont équipées de manches en bois ou qui fournissent les garnitures des meubles et coffrets. Les couteaux et outils en fer dont les manches en bois sont conservés fournissent un bon exemple du travail conjoint sur un même objet des artisans du fer et du bois. Le site peut être considéré comme un gisement exceptionnel du point de vue de la conservation de ces matériaux périssables qui, au-delà de l'objet, nous renseignent sur le commerce des essences travaillées et les conditions d'approvisionnement en matière première.

Couteaux montrant sur des objets finis, l'association du travail des forgerons et des artisans du bois.



BIBLIOGRAPHIE

C. et J. BONA, *Les outils du bois*, 2003.

L. CHABAL, M. FEUGÈRE, "Le mobilier organique des puits antiques et autres contextes humides de Lattara (Hérault)" in G. PIQUÈS (dir.) et R. BUXO (dir.), *Onze puits gallo romains de Lattara (I^{er} s. avant n. è. – II^e s. de n. è.)*, *Fouilles programmées 1986-2000*, Lattara 18, Lattes, 2005, p.137-188.

N. COULTHARD, V. MONTEBAULT, "Les chaussures de Touffréville (Calvados). Aspects techniques et typologiques" in I. BERTRAND (dir.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, [Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23-24 octobre 1998, Mémoire XVIII], 2000, p. 177-194.

A. DUVAUCHELLE, "Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches", in *Documents du Musée Romain d'Avenches*, 11, 2005.

M. FEUGÈRE et J.-Cl. GÉROLD (dir.), "Le tournage des origines à l'an Mil" in *Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003*, [Monographies Instrumentum, 27], 2004.

W. GAITZSCH, "Eiserne Römische Werkzeuge", in *BAR International Series*, 78, 2 vol, 1980.

W. GAITZSCH, "Ergologische Bemerkungen zum Hortfund im Königsforst und zu verwandten römischen Metalldepots" in *Ein Verwahrfund des 4. Jahrhunderts aus dem Königsforst bei Köln*, *Schriftenreihe der Archäologischen Gesellschaft Köln*, n° 21, Sonderdruck aus Bonner Jahrbücher, 184, 1984, p. 379-400.

J.-P. GUILLAUMET, *L'artisanat chez les Gaulois*, Paris, 1982.

B. HEDINGER, U. LEUTZINGER, "Tabula Rasa. Les Helvètes et l'artisanat du bois. Les découvertes de Vitodurum et Tagetium", in *Documents du Musée Romain d'Avenches*, 9, Avenches, 2003.

E. KÜNZL, "Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz. Plünderungsgut aus dem römischen Gallien", in *Römisch-germanisches Zentralmuseum* (éd.), 34, 1, Mainz, 1993.

M. LEGUILLOUX, *Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine*, Paris, 2004.

W.H. MANNING, *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, London, 1985, rééd. 1989.

P. MILLE, "Bois gorgés d'eau et artisanat. Les puits du sanctuaire gallo-romain du Clos du Détour (Loiret)" in I. Bertrand (dir.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique*, [Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23-24 octobre 1998, Mémoire XVIII], 2000, p. 215-235.

P. MILLE, "Inventaire des différents types de tours utilisés en Europe occidentale, des origines à l'époque médiévale d'après la documentation textuelle, archéologique et iconographique" in M. FEUGÈRE (dir.) et J.-C. GÉROLD (dir.), *Le tournage des origines à l'an Mil*, Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003, [Monographies Instrumentum, 27], Montagnac, 2004, p. 17-26.

M. PIETSCH, "Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel", in *Sonderdruck aus dem Saalburg-Jahrbuch*, 39, Mainz am Rhein, 1983.

¹⁰⁵ COULTHARD, MONTEBAULT 2000, p. 182 et 190-191.

URS LEUZINGER,

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU CANTON DE THURGOVIE, SUISSE.

LES OBJETS EN BOIS ET EN OS*

Les niveaux archéologiques de Pommerœul gisaient partiellement au niveau de la nappe phréatique, permettant la conservation des matériaux organiques durant des millénaires. Dans un milieu moins propice, les objets en bois, les graines, les fruits ou les chaussures en cuir se seraient désagregés. Par contre, dans ces sédiments gorgés d'eau, où l'air ne pénètre pas, les vestiges ont été préservés des microbes, des champignons et des insectes qui auraient pu les abîmer, et sont ainsi parvenus jusqu'à nous: Pommerœul est l'un des rares sites où des vestiges organiques ont été préservés durant près de 2000 ans. Pour l'époque romaine, de telles conditions constituent l'exception: en règle générale, au nord de l'arc alpin, nous connaissons pour cette époque des restes de murs, des tuiles, des tessons de céramique, des objets métalliques ou des ossements. Les pièces exceptionnelles mis, au jour à Pommerœul, tout comme celles découvertes à *Vindolanda* (Bardon Mill, GB), à *Augustobona* (Troyes, F), à *Vitodurum* (Oberwinterthur, CH) ou à *Tasgetium* (Eschenz, CH), soulignent l'importance majeure à l'époque des objets en matières périssables, telles que le bois ou le cuir.

A Pommerœul, les fouilles de sauvetage ont révélé plusieurs embarcations, mais également de nombreux objets en bois tels que des manches d'outils, un casier à poissons, des peignes, un gobelet, etc.¹⁰⁶. Avant de passer à la description de quelques-uns de ces objets passionnants, subdivisés en trois groupes (l'artisanat, le transport et la vie quotidienne), nous évoquerons brièvement la conservation et la restauration de ces artefacts gorgés d'eau.

Conservation et restauration des bois gorgés d'eau

Lorsque les bois humides sont retrouvés, toutes les cavités qu'ils recèlent sont gorgées d'eau¹⁰⁷. Exception faite de leur coloration foncée, leur apparence est la même qu'au moment où ils ont abouti dans le sol. Toutefois, le bois gorgé d'eau n'est plus aussi dur et résistant qu'à l'origine, mais généralement spongieux et extrêmement délicat. En effet, une partie du matériau dont le bois est constitué s'est dissoute, et il arrive, dans les cas extrêmes, qu'on n'ait

plus que 10% de la masse originelle du bois. Un bois gorgé d'eau exposé sans autre précaution à l'air libre se rétracte et se fend, processus destructeur irréversible. La forme et les dimensions des bois gorgés d'eau se maintiennent pour autant qu'ils soient entreposés dans l'eau. Cependant, les bois ne peuvent être stockés ainsi à long terme, ni bien sûr être exposés de manière adéquate, et il est donc indispensable d'en envisager la conservation.

Peignes romains d'Eschenz (Suisse) dans une solution de PEG. Dans les interstices, on a placé des cure-dents destinés à maintenir les dents du peigne dans leur position d'origine
Photo Amt für Archäologie Thurgau, Daniel Steiner



Avant de procéder au traitement proprement dit, on soumettra les objets à un nettoyage approfondi et méticuleux, afin de ne pas endommager les surfaces molles. Un jet d'eau trop puissant ou mal contrôlé, et les couches supérieures de l'objet sont détruites à jamais.

Afin de parvenir à conserver les bois gorgés d'eau, on tente d'extraire le liquide sans provoquer de modifications significatives du bois. Après nettoyage, les pièces sont donc immergées dans un bain d'imprégnation. Cette étape indispensable vise à restituer à l'objet une partie des substances perdues lors de son séjour dans le sol. La méthode la plus courante actuellement est celle du PEG (polyéthylène-glycol), suivie d'une lyophilisation. Selon son degré de dégradation, le bois sera trempé dans une solution plus ou moins concentrée. La durée du processus dépend de la dimension et de l'état de conservation du bois, pouvant aller de quelques semaines à plusieurs années.

¹⁰⁶ Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental 1997; BLOCH non publié; DE BOE et HUBERT 1977; DE BOE et HUBERT 1978.

¹⁰⁷ POTTHAST et RIENS 2003, p. 40–45.

Au cours du traitement, on augmente constamment la concentration de PEG pour finalement évacuer l'eau restante par lyophilisation. A cet effet, les bois sont congelés et placés dans une chambre de compression maintenue sous vide. Grâce à ce procédé, l'eau résiduelle, transformée en glace, s'évapore directement¹⁰⁸.

La restauration suit la conservation, avec par exemple l'assemblage d'éléments isolés. En effet, un objet peut s'être brisé sous le poids des sédiments, ou lors de la fouille, du prélèvement, du transport, de la documentation ou du nettoyage, malgré toute la prudence de mise. L'assemblage de fragments relève donc du domaine de la restauration. Parfois, il s'avère important de compléter des parties endommagées, soit pour garantir la stabilité de l'objet, soit pour en améliorer l'esthétique en vue d'une exposition. Dernière étape, la surface des artefacts est enduite d'une mince couche de cire destinée à les protéger de la poussière et des variations subites de température. Les objets en bois ainsi conservés et restaurés doivent être entreposés dans des conditions climatiques constantes.

Les embarcations et le casier à poissons découverts à Pommerœul par le Service national des Fouilles furent conservés et restaurés dans les règles de l'art. Malheureusement, certains autres objets en bois de petite taille furent séchés par des archéologues amateurs, selon

puits de la culture de la Céramique rubanée découverts à Erkelenz (D) Kückhoven, soigneusement construits en blockbau et datant de la fin du 6^e millénaire avant J.-C., indiquent que les artisans disposaient déjà de techniques sophistiquées¹⁰⁹. Le choix des matériaux, soit la connaissance des caractéristiques propres à chaque espèce ligneuse et son utilisation pour un instrument donné et une fonction précise, ne saurait pratiquement être améliorée depuis le Néolithique. Le contexte archéologique des découvertes d'objets en bois, ainsi que le mobilier lui-même, fournissent de précieuses indications quant au choix et à l'utilisation des bois.

A Pommerœul, on dénombre le buis (*Buxus sempervirens*), le sapin (*Abies alba*), le chêne (*Quercus sp.*), le saule (*Salix sp.*), le hêtre (*Fagus sylvatica*), le bouleau (*Betula sp.*), le frêne (*Fraxinus excelsior*) et le noisetier (*Corylus avellana*)¹¹⁰. On dispose par ailleurs de données touchant aux diverses techniques de fabrication, grâce aux outils utilisés dans l'artisanat du bois (voir *supra*), aux traces de travail, aux objets non achevés et aux déchets de fabrication. Les techniques majeures utilisées à l'époque romaine pour le travail du bois étaient le tournage, la tonnellerie, la taille et le sciage, ainsi que la vannerie.

Le travail au tour

Pour le tournage, le bois est placé sur un tour¹¹¹. Cette



Déchets de travail au tour

Les différentes techniques de travail du bois, comme on pouvait sans doute les observer dans le quartier artisanal d'un vicus romain.

Dessin Kantonsarchäologie Zürich, M. Moser und S. Heusser

des techniques qu'on ne peut plus établir clairement aujourd'hui. Des efflorescences, des bains à concentrations trop élevées, des rapiécages en plâtre ou en résines teintes interdisent parfois une détermination exacte de l'espèce ligneuse, ou faussent les dimensions d'origine.

Artisanat

L'artisanat du bois constitue une tradition ancestrale. Les

technique est connue depuis la fin de l'âge du Fer. Le tour était actionné par un auxiliaire muni d'un archet et d'une ficelle, afin que l'artisan puisse se concentrer sur sa tâche.

¹⁰⁸ POTTHAST et RIENS 2003, p. 40-45.

¹⁰⁹ KOSCHIK 1998.

¹¹⁰ BLOCH 2003.

¹¹¹ ROTH 2004, p. 30-37.

Il pouvait toutefois aussi tenir seul l'archet et la lame, en utilisant ses orteils pour le guidage. Pour le travail du bois sur un tour, on discerne les bois longs (par exemple éléments de meubles) et les bois posés verticalement (par exemple assiettes, coupes, bols). Dans le premier cas, les fibres du bois sont parallèles à l'axe de rotation, ce qui facilite grandement l'écorçage des bois au moyen d'un outil métallique aiguisé. Sur la base des déchets retrouvés, on peut établir que la pièce à ouvrager, préparée de façon grossière, était insérée entre deux pointes fichées dans des pièces de bois. Pour le tournage des bois disposés horizontalement, la ficelle de l'archet s'enroule toujours autour de la pièce à façonner, comme en témoignent les rainures caractéristiques laissées par le passage de la ficelle. L'objet une fois achevé, l'artisan façonnait les extrémités en cônes. Ces déchets typiques marquent la proximité d'un atelier, tel qu'on peut également le postuler à Pommerœul. Parmi les objets en bois tournés, on évoquera des rayons de roues, des manches d'outils ainsi qu'un petit gobelet en bois¹¹².

Tonnellerie

Embarcation de Neumagen (Allemagne) avec chargement de tonneaux. Elément d'un monument en grès du 3^e siècle après J.-C. (Roma, Museo della Civiltà Romana)



La tonnellerie est pratiquée depuis le Néolithique. Cette technique permet de fabriquer des tonneaux, mais aussi des récipients à boissons et des conteneurs portatifs. Les douves fendues devaient être travaillées avec précision, à l'aide de rabots, de couteaux et de ciseaux à bois, avant d'être ajustées. Les planches étaient courbées à la chaleur et à l'humidité. Le bois de résineux et de chêne était particulièrement apprécié. Les tonneaux étaient cerclés ensuite de bandes de métal ou de bois. Dans ce dernier cas, on utilisait des baguettes refendues de noisetier ou de saule. Les fonds des tonneaux et des autres récipients étaient constitués de planches jointes par des chevilles de bois. Les espaces étaient colmatés. Le site de Pommerœul a livré les fragments de douves de plusieurs seaux en bois.

Les éléments du fond retrouvés indiquent que l'inventaire comprend au moins quatre individus. A Pommerœul, c'est le chêne qui a été utilisé pour la tonnellerie, pour chacun des récipients retrouvés. Leur cohésion était assurée par des bandes métalliques, généralement fort mal conservées. Les dépôts noirs observés sur la face interne sont sans doute dus à un calfatage à l'aide de résine ou de poix.

Bien que le site n'ait pas à ce jour livré de fragments de tonneaux qui puissent être identifiés avec certitude, il est permis de supposer que les chalands mis au jour ont également transporté des tonneaux de vins; les grands crus étaient expédiés par bateaux, dans les amphores retrouvées en grand nombre, le vin de table était lui versé dans des tonneaux en bois.

Sciage/taille

La taille est la plus ancienne technique connue du travail du bois. Les célèbres épieux de bois découverts à Schöningen (D) ont vraisemblablement été taillés par *Homo erectus* à l'aide d'outils de silex, voilà près de 400 000 ans¹¹³. Avec des outils de fer, haches, couteaux, ciseaux, rabots et herminettes, les artisans romains conféraient la forme voulue aux éléments de construction, aux bordages des bateaux, aux meubles, aux poignées, aux bouchons et à toutes sortes d'autres outils en bois. On a découvert de nombreux outils de ce genre à Pommerœul également¹¹⁴ (voir *supra*). Des fragments de scies romaines en fer ont également été mis au jour dans l'agglomération. Pour la confection des peignes en bois, on avait recours à diverses techniques, comme la fente du bois, la taille et le sciage. Dans un premier temps, on refendait de fines planchettes, à Pommerœul essentiellement du buis, à l'aide d'un coin en fer. Puis la forme était grossièrement taillée à l'aide d'un couteau. On marquait l'emplacement des dents sur la pièce brute, stries parfois encore visibles sur les objets achevés. Enfin, les fines dents du peigne étaient sciées, sans doute au moyen d'un mince fil de fer de section anguleuse, avant d'être polies à l'aide d'un abrasif. On relèvera le travail particulièrement méticuleux réalisé sur les exemplaires découverts sur le site: sur une pièce présentant 7,4 cm de longueur, on a dénombré 76 dents au total.

¹¹² DE BOE et HUBERT 1977, p. 51.

¹¹³ THIEME 2005, p. 409-417.

¹¹⁴ DE BOE et HUBERT 1977, p. 42.

Vannerie

Les Romains étaient passés maîtres dans l’art de la vannerie¹¹⁵. Selon des techniques diverses, ils réalisaient des hottes, des ruches, des nasses de pêche, des couffins, des bouteilles clissées, des tamis et du mobilier en osier.

Des stèles funéraires et la littérature antique ont transmis le nom de plusieurs vanniers professionnels. Selon le politicien et écrivain Caton (234-149 avant J.-C.), il était indispensable pour un domaine viticole de 100 *iugera* (env. 25 hectares) de recourir aux services d’un surveillant (*salictarius*) responsable de l’approvisionnement en osier et chargé des matériaux nécessaires à la confection des corbeilles et des tamis.

Les vanneries romaines utilisaient généralement des branches de saule et de noisetier. Les fouilles de Pommerœul ont livré des produits de cette industrie, particulièrement rares¹¹⁶. Les corbeilles et les récipients en vannerie constituaient d’excellents matériaux d’emballage, légers et résistants, pour le transport de marchandises. Par ailleurs,

on a pu attester que les pêcheurs romains plaçaient des nasses en vannerie dans la Haine (voir *supra*).

Dans la chambre des dames

Parmi les objets les plus courant figurent les peignes en bois¹¹⁷. En général, il s’agit de pièces comportant deux rangées de dents de finesse différente; on dénombre également des peignes à une seule rangée de dents. Normalement, les peignes sont réalisés en buis, un bois particulièrement dur (*Buxus sempervirens*). Le poète Martial (env. 40-103/104 après J.-C.) écrit ces vers moqueurs: “*Quid faciet nullos hic inventura capillos / multifido buxus quae tibi dente datur?*” – “*A quoi servira, puisqu’il ne trouvera pas ici trace de cheveux, ce buis aux mille dents qui t’est donné?*” (Epigrammes 14, 25). On connaît toutefois des exemplaires réalisés en d’autres essences, par exemple en frêne (*Fraxinus excelsior*). Grâce à l’épithaphe de *Titus Valerius Placidus*, d’Asta (Ligurie, I) et d’un sceau de fabrication portant l’inscription *SAERISSAT*



Détail au microscope électronique de pous romains repérés sur un peigne à cheveux de *Tasgetium* (Eschenz, Suisse)
Photo: Staatlicher Museum für Naturkunde, Stuttgart, K. Wolf-Schanninger)

¹¹⁵ ROTH 2004, p. 36-37.
¹¹⁶ DE BOE et HUBERT 1977, p. 53.
¹¹⁷ HEDINGER 2004, p. 76-81.



Peigne à cheveux en bois à deux rangées de dents

Peigne à cheveux en os

Détail d’une épingle à cheveux en os. La tête est ornée d’un animal finement ciselé

Ensemble d’épingles à cheveux en os

[Saeris[...] et Sat[urnius?]], on connaît même le nom de quelques fabricants de peignes romains (*pectinarij*)¹¹⁸. A Pommerœul, trois peignes à cheveux en buis furent découverts, présentant tous deux rangées de dents¹¹⁹. On relèvera encore la présence d'un peigne en os à une seule rangée, d'une facture très soignée et portant un riche décor.

Outre les épingles à cheveux, en os ou en bois de cerf, les peignes jouaient un rôle important pour réaliser les coiffures élaborées qu'appréciait la population féminine de l'agglomération. Ces objets avaient par ailleurs une fonction hygiénique, puisqu'ils étaient également utilisés pour l'élimination des poux. Durant la restauration d'un peigne du *vicus* romain de *Tasgetium* (Eschenz, Suisse), la restauratrice Inka Potthast a retrouvé des poux pris dans les interstices.

On relèvera dans l'inventaire de Pommerœul l'existence de divers types d'épingles à cheveux, qui se distinguent par la forme de leur tête: simples boules, pyramides, cônes ou même petit écureuil (ou renard?), elles ont été méticuleusement travaillées. Les types d'épingles à cheveux sont remarquables. Ils devaient sans doute s'adapter aux diverses formes de coiffures.

Outils, objets domestiques et chaussures

En comparaison avec les milliers d'objets en céramique, en pierre, en verre ou en métal, les quelques artefacts en bois découverts ne constituent qu'une faible proportion du mobilier qui a dû exister et ce, en raison des conditions de conservation. A l'origine, les objets en matériau organique étaient sans doute très fréquents dans la bourgade de Pommerœul. On a essentiellement retrouvé des outils en métal dont le manche en bois est conservé, comme des bûches, des ciseaux, des poinçons, des serpettes, des couperets, des planes, des canifs et des couteaux (voir *supra*). Ces manches en bois ont été réalisés au tour ou taillés, puis polis avec soin. Au plan formel, ils ne divergent pratiquement pas des types d'outils modernes et sont généralement fort bien conservés.

On a aussi retrouvé à Pommerœul des seaux et un gobelet en bois, objets utilisés au quotidien et qui étaient sans doute présents dans tout ménage romain. Plusieurs objets en bois indéterminés pourraient correspondre à des fragments de meubles ou à des bouchons. Enfin, on ignore quelle était la fonction d'une pièce malheureusement mal conservée, mais travaillée soigneusement au tour. Une croix taillée dans une planchette de bois et présentant une perforation centrale demeure elle aussi énigmatique.

Semelle de socque



L'attribution fonctionnelle des chaussures en bois ne pose quant à elle aucun problème. On en connaît un exemplaire pour le pied gauche probablement fabriqué en bois de frêne et brisé en deux fragments. Un talon ainsi que les incisions triangulaires pratiquées sur la semelle lui conféraient une excellente tenue. Le dessus de la chaussure, en cuir, était encore conservé, et fixé à la semelle de bois à l'aide d'une lanière de cuir et de clous en fer. On retrouve ce genre de chaussure à *Vindonissa* et à *Tasgetium*.

Élément cruciforme en bois resté énigmatique



¹¹⁸ MILLE 2006, p. 36.

¹¹⁹ DE BOE et HUBERT 1977, p. 51-52.



Jetons en os et bois de cervidé,
dé en os

Jeux

Les jeux sur planchettes et les jeux de dés étaient très en vogue à l'époque romaine. Au cours des fouilles, on retrouve fréquemment, outre les planches de jeu en pierre, fort rares, les dés et les pions qui y sont associés. Ces derniers sont généralement confectionnés en os, en pierre ou en verre. L'inventaire recèle plusieurs jetons plats d'un diamètre allant de 1,4 à 3,3 cm, travaillés dans de l'os, du bois de cerf ou du verre. Sur leur surface légèrement bombée, on discerne aisément les traces laissées par le travail au tour. Ces objets permettent de supposer que de nombreuses planches de jeu, sans doute en bois, étaient utilisées à Pommerœul.

BIBLIOGRAPHIE

AMICALE DES ARCHÉOLOGUES DU HAINAUT OCCIDENTAL (1997) (Ed.) "Pommerœul 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995", in *Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, 1997.

N. BLOCH, *Pommerœul. Agglomération gallo-romaine et occupations antérieures*, Non publié, Manuscrit, Ath, 2003.

G. DE BOE et F. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 192, 1977, p. 5-57.

G. DE BOE et F. HUBERT, "Méthode et résultats du sauvetage archéologique à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 207, 1977, p. 5-27.

H. F. ETTER et alii, "Die Funde aus Holz, Leder, Bein, Gewebe. Die osteologischen und anthropologischen Untersuchungen", in *Beiträge zum römischen Oberwinterthur – Vitudurum*, 5, [Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien, 10], Zurich, 1991.

B. HEDINGER, "Dans la chambre des dames" in B. HEDINGER et U. LEUZINGER, (Ed.) *Tabula rasa. Les Helvètes et l'artisanat du bois. Les découvertes de Vitudurum et Tasgetium*, [Documents du Musée Romain d'Avenches, 9], Avenches, 1994, p. 7-91.

H. KOSCHIK (Ed.), "Brunnen der Jungsteinzeit. Internationales Symposium in Erkelenz 27. bis 29. Oktober 1997", in *Materialien zur Bodendenkmalpflege im Rheinland*, 11, Köln, 1998.

P. MILLE, "Le peigne estampillé de Clermont-Ferrand (F)", in *Instrumentum*, 24, déc. 2006, p. 36.

I. POTTHAST et R. RIENS, "Conservation et restauration des objets en bois" in B. HEDINGER et U. LEUZINGER (Ed.), *Tabula rasa. Les Helvètes et l'artisanat du bois. Les découvertes de Vitudurum et Tasgetium*, [Documents du Musée Romain d'Avenches, 9], Avenches, 2004, p. 40-45.

M. ROTH, "Ateliers et travail du bois" in B. HEDINGER et U. LEUZINGER (Ed.), *Tabula rasa. Les Helvètes et l'artisanat du bois. Les découvertes de Vitudurum et Tasgetium*, [Documents du Musée Romain d'Avenches, 9], Avenches, 2004, p. 30-37.

H. THIEME, "Die ältesten Speere der Welt – Fundplätze der frühen Altsteinzeit im Tagebau Schöningen", in *Archäologisches Nachrichtenblatt*, 10, 2005, p. 409-417.

LE TRAVAIL DU CUIR

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB

Introduction

De même qu'à Liberchies, à Pommerœul, la chaîne de transformation de produits animaliers est principalement centrée sur le bœuf, dont les ossements retrouvés constituent 44% des restes d'animaux domestiques étudiés (ce pourcentage serait certainement beaucoup plus important si tous les restes animaliers avaient pu être prélevés et ajoutés à l'étude).

Ceux-ci étaient particulièrement concentrés dans les deux zones portuaires situées en périphérie de l'agglomération où, en bordure d'eau, furent mises au jour des fosses circulaires comblées de centaines de bucranes amoncelés.

Ces cornes de bovidés, associées à des déchets de découpage de peaux, témoignent d'une activité artisanale liée au travail du cuir. Cet artisanat a également laissé sur le site une quantité importante de métacarpes, de métatarses et de phalanges de pieds. Les peaux venaient, en effet, au tannage, solidaires du frontal, des cornes et des sabots.

Il se pourrait que des peaux d'ovicaprins ou de chevaux aient également été envoyées au tannage. Cette activité n'a pu être confirmée pour ces deux espèces par l'étude paléozoologique mais, dans nos régions à l'époque romaine, les peaux de chèvres étaient, avec celles de bœufs, les plus utilisées pour le cuir. Par ailleurs, un fragment de cuir en peau de chèvre marqué du nombre XVIII (nombre qui pourrait faire référence à une étape de la production, comme un numéro d'ordre de bain ou un nombre de peaux comprises dans un bain particulier...) a pu être retrouvé sur le site en prospection.

Le cuir des chevaux était moins apprécié à l'époque, mais pouvait intervenir dans la confection des peaux de tambour, de sacs, de semelles ou de doublures.

Outre la possibilité d'un élevage au sein du territoire de l'agglomération, des peaux ont dû être importées, la campagne environnante étant riche en établissements agricoles. Elles n'ont, cependant, pas pu provenir de très loin car les peaux non tannées ne se conservent pas très longtemps.

A Pommerœul, la proximité de la rivière constitue un élément favorable à l'établissement d'une tannerie. En effet, ce type d'activité nécessite une grande quantité d'eau. La première étape de transformation des peaux, l'épilation et le nettoyage, s'effectue principalement en eau courante. L'eau est indispensable également au trempage des peaux dans les cuves, lors du tannage et du corroyage qui permet d'éliminer l'excès de tanin. De plus, la proximité d'une rivière permet l'évacuation des eaux usées et du trop-plein des cuves. On constate que les complexes artisanaux liés à la transformation des produits d'origine animale, comme la tannerie, le travail de la corne, la tabletterie et la production de colle d'os, souvent regroupés car ils ont des besoins similaires et occasionnent le même type de désagréments, n'hésitent pas à s'implanter dans des zones basses et marécageuses. Tel est par exemple le cas dans la bourgade routière "Les Bons-Villers", à Luttre-Liberchies, où de la fin du 1^{er}-début du 2^e siècle à la seconde moitié du 3^e siècle, la présence d'une tannerie associée à une boucherie et une tabletterie est très probable. Cette dernière activité, demandant un abondant approvisionnement en matière première, s'effectuait souvent à proximité des lieux où il était possible de s'en procurer (non loin des équarisseurs, des bouchers...).

Peut-être une activité de tabletterie existait-elle également à Pommerœul, dans les environs de la tannerie. Des objets en os ont été retrouvés sur le site (peigne, épingles, aiguilles...), mais dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une production locale.

Sur différents bucranes de Pommerœul, il apparaît que les chevilles osseuses ont été enlevées par sciage pour récupérer la corne, ce qui pourrait constituer un indice d'un travail de ce matériau. Les ossements et les bois de cerfs, également présents sur le site, peuvent également avoir été utilisés pour la confection de petits objets.

Les témoins manifestes d'une activité de cordonnerie sont constitués, quant à eux, par d'innombrables chutes de découpes de cuir, de chaussures et de sandales à divers stades d'élaboration et de quelques outils ayant servi à les confectionner.

MARTINE LEGUILLOUX,
CENTRE ARCHÉOLOGIQUE DU VAR*

Les chaussures

Les modèles de Pommerœul ont été classés dans trois grandes catégories, chacune correspondant à des utilisations particulières. Les chaussures à quartiers (*socci*), c'est-à-dire composées de plusieurs éléments -les quartiers- assemblés par des coutures et recouvrant en partie ou totalement le pied, sont les plus abondantes. Mais on trouve également des chaussures de conception plus simple, utilisées pour l'intérieur, comme les *soleae* et les *carbatinae*. Enfin, un socque utilisé dans les thermes est représenté par une semelle de bois et un élément supérieur en cuir.

Découverte d'une chaussure
Photo Wagnies et Demory



La constitution de chacun de ces groupes est un exercice difficile puisque aucun texte antique ne décrit clairement et précisément chaque type de chaussure. Au Bas-Empire, l'*Édit sur les prix* de Dioclétien, qui est l'une des principales sources de la nomenclature des chaussures, distingue sept formes. Ces termes devaient désigner des modèles qui se différenciaient par leur système d'attache et le mode de construction des chaussures.

Les *socci*

Les chaussures trouvées à Pommerœul, de conception élaborée, mais de qualité moyenne, s'apparentent plutôt aux *socci*. Quelques textes du Haut-Empire mentionnent ces chaussures de ville que l'on portait avec des vêtements ordinaires. Elles côtoient, dans la garde-robe romaine, les *calcei* qui, portées avec la toge, étaient réservées à une clientèle aisée si l'on en croit les prix plus élevés qu'elles atteignaient (150 deniers la paire)¹²⁰.

Les modèles

A Pommerœul, les chaussures fermées sont les plus nombreuses (24 éléments de paires reconstituées dans la collection du Ministère de la Communauté française). Trois modèles de *socci* ont pu être restitués à partir des pièces conservées. Mais les éléments retrouvés sont trop fragmentaires -dans presque tous les cas, seules les semelles ont été conservées- pour tenter une reconstitution systématique de tous les modèles, car il existe de nombreuses alternatives dans les systèmes de fixation aux pieds ou dans la forme de l'empaigne. La restitution des chaussures de Pommerœul a été réalisée en comparant plusieurs séries de modèles de *socci* du Haut-Empire découverts sur des sites du Nord de l'Europe.

Soccus à empeigne fermée



• *Soccus* à empeigne fermée

Le premier modèle est représenté par une seule chaussure qui a conservé intactes sa semelle et la partie basse de la chaussure. La restitution proposée comporte une empeigne à deux empiècements enveloppant complètement l'avant du pied et plusieurs quartiers assemblés par couture dans la section arrière. Leurs bordures sont équipées d'une série d'œillettes pour le laçage; l'ensemble est réalisé dans un cuir fin de petits ruminants.

Les *socci* de ce type, à empeigne presque entièrement fermée, cousue à l'avant et fixée par des ligatures sur le haut du pied sont peu courants, mais des exemplaires très proches ont été découverts dans des niveaux de la fin du 2^e siècle et du 3^e siècle sur les sites du mur d'Antonin¹²¹ et en Egypte, dans les forts qui jalonnent les routes du désert oriental¹²².

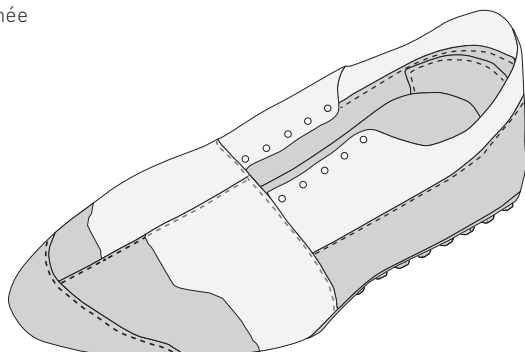
* 14, Blvd Bazeilles - 83000 Toulon

¹²⁰ *Edict. Diocl.* 19.7; GIACCHERO 1974.

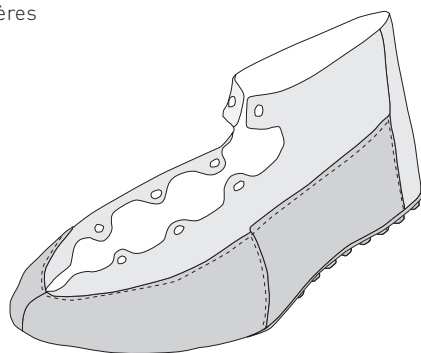
¹²¹ C. MURRAY-VAN DRIEL 2001, fig. 1, 17, 26.

¹²² M. LEGUILLOUX 2006, pl. 26.

Soccus à empeigne fermée



Soccus à réseau de lanières

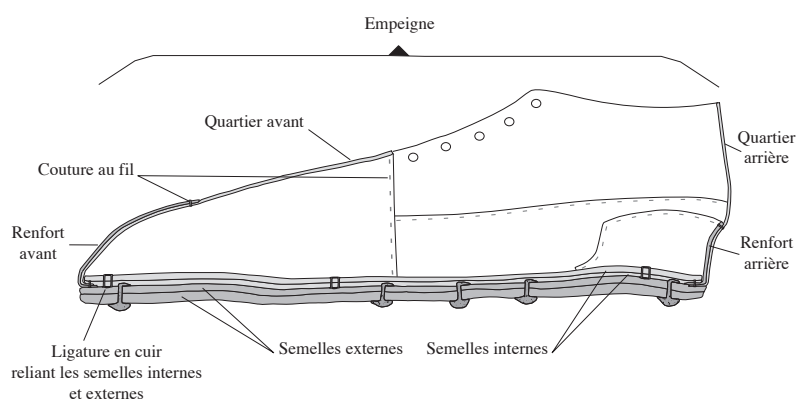


Soccus à empeigne ajourée



■ Eléments conservés □ Eléments restitués

Vue en coupe d'une semelle de soccus



DAO M. Leguilloux

- *Soccus* à réseau de lanières

Le deuxième type de *soccus* identifié est formé de plusieurs quartiers taillés dans un cuir épais de bovins et assemblés par des coutures bord à bord. Ces pièces composent la partie basse de la chaussure; la partie supérieure devait être pourvue d'un système d'attache par lacets. A l'arrière, au niveau du talon et de la cheville, un quartier remontant était cousu aux autres éléments de la chaussure.

Soccus à empeigne ajourée



Il existe plusieurs représentations de *socci* de ce type, dont l'empeigne ouverte laissait en partie le cou-de-pied visible, notamment celles figurées sur les monuments funéraires de la région de Trèves aux 2^e et 3^e siècles après J.-C.¹²³ Des chaussures du même type ont été trouvées en fouille à Welzheim, en Allemagne (premier quart du 3^e siècle)¹²⁴ et en Egypte, dans les niveaux du 2^e siècle après J.-C. du fort de Didymoi¹²⁵.

- *Soccus* à empeigne ajourée

Le troisième modèle est de conception plus simple. L'empeigne est taillée dans un cuir épais de bovin. La chaussure est formée de deux pièces de cuir cousues à la semelle. Les deux pièces de cuir formant l'empeigne sont ajourées; ces ouvertures, d'un nombre minimum de quatre, ont une fonction décorative.

¹²³ La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre. Vestiges romains en Lorraine, au Luxembourg, dans la région de Trèves et en Sarre. Catalogue d'exposition, Paris, Musée du Luxembourg, 6-31 octobre 1983. Mayence, éditions Philip von Zabern, 1983, fig. 148.

¹²⁴ C. MURRAY-VAN DRIEL 1999, fig. 1.

¹²⁵ M. LEGUILLLOUX 2006, pl. 27.

Une chaussure entière d'un modèle proche a été découverte à Liberchies dans un niveau daté de la deuxième moitié du 2^e siècle après J.-C.¹²⁶ D'autres chaussures se rapprochant de ce type proviennent de niveaux de la deuxième moitié du 2^e siècle des forts romains de Bar Hill et de Hardknott, situés le long du Mur d'Antonin, en Bretagne¹²⁷.

Le montage des semelles et des quartiers

En dépit d'une différence dans le système d'attache de la chaussure ou de constitution de l'empeigne (deux ou plusieurs éléments assemblés), toutes ces chaussures présentent des caractéristiques identiques de montage des semelles et des renforts ainsi que de cloutage.

Les éléments de l'enveloppe de la chaussure étaient taillés soit dans du cuir de petits ruminants (moutons ou chèvres), soit dans du cuir fin de bovin, mais assemblés bord à bord par des coutures fines, réalisées à l'aide de fils de lin ou de laine. Ces éléments étaient ensuite fixés entre les deux semelles intérieures de la chaussure, qui étaient découpées dans un cuir épais de bovin de 3-4 mm d'épaisseur.

Ces chaussures étaient dotées, au niveau du talon, de renforts taillés dans un cuir épais de bovidés. Tous les *socci* sont cloutés. Leurs semelles, comportant trois à cinq épaisseurs de cuir selon les modèles, sont assemblées à l'aide de clous et de coutures.

Un exemplaire est particulièrement remarquable par le mode d'élaboration de sa semelle composée de trois éléments: une semelle en cuir épais de bovidé, une autre, intermédiaire, taillée dans une peau plus fine, puis une épaisseur de liège. Les trois éléments étaient assemblés par des clous disposés sur le pourtour de la semelle. Les montants de l'empeigne, aujourd'hui disparus, étaient cousus sur la semelle médiane

L'assemblage des semelles était réalisé en trois temps: d'abord les deux semelles externes étaient maintenues ensemble par l'implantation de clous à tige de section carrée et à tête ronde (diamètre 4-5 cm environ), leur tige étant rabattue pour assurer la fixation. On cousait ensuite sur cet ensemble les deux semelles internes par quelques ligatures en cuir, enfin on insérait puis cousait au fil (laine, lin), entre les semelles internes et externes, les bords de la chaussure pour la confection de l'empeigne.

Soccus à semelle de liège. Semelle externe et semelle intermédiaire en cuir.



Le cloutage systématique des *socci* de Pommerœul indique que ces chaussures étaient utilisées à l'extérieur. Clouter les semelles permettait de mieux se déplacer sur les terrains lourds, mais également de limiter l'usure des chaussures. Les cordonniers ont parfois laissé libre cours à leur imagination pour la réalisation du cloutage, parfois très simple, parfois réalisé pour créer des motifs originaux.

Chaussures à réseaux de lanières soleae et carbatinae

Dans cette catégorie ont été classées les chaussures réalisées de façon très simple, sans montage de quartiers comme pour les précédentes.

• La *carbatina*

C'est une chaussure formée d'un seul élément de cuir formant à la fois la semelle et les bords. Ce modèle est parfois désigné par le terme de *carbatina*, un mot d'origine grecque (*karbatinè*) qui désigne une enveloppe de cuir brute maintenue par des lacets¹²⁸.

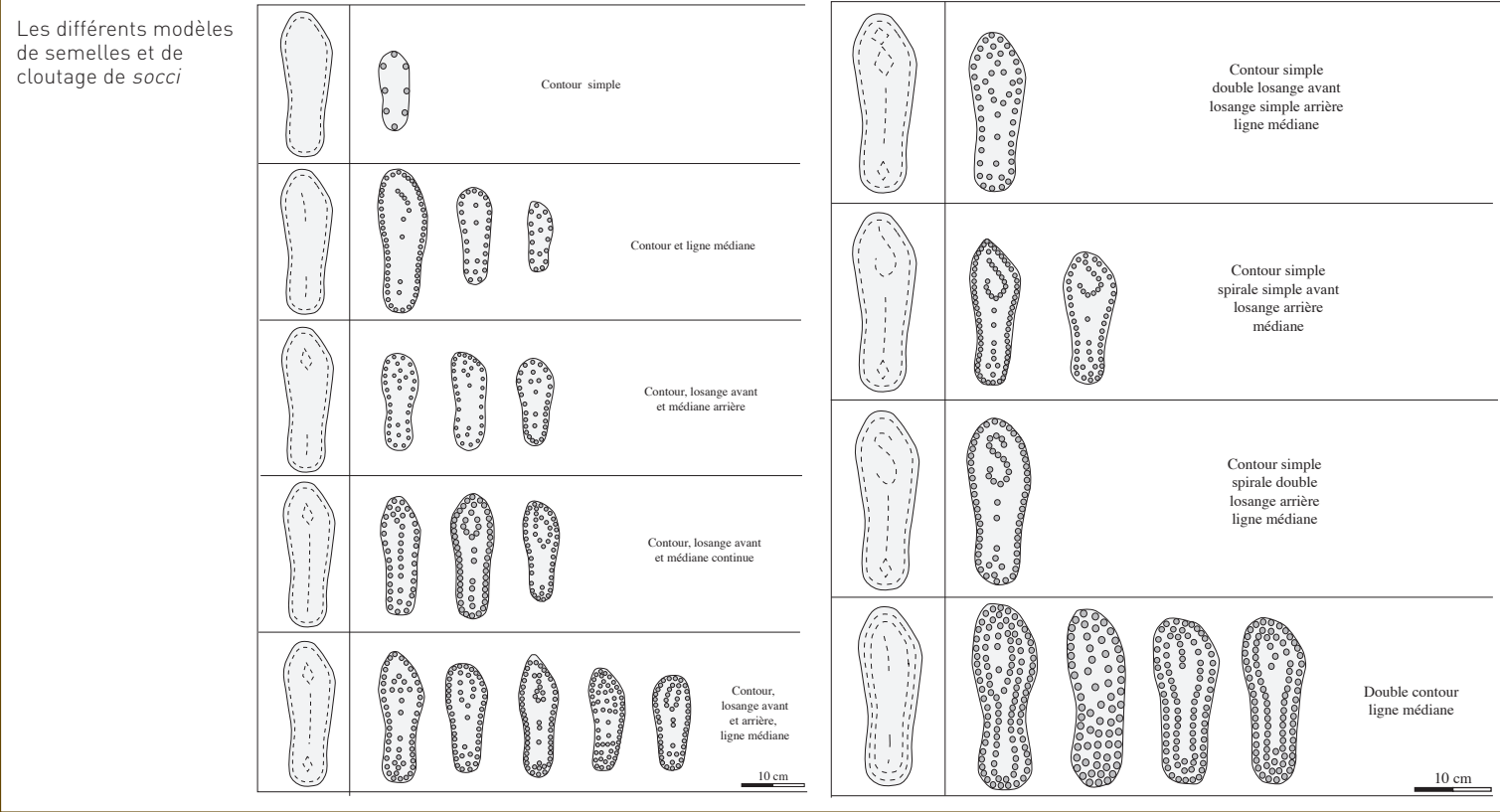
Une seule "*carbatina*" fait partie de la collection du Ministère de la Communauté française. L'exemplaire, bien conservé, correspond à un modèle de petite taille, probablement une chaussure d'enfant destinée à être portée à l'intérieur de la maison car la semelle n'est pas cloutée. L'ensemble de la chaussure, semelle et empeigne, est découpé dans une seule pièce de cuir; à l'origine, une semelle supplémentaire aujourd'hui disparue était placée à l'intérieur de la chaussure pour en

¹²⁶ Liberchies IV 2001, fig. 141.

¹²⁷ A. ROBERTSON, M. SCOTT et L. KEPPIE 1975, fig. 22;

D. CHARLESWORTH, J. H. THORNTON, 1973, fig. 1, 2.

¹²⁸ XÉNOPHON, *Anabase* 2.4-7; ARISTOTE, *Historia Animalium* 2.2.



améliorer le confort. Les bords étaient ensuite remontés sur le côté du pied et maintenus par des lacets



On trouve des exemples similaires dans plusieurs gisements d'époque romaine du Nord de l'Europe. Les modèles les plus proches, pour adultes et pour enfants, proviennent du site de Newstead au Royaume-Uni¹²⁹.

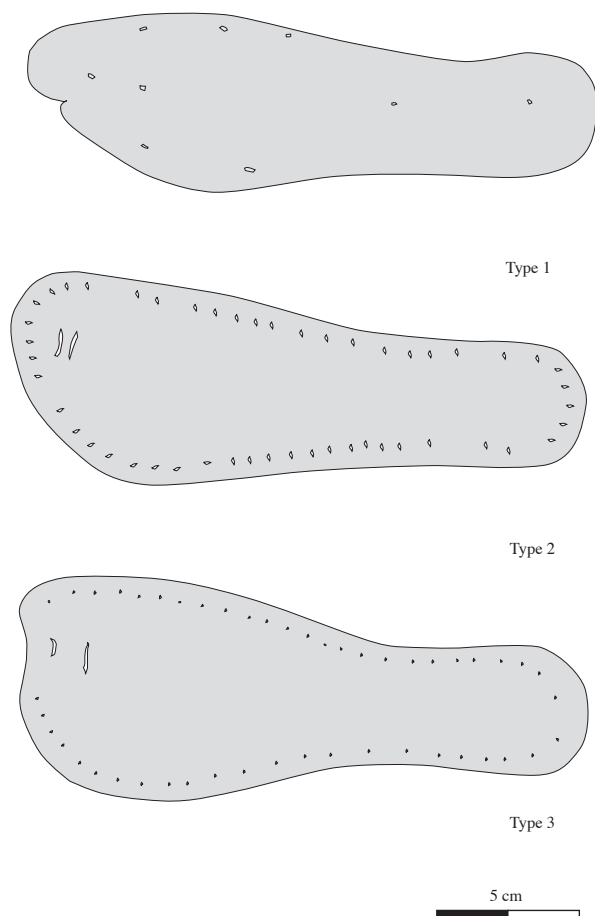
• Les sandales
Des textes latins décrivent les sandales sous le nom de *solea* et, parfois, de *sandalium* et de *crepida*. Leur conception est

simple: le dessus du pied est laissé presque entièrement libre; elles sont maintenues par quelques lacets ronds fixés à une semelle. Les semelles et les fixations des sandales étaient réalisées dans du cuir de bovin, épais mais rustique. La simplicité de ces chaussures, légères et largement ouvertes, les destinait principalement à un usage à l'intérieur des maisons, ce que confirme l'absence de cloutage sur les semelles. Dans les régions méditerranéennes toutefois, elles étaient portées par l'ensemble de la population à l'intérieur comme à l'extérieur.

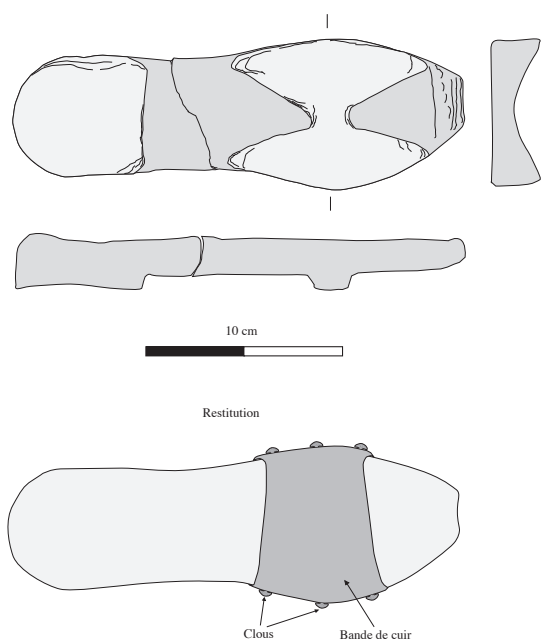
Trois exemplaires de sandales ont été répertoriés dans le mobilier de Pommerœul. Elles sont fabriquées de la même façon; sur des semelles faites de plusieurs épaisseurs de cuir sont fixées des lanières situées à l'arrière pour le maintien du talon et à l'avant au niveau des orteils. Il existait plusieurs modes de fixation des lanières. À Pommerœul, les lanières, cousues entre deux semelles, sortaient soit par une ouverture ménagée dans la semelle intérieure dans la partie antérieure de la semelle, soit par les bords de la partie postérieure pour les fixations du talon.

¹²⁹ CURLE 2004 (1911), pl. XX, 1, p. 152.

Les types de sandales découvertes à Pommerœul



Le socque



Malgré leur conception élémentaire, on individualise plusieurs modèles qui se distinguent par une variation de la découpe de la semelle. Les formes les plus anciennes se caractérisent par une découpe anatomique suivant schématiquement les orteils. À la fin du Haut-Empire la partie antérieure de la semelle s'élargit peu à peu. Dans la collection de Pommerœul, la forme anatomique se réduit à une découpe plus prononcée du gros orteil dans les types 1 et 2 et un début d'élargissement pour le type 3. L'association de plusieurs types est fréquente dans des niveaux du 2^e siècle des sites du Nord de l'Europe: à Valkenburg, les *soleae* ont des semelles anatomiques et à bout carré¹³⁰; il en est de même sur le site de Saint-Magnus House à Londres¹³¹.

Les socques

Le socque, désigné par le terme de *sculponea*, était une chaussure destinée à un usage particulier. D'aspect rudimentaire, elle était formée d'une semelle de bois sur laquelle étaient clouées des bandes de cuir. Leur fonction était de préserver de la chaleur dégagée par les sols des salles chaudes des thermes. Leur technique de fabrication était simple et les formes stéréotypées. Elles peuvent cependant être classées en fonction de l'aspect des supports qui isolent la chaussure du sol. Il existe un modèle avec supports rectangulaires et un autre dont les supports sont triangulaires. L'exemplaire de Pommerœul et un autre identique de Braives¹³², daté du 3^e siècle après J.-C., appartiennent à ce dernier type.

L'artisanat du cuir et les outils

À Pommerœul, l'artisanat du cuir est bien attesté par la découverte de chutes de cuirs, de déchets de tannerie, ainsi que par des outils d'artisans, tanneurs et cordonniers.

Les outils de tanneur

Trois phases opératoires sont nécessaires au traitement des peaux: le travail de préparation, qui consiste à éliminer les poils et les résidus graisseux des peaux fraîches, le tannage proprement dit pendant lequel les peaux sont immergées dans plusieurs bains de tan et les finitions destinées à assouplir les cuirs par des actions mécaniques et un traitement avec des matières grasses. Les outils de tanneur découverts à Pommerœul sont employés dans le travail de préparation et de finition, aujourd'hui appelé travail de rivière et corroyage.

¹³⁰ J. HOEVENBERG, "Leather artefacts", in VAN DIERENDONCK, HALLEWAS, WAUGH 1993, fig. 54, 56, 59, 60, 61.

¹³¹ P. MACCONNORAN, "Footwear", in DYSON (éd.) 1986, fig. 8.12, 8.20.

¹³² R. BRULET, F. VILVORDER, "Étude archéologique", in BRULET, 1983, fig. 116.

- Couteau à épiler et écharner: le peloir

Au cours du travail de préparation, les peaux subissent deux traitements destinés à faciliter l'absorption des tanins végétaux lorsqu'ils seront plongés dans les cuves à tan. Ces opérations, toujours pratiquées dans la tannerie artisanale moderne, sont nommées trempe et échauffe. La trempe consiste à plonger les peaux dans des bains d'eau claire successifs pour éliminer les chairs et le sang si les peaux sont fraîches ou pour les assouplir si elles sont séchées. Dans l'Antiquité, c'était au cours de cette première phase que le tanneur éliminait les extrémités osseuses - les chevilles osseuses des cornes et les pieds - des petits ruminants et des bovins, qui pouvaient être encore reliées aux peaux. La découverte sur le site de Pommerœul d'un grand nombre de chevilles osseuses de bovidés, sectionnées au niveau du frontal (os du crâne qui supporte les chevilles osseuses et les cornes), indique la présence d'un dépôt d'atelier de tannage sur le site.

Une fois débarrassées des extrémités osseuses, nettoyées et assouplies, les peaux passent à la phase de macération, l'échauffe, destinée à faciliter l'élimination des derniers résidus (poils, laine, tissus adipeux). C'est à la suite de ces deux opérations que le tanneur utilise le peloir, un couteau arqué et sans fil servant à racler les tissus adipeux et le pelage. L'aspect de cet outil résulte de son mode d'utilisation: l'artisan dispose les peaux sur un chevalet incliné - un tronc d'arbre - puis fait glisser le couteau sur les deux faces de la peau pour enlever les poils et les chairs.

Des exemplaires de couteaux à épiler ont été retrouvés dans des tanneries antiques, avec cependant des nuances dans la forme de l'outil: à Pompéi, un peloir comportant à l'origine deux poignées en bois a été dégagé des lapilli de la tannerie de l'îlot V, RI¹³³. Des outils métalliques du 2^e siècle après J.-C., aux formes similaires, mais avec une seule poignée, ont été découverts dans le camp militaire de Vindonissa, près de Bâle¹³⁴.

L'exemplaire de Pommerœul est remarquable par la présence d'un outil attenant, une étire, qui équipait l'une des extrémités.

- Les étires

Ce terme de la tannerie moderne désigne un outil polyvalent dont la lame était aiguisée ou non. L'outil coupant servait au moment de l'écharnage pour éliminer les extrémités abîmées, égaliser les bords et supprimer les dernières traces d'adhérences sur la peau. Deux

exemplaires de ce type d'étire font partie du mobilier étudié: celle dont était équipé le peloir présenté plus haut et un autre exemplaire de forme similaire, mais indépendant et muni d'un anneau de suspension.

L'autre modèle, à lame non coupante, était employé pour les finitions: il présente une lame rectangulaire qui permettait de lisser le cuir pour en affiner le grain. Un exemplaire du 1^{er} siècle après J.-C. a été trouvé à Pompéi, l'un des bords était emmanché dans deux morceaux de bois¹³⁵. La même disposition existait pour l'étire à lame rectangulaire de Pommerœul dont l'emmanchement a aujourd'hui disparu, mais dont il reste les deux talons de fixation.

Les outils de cordonnier

Les outils du cordonnier permettaient de découper les cuirs à l'aide d'un couteau à lame semi-circulaire (*culter crepidarius*), de percer le cuir avec des poinçons, de coudre les différents éléments des chaussures avec des alènes (*fistula sutoria*) et de planter avec un marteau les clous (*clavi*) dans les semelles posées sur une "enclume" de cordonnier (*forma calcei*).

Le couteau de cordonnier est un outil très spécifique qui est encore utilisé par les artisans: de forme semi-circulaire, la partie coupante est située sur la face arquée. Aucun exemplaire n'a été enregistré dans le mobilier de Pommerœul, contrairement aux poinçons, alènes et enclume.

- Les poinçons

Après la découpe, les différentes pièces de cuir formant une chaussure étaient assemblées par des coutures réalisées avec du fil de laine ou de lin, ou des lacets de cuir enfilés sur une aiguille appelée alène. Pour les cuirs fins l'alène était utilisée sans avant-trou, mais les cuirs forts nécessitaient des trous préalablement percés à l'aide de poinçons en fer ou en os.

Deux exemplaires de chacun des types ont été découverts dans le mobilier de Pommerœul. Les poinçons en os sont réalisés dans des métatarses de petits ruminants. Les dimensions de deux poinçons en fer dont les dimensions, identiques dans les deux cas, sont réduites mais appropriées à leur utilisation: une lame de fer de 6,5 cm pour une longueur totale de l'outil de 13 cm.

¹³³ DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER, 1877-1919, fig. 1946.

¹³⁴ GANSSE-BURCKHARDT 1942, fig. 14.

¹³⁵ DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER, 1877-1919, fig. 1945.



Etire

Enclume de cordonnier en fer

Poinçons en os (métatarses) et en fer avec manches en bois



• Enclume de cordonnier

Pour l'assemblage des chaussures et le cloutage des semelles, le cordonnier utilisait une pièce de bois ou de métal, nommée *forma calcei*. De forme simple, il s'agit d'une pièce de métal coudée mesurant 21 cm de haut pour une largeur maximale de 6,5 cm; la tige ronde était engagée dans un socle en bois.

L'exemplaire découvert à Pommerœul trouve des parallèles dans une *forma* trouvée à Braives et datée du 3^e siècle après J.-C.¹³⁶, mais dont la tige est de section carrée.

BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE, *Historia Animalium*, 2, 2.

R. BRULET, F. VILVORDER, "Étude archéologique", in R. BRULET, *Braives Gallo-romain. V. La fortification du Bas Empire*, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1983, fig. 116.

R. BRULET, J. -P. DEWERT, F. VILVORDER, *Liberchies*, IV, Louvain-la-Neuve, département d'Archéologie et d'Histoire de l'Antiquité, 2001, fig. 141.

A. BURCKHARDT-GANSSER, *Das Leder und seine Verarbeitung im römischen Legionslager Vindonissa*, Basel, 1942, fig. 14.

D. CHARLESWORTH, J. H. THORNTON, "Leather found in Mediobogdum, the Roman fort of Hardknott", in *Britannia*, 4, 1973, fig. 1, 2.

J. CURLE, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parrish of Melrose*, Armatura Press, 2004 (1911), pl. XX, 1, p. 152.

C. DAREMBERG, C. SAGLIO, C. POTTIER, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, 1877-1919, fig. 1942, 1945, 1946.

A. GANSSER-BURCKHARDT, *Das Leder und seine Verarbeitung im römischen Legionslager Vindonissa*, Basel, 1942.

M. GIACCHERO, *Edictum Diocletiani et Collegarum de pretiis rerum venalium*, Genève, 1974.

J. HOEVENBERG, "Leather artefacts", in R. M. VAN DIERENDONCK, D. P. HALLEWAS, K. E. WAUGH, *The Valkenburg Excavations 1985-1988. Introduction and Detail Studies*, Amersfoort, ROB, 1993.

M. LEGUILLOUX, "Les cuirs de Didymoi (Khasm al-Minayh), Praesidium de la route caravanière Coptos-Bérénice. Praesidia du désert de Bérénice III", *DFIFAO*, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2006, pl. 26.

P. MAC CONNORAN, "Footwear", in T. DYSON (éd.) "The Roman Quay at St Magnus House, London", [*Special Paper n° 8 of the London and Middlesex Archaeological Society*], 1986, fig. 8.12, 8.20.

C. MURRAY-VAN DRIEL, "Die römischen Lederfunde", in *Das Ostkastell von Welzheim, Rems-Murr-Kreis, Forschungen und Berichte zur vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*, 42, 1999, fig. 1.

C. MURRAY-VAN DRIEL, "Vindolanda and the dating of Roman footwear", in *Britannia*, XXXII, 2001, fig. 1, 17, 26.

A. ROBERTSON, M. SCOTT, L. KEPPIE, "Bar Hill: a Roman Fort and its Finds", in *B.A.R.*, 16, 1975, fig. 22.

XÉNOPHON, *Anabase* 2.4-7.

K. E. WAUGH, "The Valkenburg Excavations 1985-1988. Introduction and Detail Studies. Amersfoort", *ROB*, 1993, fig. 54, 56, 59, 60, 61.

¹³⁶ BRULET, VILVORDER 1983, fig. 110.

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE.

LE TRAVAIL DE L'ARGILE

Des ateliers de potiers ont été repérés en plusieurs points du site, mais les témoins de cette activité sont relativement ténus. Elle utilise en effet un outillage peu spécifique et se repère surtout grâce aux structures de production elles-mêmes, bassins de préparation de l'argile, tours de potiers et fours, et par les ratés de cuisson de vases en céramique impropres à la vente. Un outil mis au jour sur le site peut cependant s'y rattacher: il provient du lit de la Haine, à environ 200 m à l'ouest d'un atelier de potiers identifié par des ratés de cuisson¹³⁷. Il s'agit d'une spatule en fer, utilisée par l'artisan lors de l'opération de tournassage. Celle-ci consiste en la reprise au tour lent du profil d'un vase déjà un peu sec, à l'aide d'une spatule à tranchant¹³⁸.

Des spatules de ce type, à tige torsadée, sont d'un modèle relativement fréquent. On les rencontre dans l'ensemble des Provinces romaines, et ce dès la fin du 1^{er} siècle avant J.-C., dans des contextes divers¹³⁹, de nécropoles¹⁴⁰ et d'ateliers de potiers¹⁴¹.

Spatule à tournasser



BIBLIOGRAPHIE

A. BRONGNIARD, *Traité des Arts Céramiques ou des Poteries*, Paris, 1977.

A. DESBAT, "Les tours de potiers antiques", in M. FEUGÈRE (dir.) et J.-C. GÉROLD (dir.), *Le tournage des origines à l'an Mil*, in Monographies Instrumentum, 27, [Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003], Montagnac, 2004, p. 137-154.

M. FEUGÈRE, M. THAURÉ, G. VIENNE, *Les objets en fer dans les collections du musée archéologique de Saintes (I^{er}-XV^e siècle)*, 1992.

J. HARNECKER, *Katalog der römischen Eisenfunde von Haltern aus den Grabungen der Jahre 1949-1994*, in *Bodenaltertümer Westfalens* 35, Mainz, 1997.

W.H. MANNING, *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, Londres, 1985, rééd. 1989.

S. RIQUIER, P. SALÉ, "La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire)", in *Revue Archéologique du Centre de la France*, suppl. n° 29, Tours, 2006, p. 7-108.

¹³⁷ BLOCH 2007, point 29.

¹³⁸ BRONGNIARD 1877, p. 159-160.

¹³⁹ HARNECKER 1997, n° 245, fig. 21 et n° 251 à 259, fig. 22; FEUGÈRE et alii 1992, n° 162; MANNING 1985, n° Q87.

¹⁴⁰ RIQUIER, SALÉ 2006, fig.35 et p.36.

¹⁴¹ DESBAT 2004, fig. 26.

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE.

LE TRAVAIL DE FORGE

Les forgerons sont toujours présents dans les agglomérations antiques. Le travail du fer est en effet très demandé au sein d'une ville pour la fabrication de petits objets de la vie quotidienne (hameçons, aiguilles, couteaux, clés), les éléments d'huisserie (clous, ferrures) et pour leur entretien et leur réparation. Les artisans sont organisés en ateliers, parfois spécialisés comme les charrons qui fabriquent et entretiennent les équipements des chevaux et des chars (hipposandales, axes de timon et bandages de roues, clavettes, etc.).

Leur activité est attestée au sein de l'agglomération de Pommerœul par la découverte de quelques scories et outils, même si les structures artisanales proprement dites n'ont pas été repérées. Les enclumes et pinces traditionnelles manquent au panel. On note cependant la présence d'un marteau de forgeron caractéristique:

Marteau de forgeron



Marque d'artisan estampillée sur un fer de rabot: "ERREO.F"



l'écrasement bien visible des plans de frappe de la table et de la panne, ainsi que la forme et le poids de l'outil, permettent de l'attribuer au travail du fer. Il est d'un modèle typiquement romain, relativement plat, à table et panne horizontale, à œil circulaire percé dans un renflement¹⁴². Ce renflement, en forme d'accolade, est plutôt de datation tardive. D'autres objets peuvent témoigner de cette activité, mais ne lui sont pas spécifiques: il s'agit par exemple des aiguisoirs en pierre ou des barres de métal qui peuvent, entre autres, correspondre à des réserves de matières et des tiges de soudure. Restent les marques de fabrique et les produits finis eux-mêmes. Parmi ceux-ci, les couteaux sont très bien représentés sur l'ensemble du site.

L'estampillage des objets en fer et en bronze est relativement courant. Il correspond soit à la marque du propriétaire de l'objet et se lit, dans ce cas, souvent sous la forme de chiffres en cartouches sur les lames d'outils, soit à la signature de l'atelier ou de l'artisan. Les fouilles en ont livré un certain nombre dont une lame de rabot signée ERREO.F[ecit]. Des inventaires anciens font état de plus d'une centaine de marques connues, provenant de sites disséminés dans l'ensemble des Provinces romaines¹⁴³, attestant l'universalité et la fréquence de cette pratique. Ils sont complétés par des découvertes récentes. Le site de Neupotz, par exemple, a livré un important lot de haches en fer portant des cartouches estampillés¹⁴⁴ indiquant clairement, par la présence des lettres OFC pour *officina*, qu'il s'agit de marques d'artisan ou d'atelier.

BIBLIOGRAPHIE

A. DUVAUCHELLE, "Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches", in *Documents du Musée Romain d'Avenches*, 11, 2005.

W. GAITZSCH, "Eiserne Römische Werkzeuge", in *BAR International Series*, 78, 2 vol, 1980.

E. KÜNZL, *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz. Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*, Jahrbuch des Römisch-germanisches Zentralmuseum (éd.), 34, 1, Mainz, 1993, 4 vol.

J. WACHER, *The Coming of Rome*, Londres, 1979.

ARCHITECTURE, MAÇONNERIE ET AMÉNAGEMENTS

Outre les quelques vestiges d'habitats mis au jour et les éléments de construction (pierres équarries, éléments de décoration architecturale mouluré, fragments de grès, linteau, colonnes... qui impliquent l'existence d'un ou plusieurs bâtiments importants), les métiers de la construction n'ont livré que peu de traces à Pommerœul et ne peuvent être appréhendés qu'au travers de rares outils et instruments. Parmi ceux-ci, on compte un fil à plomb en bronze, un fragment de compas en bronze à pointes en fer et une truelle en fer, des outils souvent associés au travail de l'architecte ou du maçon. Divers éléments de construction en fer nous sont également connus, comme des crampons et des agrafes.

¹⁴² DUVAUCHELLE 2005, p. 21.

¹⁴³ WACHER 1979, p. 155-157; GAITZSCH 1980, p. 262-273.

¹⁴⁴ KÜNZL 1993, H1, H5, H7, H11, H24, H34 et p. 402.

Fragments d'enduit peint



CHRISTIANE DELPLACE, CNRS
(CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE)

LES PEINTURES MURALES

Les quelques trente fragments ou groupes de fragments recollés qui ont été récupérés dans un bras de rivière ont malheureusement été émincés de sorte qu'aucune information relative au type de support d'origine ne nous est parvenue.

Quant aux motifs représentés, pratiquement tous révèlent un système en réseau caractéristique d'un décor de plafond - sans exclure totalement une paroi - dont il existe de nombreux exemples. Le côté "choisi" des fragments ne permet cependant pas de reconstitution certaine, mais on peut rapprocher ces fragments de divers documents.

L'exemple le plus proche, qui nous servira de modèle, a été trouvé à Orléans. Il s'agit d'une voûte dont le décor a été préalablement esquissé à la pointe. Il est constitué de lignes perpendiculaires formant des carrés; ensuite, les

diagonales des carrés constituent un second quadrillage. Sur cette base est construit le décor peint: chaque intersection est recouverte d'un rond peint en noir, entouré d'un cercle bleu. Les côtés des grands carrés portent des lignes de points rouges.

A Pommerœul, on entrevoit cette même construction à la pointe, avec un décor légèrement différent: tantôt le rond est peint en rouge, tantôt en noir, entouré d'un cercle rouge. Les lignes incisées des carrés et des diagonales sont recouvertes tantôt de tri-feuilles rouges, tantôt d'étroites feuilles vertes.

Autres comparaisons proches:

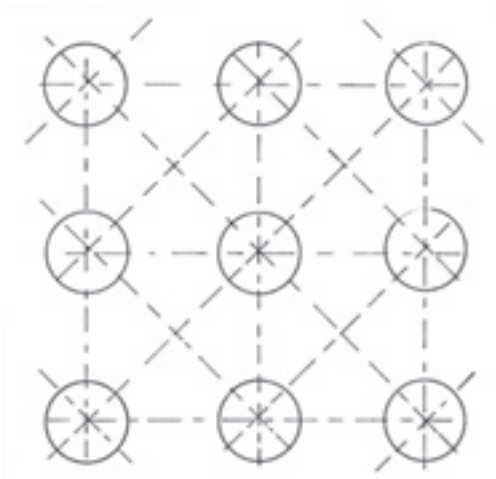
- Amiens¹⁴⁵
- Avenches¹⁴⁶
- Leicester¹⁴⁷

¹⁴⁵ ALLAG, p. 198, fig. 10.

¹⁴⁶ ALLAG, p. 198, fig. 9; DRACK, Taf. 14a; FUCHS, p. 22, fig. 7a (daté de fin 2^e - début du 3^e siècle).

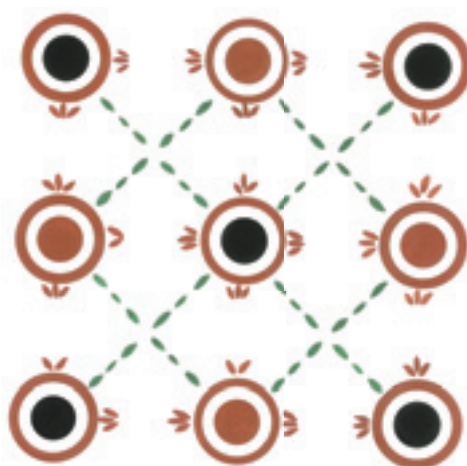
¹⁴⁷ ALLAG, p. 198, fig. 11. D'autres exemples de décors en réseau sont rassemblés par ALLAG, p. 197-200.

Trames de Pommerœul

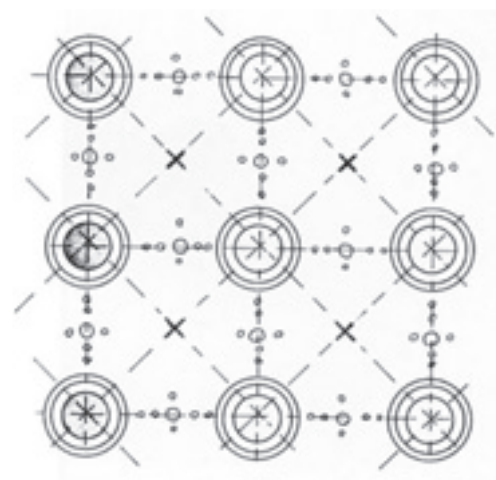


Proposition d'un schéma de reconstitution du motif mis au jour à Pommerœul

Dessin: M. Quersig (FAW)



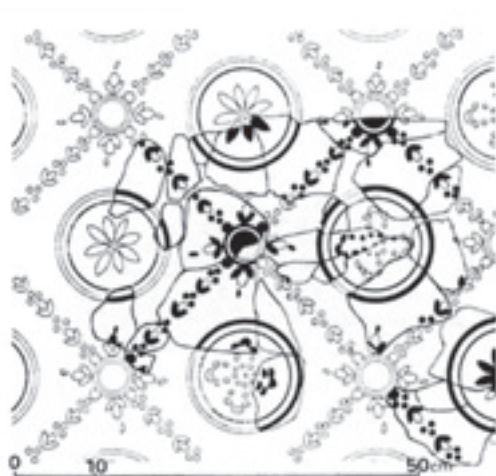
Trame d'Orléans (C. ALLAG)



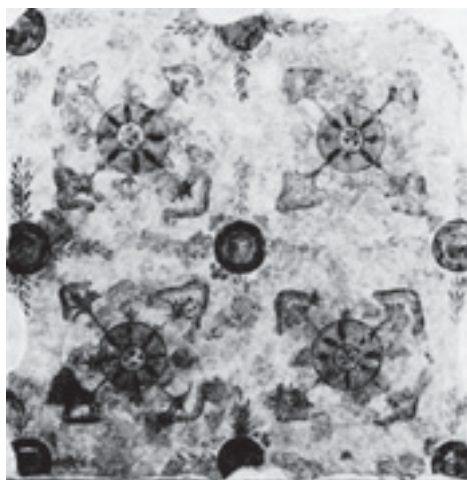
Enduit peint provenant d'Amiens (C. ALLAG)



Enduit peint provenant d'Avenches (C. ALLAG)



Enduit peint provenant de Leicester (C. ALLAG)



Aucune conclusion stylistique ou chronologique ne peut donc être tirée des fragments découverts à Pommerœul, car il s'agit d'un décor assez banal, utilisé de tout temps dans l'Empire.

Fragments d'enduit peint



BIBLIOGRAPHIE

C. ALLAG, "Enduits peints d'Orléans", in *Gallia*, 41, 1983, p. 191-200.

A. BARBET, J. DUGAST et alii, "Peintures gallo-romaines dans les collections publiques françaises", in *Bulletin de liaison*, 8, Paris, 1986, p. 66, fig. 22.

W. DRACK, "Römische Wandmalerei aus der Schweiz", 1986, Taf. 14a, in M. FUCHS, "Peintures romaines dans les collections suisses", in *Bulletin de liaison*, 9, Paris, 1989, p. 22, fig. 7a.

M. FUCHS, "Peintures romaines dans les collections suisses", in *Bulletin de liaison* n° 9, Paris, 1989, p. 22, fig. 7a.

STÉPHANIE RAUX, INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES, FRANCE

L'ÉCLAIRAGE

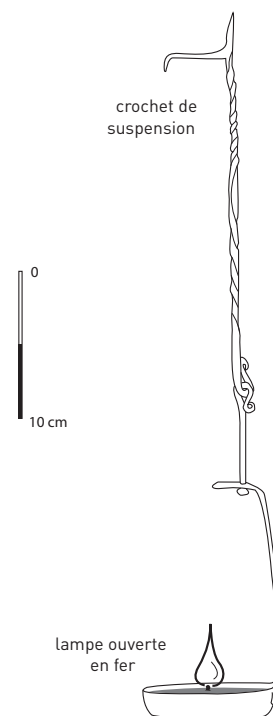
L'éclairage dans l'Antiquité peut être fixe ou mobile et emploie une grande diversité de supports tels que des torches, des lampes ouvertes ou fermées, des lanternes et des bougeoirs. Ces ustensiles sont fabriqués en terre cuite, en métal (bronze, fer) ou en verre. Ils pouvaient être déplacés, accrochés aux murs, suspendus, posés sur des meubles ou des candélabres, isolés ou réunis en grappe sur des luminaires¹⁴⁸. Les mèches sont végétales, en général constituées de tresses de tissu, et les combustibles sont de nature animale ou végétale, solides ou liquides.

Les lampes à huile en terre cuite sont attestées à Pommerœul, mais sont peu nombreuses et ne devaient pas être souvent utilisées dans des contextes quotidiens. Les quelques exemplaires qui nous sont parvenus proviennent en effet essentiellement de sépultures et font partie des offrandes au défunt ou des derniers objets utilisés au cours du rituel funéraire. Leur utilisation nécessite un approvisionnement en huile dont on sait que les aires de production sont méditerranéennes. Il s'agit donc d'une denrée difficile à obtenir régulièrement et chère du fait de son transport sur de longues distances.

Les lampes ouvertes, en fer, utilisent un combustible qui peut être liquide (huile) comme solide (suif). Il n'en a pas été, à notre connaissance, mis au jour sur le site, mais des fragments de crochets de suspension de ce type de lampe attestent leur emploi. Le crochet situé à une extrémité permet l'accrochage à un piton ou à un anneau fiché dans le mur ou dans une solive; la lampe est suspendue à l'autre extrémité.

Schéma d'utilisation des crochets de suspension de lampes ouvertes

DAO S. Raux, d'après Manning, 1985, fig.26, p. 99



¹⁴⁸ CHRZANOVSKI 2004.

Lampe à huile en terre cuite



Dans le cas de notre exemplaire, le crochet est en S et peut être utilisé dans les deux sens. Il est associé à un support à douille, destiné à s'emboîter sur les pics multiples équipant certains candélabres.

Le troisième mode d'éclairage évoqué ici est la bougie. L'utilisation préférentielle des graisses animales (suif) ou encore de la cire (dans les milieux plus aisés) dans les Provinces éloignées de la Méditerranée conduit en effet à la fabrication et à l'usage de chandelles. Les bougeoirs qui les maintiennent sont produits en terre cuite, en bronze ou en fer et peuvent être fixes, ou déplaçables comme les lampes à huile. Les luminaires les plus répandus sur le site de Pommerœul sont des chandeliers en fer de conception très simple, à douille verticale et tige perpendiculaire permettant de les ficher dans un mur. Un exemplaire plus complexe fait cependant partie du lot et correspond à un bougeoir de type "multidirectionnel". Bien que peu représenté, ce modèle est connu, notamment en Angleterre, où plusieurs exemplaires datés du 3^e siècle après J.-C. ont été mis au

Bougeoir en fer forgé

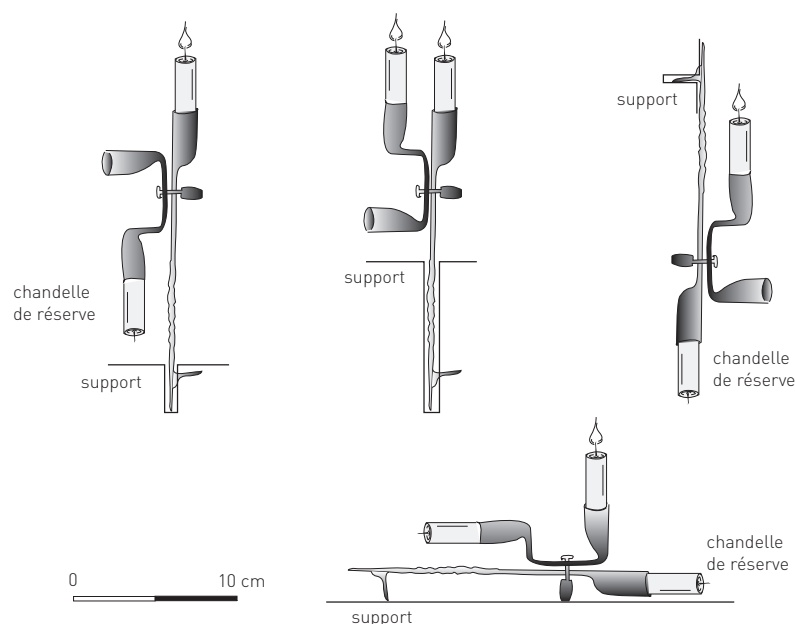


jour, en milieu urbain comme en contexte de sanctuaire rural¹⁴⁹. Il peut être fixé sur un support vertical, accroché

¹⁴⁹ ECKARDT 2002, p. 144 et 255; MANNING 1985, P1, p.98 et fig.44.

Possibilités d'utilisation d'un chandelier multi-directionnel
DAO S.Raux

Bougeoir triple "multi-directionnel"



ou suspendu, ou encore posé sur un meuble. Quelle que soit sa position, l'un de ses bougeoirs est orienté de façon à être fonctionnel. Le spécimen de Pommerœul présente de plus la particularité d'être articulé, deux des bougeoirs se trouvant sur un axe rotatif. On peut envisager que, lorsque l'une de ces douilles est utilisée, l'autre est équipée d'une chandelle de réserve.

Ainsi, les instruments d'éclairage mis au jour sur le site de Pommerœul indiquent la préférence accordée aux combustibles solides, sans doute à base de matières animales, plus faciles à se procurer et moins onéreux que l'huile. L'usage de cette dernière n'est cependant pas totalement absent et se traduit notamment par la présence de lampes à huile déposées en offrandes dans des sépultures.

BIBLIOGRAPHIE

L. CHRZANOVSKI, *Lumière! L'éclairage dans l'Antiquité* (catalogue d'exposition Nyon mai 2003-avr. 2004), Nyon, 2004.

H. ECKARDT, "Illuminating Roman Britain", *Monographies Instrumentum*, 23, 2002.

S. LOESCHCKE, "Keramische Funde in Haltern", *Mitt. d. Altertums Kommission f. Westphalie*, 1909.

W.H. MANNING, *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, Londres, 1985, rééd. 1989.

NATHALIE MATHIEU, LICENCIÉE EN HISTOIRE
DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

L'HUISSERIE

Introduction

Pour paraphraser Gérard Monnier (G. MONNIER, *La porte. Instrument et symbole*, Paris, 2004, p. 7, 12, 13), "La porte, instrument de chaque jour, point de passage de l'entrée et de la sortie, la porte est présente tout au long de notre vie quotidienne... Mais si les espaces d'un côté à l'autre de votre porte ne sont pas équivalents, il est temps de munir celle-ci d'un dispositif de fermeture... La fermeture de la porte, au fur et à mesure de l'affirmation de la personne, gagne les portes intérieures...."

Parmi les objets de la vie quotidienne des Romains de l'Antiquité - peut-être moins connus du grand public parce que exposés en toute discrétion, quand ils le sont - figurent les éléments d'huissierie qui permettaient aux Anciens à la fois de se protéger et de mettre leurs biens à l'abri des convoitises, soit à l'intérieur des maisons, soit à l'intérieur d'armoires ou de coffres ou coffrets.

Les éléments d'huissierie¹⁵⁰ les plus parlants sont sans conteste les clés. Ce sont, de loin, les composantes de la serrurerie les plus et les mieux représentées, dans toute leur diversité de styles et techniques, et de variété de modes de fonctionnement. Viennent ensuite les serrures ou les parties de dispositifs de fermeture (plaques de couverture, éléments de mécanisme, pènes etc.) et, dans une moindre mesure, les cadenas. Tous ces éléments (clés, serrures, cadenas) sont complémentaires et indissociables¹⁵¹.

Certains des modèles de clés, de serrures ou encore de cadenas utilisés couramment dans l'Antiquité romaine ressemblent étrangement à des modèles encore en usage de nos jours, tant du point de vue de leur aspect que de leur fonctionnement.

Avant de se pencher quelque peu en détail sur les produits des fouilles de Pompeï, un aperçu du contexte général dans lequel on se situe et quelques éclaircissements quant aux origines de l'huissierie.

Les portes

G. Monnier [op. cit., p. 43] à propos de la porte des périodes historiques, un système fixe et mobile élaboré: *"[...] la porte appartient à la fois au système constructif statique qui la contient, en général un mur ou une paroi, et aux techniques qui permettent la réalisation de la partie mobile, avec ses articulations avec la partie fixe et avec ses accessoires de fermeture. [...] la porte est un système de fermeture d'une baie, qui résulte d'un percement dans la paroi; et c'est une baie majeure, souvent plus large et plus haute que les autres."*

D'après l'encyclopédie d'Aremberg et Saglio, *"à Rome comme à Athènes, les habitudes furent les mêmes: les portes s'ouvraient le plus habituellement sur l'intérieur..."*... Comme le constat a notamment pu être fait à Pompéï *"les portes intérieures, à un ou plusieurs battants, ne manquaient pas dans les appartements"*.

Perspective historique

De tous temps, l'homme a voulu se protéger de la convoitise de ses semblables. Les moyens mis en œuvre à l'origine étaient simples et rudimentaires. Petit à petit, toutefois, ces moyens sont devenus plus complexes.

À l'origine, les fermetures étaient rudimentaires. Un des genres primitifs de fermeture intérieure consistait en une barre de bois, attachée à la porte et pouvant bouger de

haut en bas. Une fois cette barre fichée dans le sol, la porte était coincée. Un autre genre consistait en de grandes et lourdes barres de bois horizontales qui servaient à fermer les portes: aidées par des conduits ou des crochets, ces barres allaient se loger dans la paroi. Dans un premier temps, afin d'actionner ces barres de l'extérieur, on y attachait une corde qui, traversant les panneaux de la porte, faisait coulisser l'antique verrou. Autre possibilité: l'on introduisait la main - et le bras - dans la porte, pour relever ou faire coulisser le mécanisme intérieur (comme un simple verrou ou un loquet).

Le volume des barres et des traverses s'est progressivement réduit. Il n'y eut dès lors plus qu'un pas à franchir vers la serrure à proprement parler - un pas qui a été franchi progressivement. La serrure étant un mécanisme comprenant un verrou (appelé pêne), mû par une clé. Clef qui a remplacé en quelque sorte la corde.

La "serrure" dite homérique

Les sources littéraires livrent quelques données à propos des origines de la serrure. Ainsi Pline l'Ancien¹⁵² attribue l'invention de la serrure à l'architecte Théodore de Samos au 6^e siècle avant J.-C. Homère nous livre régulièrement dans l'Odyssée des témoignages attestant l'existence de mécanismes capables d'ouvrir et de fermer des portes d'appartement.

En tout état de cause, il est plus que probable que les premières serrures soient apparues dans les civilisations vivant sur le pourtour du bassin méditerranéen¹⁵³.

Comme on l'aura compris, clés et serrures existaient bien dans le monde grec. Mais la serrure elle-même n'est pas clairement représentée (peut-être était-elle réalisée dans un matériau qui n'a pas survécu?), non plus qu'elle est définie exactement. Par contre, on en sait davantage sur la clé correspondant à ce genre de mécanisme, appelée "clé de temple". Elle est souvent figurée portée par des prêtresses ou des divinités. Par ailleurs, un très beau et grand exemplaire portant une inscription datable du 5^e siècle avant J.-C. provient très probablement du sanctuaire d'Artémis Héméra à Lousoi, Arcadie¹⁵⁴.

¹⁵⁰ Huissierie signifie "bâti formant l'encadrement d'une baie". Huissierie dérive de *"huis"*, issu du bas latin *"ustium"*, du latin classique *"ostium"* - entrée, porte de maison, embouchure - et de *"os"*, *"oris"* - bouche.

¹⁵¹ VAUDOUR 1980.

¹⁵² PLIN L'ANCIEN, *Histoire Naturelle* (VII, 198).

¹⁵³ VAUDOUR 1980, p. 7.

¹⁵⁴ Cette clé est conservée au Museum of Fine Arts de Boston (Inv. 01.7515).

Le mot-même clé dérive du nom grec "κλεις", qui a donné 'clavis' en latin, du fait de sa ressemblance avec une clavicle. Ce genre de clé porte divers noms, clés de temple (voir *infra*), car elles étaient fréquemment portées par des prêtres-ses comme le montrent des scènes figurant sur des reliefs funéraires attiques et de la céramique italote surtout, mais aussi certaines pièces de monnaie d'époque hellénistique, ou parce qu'elles étaient utilisées dans des sanctuaires), clés en forme de faucille ou de crochet (d'après leur allure/forme générale), clés celtiques (car elles ont été découvertes en grand

créé. Ce sont plutôt des systèmes existants qui se développent (multiplication du nombre de pènes dans une serrure, fixation du moraillon à un verrou, aménagement d'entrées de serrures secrètes).

Certains types de clés, les clés en T, demeurent très répandus dans les contrées sous occupation romaine jusqu'au 5^e siècle après J.-C., à en juger par les fréquences élevées de découvertes, et notamment dans du mobilier funéraire.

Clé "celtique" mise au jour par le Service national des Fouilles
Propriété DGATLP

Bague-clé en bronze



nombre dans les régions occupées par les Celtes et parce qu'elles sont caractéristiques de l'époque de La Tène), clés de loquet (d'après leur fonctionnement présumé), ou encore clés laconiennes¹⁵⁵. Ces clés ne sont en réalité que des "crochets" quelque peu élaborés.

La "serrure" post-homérique

L'usage généralisé de la clé semble remonter aux périodes 2 et 3 de La Tène, le Second Age du fer. La serrure, du moins selon les découvertes archéologiques datables, n'existait fort probablement pas avant l'époque de La Tène, si ce n'est sous une forme plus rudimentaire, de verrou ou de loquet mû par un crochet, comme développé ci-dessus.

L'usage courant de la serrure comme moyen de fermeture est sous-entendu dans une description de tentative d'effraction: "Alors notre illustre chef Lamachus... glissa peu à peu sa main dans le trou qui servait à introduire la clé et tâcha de faire sauter la serrure."¹⁵⁶

Durant le Haut Moyen Age, le type antique de serrures persistera en partie en Europe occidentale. Certaines clés gallo-romaines, d'influence méditerranéenne, en bronze ou en bronze et fer forgé, munies d'un anneau ouvragé, se maintiendront en pays byzantin jusqu'au 8^e siècle après J.-C. Au Moyen Age, ce domaine n'a pas subi de révolution fondamentale. Aucun nouveau système n'est

Les éléments d'huissierie: quelques considérations sur les matériaux et leur ornementation

Parmi les éléments d'huissierie traités ici, les clés présentent la plus grande richesse en matériaux. Celles-ci peuvent être confectionnées en fer forgé, en bronze ou parfois, une combinaison des deux: poignée de clé en bronze avec tige et partie agissante en fer, plaque de serrure en bronze et mécanisme en fer.

Elles peuvent aussi être fabriquées en bois, en os, en corne, voire même quelquefois en argent ou bronze doré pour certaines bagues-clés. Le Kestner Museum d'Hanovre recèle une bague-clé en bronze doré¹⁵⁷, sertie d'un onyx au décor incisé figurant un coq. En l'occurrence, la valeur esthétique de l'objet l'a ici emporté sur sa valeur utilitaire: il est en effet fort peu probable que cette très belle et délicate bague-clé ait jamais servi à ouvrir un coffret.

La majorité des clés sont composées d'une poignée simple, pour ne pas dire rudimentaire¹⁵⁸, soit un simple anneau (pas toujours fermé) voire un simple crochet.

¹⁵⁵ La clé laconienne est citée à plusieurs reprises dans les textes de langue latine, par exemple par Plaute en 200 avant J.-C.:

"Qu'on m'apporte la clé laconienne de la maison" (*Mostellaria*, III, 1: "Clavem mihi harunce Laconicam").

¹⁵⁶ APULEE, *L'Ane d'Or*, IV (2^e siècle après J.-C.).

¹⁵⁷ D'après MENZEL 1964, p. 61, fig. 159.

Plusieurs anneaux peuvent aussi être superposés ou encore reposer sur une embase¹⁵⁹ plus ou moins haute et moulurée. L'anneau peut quelquefois prendre la forme d'un 8, évoquant de manière stylisée deux dauphins entrelacés. Sur certains modèles de clés, la poignée peut affecter la forme d'un bouton, d'un cylindre, d'un rectangle ou encore d'un croissant de lune, posé sur une embase ou non. Certains types de clés, dont les clés à révolution (voir *infra*), sont équipés d'une poignée assez classique et courante, de forme tréflée, surmontée ou non d'un bouton.

inconnue. Parfois, l'ornementation ne réside pas tant dans la poignée que dans le travail ajouré de la partie agissante ou panneton, comme c'est le cas pour les clés à platine.

Il n'est pas rare de rencontrer des clés de grande dimension. Elles se retrouvent plutôt dans une catégorie de clés que l'on pourrait qualifier de primitives, c'est-à-dire les clés de temple, clés en forme de faucille, clés laconiennes. La clé homérique à laquelle il est fait allusion plus haut mesure pas moins de 40,5 cm. Il arrivait même dans



Clé à poignée tréflée
Photo Espace gallo-romain

Cadenas de section carrée
en fer forgé

D'autres modèles nettement plus ouvragés rivalisent pour ainsi dire de beauté et d'originalité. C'est le cas surtout pour les clés dotées d'une poignée prenant la forme de protomes (avant-corps) d'animaux¹⁶⁰ : se côtoient ainsi lions, panthères, chiens, sangliers, chevaux, dauphins ou encore oiseaux (aigles, perroquets), surgissant pour la plupart d'un calice à pétales ou reposant sur une embase. Certains de ces animaux tiennent, entre leurs pattes ou dans leur gueule, une bête de proie, comme des béliers, sangliers, chevreuils, lièvres ou antilopes. Ces animaux prédateurs¹⁶¹ - symboles de protection - dévorant une proie sont une image de la force vitale et de la terrible puissance de mort, infernale. Ces animaux sont représentés parfois de manière très stylisée, souvent très plastique.

Relevons encore une très belle poignée en forme de main féminine, élégante, tenant une petite boule (de fard?) en guise de poignée de clé ou encore un exemplaire, unique en son genre, figurant une tête de bacchante sortant d'un fleuron à pétales.

Il arrive que certaines bagues-clés portent une inscription pouvant être interprétée comme étant l'abréviation de "*tria nomina*", ou d'autres textes abrégés dont la signification est

certaines cas rares, que certaines d'entre elles soient rallongées - dans ce cas, la poignée est rapportée dans un autre matériau tel que le bois ou encore l'ivoire.

A l'inverse, l'Antiquité - romaine surtout puisque c'est là notre propos - a livré un grand nombre de clés de dimensions nettement plus réduites, sans qu'il puisse être question de bagues-clés. En effet, pour ce cas de figure, le panneton - ou partie agissante - doit se trouver dans un plan perpendiculaire par rapport à la poignée, c'est-à-dire l'anneau à porter au doigt.

¹⁵⁸ Les clés plus rudimentaires présentent une poignée plutôt quelconque du point de vue morphologique (à l'exception d'un exemplaire connu figurant un lion en guise de poignée). A l'inverse, les poignées de clés à l'ornementation plus sophistiquée sont plus courantes dans des catégories de clés moins rudimentaires, plus complexes du point de vue de leur fonctionnement.

¹⁵⁹ Une embase est la bossette séparant la poignée de la tige de la clé.

¹⁶⁰ La fréquence des poignées de clés zoomorphes est particulièrement élevée dans les territoires recouvrant l'actuelle Allemagne et la Suisse. Ce qui n'exclut pas que certains exemplaires - telle une clé découverte à Pommereul (collection particulière) - aient été retrouvés ailleurs.

¹⁶¹ Les clés dont la poignée figure un prédateur sont fréquentes dans le monde gallo-romain. L'image du lion, animal réputé en tant que protecteur des sanctuaires et des nécropoles, possède une valeur apotropaïque ainsi qu'une valeur décorative, sans qu'il soit toujours aisé de déterminer l'importance de ces deux composantes.

Le poids de la clé est très rarement précisé, mais il vaut la peine de relever que le Musée du Secq des Tournelles de Rouen¹⁶² possède dans sa collection une clé (de ville ou d'un édifice important) ne pesant pas moins de 1,47 kg! Pour résumer simplement: la dimension de la clé reflète en réalité son usage.

Les serrures connues sont quant à elles le plus souvent en bronze (pour la plaque ou palâtre) et en fer forgé (pour le mécanisme). Certaines petites serrures, de coffres ou coffrets, sont entièrement conçues en bronze.

Rares sont les plaques de serrures qui soient décorées autrement que d'incisions concentriques ou géométriques.

Quand le palâtre est pourvu d'un "décor", on peut trouver des clous de fixation de la serrure à l'effigie de têtes de lions, des représentations de visages humains ou masques de théâtres grimaçants. Quelques autres types de décors: cerf piétinant des serpents et incisions géométriques, grif-fon et lièvre, ou encore d'élégants cols de cygne.

Quant aux quelques rares cadenas ou fragments de cadenas qui nous sont parvenus, ils sont majoritairement en fer forgé (mécanisme et chaîne compris), parfois assez détériorés parce que rouillés. Le matériel en fer forgé offre en effet une résistance moindre aux conditions liées à un ensevelissement prolongé. Quelques rares cadenas de petite taille ont cependant été conçus en bronze. Certains sont anthropomorphes et présentent sur les deux faces des couvercles un visage humain. Les masques ornant la partie supérieure de ces cadenas se rattachent à plusieurs types, plus ou moins stylisés¹⁶³. La datation de ces cadenas, fréquents au nord et à l'est des Alpes (spécialement en Europe centrale, ce qui n'empêche pas d'en trouver ailleurs, notamment en Gaule), n'est pas aisée et concerne une période allant du 1^{er} au 4^e siècle après J.-C.

On trouve également quelques exemplaires de cadenas à couvercle figurant des têtes de béliers.

La clé

C. Vaudour, *Clés et serrures, des origines au commencement de la Renaissance*, Catalogue II Musée Le Secq des Tournelles, Rouen, 1980, p. 5: "*La clé est l'élément le plus apte à faire fonctionner la serrure dont elle garantit l'inviolabilité.*"

Une observation s'impose d'emblée: les clés nous étant parvenues en plus grand nombre que les autres éléments d'huissérie, ce sont elles qui nous renseignent souvent le mieux sur les modes de fermeture en vigueur dans l'Antiquité.

Il existe une multitude de modèles de clés, correspondant chacun à un mode de fonctionnement. Sans entrer dans des considérations trop techniques, différentes formes ou variantes de clés existent, voire coexistent. Ces variantes sont fonction de la forme que prend le panneton (ou partie agissante de la clé) qui peut être droit, courbe, avec des dents dirigées soit vers l'arrière¹⁶⁴ - c'est-à-dire vers la poignée - soit vers le haut, ou encore des dents latérales, comme c'est le cas pour certaines clés à révolution que nous utilisons encore de nos jours. Ces variantes peuvent aussi dépendre de la forme de la poignée: il se peut que l'anneau de suspension ou la poignée plus élaborée (voir *supra*) soit remplacé par un anneau plus large à porter au doigt, auquel cas on parlera de bague-clé¹⁶⁵ (voir *supra*). Enfin, les variantes affectent également la tige, qui peut être soit droite, soit coudée.

Clé à dents dirigées vers l'arrière



¹⁶² VAUDOUR 1980, p. 13, fig. 35.

¹⁶³ Ces visages, tous masculins, seraient à rapprocher des masques de théâtre, et leurs yeux très expressifs confèreraient au cadenas un pouvoir apotropaïque. Il arrive que l'intérieur du couvercle de ces cadenas soit finement gravé: les incisions représenteraient des enclos, des maisons à protéger d'une effraction éventuelle (SCHÖNBERGER 1956, p. 89 - 91.).

¹⁶⁴ Certaines clés à dents vers l'arrière, dénommées quelquefois clés en T, s'apparenteraient davantage encore à des outils, comme l'attestent les trousseaux d'outils miniaturisés en fer, parmi lesquels se trouve occasionnellement une clé.

¹⁶⁵ Aux temps de la République romaine, les bagues-clés étaient portées par les membres les plus âgés d'une famille comme insignes de leur autorité. Sous l'Empire romain, la clé - symbole du foyer domestique - fut considérée comme un attribut caractéristique de l'épouse. Logiquement donc, la clé a été montée en bague afin d'être portée par les dames qui protégeaient ainsi leurs biens précieux conservés dans des coffres ou coffrets.

La serrure

G. Monnier [op. cit., p. 16]: "... la serrure représente le système le plus abouti. Un produit mécanique, élaboré, adapté et posé par un serrurier, équipé d'une clé. Il donne au détenteur de la clé le pouvoir d'ouvrir et de fermer,..."

La serrure, du terme latin "*sera*", désigne un appareil permettant de fermer temporairement une partie ouvrante de meuble ou de bâtiment au moyen d'une clé. Le terme de serrure ne s'applique qu'à un système fixe, installé sur un coffre, coffret ou sur une porte¹⁶⁶.

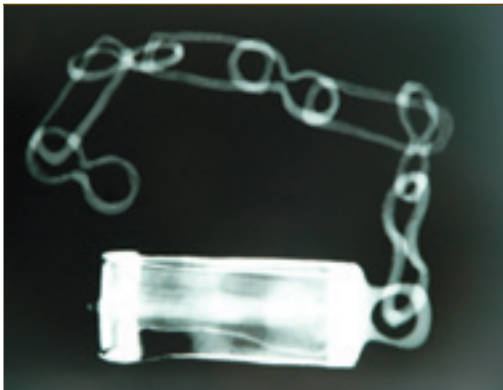
Comme pour les clés, le degré et le taux de conservation dépendent du matériau dans lequel la serrure et ses différentes composantes ont été réalisées.

Dans la majorité des cas, seule la plaque de serrure (ou palâtre) - éventuellement avec le ressort - a été conservée. Par ailleurs, de nombreux pènes (éléments du mécanisme qui coulisent à l'intérieur de la serrure et qui ferment la porte, le volet ou le couvercle) ont été retrouvés isolés, dé-

Les modes de fonctionnement des serrures

Outre les éléments d'huissier eux-mêmes, de nombreuses représentations existent, qui aident à mieux comprendre certains systèmes de fermeture. On retrouve des représentations de clés et de serrures de l'Antiquité romaine sur des stèles funéraires d'Asie Mineure en forme de porte, sur des reliefs funéraires de forgerons représentant l'atelier, sur certains contrepoids en forme de boîte cylindrique ("*scrinium*" ou "*capsa*") de statues romaines, sur des pièces de monnaie, ou encore sur des sarcophages.

Les serrures équivalant au type primitif de clés à dents dirigées vers l'arrière, (vers la poignée) sont des **serrures fonctionnant à translation**. Ces serrures sont munies d'un pêne, parfois d'un palâtre percé d'une entrée de serrure oblongue ou en T (sinon le trou est à même le matériau de la porte ou du coffre), et d'un ressort. Il existe aussi pour ce type de clé rudimentaire des serrures de coffrets ou de coffres. Dans ce cas, les serrures comportent en outre un moraillon, élément dont l'œillet (appelé auberonnière)



Radiographie du cadenas de section carrée (voir *supra*)

Détail d'un sarcophage conservé à Rome à Saint Paul dans les Murs
Photo: Mathieu

solidarisés du reste du mécanisme. Il en va de même pour d'autres parties de serrures comme les ressorts, ou encore les moraillons (éléments de serrures de coffres).

Le cadenas

Lorsque le dispositif de fermeture est mobile, il prend le nom de cadenas. Plus encore que pour les clés ou les serrures ou éléments de serrures, le taux de conservation des cadenas est dicté par le matériau dans lequel ils ont été conçus. La plupart étant entièrement en fer forgé (chaîne comprise), peu nous sont parvenus. Les quelques exemplaires de cadenas découverts sont parfois tellement rouillés que tous les éléments du mécanisme intérieur ont formé un amalgame méconnaissable. D'autres le sont moins, comme certaines pièces découvertes à Pommerœul.

remplace la gâche, conduit fixé sur le montant de la porte ou le trou pratiqué dans l'épaisseur du montant. Une fois la clé introduite dans la serrure, on tire la clé à soi de façon à ce que les dents pénètrent dans les gardes (ou trous) horizontales du pêne. Dans le cas où la serrure est équipée d'un ressort, les dents aplatissent les lamelles contre l'arrière de la plaque de la serrure. Le pêne ainsi libéré peut sortir de sa gâche en coulisant. Des serrures de ce type sont aisément crochetales; il ne faut pas perdre de vue que l'ancêtre de ces clés rudimentaires n'est qu'un simple crochet (voir *supra*).

¹⁶⁶ VAUDOUR 1980, p. 5.

Clé à dents dirigées
vers le haut

Clé à platine
Photo Espace gallo-romain



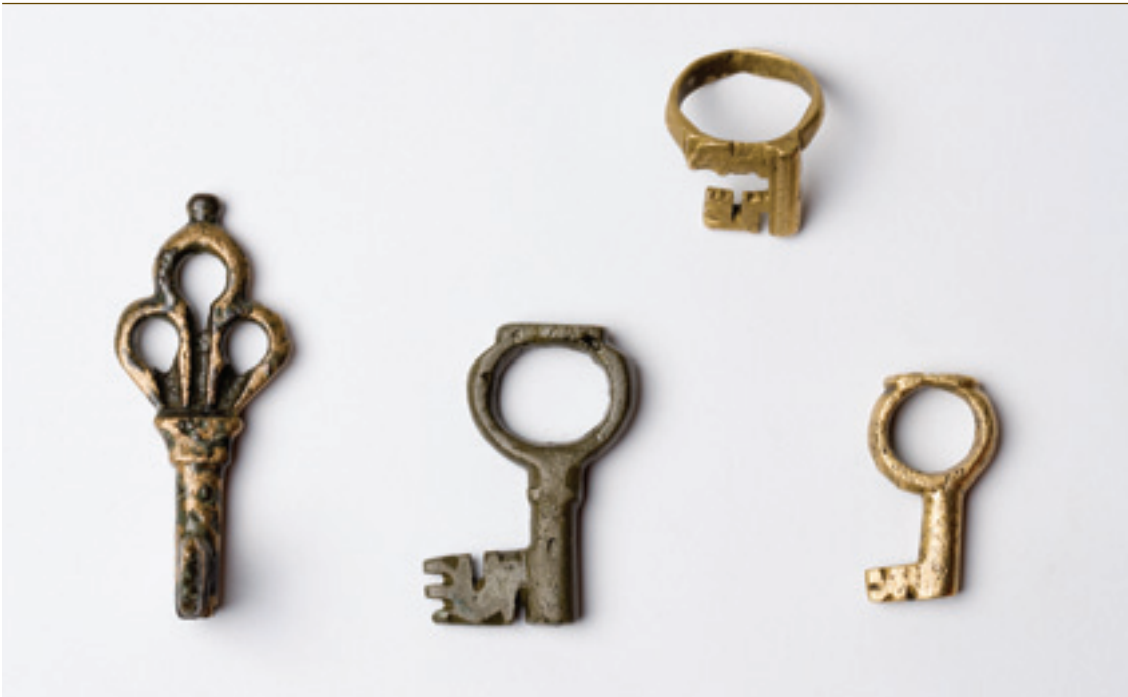
On constate un net progrès dans la sécurité et la fiabilité des systèmes avec les serrures adaptées aux clés à dents dirigées vers le haut, et ce grâce à une très grande diversité dans la disposition et dans la forme des dents de la clé. Certaines clés que nous avons analysées ne comptent pas moins de dix-huit dents et parfois jusqu'à huit sur des bagues-clés. La forme des dents est aussi variée: rondes, carrées, triangulaires ou encore rectangulaires, disposées parfois sur un panneton courbe. Les clés à dents dirigées vers le haut fonctionnent dans une **serrure à translation** composée d'une plaque de serrure (percée d'une entrée en forme de gamma), d'un pêne (percé de gardes verticales) et de chevilles d'arrêt qui maintiennent le pêne en position fermée. Le ressort est facultatif. Une fois la clé introduite dans l'entrée, ses dents - dont la forme et la disposition sont le reflet des trous percés dans le pêne - s'engagent dans les gardes du pêne et soulèvent les chevilles d'arrêt, ainsi que le ressort le cas échéant. Le pêne, affranchi, peut donc coulisser et sortir de sa gâche.

Les clés à panneton en équerre semblent être une création romaine, car on ne leur connaît aucun antécédent celtique ou grec. Ces clés présentent un panneton en équerre, c'est-à-dire à platine (plaque ajourée) et à dents dirigées vers le haut, perpendiculaires à la platine. L'emprise de ce genre de clé sur le pêne étant très grande, cela réduit le risque de torsion de la tige de la clé tout en assurant l'efficacité du dispositif de fermeture. Les serrures correspondant à ce type de clés fonctionnent selon le principe de la **translation**. Ses composantes sont les suivantes: une plaque de serrure - percée d'une entrée le plus souvent en forme de S, de J -, un pêne percé de gardes verticales et

muni, sur le dessous, de gardes saillantes qui correspondent aux ajours de la platine de la clé, et de chevilles d'arrêt. Celles-ci sont parfois remplacées, parfois complétées par un ressort à lamelles. Pour ouvrir ce type de serrure, la clé est introduite dans l'entrée de serrure, sa platine et ses dents s'engagent dans les gardes du pêne et soulèvent les chevilles d'arrêt et/ou le ressort. Le pêne ainsi libéré peut coulisser et sortir de sa gâche.

D'autres modèles de clés et de bagues-clés, qui seraient également d'invention romaine, découlent directement des clés mentionnées dans le paragraphe précédent. A notre connaissance, aucun témoignage n'existe quant à la serrure correspondant à ces clés à platine. Le fonctionnement proposé est dès lors tout à fait hypothétique. Nous partons du principe que cette serrure devait comporter une plaque (palâtre) percée d'une entrée en forme de I, ainsi que d'un pêne pourvu, sur le dessous, de gardes correspondant aux ajours de la platine. Une fois la clé introduite dans la serrure, la platine, soulevée, s'engage dans les gardes du pêne qui peut alors coulisser hors de sa gâche.

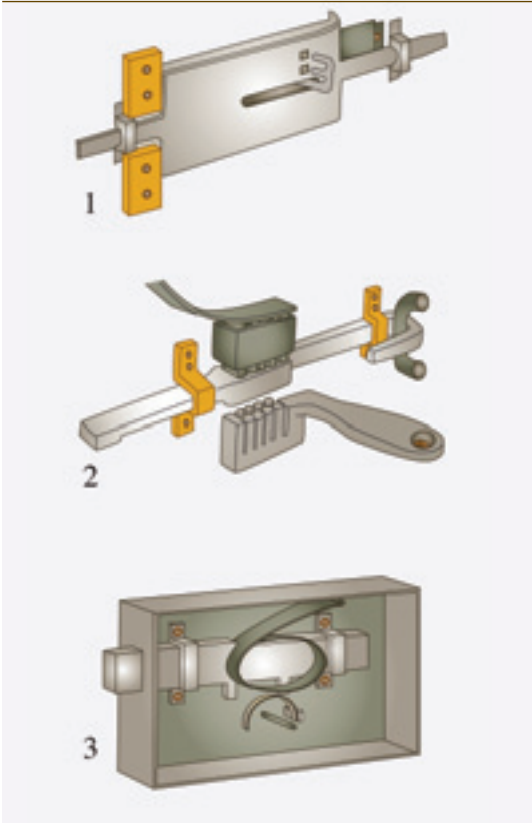
Les **serrures à révolution**, connues à l'époque romaine, correspondent au système que nous utilisons encore de nos jours. Dans l'état actuel des connaissances, il semblerait que ce système aussi soit une invention remontant à l'époque romaine. Les clés correspondant aux serrures à révolution présentent un panneton latéral, une tige de section généralement ronde (mais quelquefois aussi hexagonale), tantôt pleine ("bénarde" ou mâle), tantôt creuse ("forée" ou femelle).



Ensemble de clés à révolution et bague-clé

Contrairement à certaines affirmations, il est tout à fait possible, pour ne pas dire aisé, de reconstituer le mécanisme d'une serrure romaine à révolution. Les clés dites à révolution fonctionnent dans une serrure à translation dont le pêne coulisse, entraîné par un mouvement giratoire de la clé. Le dispositif de fermeture des serrures à révolution - supporté quasi intégralement par le palâtre - comporte les éléments suivants: une plaque de serrure percée de l'entrée caractéristique (schéma qui a perduré à travers les siècles), un pêne pourvu de barbes (saillies) sur le dessous, un ressort qui bute contre le pêne et le maintient en position fermée (reprenant en ce sens le rôle exercé dans les précédents modèles par les chevilles d'arrêt), et enfin, une garde semi-circulaire de protection au-dessus de l'entrée de serrure. Sur la cloison arrière de la serrure était fixé (cloison qui dans la plupart de cas n'a pas été conservée). La broche qui recevait la tige forée des clés femelles ou le cylindre dans lequel pivotaient les clés à tige pleine. Le morillon n'apparaît quant à lui que dans les serrures de coffres ou de coffrets.

Pour faire fonctionner une serrure à révolution, la clé est introduite dans l'entrée de serrure, et sa tige s'engage soit dans la broche, soit dans le cylindre. En tournant la clé, les garnitures de son panneton dégagent le ressort de sa butée et font coulisser le pêne hors de sa gâche en l'entraînant par les barbes.



1. Schéma de serrure fonctionnant à translation: la clé à dents dirigées vers l'arrière s'engage dans les gardes

2. Schéma de serrure fonctionnant à translation: la clé à dents dirigées vers le haut pénètre dans le pêne percé de gardes verticales et soulève les chevilles d'arrêt

3. Schéma de serrure à révolution

¹⁶⁷ Un exemplaire de "verrou à la crémaillère" se trouve encore fixé à la porte antique de l'église des Saints Cosme et Damien à Rome.

Cadenas à révolution

Ressort à lamelles
d'un cadenas à pous-
soir et à broche



Les modes de fonctionnement des cadenas¹⁶⁸

Trois types de mécanismes sont connus pour les cadenas remontant à l'époque romaine:

- le cadenas à révolution, qui s'ouvre par rotation de la clé et se ferme grâce à une boucle ou le dernier maillon de la chaîne¹⁶⁹ - qui ressemble étonnamment à des cadenas encore utilisés de nos jours -;
- le cadenas à poussoir et à broche, dont le ressort en paillettes (autrement dit à lamelles) est aplati par le poussoir de la clé dans la phase d'ouverture;
- le cadenas à poussoir, qui fonctionne de la même manière que le précédent et qui se ferme soit par une boucle, soit par une chaîne.

BIBLIOGRAPHIE

- M. FELDMAN, *Des clés et des hommes*, Paris, 2000.
- R. LECOQ, *Serrurerie ancienne*, Paris, 1973.
- G. MANDEL, *Clés*, Paris, 2001.
- N. MATHIEU, *Contribution à l'étude de l'huissierie romaine: essai de classification typologique des clés et des serrures*, Mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles, 1989.
- H. MENZEL, *Bildkataloge des Kestner-Museums Hannover*, VI, Hanovre, 1964, p. 61, fig. 159.
- G. MONNIER, *La porte. Instrument et symbole*, Paris, 2004.
- H. SCHÖNBERGER, "Römische Vorhängeschlösser mit Maskendeckel", *Saalburg Jahrb.*, XV, 1956, p. 81-94.
- C. VAUDOUR, *Clés et serrures, des origines au commencement de la Renaissance*, Catalogue II, Musée Le Secq des Tournelles, Rouen, 1980.
- C. VAUDOUR, *La Ferronnerie d'Art*, Paris, 1989.

¹⁶⁸ Les cadenas sont déjà attestés à Manching (occupation remontant aux époques de La Tène II et III).

¹⁶⁹ Un cadenas à révolution est représenté sur la stèle funéraire d'un "negotiator artis clostrariae", conservée au Musée d'Art et d'Histoire de Metz, (Inv. 75.38.68). Caratullius, le défunt, tient dans une main un cadenas à révolution (à chaîne) et dans l'autre la clé correspondante fonctionnant par rotation.

les ustensiles de cuisine et de la table

Jatte à profil en S



FRÉDÉRIC HANUT, ASBL RPAW (RECHERCHES
ET PROSPECTIONS ARCHÉOLOGIQUES EN WALLONIE)*

LA VAISSELLE RÉGIONALE D'USAGE ORDINAIRE

INTRODUCTION

Les collections de la Communauté française sont d'un intérêt fondamental pour l'étude des céramiques d'usage ordinaire dans la *civitas Nerviorum*. Nous y retrouvons les formes principales de céramiques culinaires et de céramiques de conservation diffusées dans cette région au cours des 2^e et 3^e siècles après J.-C. Ces deux collections de vases offrent des renseignements complémentaires et forment un ensemble cohérent qui nous permet de dresser un inventaire détaillé de la vaisselle présente dans les habitats de l'agglomération de Pommerœul lors de son développement maximal.

Le mobilier céramique retrouvé lors des fouilles des agglomérations et des établissements ruraux gallo-romains se répartit en trois grandes catégories liées à la fonction des vases: la vaisselle de table (coupes/tasses, bols, assiettes, pots et gobelets), la vaisselle de conservation et de transport (cruches, pots à provisions, amphores et cruches-amphores, jarres, *dolia* et bouteilles) et la vaisselle utilisée pour la préparation et la cuisson des aliments (mortiers, pots à cuire, marmites, jattes/écuelles, plats, faisselles, passoirs, poêlons). Certaines céramiques échappent à ce classement, leur utilisation ne leur permettant pas de les ranger dans l'une de ces grandes catégories. C'est notamment le cas des luminaires en terre cuite (lampes, chandeliers) ou des

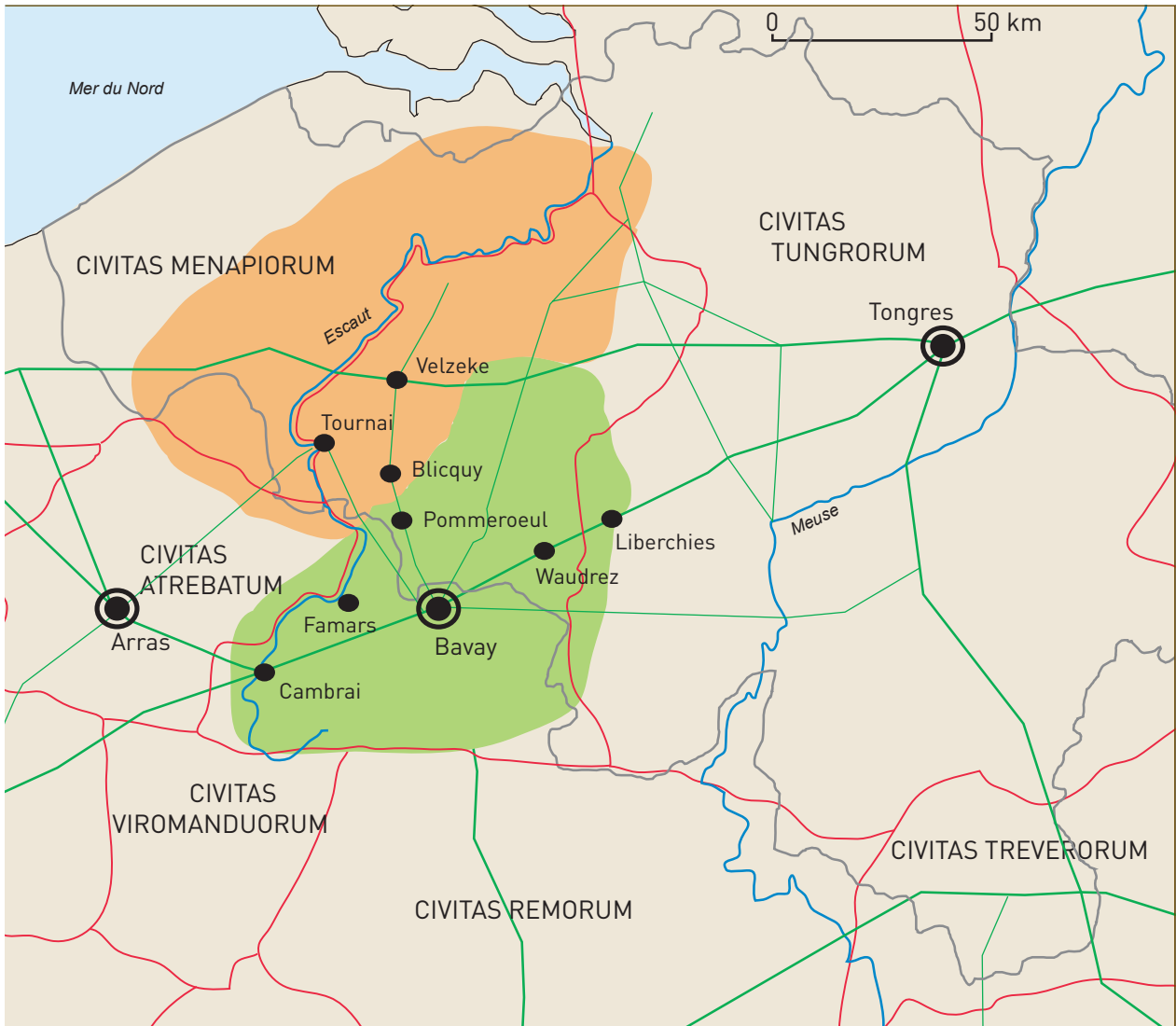
* Rue de la Motte, 1 – 4260 Ville-en-Hesbaye (Braives)



céramiques d'usage cultuel (brûle-parfum, vases à bustes), mais leur importance en contexte d'habitat est habituellement anecdotique. Tous ces types de vases ont été produits dans les ateliers nerviens du Haut-Empire comme ceux de Bavay/*Bagacum*, Empire, Bournon, Famars/*Fanum Martis*, Les Rues-des-Vignes, Pont-sur-Sambre ou Sains-du-Nord. Malgré l'existence de l'une ou l'autre pièce issue du grand

commerce, la grande majorité des céramiques d'usage ordinaire provient d'offices régionales, c'est-à-dire d'ateliers de potiers établis dans un rayon de moins de 100 km autour du site de consommation.

La céramique d'usage ordinaire mise au jour dans l'agglomération de Pommerœul s'inscrit dans un répertoire



Emprise territoriale du faciès scaldien et du faciès de la partie méridionale du territoire nervien.

- Limites des Cités antiques

Frontières de la Belgique actuelle

Réseau routier romain

Faciès nervien

Faciès scaldien
- Agglomération secondaire

Capitale de cité

régional bien déterminé, à savoir celui de la partie méridionale du territoire nervien. Malgré les influences réciproques exercées par les faciès régionaux voisins, nous rencontrons à Pommerœul un inventaire original de types de vases. Cette régionalisation de la vaisselle ordinaire de production locale ou régionale est un phénomène bien connu en Gaule septentrionale à partir de la période fla-

vienne (70-100 après J.-C.). Ces vingt dernières années, la multiplicité des études céramologiques a mis en lumière une grande diversité au cœur de la culture matérielle gallo-romaine. Le mobilier céramique de Pommerœul se rattache à un ensemble culturel cohérent, à un "faciès" qui possède Bavay comme épiscentre et qui est traversé d'est en ouest par la chaussée Boulogne -

Bavay - Tongres ainsi que par la vallée de la Sambre. Le faciès de la partie méridionale du territoire nervien s'étend sur le centre, le sud et l'est de la province de Hainaut. En France, il couvre la moitié orientale du département du Nord, plus exactement le Valenciennais et le Cambrésis. Il est délimité à l'ouest par la vallée du Haut et du Moyen Escaut. À l'est, une zone de transition avec le faciès voisin de la Cité des Tongres doit être localisée à hauteur de Nivelles et de l'extrémité occidentale du plateau brabançon. La limite méridionale de ce faciès est matérialisée par la Thiérache et le plateau picard.

LES CÉRAMIQUES EMPLOYÉES POUR LA CONSERVATION ET LE TRANSPORT DES DENRÉES LIQUIDES ET SEMI LIQUIDES

Les cruches

Dans cette catégorie, les cruches sont sans aucun doute les récipients les plus répandus, tant en site d'habitat qu'en contexte funéraire. Ce vase à liquides (*lagoena*), à une, deux ou trois anses, a été introduit dans nos régions à partir de la période augustéenne. À l'instar des mortiers, les premiers exemplaires rencontrés en Gaule Belgique étaient des importations de régions plus méridionales où la romanisation des habitudes de la table avait démarré plus tôt (Narbonnaise, Gaule centrale, Italie). Très vite des ateliers de potiers établis dans les villes et les campagnes de Gaule septentrionale vont fabriquer des cruches qui deviennent un des ustensiles les plus utilisés dans la vie de tous les jours. Leur utilisation devait être multiple. Les traces de poissage de la paroi interne à l'aide d'une résine d'origine végétale résultent de la volonté d'étanchéifier l'intérieur du récipient pour la conservation du vin. Comme le montrent certains bas-reliefs de monuments funéraires, lors des repas, on les utilisait pour servir la boisson dans les vases à boire (coupes et gobelets). On les retrouve dans les celliers ou la cuisine pour la conservation de petits volumes de liquides. On les employait pour puiser l'eau du puits ou pour acquérir quelques mesures de vin auprès du négociant au détail. Le rôle majeur des cruches dans la vie de tous les jours est encore confirmé par leur présence régulière dans les dépôts funéraires. Les offrandes céramiques des sépultures à incinération du Haut-Empire relèvent toujours des services à boire et à manger. La tombe est la reproduction symbolique de la demeure des défunts: on doit y retrouver tout ce qui agrémentait la vie matérielle des disparus. Le choix des vases présents dans la tombe ne doit rien au hasard. Dès la période flavienne, la composition des

dépôts funéraires est dictée par l'association répétitive de deux, trois ou quatre types de vases. Au 2^e siècle, la tendance générale est l'association d'une cruche, le plus souvent à une anse, avec un ou deux vases à boire (pots, gobelets ou bol) et un récipient profond utilisé comme urne cinéraire. Ce dernier est généralement choisi parmi les pots à cuire ou les marmites de la vaisselle à usage culinaire. En outre, la préférence ira souvent aux pièces de petite taille, ce qui explique la fréquence des vases miniatures dans les tombes¹⁷⁰. Les cruches n'échappent pas à la tendance, les exemplaires souvent complets des tombes ont une taille souvent inférieure à celles retrouvées dans les ensembles détritiques des habitats. Leur hauteur, en effet, excède rarement 20 cm. La nécropole Sud a révélé le dépôt d'une petite cruche dans plusieurs sépultures. Un survol chronologique général du matériel archéologique de cette nécropole met en exergue une majorité d'incinérations de la seconde moitié du 2^e siècle et de la première moitié du 3^e siècle.

Les collections du Ministère de la Communauté française renferment les types de cruches à une ou deux anses les plus fréquents sur les sites hennuyers des 2^e et 3^e siècles après J.-C. Le répertoire est parfaitement standardisé. Un type récurrent est la cruche à une anse bilobée, ouverture évasée et lèvre épaissie en bandeau. Elle est dotée d'une panse piriforme et son fond repose sur une base annulaire. On la retrouve dans l'agglomération (chenal) et dans plusieurs sépultures de la nécropole sud (tombes 35, 71 et 102, notamment). Il s'agit de la cruche à une anse la plus répandue sur les sites nerviens entre 100 et 250 après J.-C. Plusieurs exemplaires sont connus dans la nécropole de Blicquy. Ils sont produits en pâte savonneuse, mais également en pâte de la région de Bavay. La fabrication de cette cruche est attestée dans un four fouillé en 1997 à Famars (Nord) ainsi que dans les zones de rejets qui en dépendent¹⁷¹; l'activité de cet atelier est datée du 2^e siècle après J.-C. La cruche à une anse tri- ou quadrilobée et col en entonnoir multilobé compte également plusieurs représentants dans les deux collections archéologiques. Toutes possèdent une pâte savonneuse. La cruche à une anse tri- ou quadrilobée, ouverture évasée et lèvre annelée est également une forme abondamment diffusée dans le Nord-Ouest de la Gaule Belgique. Elle existe en pâte savonneuse et la collection de la Communauté française possède même le goulot d'une pièce

¹⁷⁰ TUFFREAU-LIBRE 2001.

¹⁷¹ HERBIN et ROGER 2005.

Différents types de cruches
présents à Pommerœul

surcuite d'origine indéterminée (production locale?). Enfin, une quatrième forme de cruche à une anse est attestée à plusieurs reprises sur le site: la cruche à une anse bilobée ou à arête centrale et lèvre en bandeau, pourvue d'une gorge à son revers. Cette cruche se distingue par sa panse en forme de toupille et son décor de cordons concentriques exécutés au tournassin. Elle est illustrée par des exemplaires en pâte siliceuse, orange rouge. On la rencontre dans plusieurs établissements ou nécropoles de la vallée de l'Escaut et les trouvailles en contexte sont surtout datées entre 150 et 250 après J.-C. Parmi les cruches à deux anses, une forme se révèle particulièrement abondante: la cruche à deux petites anses bilobées, col court, ouverture évasée et lèvre en bandeau. Elle se manifesterait à partir du milieu du 2^e siècle et sa fabrication est également attestée dans le four de potiers découvert en 1997 à Famars. Au 3^e siècle, elle existe essentiellement en pâte savonneuse. Une petite cruche à deux hautes anses et lèvre en bandeau rainuré, parfois qualifiée "d'amphorette", est une pièce caractéristique du territoire nervien au 3^e siècle. Elle n'existe qu'en pâte savonneuse. On en retrouve deux exemplaires dans la tombe 242 de la nécropole de Empire¹⁷² et une petite cruche de 17 cm de haut figure dans la tombe 5 de la nécropole sud de Pommerœul. En dehors de ces formes récurrentes, on rencontre au Haut-Empire l'un ou l'autre type de cruche plus anecdotique comme une cruche à deux anses, panse en toupille et ouverture en entonnoir lisse.

Les amphores de production régionale

Les fouilles de l'agglomération de Pommerœul ont permis la découverte de plusieurs amphores de production régionale; certaines ont même pu être entièrement

remontées. Il s'agit de volumineux récipients à deux anses et fond plat qui possèdent une pâte siliceuse rouge orange et correspondent aux amphores de la basse vallée de l'Escaut. L'hypothèse communément admise est que ces amphores seraient originaires du territoire ménapien, plus exactement du Pays de Waes, dans un secteur proche de l'embouchure de l'Escaut¹⁷³. L'argument majeur en faveur de cette hypothèse est la répartition géographique des amphores en pâte rouge orange, avec une concentration élevée de découvertes dans la vallée de l'Escaut, entre Tournai et l'estuaire de la mer du Nord. Cependant, le ou les centres producteurs devraient éventuellement être localisés dans le Nord de la France. En effet, les officines atrébates de Dourges et de Bruay-Laboussière, dans le Pas-de-Calais, ont fabriqué, à la fin du Haut-Empire, des amphores en pâte rouge orange très proches de celles retrouvées dans la vallée de l'Escaut. Ces amphores ont bénéficié d'une commercialisation à longue distance, ce qui tend à prouver qu'elles ont servi d'emballages pour le transport d'une denrée liquide (vin? bière? sauce de poisson?) dont il n'est pas encore possible de préciser la nature exacte. Aux Pays-Bas, on les rencontre dans les installations militaires du *Limes* rhénan (Arentsburg, Valkenburg, Nimègue, etc.) mais également à Cologne-Marienburg (Alteburg), dans le camp de la célèbre *Classis Germanica*¹⁷⁴. Elles sont très répandues dans les installations rurales du Hainaut occidental. Leur présence en nombre à Pommerœul souligne la vocation commerciale du *portus*, étroitement lié à la circulation des biens via

¹⁷² DE LAET et alii, 1972.

¹⁷³ VAN DER WERFF, THOEN et VAN DIERENDONCK 1997; HANUT 2001.

¹⁷⁴ HANEL 2003.

Différents types d'amphores
et cruches-amphores en pâte
rouge orange



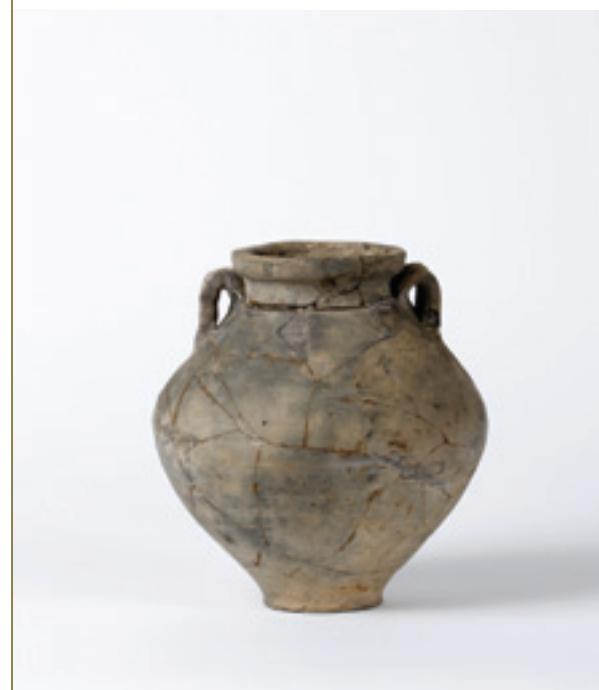
la vallée de l'Escaut. Dès lors, il est normal de trouver plusieurs amphores dans la zone portuaire, notamment au niveau du "débarcadère" (structure 01.13), du "chenal" (structure 01.04) et de la "pirogue" (structure 01.03). Les amphores en pâte rouge orange ont des anses en bandeau ou parcourues d'une arête centrale, leur panse est lisse ou décorée en son centre de cordons réalisés au tournassin; on observe parfois les traces d'un engobe blanc sale en surface. Elles apparaissent vers 100 après J.-C. et leur production s'est vraisemblablement prolongée jusque dans la seconde moitié du 3^e siècle après J.-C. Au départ du profil des lèvres, on distingue au moins quatre types différents, tous présents à Pommerœul. À la manière des emballages méditerranéens du grand commerce, certaines amphores ont des anses estampillées. Les timbres ARCVS FECIT, IVSTVS FECIT, SECVNDI et [...] DICA étaient déjà connus grâce aux recherches menées en Flandre sur les sites de Kruibeke, Melden et Velzeke¹⁷⁵. La collection de la Communauté française nous livre deux fragments d'anse en bandeau avec deux nouvelles estampilles inédites: une estampille rétrograde et inintelligible IIABVCIIIII (collection Wagnies) et une estampille rétrograde fragmentaire [...]IRARVCO (collection Demory). Cette dernière marque est vraisemblablement un nom masculin d'origine celtique.

Les pots à provisions

Le pot à provisions (*urceus*) est un autre récipient de conservation. C'est le récipient adéquat pour entreposer, dans la cuisine, de petites réserves de denrées semi-

liquides (miel, huile, résine végétale) ou solides (fruits séchés comme des dattes ou du raisin, olives, épices, légumes secs, œufs, herbes séchées et autres condiments)¹⁷⁶.

Urceus doté de deux petites anses



¹⁷⁵ THOEN et NOUWEN 1997.

¹⁷⁶ MEYLAN KRAUSE 1999.

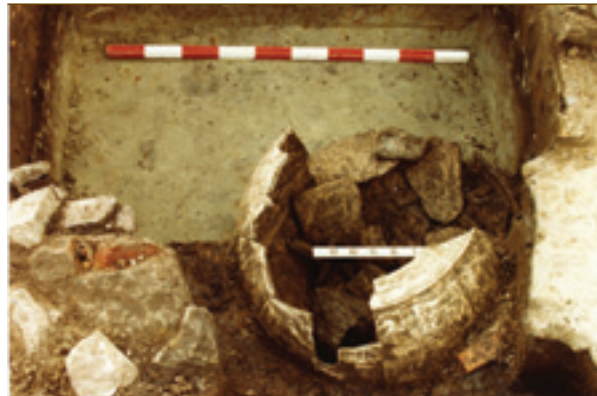
Ces petits pots, originaires du bassin méditerranéen, sont répandus dans tout le monde romain. Dans la littérature, ils sont couramment qualifiés de "pots à miel" ("*Honigtöpfe*") suite à la découverte à Trèves d'un récipient portant sur la panse l'inscription tracée à la pointe sèche "*urceus et mel pondo XXVII*" ¹⁷⁷. Cette appellation est réductrice car ce vase a pu conserver bien d'autres aliments que du miel. Les découvertes de pots à provisions sont bien documentées dans les provinces germaniques ainsi que dans la partie orientale de la Gaule Belgique (cités des Trévires et des Médiomatriques). Par contre, ce type d'objet est beaucoup plus anecdotique en territoire nervien et dans tout le Nord-Ouest de la Gaule Belgique. La collection de la Communauté française renferme un pot à provisions au profil complet, doté de deux petites anses bilobées en forme d'oreillettes. Autour de ces petites anses, on devait faire passer des petits liens (ficelle, corde) qui assuraient la fixation d'un couvercle ou de tout autre mode de fermeture. Ce récipient de petite taille possède une hauteur comprise entre 10 et 25 cm.

Les *dolia*

Dolium



Le *dolium* est le récipient de stockage en céramique le plus connu du monde romain. Il correspond à une volumineuse jarre à fond plat, pourvue d'une lèvre horizontale rentrante



Circonstances
de découverte du
dolium
Photo Wagnies et
Demory

qui est souvent ornée de deux ou trois sillons concentriques sur sa face supérieure. Il assurait le stockage en vrac de quantités importantes de denrées alimentaires qui devaient être entreposées au frais dans les celliers (lait, vin, huile, jambon, céréales, farine et fruits). De gros récipients de stockage existaient déjà dans les habitats de la fin du second Age du Fer mais le *dolium*, avec sa lèvre aplatie rentrante, n'est introduit qu'à partir du règne d'Auguste. L'examen des dimensions révèle l'existence de modules. Aux côtés des grands *dolia* de plus de 50 cm de haut, fabriqués dans une argile grossière enrichie de gros fragments d'argile cuite (chamotte), nous trouvons des conteneurs avec des parois plus minces et produits dans des pâtes épurées, davantage siliceuses. Les plus grands *dolia* présentent divers décors autour de la panse, évoquant les cordages qu'on enroulait autour pour les déplacer. Parmi ces décors, nous trouvons des groupes de sillons concentriques, des bandeaux appliqués et rainurés, des bandeaux appliqués décorés d'ondulations ou des bandeaux ornés d'une rangée d'incisions le long de chaque extrémité. La lèvre et l'épaule sont couvertes d'un enduit goudronneux d'origine végétale qui servait à étanchéifier l'ouverture. Les fouilles de l'agglomération ont livré de multiples fragments de bords, de panses et de fonds. Un exemplaire a pu être entièrement reconstitué: sa lèvre est couverte d'une résine noire et sa panse est ornée de plusieurs groupes de quatre ou deux sillons concentriques. Les *dolia* sont très fréquents dans les habitats gallo-romains du 1^{er} au 3^e siècle après J.-C. Leur forme évolue peu au cours de cette période.

Les conteneurs à sel

Les conteneurs à sel sont une sorte d'emballage en terre cuite, car ils assuraient le transport du sel ma-

¹⁷⁷ BINSFELD 1997, "Le pot et le miel (pesés ensemble) font 27 livres" (CIL XIII 10008,44).

Conteneur à sel



rin depuis les ateliers de sauniers du littoral de la mer du Nord jusqu'aux sites de consommation de l'intérieur. La fouille des établissements ruraux ménapiens et nerviens du Haut-Empire livre régulièrement quelques tessons d'une céramique d'apparence grossière, aux surfaces irrégulières au toucher, rougeâtres avec des teintes plus sombres, et produite dans une pâte noire, très friable, avec un dégraissant organique qui pourrait être d'origine marine. Ces vases en "céramique technique" ("*technisch aardewerk*") ont, dans un premier temps, été associés à l'activité sidérurgique avant d'être définitivement identifiés comme conteneurs pour le transport du sel côtier¹⁷⁸. La collection de la Communauté française possède un récipient cylindrique au profil complet. Il aurait été retrouvé lors de la fouille d'une cave et d'une dépendance agricole (structure 01.10). Sa base est légèrement concave, la partie supérieure du vase est évasée et la lèvre offre un contour ondulé. Sa silhouette générale est celle des pots cylindriques du type A de P.W. van den Broeke. En site de consommation, cette céramique est habituellement illustrée par de très petits tessons, les profils archéologiquement complets sont rares. Une fois arrivés à destination, ces vases étaient probablement brisés pour être vidés de leur précieux contenu. Un des rares exemplaires complets nous est connu par une découverte dans le *vicus* de Velzeke (prov. de Flandre orientale): il s'agit d'un récipient cylindrique de 17,5 cm de haut, avec un diamètre d'ouverture de 12 cm.

L'aire de diffusion de ces conteneurs à sel couvre la zone côtière des grands estuaires (Escaut, Meuse et Rhin), le territoire ménapien et le nord-ouest de la *civitas Nerviorum*. Leur présence à Pommerœul souligne la primauté du commerce scaldien dans l'approvisionnement du site. Ils sont quasiment inconnus en Hesbaye, dans les agglomérations de la chaussée Bavay-Cologne ainsi que dans la moitié méridionale de l'espace nervien. La concentration des trouvailles dans le Nord-Ouest de la Gaule Belgique nous amène à penser que la commercialisation du sel vers les autres régions de Gaule septentrionale a suivi d'autres modes d'approvisionnement. On les rencontre en contexte de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. au 3^e siècle après J.-C.

LES CÉRAMIQUES DESTINÉES À LA PRÉPARATION ET À LA CUISSON DES ALIMENTS

Cette catégorie rassemble en règle générale un peu plus de la moitié des céramiques mises au jour en site d'habitat. Nous avons donc un répertoire très diversifié de formes dont les usages sont également variés. Malgré l'existence de grills, de poêles, de chaudrons et de crémaillères, la plupart des ustensiles de cuisine de la période romaine se composaient de vases en terre cuite. Nous trouvons des récipients utilisés pour broyer (mortiers), bouillir (pots à cuire, bouilloires), cuire à l'étouffée ou faire mijoter (marmites, jattes/écuelles), rôtir ou griller (plats, poêlons) les aliments¹⁷⁹. À cet égard, la batterie de cuisine des habitats gallo-romains comporte une plus grande variété de récipients et de fonctions qu'à l'époque laténienne. Ces apports constituent un des nombreux aspects de la romanisation de la société gauloise. La vaisselle d'usage culinaire ne comprend pas que des poteries destinées à aller sur le feu du foyer ou dans le four. Nous avons également les vases destinés à la préparation des aliments avant cuisson ou consommation.

La vaisselle d'usage culinaire est beaucoup moins abondante dans les nécropoles où le dépôt de vases à liquides (cruches, bouteilles) et de vaisselle de table (assiettes, tasses/coupes, bols, pots et gobelets à boire) est privilégié¹⁸⁰. Dans les tombes de la nécropole sud (structure 01.05), la vaisselle culinaire se réduit en règle générale à un vase

¹⁷⁸ VERMEULEN 1992; VAN DEN BROEKE 1996.

¹⁷⁹ BATS 1988; MEYLAN KRAUSE 1999; DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2006.

¹⁸⁰ TUFFREAU-LIBRE 2001.

par tombe. Il s'agit dans la plupart des cas d'un pot à cuire globulaire qui fut réutilisé comme urne cinéraire (tombe 2, 15, 17, 28, 39, 50, 66, etc.). Nous pouvons également trouver une jatte suffisamment profonde pour avoir recueilli les cendres du défunt (tombe 4, notamment). Dans la tombe 17, datée entre 150 et 250 après J.-C., un pot à cuire globulaire, d'environ 22 cm de haut, fut également utilisé comme urne cinéraire. Un enduit noir recouvrait la lèvre, le col et l'épaule de ce vase. Dans la même tombe, une jatte carénée en commune sombre, également couverte d'un enduit noir sur la lèvre, avait été posée à l'envers au-dessus de l'urne et lui servait donc de "couvercle".

La vaisselle de préparation

Le mortier (*mortarium*) est un récipient absent en Gaule avant la conquête romaine. Les premiers exemplaires apparus dans nos régions avant les années 70 après J.-C. sont des importations méridionales originaires d'Italie, de Gaule Narbonnaise (Aoste) ou de la vallée du Rhône

mortiers. Ces vases, en pâte claire, sont des productions nerviennes originaires d'ateliers localisés dans les environs immédiats du chef-lieu Bavay¹⁸³. L'atelier le plus connu est celui de Pont-sur-Sambre (Nord), à 12 km au sud de Bavay, le long de la chaussée reliant Bavay à Reims¹⁸⁴. Les rejets de cet atelier comprennent plusieurs pièces estampillées; les potiers Brariatus, Variatus et Victor étaient actifs à Pont sur Sambre entre la première moitié du 2^e siècle et le début du 3^e siècle. La collection de la Communauté française possède de nombreux bords estampillés. Retenons les timbres BRARIATVS, IVENIS, IVENIS F, NERICCI, TALICCIVS, VETERA et VIRILIS. Ils sont attribuables à des potiers de la région de Bavay et leur chronologie s'inscrit entre la fin du 1^{er} siècle et le début du 3^e siècle après J.-C. Les estampilles des potiers Brariatus, Nericcus, Vetera et Virilis sont non seulement attestées sur plusieurs sites de la *Civitas Nerviorum* mais elles ont aussi connu une large diffusion à travers la Gaule septentrionale¹⁸⁵.

Fragment de mortier avec bec verseur portant l'estampille de BRARIATVS



Estampille NERICCI



(Lyon, Vienne). Dans les établissements du début de la période romaine, leur présence est souvent considérée comme un signe précoce de romanisation des pratiques alimentaires¹⁸¹. Le mortier est toujours pourvu d'un déversoir ou bec verseur; certains possèdent même une estampille de part et d'autre du déversoir. Les grands exemplaires disposent d'une râpe constituée de grains de quartz qui tapissent la paroi interne des vases, les petits mortiers en sont fréquemment dépourvus. Le mortier est utilisé pour broyer, piler, râper ou malaxer les aliments à l'aide d'un pilon (*pistillum*), il entre dans la confection des sauces et de plats épicés comme le *moretum*¹⁸². Les fouilles de l'agglomération ont livré un nombre élevé de

Les mortiers de la région de Bavay ont joui d'un succès commercial considérable entre le début de la période flavienne et les premières décennies du 3^e siècle. On les retrouve en Picardie (Amiens), en Champagne (Reims), en territoire trévire (Arlon), dans les provinces germaniques et même en Grande-Bretagne. La chaussée Bavay-Tongres-Cologne fut leur principale voie de pénétration vers

¹⁸¹ MEYLAN KRAUSE 1999; DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2006.

¹⁸² Il s'agit d'un fromage pilé avec des épices et mélangeant rue, ail, coriandre, huile et vinaigre.

¹⁸³ WILLEMS 2005.

¹⁸⁴ DELMAIRE 1972; LORIDANT et MÉNARD 2002.

¹⁸⁵ DOCQUIER 1994.

Fragment de mortier
de VIRILIS

Estampille IVENIS



l'est et la province de Germanie inférieure. En effet, la diffusion des mortiers nerviens s'est principalement faite par la route, elle a bénéficié de la position stratégique de Bavay, au carrefour de plusieurs axes majeurs. C'est par la route qu'ils sont parvenus en masse dans les *villae* et les agglomérations secondaires de la Cité des Tongres. Ils ont circulé au-delà de Tongres, jusqu'au *Limes* rhénan comme le prouvent les trouvailles réalisées à Xanten/*Colonia Ulpia Traiana*, Nimègue, Zwammerdam ou Arentsburg.

De toutes les estampilles recensées à Pommerœul, ce sont sans doute celles du potier **Brariatus** qui sont les plus abondantes en Gaule septentrionale. Des dizaines de timbres sont recensés à Bavay et ils figurent à plusieurs reprises dans les collections de Liberchies, Amay, Clavier-Vervoz, Tongres, Velzeke et Waudrez. Les productions de **Brariatus** sont datées du 2^e siècle.

Nericcus, Vetera et Virilis comptent également parmi les potiers les mieux représentés à Bavay.

Les productions de **Vetera** sont les plus anciennes (80-150 après J.-C.). Elles sont présentes à Amay, Braives, Clavier-Vervoz, Destelbergen, Elewijt, Jupille, Liberchies, Nouvelles, Tongres, Velzeke et Waudrez.

Les estampilles de **Nericcus** appartiennent au 2^e siècle après J.-C. On les retrouve à Anthée, Braives, Clarisse/Nivelles, Elewijt, Elouges, Grobbendonck, Liberchies, Namur, Nouvelles, Tirlemont, Tongres et Waudrez. La diffusion de ces estampilles est représentative de celle de tous les mortiers de la région de Bavay avec une concentration des trouvailles sur tout le territoire nervien, mais également au cœur de la Cité des Tongres, c'est-à-dire le plateau hesbignon et le sillon mosan.

Les timbres de **Virilis** sont datés du 2^e siècle après J.-C., peut-être de la seconde moitié du 2^e siècle voire du début du 3^e siècle. Les estampilles **VIRILIS** ou **VIRILIS F(ecit)** sont signalées à Amay, Braine-l'Alleud/Lillois, Kontich, Liberchies, Tongres, Tournai et Waudrez.

Les estampilles des potiers **Taliccus** et **l(u)venis** sont plus rares. On connaît un timbre **TALICCIUS F(ecit)** à Velzeke et un mortier de Liberchies est signé **IVENI F(ecit)**. Malgré la présence écrasante des mortiers de fabrication nervienne, on rencontre l'une ou l'autre importation extra-régionale. Un mortier estampillé **CANDID** est originaire de la Cité des Tongres. Sa pâte et sa morphologie sont très différentes de celles des mortiers bavaisiens. Les productions du potier **Candidus** pourraient provenir de la vallée de la Meuse. On les retrouve à Amay, Braives, Clavier-Vervoz, Durbuy/Izier, Tongres et Vaux-et-Borset. Les noms **Candidus**, **l(u)venis**, **Vetera** et **Virilis** sont d'origine latine, mais les noms **Brariatus**, **Nericcus** et **Taliccus** trahissent plutôt une origine celtique. Si l'on examine les contextes de découvertes, on constate que plusieurs mortiers estampillés ont été retrouvés dans le lit de la Haine (structure 01.04) mais également dans des habitations de l'agglomération (structure 01.02) et au niveau du débarcadère en bois (structure 01.13). Les mortiers de la région de Bavay, comme la plupart des céramiques produites dans le Nord de la France, ont été acheminés à Pommerœul en descendant le cours de l'Escaut.

Certaines jattes ou écuelles peuvent avoir été employées pour la préparation des aliments. Leur panse profonde suggérerait des préparations semi-liquides, par fermentation notamment, plutôt que par broyage et concassage d'ingrédients solides.

La vaisselle de cuisson

Dans les petits établissements ruraux, ainsi que dans les habitations modestes des *vici* de Gaule septentrionale, la cuisine et la pièce principale de séjour ne faisaient qu'une. Les cuisines étaient peu élaborées. Dans une majorité des cas, il s'agit d'un simple foyer à même le sol, constitué souvent de tuiles ou de fragments de briques. Les céramiques à feu des habitats nerviens des 2^e et 3^e siècles après J.-C. sont presque exclusivement illustrées par des vases réalisés au tour rapide et cuits en atmosphère réductrice. Il s'agit de la céramique commune sombre qui rassemble parfois près de 50% du matériel mis au jour dans les ensembles détritiques (dépotiers domestiques, remblais, etc.). L'étude de la vaisselle culinaire du Haut-Empire révèle une modification dans le répertoire des formes qui traduit une évolution dans les modes de préparation, de cuisson et de consommation des aliments. Au début de la période romaine, le pot à cuire (*olla*) est le récipient le plus répandu. Déjà omniprésent dans les habitats laténiens, ce récipient profond à panse globu-

bulaire et fond plat est utilisé pour la préparation des bouillies de céréales (*puls*) ou de légumes, mais également pour la cuisson des gros morceaux de viande qui devaient être attendris dans une sorte de bouillon ou de pot-au-feu. Grâce à son fond plat ou légèrement concave, on pouvait le placer directement au milieu du foyer, dans les braises ou sur un trépied, pour disposer d'une cuisson rapide et directe. Pour la cuisson lente, on éloignait le vase du feu vers la périphérie du foyer. Il présente souvent des coups de feu et des caramels alimentaires (dépôts carbonisés) au niveau de l'épaule, du col et de la lèvre.

A la période romaine, l'*olla* s'accompagne généralement d'un couvercle, doté d'une petite prise concave et aplatie à son sommet. Plusieurs types de couvercles existent dans la collection de la Communauté française. Le mode de cuisson privilégiant les préparations bouillies prédominait durant la protohistoire; il perdure durant le Haut- et le Bas-Empire aux côtés de nouvelles habitudes alimentaires introduites sous l'effet de la romanisation.



Pot à cuire (*olla*)

Jatte carénée (*caccabus*)

Couvercle d'*olla*

Au 1^{er} siècle, le pot à cuire globulaire, qu'il soit modelé, monté au tour lent ou façonné au tour rapide, domine très largement sur les sites nerviens. Il est alors accompagné des marmites à lèvre épaissie rentrante et de quelques jattes ou écuelles dont la forme est également un emprunt au vieux fond laténien, comme la jatte à profil en S ou la jatte profonde à lèvre épaissie rentrante.

La consommation généralisée d'huile d'olive va entraîner l'adoption de pratiques alimentaires méditerranéennes ainsi que l'apparition de nouvelles formes de vases qui seront également fabriqués dans nos régions: le mortier, la jatte carénée ou *caccabus*, le plat à cuire et la bouilloire¹⁸⁶. En Italie, depuis la fin de la période républicaine, les principales céramiques à feu sont le pot à cuire (*olla*), la jatte carénée (*caccabus*) et le plat à cuire (*patina* ou *patella*). Ces deux dernières formes ne se répandent dans nos régions qu'à partir du 2^e siècle après J.-C. et leur utilisation se prolongera jusqu'au 5^e siècle après J.-C. La jatte carénée, généralement équipée d'un couvercle, était utilisée pour les plats mijotés en sauce (*minutalia*) ainsi que pour la cuisson à l'étouffée. Le plat permettait de griller ou de gratiner au four les préparations culinaires. Il servait à la cuisson de galettes ou gâteaux et à celle d'un mets prisé des Romains, sorte de flan aux œufs dans lequel on ajoutait des fruits, des légumes ou du poisson. Le poêlon (*sartago*) est un autre instrument culinaire d'inspiration italique. Sa forme générale est celle d'une écuelle à lèvre rentrante, mais sa lèvre est dotée d'un petit déversoir, disposé latéralement par rapport à la poignée qui est appliquée horizontalement contre le bord. L'introduction du poêlon dans les cuisines nerviennes est datée du 3^e siècle après J.-C.

LES FACIÈS RÉGIONAUX DE LA CÉRAMIQUE D'USAGE CULINAIRE

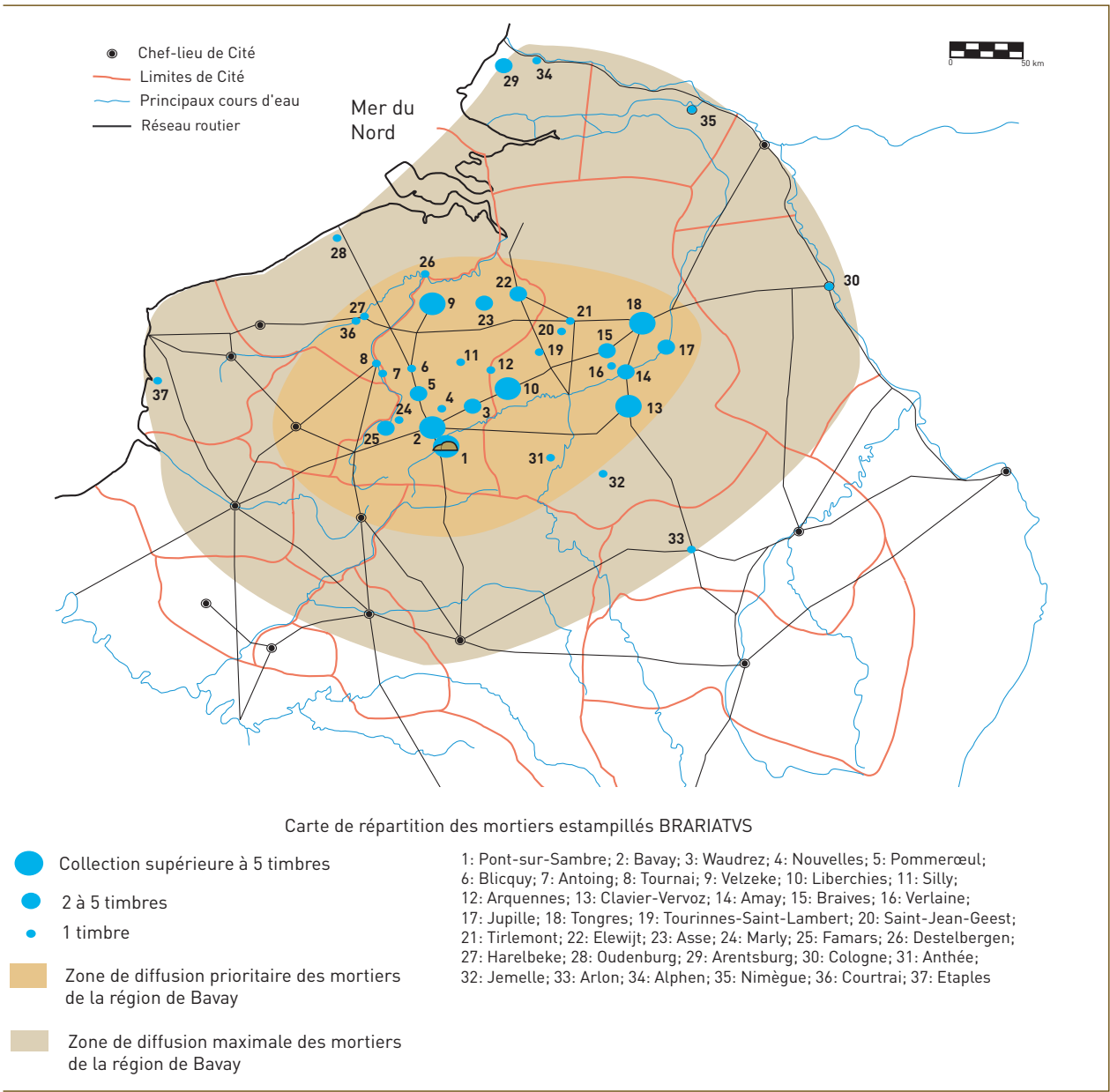
Le faciès régional en céramologie: la poterie, reflet de pratiques culturelles différenciées

La notion de faciès régional a été introduite depuis peu dans les publications archéologiques¹⁸⁷. Étroitement liée à l'essor des études céramologiques, elle découle de la constatation selon laquelle les formes de vases usuels, à la même période, varient d'une région à l'autre. *Stricto sensu*, un faciès régional correspond à l'inventaire des types de vases emblématiques et récurrents dans une région archéologique. Précisons d'emblée que cette région ne correspond pas nécessairement aux limites administratives d'une *civitas*, mais peut déborder sur deux ou plusieurs entités territoriales voisines ou ne s'étendre

que sur une partie bien circonscrite du territoire d'une cité. Les faciès régionaux sont avant tout des réalités culturelles. À une même époque et sur un territoire donné, différentes officines de potiers, probablement indépendamment l'une de l'autre, ont produit des types de vases identiques qui représentent un répertoire cohérent et homogène. Un seul type de vase ne suffit pas pour fonder l'existence d'un faciès régional: sa définition repose sur une association de formes multiples, tant dans la vaisselle de table que dans la batterie de cuisine. Les faciès régionaux ne sont pas des entités imperméables, totalement fermées aux influences extérieures; entre des faciès régionaux voisins nous trouvons des zones de transition dans lesquelles les formes des deux faciès coexistent les unes à côté des autres. Par exemple, le matériel en usage sur le site de Liberchies témoigne d'un mixage d'influences occidentales (faciès nervien méridional) et orientales (faciès du centre de la Cité des Tongres) car le *vicus* est localisé dans une zone tampon entre deux grands faciès céramiques du Nord de la Gaule. De la même manière, nous pouvons affirmer que le site de Pommerœul se trouve également non loin de la zone de transition entre deux cultures matérielles et ceci ressort parfaitement de l'examen des céramiques d'usage ordinaire de la collection du Ministère de la Communauté française. La problématique des faciès régionaux montre que le Nord de la Gaule au Haut-Empire est loin d'être uniforme, mais une multiplicité de cultures s'y affirment durant le Haut-Empire. Ces différences culturelles seraient déjà perceptibles à la fin de la période laténienne avant d'être temporairement mises sous cloche au 1^{er} siècle après J.-C. par le phénomène d'acculturation engendré par la romanisation et la réorganisation des anciens territoires tribaux. Il faut attendre la période flavienne et le début du 2^e siècle pour voir à nouveau se dessiner de plus en plus distinctement des traditions culturelles à travers la Gaule Belgique. À cette époque, on distingue six grands faciès: la partie orientale de la Gaule Belgique (Cités des Trévires et des Médiomatriques), la Rhénanie entre Coblenche et la mer du Nord, le faciès de la Cité des Tongres centré sur les sites de Hesbaye et du Condroz, la Champagne, la Picardie (Cités des Ambiens, des Atrébates et des Morins) et le faciès du Nord-Ouest de la Gaule Belgique (Cités des Nerviens et des Ménapiens). Les 2^e et 3^e siècles correspondent à la période privilégiée pour l'étude

¹⁸⁶ MEYLAN KRAUSE 1999; DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2006.

¹⁸⁷ HANUT 2004; TUFFREAU-LIBRE et JACQUES 1994; VILVORDER 2006.



des faciès régionaux. Les six grandes entités culturelles continuent à se différencier et des distinctions régionales ressortent même à l'intérieur de ces grands ensembles. Ainsi, le faciès du Nord-Ouest de la Gaule Belgique révèle des répertoires céramiques de plus en plus distincts entre les sites du Nord (territoire ménapien et partie septentrionale du territoire nervien) et ceux du Sud (Bavay et la partie méridionale du territoire nervien); on peut ainsi parler de faciès "nervien" et de faciès "scaldien" à partir du 2^e siècle. La régionalisation des répertoires céramiques s'interrompt au Bas-Empire. En effet, on observe un retour à l'uniformisation des répertoires céramiques,

surtout à partir du milieu du 4^e siècle. Les dégâts irréparables causés au tissu socio-économique du Nord de la Gaule par les dévastations de la seconde moitié du 3^e siècle, la disparition d'un grand nombre d'ateliers de potiers ruraux sont sans doute deux des causes principales de ce retour à une plus grande homogénéité territoriale des répertoires céramiques. Si les faciès régionaux sont surtout perceptibles à travers le matériel céramique, ils doivent s'identifier à des réalités culturelles complexes qui trouvent des échos dans des secteurs aussi diversifiés que les modes de construction et d'exploitation des terroirs, le type d'occupation agricole, les rites funéraires

res, les pratiques cultuelles, etc.¹⁸⁸. La céramique d'usage culinaire se prête admirablement à l'étude des faciès régionaux. Contrairement à une idée reçue, les types de vases culinaires connaissent une évolution morphologique à travers le Haut-Empire. Contrairement à la vaisselle de table, leur fabrication n'a pas été parasitée par les influences extra-régionales exercées par les artisanats de luxe (vaisselle en métal, verrerie). Instruments de la vie quotidienne, ils se doivent avant tout d'être fonctionnels. Ces céramiques traduisent plus fidèlement le contexte culturel dans lequel ont travaillé les potiers.

L'agglomération de Pommerœul est localisée dans la zone d'influence du faciès de la partie méridionale du territoire nervien¹⁸⁹, mais à proximité immédiate de l'aire sur laquelle s'étend le faciès scaldien. Par ailleurs, si les types majeurs de pots à cuire, de jattes ou de plats retrouvés à Pommerœul sont ceux qui dominent à Bavay, on retrouve dans la collection de la Communauté française quelques types caractéristiques du faciès scaldien. La position de l'agglomération le long d'un affluent de l'Escaut explique la présence sur le site de vases culinaires des deux répertoires. Les fouilles de Pommerœul révèlent les influences majeures du Nord de la France en même temps qu'elles livrent quelques exemplaires des types essentiellement répandus entre les cours de la Lys et de l'Escaut.

Une partie importante de la vaisselle à usage culinaire a été mise au jour dans la zone portuaire, dans le lit de la Haine et au niveau du débarcadère (structures 01.01, 01.04, 01.13, 01.17 et 01.33). Plusieurs céramiques communes sombres proviennent de dépotoirs domestiques (structures 01.31 et

01.32), d'habitations en dur de l'agglomération (structure 01.02), ainsi que de la cave et de la dépendance agricole proche du bourg (structure 01.10). Enfin, n'oublions pas les pièces déposées en offrandes dans les sépultures à incinération de la nécropole sud (structure 01.05).

Le répertoire du faciès de la partie méridionale du territoire nervien

Ce répertoire prédomine à Pommerœul. La forme la plus récurrente à Bavay et dans les principales agglomérations secondaires de la *civitas Nerviorum* est la marmite globulaire à col court concave et lèvre épaissie en bourrelet. Ce pot à cuire dérive de l'*olla* méditerranéenne, c'est-à-dire du pot à cuire traditionnel des cuisines italiennes de la fin de la République et qui sera diffusé dans tout l'Empire. Les premiers exemplaires apparaissent à la période flavienne. La forme va connaître une évolution morphologique durant le Haut-Empire, dans le sens d'un élancement de la panse vers le fond et d'un épaulement prononcé, avec un diamètre maximum qui se déplace du milieu vers le haut de la panse. Deux impressions de doigt sont souvent imprimées sur l'épaule. Si on ignore la signification exacte de ces "marques", on constate qu'elles n'apparaissent que sur ces récipients. Elles doivent revêtir une valeur symbolique; on pourrait établir un rapport entre ces impressions et les vases à visage car elles s'apparentent à une paire d'yeux. Plusieurs marmites de Pommerœul portent ces deux impressions de pouce sur l'épaule, notamment des récipients retrouvés dans des

¹⁸⁸ DE CLERCQ 2003.

¹⁸⁹ BLONDIAU, CLOTUCHE et LORIDANT 2001.

Marmite présentant
deux impressions de
pouce sur l'épaule

Marmite carénée à
haut col tronconique



dépotoirs (structures 01.31 et 01.32) et des habitations (structure 01.02). Un fragment de la partie supérieure d'une telle marmite retrouvée dans une pirogue (structure 01.03) présentait deux protubérances creuses, appliquées sur l'épaule et comparables à celles qui surmontent la figuration anthropomorphe des vases à visage.

Le succès de ces marmites reste important jusqu'à l'abandon de l'agglomération durant la seconde moitié du 3^e siècle. On les retrouve dans plusieurs sépultures de la nécropole sud. Par le passé, on les a qualifiées "d'urnes", car il s'agit du vase en céramique le plus répandu dans les nécropoles nerviennes du Haut-Empire et elles servaient habituellement à recueillir les cendres des défunts. Les exemplaires complets révèlent l'existence de véritables modules. Les plus petits ont une hauteur moyenne de 11-12 cm. Les pots à cuire de taille intermédiaire, les plus nombreux, ont une hauteur moyenne de 17-18 cm tandis que les exemplaires du grand module atteignent les 21-23 cm. Parmi les autres types du répertoire de la partie méridionale du territoire nervien, retenons **la jatte à profil en S**. Cette forme est issue de la vaisselle laténienne tardive; on date de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. le début de sa fabrication en commune sombre. Les coups de feu et les caramels alimentaires nous apprennent qu'elles ont été directement utilisées sur le feu.

Leur fréquence diminue à partir de la seconde moitié du 2^e siècle et, à la fin du Haut-Empire, elles sont remplacées par les **jattes carénées à haut col tronconique décoré de bandes lissées concentriques**.

Ces dernières sont généralement associées aux marmites à haut col tronconique décoré de bandes concentriques lissées. Ces deux types sont caractéristiques du répertoire atrébate du Haut-Empire¹⁹⁰. Ils apparaissent dans la région d'Arras durant la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Les productions des ateliers atrébates se caractérisent par leur exécution soignée et leur pâte siliceuse à noyau gris et franges plus claires ("*North Gaulish Grey Wares*")¹⁹¹. Dès la fin du 1^{er} siècle, elles jouissent d'une diffusion large en Gaule Belgique, elles pénètrent en abondance sur les sites nerviens et dans toute la vallée de l'Escaut. Au 2^e siècle, la jatte carénée et la marmite à haut col tronconique font partie du programme de production des ateliers nerviens (Famars, Sains-du-Nord, etc.); leur fabrication s'étendra également aux ateliers ménapiens de la vallée de l'Escaut comme Howardries. La jatte carénée à haut col tronconique devient même un des vases culinaires les plus utilisés

au 3^e siècle, son évolution morphologique va dans le sens d'un adoucissement de la carène, avec un col un peu plus arrondi, mais toujours décoré de bandes lissées horizontales. La marmite et la jatte à haut col tronconique sont illustrées par des vases aux dimensions variées. La hauteur des marmites à haut col tronconique oscille entre 10 cm pour les plus petites et 20-22 cm pour les plus grandes. De la même manière, les jattes carénées ont des hauteurs variant entre 9 et une quinzaine de cm, avec un diamètre d'ouverture compris entre 17 et 24 cm. Le répertoire de la céramique commune sombre des sites de la partie méridionale du territoire nervien est fortement influencé par celui des sites atrébates et celui en vigueur dans le bassin de la Somme¹⁹². Parmi les autres formes caractéristiques de ce répertoire présentes à Pommerœul, retenons la marmite à panse aplatie décorée d'un quadrillage de bandes lissées, la jatte carénée à lèvre aplatie en bourrelet rentrant, la jatte à lèvre en bandeau rentrant et le poêlon. La collection de la Communauté française renferme une marmite à panse aplatie avec quadrillage de bandes lissées. Ce vase est originaire d'Arras ou de ses alentours; il est daté de la fin du 1^{er} siècle ou de la première moitié du 2^e siècle. La jatte à panse arrondie et lèvre en bandeau rentrant est une forme tardive du 3^e siècle. La jatte carénée à lèvre aplatie en bourrelet rentrant est décorée de sillons au niveau de la carène et au sommet de la panse. Elle n'a guère essaimé au-delà des limites du territoire nervien; on la retrouve à la fin du 2^e siècle et au 3^e siècle à

¹⁹⁰ TUFFREAU-LIBRE et JACQUES 2001a; TUFFREAU-LIBRE et JACQUES 2001b.

¹⁹¹ BAYARD, 2001.

¹⁹² BAYARD 2001; TUFFREAU-LIBRE et JACQUES 2001a; TUFFREAU-LIBRE et JACQUES 2001b.

Ensemble de vases culinaires du faciès nervien



Bavay, Famars et dans les nécropoles de Péruwelz/Brafte, Blicquy, Thuin et Monceau-sur-Sambre. Le **poêlon** fait son apparition sur les sites nerviens au 3^e siècle. Il est équipé d'un manche appliqué contre le bord. Son usage est associé à un type de cuisson d'inspiration méditerranéenne destiné à saisir les aliments dans l'huile. Enfin, divers types de **plats** sont introduits à partir du 2^e siècle comme les plats à paroi évasée et lèvre rentrante ou les plats à lèvre

horizontale parcourue de sillons sur sa face supérieure. Les plats à cuire étaient utilisés pour gratiner ou griller au four diverses préparations de la cuisine romaine.

Le répertoire du faciès "scaldien"

Les vases en commune sombre mis au jour à Pommerœul témoignent de certaines influences du répertoire en vigueur dans la vallée de l'Escaut et dans la Cité des Ménapiens¹⁹³. Ceci n'est guère étonnant étant donné que l'activité commerciale du *portus* était étroitement dépendante du trafic des marchandises sur l'Escaut, cette artère économique majeure reliant le Nord-Ouest de la Gaule au littoral de la mer du Nord et au commerce rhénan. Certains types de vases sont emblématiques du répertoire scaldien comme la **jatte à paroi évasée et lèvre rentrante** et la **marmite de tradition indigène à col concave et lèvre simple évasée**. La jatte est issue du répertoire laténien. Elle est surtout répandue dans les vallées de la Lys (Courtrai, Wervik) et de l'Escaut (Antoing/Bruyelle, Destelbergen, Howardries, Tournai, etc.) et dans le Nord du territoire nervien (Blicquy, Flobecq, Velzeke); elle est parfois équipée de deux petits éléments de préhension, appliqués directement sous la lèvre. Ces prises latérales sont un trait distinctif de la vaisselle culinaire du répertoire "scaldien"¹⁹⁴. On retrouve des mamelons de préhension dans la partie supérieure d'une petite **marmite à lèvre en corniche**. Cette dernière a été retrouvée dans le lit de la Haine (structure 01.04). Les marmites de tradition indigène prolongent la tradition des pots à cuire globulaires de la fin de la période laténienne (La Tène D2). Leurs décorations sont aussi un héritage direct de la fin du second Age du Fer: sillons concentriques et ondulations exécutées au peigne.

De telles marmites ont été retrouvées dans la pirogue (structure 01.03), dans le lit de la Haine (structure 01.04), dans la tombe 28 de la nécropole (structure 01.05), ainsi que dans le secteur de l'empierrement à Malmaison (structure 01.17). Un autre type d'ornementation apparaît sur les marmites de tradition indigène: deux rangées d'impressions au bâtonnet sur l'épaule. Ce décor figure sur une marmite mise au jour au niveau d'un débarcadère en bois (structure 01.13).

Les céramiques à cuire du répertoire "scaldien" témoignent d'un faible degré de romanisation; la typologie et les modes décoratifs sont empreints de traditionalisme et empruntent encore largement au fonds pré-romain.

¹⁹³ HERBIN 2001; HANUT et THOEN 2001.

¹⁹⁴ HERBIN 2002.

Marmite de tradition indigène décorée d'ondulations exécutées au peigne





Marmite décorée de deux rangées d'impressions au bâtonnet

Couvercle en cloche percé en son centre

Ces céramiques reflètent la prééminence de la culture gauloise dans les habitudes culinaires. En effet, ces récipients étaient avant tout adaptés à la préparation de bouillies de céréales (froment, orge) ou de viandes (mouton/chèvre, porc, bœuf).

Les établissements de la vallée de l'Escaut et ceux situés au nord du territoire nervien révèlent des proportions élevées de céramiques montées à la main ou au tour lent durant les trois premiers siècles de notre ère¹⁹⁵. Alors que dans les autres régions de Gaule Belgique, dès la période flavienne, la céramique modelée est définitivement remplacée par la céramique culinaire réalisée au tour rapide; elle va perdurer durant dans le Haut-Empire dans les régions relevant du faciès "scaldien". Les céramiques modelées sont rares à Pommerœul. Signalons notamment un couvercle en cloche, avec une prise percée en son centre (structure 01.10); sa forme est idéale pour la cuisson à l'étouffée, les fumées pouvaient s'évacuer par l'orifice pratiqué au centre de la prise.

Dans un dépotoir (structure 01.30), nous rencontrons un plat modelé à paroi évasée et lèvre simple. Sa surface in-

terne est lissée et des prises latérales ont été appliquées contre la paroi.

**LA CÉRAMIQUE À BOIRE
DE FABRICATION RÉGIONALE**

Plusieurs sépultures datées de la fin du 2^e siècle ou du 3^e siècle renferment un gobelet voire une petite bouteille en céramique fine sombre de fabrication régionale (tombes 4, 15, 22, 35, 43, 46, 60, 81,...). Il s'agit le plus souvent de vases à ouverture évasée, avec une panse tantôt ovoïde tantôt en toupie et un fond qui peut être concave ou en piédouche. Certains sont décorés de guillochés, d'autres portent un enduit noir au niveau du col et de la lèvre. Leur forme s'inspire de celle des pots en *terra nigra* du 2^e siècle. Cependant, la finition et le traitement des surfaces ne sont plus ceux qui définissaient l'artisanat de la céramique belge. La tombe 35 a livré un gobelet ovoïde à lèvre épaissie et moulurée; sa forme rappelle celle des gobelets dits "de Tongres", un vase à boire très répandu à la fin du 2^e siècle et au 3^e siècle dans la Cité des Tongres. L'usage

¹⁹⁵ HANUT et THOEN 2001.



Plat modelé à prises latérales

Ensemble de vases culinaires du faciès scaldien

Ensemble de vases à boire
de fabrication régionale
(céramique fine sombre)



des gobelets en céramique fine sombre connaît son apogée au 3^e siècle. Leur hauteur moyenne se situe entre 10 et 15 cm. Le dépôt de vases à boire est commun dans les sépultures à incinération du Haut-Empire. Dans les tombes ordinaires, l'offrande de vases de fabrication régionale était préférée au dépôt de céramiques plus luxueuses en sigillée, en céramique engobée ou en céramique métallescente.

**QUELQUES POTERIES SINGULIÈRES:
LES VASES MINIATURES ET LES "BOUCHONS"
EN TERRE CUITE**

La découverte de récipients miniatures n'est pas exceptionnelle en contexte d'habitat. Néanmoins, on les retrouvera davantage dans les nécropoles ou au sein des dépôts votifs des sanctuaires et autres lieux de culte. Ces objets ont avant tout une valeur symbolique; on les observe dans des tombes d'enfants, mais leur présence est également avérée

dans des sépultures d'adultes¹⁹⁶. De manière générale, on constate une tendance à la réduction du gabarit des céramiques des nécropoles par rapport aux dimensions des pièces retrouvées en site d'habitat. Elle traverse toute la période romaine et perdure dans les cimetières à inhumations du Haut Moyen Âge. Les vases miniatures sont souvent la reproduction à une échelle réduite de vases (assiettes, bouteilles, jattes, marmites, pots, etc.) très répandus parmi la vaisselle de table ou la céramique culinaire d'usage quotidien. Nous comptons ainsi dans la tombe 107 une marmite à haut col tronconique miniature contenant les cendres du défunt. Des vases miniatures du même type ont été retrouvés dans une riche *favissa* du sanctuaire de Harelbeke (prov. de Flandre occidentale); ce dépôt cultuel renfermait des centaines de récipients miniatures tournés ou modelés ainsi que

¹⁹⁶ TUFFREAU-LIBRE 2001.

Ensemble de vases miniatures



plusieurs statuettes de divinités en terre cuite blanche¹⁹⁷. Le dépôt en nombre de petits vases du même gabarit est un trait distinctif des dépôts d'offrandes en relation avec des lieux de culte. Nous trouvons, dans la tombe 44, un pot miniature à col tronconique et petit pied balustre. Haut de 8 cm, il s'apparente à la reproduction d'un gobelet métallescent. On observera que tous les vases miniatures de la collection de la Communauté française sont des formes fermées qui ont été cuites en atmosphère réductrice. Enfin, les fouilles menées dans le lit de la Haine (structure 01.04) ont mis au jour quelques vases miniatures, notamment une bouteille avec moulure sur l'épaule et deux pots identiques, avec une panse en toupie et un ressaut à la transition entre le col et la panse. Leur hauteur est de 8 ou 9 cm. Leur présence dans le lit de la Haine nous interpelle. S'agirait-il d'ex-voto abandonnés aux eaux de la rivière lors de célébrations rituelles liées aux divinités fluviales? Sommes-nous en présence d'offrandes comparables aux armes et poteries jetées dans la Haine à la fin du second Age du Fer? La silhouette générale de ces pots ou bouteilles rappelle celle des petites bouteilles en proto *terra nigra* retrouvées en plusieurs exemplaires dans un ensemble votif du temple rural de Hannut/Grand-Hallet, en province de Liège¹⁹⁸. Plusieurs bouteilles possèdent un cordon mouluré à la transition entre le col et la panse; ce dépôt serait daté d'une phase intermédiaire entre la fin de la période laténienne et le début de la période romaine.

La collection de la Communauté française comporte quelques pièces particulières que nous pouvons qualifier de "bouchons" en terre cuite. Citons la découverte dans un dépotoir (structure 01.31) d'une pièce creuse cuite en atmosphère réductrice et exécutée au tour rapide. Elle comporte une partie médiane discoïdale, un petit goulot étroit et un fond percé. À cela s'ajoute un petit récipient à la forme fuse-

lée, souvent désigné par le terme "d'amphorisque" dans les publications. Il provient du lit de la Haine (structure 01.04), il présente une surface externe noire et lustrée et son fond n'a pas été conservé. Ce genre d'artefact est répandu dans le monde romain. Son identification pose toujours question et diverses interprétations ont été avancées: bouchon d'amphore, vase à parfum ou à onguent, godet utilisé pour le jeu de dés, vase à libations, lampe, élément de construction, etc. On remarquera qu'à ce jour on n'a pas encore retrouvé d'amphore en place dont le goulot était obturé par ce "bouchon". La plupart des pièces retrouvées en Gaule septentrionale ont été produites localement. Une hypothèse serait que ce petit récipient ait eu une fonction commerciale: il accompagnait les cargaisons et renfermait un échantillon de la marchandise dont on faisait le commerce. Il aurait permis au client de "vérifier" la qualité du produit transporté.

"Bouchon" en terre cuite



¹⁹⁷ OOGHE, DEBRABANDERE et DESPRIET 1979.

¹⁹⁸ VILVORDER 2004.

BIBLIOGRAPHIE

M. BATS, "Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 avant J.-C.); modèles culturels et catégories céramiques", in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément, 18, 1988.

D. BAYARD, "La céramique dans le bassin de la Somme du milieu du 2^e siècle au milieu du 3^e siècle après J.-C. Bilan de 20 ans d'études", in *Actes du Congrès de Lille-Bavay, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 1998, p. 159-182.

W. BINSFELD, "Gefäßnamen auf Keramik im Nordwesten des Römischen Reiches", in *Trierer Zeitschrift*, 60, 1997, p. 19-31.

L. BLONDIAU, R. CLOTUCHE et F. LORIDANT, "Mise en évidence de répertoires de céramiques communes sombres dans la partie méridionale de la cité des Nerviens: l'apport des fouilles récentes", in *Actes du Congrès de Lille-Bavay, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2001, p. 41-64.

W. DE CLERCQ, "L'habitat gallo-romain en Flandre orientale (Belgique). Recherches 1990-2001 dans les *civitates Menapiorum* et *Nerviorum* (1990-2001)", in *Revue du Nord*, 85, 2003, p. 161-179.

S. J. DE LAET, A. VAN DOORSELAER, P. SPITAELS et H. THOEN, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut-Belgique)*, Bruges in *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 14, 1972.

R. DELMAIRE, "Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Brariatius. Contribution à l'étude de la céramique bavaisienne", in *Septentrion*, 2, 1972, p. 46-54.

X. DERU et D. VACHARD, "Le groupe de pâtes "savonneuses" des céramiques gallo-romaines du Nord de la Gaule Belgique", in *Actes du Congrès de Bayeux, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2002, p. 477-483.

A. DESBAT, V. FOREST et C. BATIGNE-VALLET, "La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine" in D. PAUNIER (dir.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire*, 5: *la romanisation et la question de l'héritage celtique*, Glux-en-Glenne (Bibracte, 12/5), 2006, p. 167-192.

J. DOCQUIER, "Essai de rassemblement des marques de potiers sur pelves ou mortiers d'époque gallo-romaine", in *Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*, 34, 1994, p. 35-101.

N. HANEL, "Die Amphoren der Ausgrabungen 1998 im Hauptstützpunkt der Classis Germanica "Alteburg" bei der Colonia Claudia Ara Agrippinensium - ein Vorbericht", in *Rei Cretariae Romanae Fautororum Acta*, 38, 2003, p. 361-364.

F. HANUT, "Amphores et cruches-amphores régionales de Gaule Belgique et de Germanie inférieure", in M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines: commerce, contacts et romanisation*, Actes de la table ronde d'Arras [23 au 25 octobre 1998], Berck-sur-Mer (Nord-Ouest Archéologie, 12), 2001, p. 19-38.

F. HANUT, *Les horizons chronologiques de la céramique et de la verrerie au Haut-Empire dans le Nord de la Gaule*, I-III, Louvain-la-Neuve, Thèse de doctorat inédite, 2004.

F. HANUT et H. THOEN, "La céramique de tradition indigène dans le faciès ménapien du Haut-Empire", in *Actes du Congrès de Lille-Bavay, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2001, p. 11-28.

P. HERBIN, "La céramique gallo-romaine dans la partie méridionale de la cité des Ménapiens et ses abords", in *Actes du Congrès de Lille-Bavay, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2001, p. 75-96.

P. HERBIN, "Les vases à éléments de préhension dans le Nord de la Gaule", in *Actes du Congrès de Bayeux, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2002, p. 417-430.

P. HERBIN et D. ROGER, "Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)", in M. POLFER (dir.), *Artisanat et économie romaine: Italie et provinces occidentales de l'Empire*, in Actes du 3^e colloque international sur l'artisanat romain tenu à Erpeldange (Luxembourg) du 14 au 16 octobre 2004, Montagnac (Monographies instrumentum, 32), 2001, p. 147-167.

F. LORIDANT et R. MÉNARD, "Les mortiers dits "de Bavay". Une des productions de Pont-sur-Sambre (Nord)", in *Actes du Congrès de Bayeux, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2002, p. 431-435.

M.-F. MEYLAN KRAUSE, "Des goûts et des couleurs. Céramiques gallo-romaines, modes d'emploi", in *Documents du Musée Romain d'Avenches*, 6, Fribourg, 1999.

R. OOGHE, F. DEBRABANDERE et P. DESPRIET, "Harelbeke", in *Archeologische en Historische Monografieën van Zuid-West-Vlaanderen*, 1, Courtrai, 1979.

M. TUFFREAU-LIBRE, "Les assemblages céramiques dans les nécropoles gallo-romaines", in J.-F. GEOFFROY et H. BARBÉ H. (éd.), *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*, Lille (Revue du Nord. Hors-série, 8), 2002, p. 179-187.

M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, "La céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Atrébatie", in M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines: faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde tenue à Arras du 12 au 14 octobre 1993, Lille (Nord-Ouest Archéologie, 6), 1994, p. 11-28.

M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, "La céramique en Atrébatie romaine", in *Actes du Congrès de Lille-Bavay, Société française d'étude de la Céramique antique en Gaule*, Marseille, 2001, p. 97-107.

M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES, "La céramique en Atrébatie romaine, tradition et romanisation", in M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines: commerce, contacts et romanisation*, Actes de la table ronde d'Arras [23 au 25 octobre 1998], Berck-sur-Mer (Nord-Ouest Archéologie, 12), 2001, p. 9-18.

P. W. VAN DEN BROEKE, "Southern Sea Salt in the Low Countries. A reconnaissance into the Land of the Morini" in M. LODWICKX (éd.), *Archaeological and Historical Aspects of West-European Societies, Album Amicorum André Van Doorselaer*, Leuven (Acta Archaeologica Lovaniensia. Monographiae, 8), 1996, p. 193-205.

J. VAN DER WERFF, H. THOEN et R. VAN DIERENDONCK, "Amphora Production in the Lower Scheldt Valley (Belgium)? The Valkenburg-Marktveld Evidence", in *Rei Cretariae Romanae Fautororum Acta*, 35, 1997, p. 63-71.

F. VERMEULEN, *Tussen Leie en Schelde. Archeologische inventaris en studie van de Romeinse bewoning in het zuiden van de Vlaamse zandstreek*, Gand in *Archeologische Inventaris Vlaanderen. Buitengewone reeks*, 1, 1992.

F. VILVORDER, "Les bouteilles en céramique belge à symbolisme astral", in *La céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord*, Catalogue de l'exposition tenue aux Moulins de Beez du 27 septembre au 15 octobre 2007, Louvain-la-Neuve [Collection d'Archéologie Joseph Mertens, 15], 2004, p. 5-10.

F. VILVORDER, "Les céramiques régionales", in *La Belgique romaine, Les Dossiers d'Archéologie*, juillet-août 2006, 315, p. 118-125.

S. WILLEMS, *Roman Pottery in the Tongeren Reference Collection: Mortaria and Coarse Wares*, Bruxelles in *VIOE-Rapporten*, 1, 2005.

FABIENNE VILVORDER, COLLABORATRICE
SCIENTIFIQUE AU CENTRE DE RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE, UCL

LA CÉRAMIQUE ET LE VIN

On mange à la romaine, on boit à la romaine
Si les Gaulois avaient un goût immodéré pour le vin importé d'Italie, César, en s'informant sur le caractère et les mœurs des Nerviens, nous indique que sur ce territoire, tout accès aux marchands étrangers était interdit et que l'usage du vin ou d'autres produits de luxe était pros- crit, estimant que cela excitait leurs âmes et amollissait le courage (BG, II, 15).

Ainsi le vin, breuvage le plus prestigieux du monde méditerranéen, n'arrivera chez nous qu'après la conquête, avec le déploiement de l'armée romaine sur le Rhin. Les vins supérieurs mis "en bouteille" à la propriété seront acheminés et vendus en amphores. La viticulture se développe rapidement en Gaule, en particulier dans la province de la Narbonnaise, en Languedoc et en Provence. Ces vins du Midi vont dominer les marchés de Gaule du Nord durant près de trois siècles, s'exportant dans les amphores gauloises typiques à fonds plats. À côté de ces vins mis en amphore, que l'on dira aujourd'hui "bouchés", des vins plus ordinaires pouvaient aussi être transportés en outres ou en tonneaux et vendus "à la tireuse".

Outre la vaisselle en métal précieux ou en verre qui reste rare sur nos sites, ce breuvage très prisé par l'ensemble de la population sera dégusté dans des gobelets en céramique fine produits au sein même des plus grands ateliers.

Ainsi, les officines de potiers installées aux portes de la ville de Cologne vont développer dans le courant du 2^e siècle après J.-C. une production de masse de vaisselles

fines dont les plus célèbres sont les gobelets à décor animalier exécuté à la barbotine sous l'engobe. Les motifs figuratifs, dominés par les représentations de molosses pourchassant lièvres, cerfs et biches, sont à mettre en rapport avec des scènes d'arène. Moins nombreuses sont les représentations d'animaux exotiques, antilopes, lions ou lionnes, et de combats d'ours ou de taureaux. Quelques rares scènes de combats de gladiateurs sont également connues. Ces représentations de scènes de chasse données dans les spectacles du cirque, tout comme les combats de gladiateurs, appartiennent aux thèmes les plus en vogue dans l'Empire romain.

Un nouveau produit de céramique fine à vernis noir aux reflets métallisés et dénommé pour cette raison "métallescente" apparaît en Centre Gaule durant la seconde moitié du 2^e siècle après J.-C. au sein des officines de sigillées de Lezoux dont les potiers maîtrisent une technologie élaborée. C'est de ces ateliers que sortent des gobelets tulipiformes d'une grande finesse, montés sur un pied haut.

Cette céramique métallescente connaîtra son plus haut degré de finition dans les ateliers de potiers de Trèves dans le courant du 3^e siècle après J.-C. D'une qualité technique remarquable, cette vaisselle fine qui se compose non seulement de gobelets à boire globulaire à col tronconique, mais aussi de carafes ou de quelques plus rares coupes, va connaître un énorme succès. Si une grande majorité de cette céramique porte systématiquement un décor de fines bandes de guillochis, l'originalité des vases tréviens est qu'ils sont marqués de célèbres motifs décoratifs illustrant la vigne et accompagnés d'inscriptions invitant à la consommation du vin ou évoquant les joies de la vie ou tout simplement l'amour: DA VINUM, donne-moi du vin ... LVDE, amuse-toi... AMO TE, je t'aime...



Gobelet à boire de Cologne avec décor animalier.

Gobelet à boire tulipiforme à reflet métallescent. Lezoux.

Gobelet à boire à reflet métallescent marqué de fines dépressions oblongues. Trèves.

BIBLIOGRAPHIE

R. BRULET, R. P. SYMONDS, F. VILVORDER (éd.), "Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines" in *actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve le 18 mars 1995*, [Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta, Supplementum, 8], Oxford, 1999, p. 13-38.

W. OENBRINK, "Die Kölner Jagdbecher im römischen Rheinland. Form und Decor, Funktion und Handelsgeschichte einer Kölner Geschirrpoduktion im 2. Jahrhundert n. Chr.", in *Kölner Jahrbuch*, 31, 1998, p. 71-252.

R. P. SYMONDS, "Rhenish Wares. Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany", in *Oxford University Committee for Archaeology, Monographie*, 23, Oxford, 1992

XAVIER DERU, HALMA UMR 8164, LILLE 3 - ULG

LA CÉRAMIQUE FINE

Les gobelets en céramique engobée et métallescente n'arrivaient pas sur toutes les tables, soit que le coût du transport rendait ces céramiques trop onéreuses, soit que les ateliers ne parvenaient pas à répondre à la demande. C'est pourquoi des ateliers locaux ont essayé de fournir de la vaisselle de table, palliant le déficit en céramique importée.

Au 1^{er} siècle, les ateliers ont imité les assiettes et les coupes de terre sigillée italique en simplifiant les formes et les techniques de celles-ci. Alors que les prototypes montraient un beau vernis rouge imperméable, les imitations sont couvertes d'un engobe poreux rouge orange ou sont lissées et enfumées, montrant des teintes grises à noires; les archéologues les appellent *terra rubra* (TR) ou *terra nigra* (TN). À côté des assiettes et des coupes, la *terra rubra* et la *terra nigra* comptent également des gobelets. Le matériel de Pommerœul rassemble les formes les plus récentes de ces catégories: des assiettes à parois concaves, des bols ou de petits gobelets.

À la fin du 1^{er} siècle et dans les deux siècles suivants, les importations lointaines augmentent et la plupart des ateliers locaux se spécialisent dans les marmites et les pots à cuire en céramique rugueuse sombre. Néanmoins, quelques productions de vaisselle de table persistent et concurrencent terre sigillée, céramique engobée et métallescente. Parmi elles, on distingue des céramiques revêtues de paillettes de mica, qui donnent l'éclat du bronze aux récipients de terre (DR); d'autres poursuivent les productions de *terra nigra* et de *terra rubra*, avec des récipients lustrés noirs (FRB) ou revêtus d'une engobe orangée (ER). Sur le site de Pommerœul, on a repéré des bols, des cruches et des gobelets en céramique dorée, de rares bols en céramique à enduit rouge, et plus fréquemment, des gobelets et des bouteilles noirs.

Si les importations lointaines permettent de comprendre le potentiel et les mécanismes du grand commerce, les productions régionales illustrent des dynamismes locaux. Par l'étude des ateliers de potiers et des argiles, les archéologues peuvent restituer des circuits et les influences du marché. Ces questions sont d'autant plus intéressantes que le site de Pommerœul constitue un carrefour entre une voie terrestre et une voie navigable. Pour l'ensemble des céramiques fines de Pommerœul, on observe qu'un groupe d'ateliers domine: il s'agit de celui qui utilise une argile très fine qui, une fois cuite, présente des parois douces au toucher, à tel point qu'un archéologue, S.J. De Laet, l'a nommée savonneuse (SAVO). D'après les études géologiques, cette argile pouvait être extraite dans un arc allant de Roubaix à Mons en passant par Bavay. L'aire de diffusion correspond d'ailleurs à l'intérieur de cet arc, c'est-à-dire le Hainaut, jusqu'au plateau limoneux, et la Flandre sablonneuse. Les sites-clés où l'on retrouve cette céramique sont Bavay, Blicquy, Pommerœul et Velzeke, quatre sites se répartissant dans la partie septentrionale de la *civitas nerviorum*.

Assiette à paroi concave
Fragment de *terra rubra*
à paroi gaufrée





Pot en céramique
savonneuse (SAVO)



Pot en terra nigra
lustrée noire (FRB) à
court col concave

LES PLATS À CUIRE

Les techniques culinaires gauloises étaient simples: elles consistaient surtout en des cuissons à la broche ou à la grille pour les viandes, mais surtout en des bouillies au pot. À côté des usages de la table, l'acculturation des habitudes alimentaires romaines va fortement modifier les aliments et les modes de préparation. La céramique de cuisson en est un témoignage et les plats à cuire un reflet particulier. En effet, cet usage de cuire au four des aliments dans des plats, est méditerranéen; il correspond même à l'hellénisation de la cuisine italique.

Il existe des plats à cuire dans le répertoire de la céramique rugueuse sombre, mais ceux appelés "plats à vernis rouge pompéien" (VRP) sont spécifiques à cet usage. Dans l'Antiquité, on les dénommait *cumanae testae*, littéralement "plats de Cumes", parce que la région du Vésuve en était une des principales zones de production. Si l'on trouve dans nos régions des plats provenant de Campanie, ils restent fort rares et cantonnés à la période augustéenne; ce n'est que bien plus tard, dans la deuxième moitié du 1^{er} siècle, que des ateliers régionaux approvisionneront régulièrement les marchés locaux. Un atelier de potiers localisé dans le sud de la *civitas nerviorum*, actuellement sur la commune des Rues-des-Vignes (Nord, F), a ainsi produit des plats revêtus d'un engobe rouge interne dès les années 60 et jusqu'à la deuxième moitié du 3^e siècle. Ses productions ont été diffusées sur toute la moitié occidentale de la province romaine de

Belgique, jusqu'à Reims, Amiens, et même Tongres, en Germanie inférieure. Il est donc naturel que Pommerœul, comme les sites proches de Bavay, Blicquy et Velzeke, les reçoivent.

En bien moindre quantité, le site de Pommerœul a livré des plats à cuire recouverts d'un engobe chargé de paillettes de mica (RU/DR). Ces plats, comme ceux à vernis rouge pompéien, démontrent que, pour un usage culinaire particulier, on recherche des instruments soignés, autant qu'utilitaires.



Plat à vernis rouge
pompéien (VRP)
revêtu d'un engobe
rouge orange

BIBLIOGRAPHIE

R. BRULET, J. C. DEMANET (dir.), "Liberchies III. Vicus gallo-romain", in Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 94, Louvain-la-Neuve, 1997.

R. BRULET, J. -P. DEWERT et F. VILVOLDER, (dir.), "Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière", in Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 101, Louvain-la-Neuve, 2001.

X. DERU, "La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.)", in La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines: faciès régionaux et courants commerciaux. Actes de la table ronde d'Arras 1993, (Nord-Ouest Archéologie, 6.) Berck-sur-Mer, 1994, p. 81-95.

X. DERU, "La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques", in Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89, Louvain-la-Neuve, 1996.

X. DERU, D. VACHARD, "Le groupe de pâtes "savonneuses" des céramiques gallo-romaines du Nord de la Gaule Belgique", in Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Bayeux 2002, Marseille, 2002, p. 477-485.

X. DERU, "Les productions de l'atelier des "Quatre Bornes" aux Rues-des-Vignes (Nord)", in Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Blois 2005, Marseille, 2005, p. 469-478.

X. DERU, "Les structures de l'atelier de potiers gallo-romain des "Quatre Bornes" aux Rues-des-Vignes (Nord). Bilan provisoire", in Artisanat et économie romaine: Italie et provinces occidentales de l'Empire. Actes du 3^e colloque international d'Erpeldange, octobre 2004, (Instrumentum, 32), Montagnac, 2005, p. 139-146.

J. HUYGHE, "La céramique belge dans le vicus de Velzeke (Belgique)", in Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Vallauris 2004, Marseille, 2004, p. 453-458.

F. LORIDANT, X. DERU (dir.), "La Nécropole de Bavay, "Les Faches les Prés Aulnoys"", in Revue du Nord, suppl., (sous-presse).

ÉRIC LEBLOIS*

LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE
GÉNÉRALITÉS

Céramique fine à pâte et vernis grésé de couleur claire, généralement rouge, dont la fabrication a nécessité une technologie perfectionnée, ce qui en a limité les centres de production, la sigillée a présenté au cours du temps des variations de développement de ses nombreuses formes, une succession de styles de décors et des signatures de milliers de potiers qui en ont fait la catégorie d'objets apportant le plus de précisions chronologiques.

Dans le courant de la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant J.-C., des potiers de la péninsule italique, notamment ceux d'Arezzo (Étrurie), mettent progressivement au point de nouvelles techniques de cuisson et de décoration qui

vont leur permettre de produire cette céramique, rompant ainsi avec la tradition de la vaisselle à vernis noir alors très en vogue. Elle connaîtra un succès fulgurant et durable, puisqu'elle ne disparaîtra définitivement qu'au 5^e siècle.

Vers 15 avant J.-C, afin de répondre à la demande de consommateurs romains ou romanisés installés dans la Gaule récemment conquise, ces potiers y établissent des filiales, notamment à Lyon ou à Saint-Romain-en-Gal. Rapidement, les sigillées italiques sont imitées par des artisans gaulois qui développent bientôt leur propre répertoire de formes et de décorations, d'abord dans le Sud de la Gaule, notamment à Montans (Tarn), à Millau/La Graufesenque (Aveyron) ou à Banassac (Lozère), puis dans le Centre, comme à Lezoux (Puy-de-Dôme) ou aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), avant d'essaimer en Argonne, en Moselle, en Alsace ou dans la vallée du Rhin. Des céramiques en terre sigillée seront également produites en Espagne, en Pannonie, en Asie Mineure, en Syrie ou en Afrique du Nord...

Quelques textes anciens mentionnent cette vaisselle sous les noms de "vases samiens", "vases de Pergame" ou "vases arétins". Pour insister sur sa particularité technologique plus que sur sa diversité d'origine, les archéologues du 19^e siècle l'ont baptisée *terra sigillata* - terre sigillée -, c'est-à-dire vaisselle d'argile décorée et signée à l'aide de poinçons et de moules.

Il s'agit d'une vaisselle populaire - de nos jours, il n'est plus question de la qualifier de vaisselle de luxe, comme ce fut pourtant le cas par le passé¹⁹⁹ - essentiellement liée au service de la table. Les inventaires actuels recensent plus de deux cent cinquante formes²⁰⁰, lisses ou décorées, très inégalement représentées dans les différents ateliers ou sur les sites de consommation. Il ne faudrait pourtant pas se laisser abuser par cette diversité: si certaines, bien standardisées, sont attestées à des centaines de milliers d'exemplaires, d'autres, fantaisies ou essais de potiers, ne le sont que par quelques centaines, voire moins. En outre, si quelques-unes ont été fabriquées pendant plus de deux cents ans, d'autres l'ont été pendant moins de quelques décennies.

* Rue de Stambruges, 24 7321 Harchies (Bernissart)

¹⁹⁹ DELAGE 2005, p. 40.

²⁰⁰ En 1895, l'archéologue allemand Hans Dragendorff a établi une première typologie des vases en terre sigillée; précédée de l'abréviation "Drag.", la numérotation qu'il a créée pour désigner les cinquante-cinq formes qui y sont décrites est encore largement employée actuellement. Par la suite, d'autres spécialistes (J. Déchelette, W. Ludowici, R. Knorr, H. Walters, J. Curle, E. Ritterling, A. Oxé, G. Chenet, P. Bet...) ont complété ce travail en décrivant de nouvelles formes auxquelles ils ont souvent laissé leur nom.

Ces formes se répartissent en quatre grandes classes morphologiques. La plus abondante est sans conteste celle des assiettes et des plats, qui étaient utilisés en tant que plats collectifs afin de présenter aux convives certaines préparations culinaires. Viennent ensuite les coupelles, qui contenaient des sauces ou des condiments destinés à accompagner les mets principaux. Certaines d’entre elles, notamment les Drag. 33, ont éventuellement pu être utilisées pour boire. Suivent les coupes, souvent ornées de décors moulés, qui devaient également servir à présenter des aliments à table. Quant aux jattes et aux mortiers, qui se distinguent des premières par la présence d’une râpe interne et qui se rencontrent surtout au 3^e siècle, ils étaient employés devant les convives pour préparer des ingrédients destinés à parfumer le vin ou pour achever des préparations qui devaient être consommées très rapidement afin de conserver toutes leurs saveurs²⁰¹. Quelques formes plus marginales, notamment des bouteilles, des cruches et des gobelets liés au service des boissons, ou des encriers, complètent ce corpus.

LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE À POMMERŒUL
Introduction

Pour obtenir des conclusions réellement pertinentes sur la consommation des céramiques sigillées à Pommerœul et, indirectement, dans la région, il faudrait théoriquement tenir compte de la totalité des formes lisses et des vases aux décors les plus divers (moulés, guillochés, excisés, à la barbotine, à relief d’applique...) qui y ont été mis au jour. Cette démarche est pour l’instant assez difficile à mettre en œuvre, l’éparpillement des collections et le nombre très important de tessons en terre sigillée recueillis sur le site rendant cette étude particulièrement fastidieuse, d’autant plus que de nombreux cas de remontages sont avérés. Notons, en outre, que plusieurs collections ont été consti-

tuées de manière subjective, seuls les tessons présentant un intérêt certain ayant été recueillis ou conservés, ce qui privilégie ceux qui portent des décors ou des estampilles.

Ces dernières ne tenant pas compte des formes lisses non signées, particulièrement abondantes à certaines époques (en particulier sous les Flaviens ou au 3^e siècle), il est nécessaire de confronter ce qu’elles nous apprennent sur l’évolution du commerce de la sigillée à Pommerœul avec les données que nous fournissent les vases à décor moulé qui y ont été mis au jour. Faute d’autres éléments réellement disponibles, beaucoup d’écrits consacrés à la commercialisation de la sigillée ne se basent d’ailleurs que sur ce type de matériel pour établir leurs conclusions²⁰².

À ce jour, deux cent vingt-sept estampilles sur vases en terre sigillée ont été étudiées ou répertoriées (tableau 1)²⁰³. Elles proviennent aussi bien du Sud de la Gaule (14,6%) que de Gaule centrale (74%) ou orientale (Est de la Gaule, Argonne) (11%) et correspondent à cent trente et un potiers différents. Douze d’entre elles (5,3%) sont anépigraphes (rosettes...). Quatre autres, inintelligibles, sont vraisemblablement graphomorphes.

Les données concernant la sigillée moulée dont nous disposons pour l’instant, souvent inédites, portent sur deux cent cinquante-sept vases différents (tableau II) : 25,3% proviennent du Sud de la Gaule, 60,3% du Centre de la Gaule et 14,4% de l’Est de la Gaule, essentiellement d’Argonne.

²⁰¹ DELAGE 2002, p. 108-109.
²⁰² Voir, par exemple, RAEPSAET 1987, ou TILHARD 2004.
²⁰³ Quelques estampilles publiées çà et là nous ont peut-être échappé. Beaucoup d’autres, notamment celles découvertes par Mireille Paumen, n’ont pas encore été répertoriées.

Tableau 1: Répartition par fabriques des estampilles sur terre sigillée (d’après LEBLOIS 2005b, excepté les estampilles inédites)

	Collections du Service national des Fouilles	Collections Demarez et Houbion	Fosse Parent et puits “SOS Fouilles”	Collections Ballez, Dufrasnes, Houbion, Par- ent et anonyme	Collections Demory, Laurent et Wagnies	Estampilles inédites	Total	%
Sud Gaule	9	12	-	2	8	2	33	14,6
Centre Gaule	33	32	4	15	76	8	168	74
Est Gaule	2	1	-	-	5	-	8	11
Argonne	4	2	-	1	7	2	16	
Argonne ou Est Gaule	1	-	-	-	-	-	1	0,4
Indéterminée	-	-	-	-	1	-	1	
Total	49	47	4	18	97	12	227	100

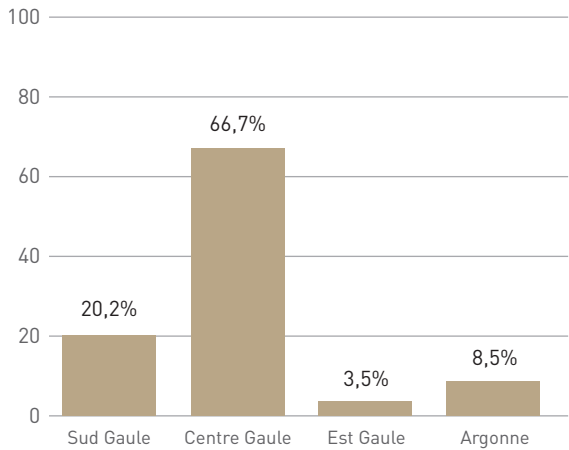
Tableau 2: Répartition des vases en terre sigillée moulée (en NMI formes) par types et par fabriques.

	Drag. 29	Drag. 30	Drag. 37	Gobelets	Total	%
Sud Gaule	18	3	42	2	65	25,3
Centre Gaule	-	13	142	-	155	60,3
Est Gaule	-	-	9	-	9	14,4
Argonne	-	-	25	-	25	
Argonne ou Est Gaule	-	-	3	-	3	
Total	18	16	221	2	257	100

Globalement, 20,2% des quatre cent quatre-vingt-quatre vases actuellement déterminés sont originaires du Sud de la Gaule, 66,7% du Centre de la Gaule et 12,8% de l’Est de la Gaule ou d’Argonne (tableau 3).

Tableau 3: Pourcentage global (estampilles et sigillée moulée) par fabrique.

Les fragments dont l’origine est incertaine - Argonne ou Est de la Gaule - (0,8%) ou indéterminée (0,2%) n’ont pas été représentés.



Il est évident que, dans l’Ouest de la Gaule Belgique, les produits de La Graufesenque sont essentiellement attribuables au 1^{er} siècle après J.-C. et que ceux de Lezoux dominent le 2^e siècle. La détermination de l’origine des céramiques sigillées mises au jour à Pommerœul n’a donc en elle-même que peu de signification si elle n’est pas accompagnée par l’étude de l’évolution chronologique de la part prise par chaque centre de production. Précisons cependant que les données concernant la répartition des cent cinquante-cinq vases moulés du Centre de la Gaule entre les différentes phases de production des ateliers n’ont pas encore été établies.

Les productions du Sud de la Gaule

Globalement, la terre sigillée du Sud de la Gaule représente 20,2% des récipients étudiés (tableau 3)²⁰⁴. Elle ar-

rive dans le Nord de la Gaule à partir des années 15-20 après J.-C., mais elle n’y connaît un réel essor qu’à partir des années 30. Elle supplante alors les sigillées italiques, apparemment absentes à Pommerœul, pourtant encore couramment utilisées dans le Nord de la Gaule durant les troisième et quatrième décennies de notre ère.

Trente-trois estampilles, toutes épigraphiques, proviennent du Sud de la Gaule, ce qui représente 14,6% de l’ensemble. Vingt-sept d’entre elles sont identifiables. Elles correspondent à vingt-deux potiers différents, vraisemblablement tous de La Graufesenque (Aveyron). La plupart présentent un nom unique. Deux de celles appartenant à la collection du Ministère de la Communauté française mettent toutefois en cause deux potiers associés: OFNIGRI-AND (*Niger et And...*) et [FE]LIC-SEV (*Felix et Severus*). Une autre, incomplète, fournit deux des *tria nomina* habituellement caractéristiques d’un citoyen romain ou d’un affranchi, faisant l’économie du prénom: [C]OSI-R[*Cosivs Rvfinvs*].



Au sein du matériel estampillé, ce sont les formes ouvertes (Drag. 18, Drag. 18R, Drag. 18/31) qui sont les mieux représentées (dix assiettes et quatre plats). Suivent les formes profondes: coupelles Drag. 27 ou Drag. 27g (huit exemplaires), Drag. 33 (deux exemplaires), Drag. 24/25 (un exemplaire), Ritterling 8 (un exemplaire), Ritterling 9 (un exemplaire) et service flavien E1 (un exemplaire). S’y ajoutent quatre coupes moulées Drag. 29. Une dernière estampille figure au

²⁰⁴ Notons qu’au sein des collections du Service national des Fouilles, vingt et un des deux cent septante-quatre fragments de sigillée unie examinés par Michel Vanderhoeven, soit 7,7% du NR – il ne s’agit pas d’une étude portant sur le NMI –, proviennent du Sud de la Gaule (VANDERHOEVEN 1981, p. 28).

fond d'un récipient dont la forme ne peut pas être déterminée. Complétons ce répertoire morphologique en signalant la présence de fragments d'assiettes Drag. 15/17, notamment dans la "fosse" 01.37, de coupelles ou de coupes Drag. 35/36 (service flavien A), de jattes Ritterling 12, de coupes moulées Drag. 30 et Drag. 37 et d'au moins un gobelet Déchelette 67 au sein des collections examinées.

Les coupelles Ritterling 9, Drag. 24/25 et Drag. 27 apparaissent à la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère. La production des deux premières ne perdure pas au-delà de celui de Néron. Les assiettes Drag. 15/17, Drag. 18 et les plats Drag. 18R sont créés vers 30 après J.-C. Il en est de même pour les coupelles Drag. 33, mais, dans le Nord de la Gaule, ces dernières se rencontrent surtout à partir de la fin de l'époque flavienne. Les coupelles hémisphériques Ritterling 8 ne sont produites qu'entre *ca* 25/30 et 60. Les jattes Ritterling 12 ne paraissent pas antérieures au règne de Claude et ne survivent pas à celui de Néron. Les gobelets Déchelette 67 sont créés vers 55, mais ne perdurent guère au-delà des années 80. Les services flaviens A et E apparaissent à la fin du règne de Néron ou au début du règne de Vespasien. Les premières coupes cylindriques Drag. 30 et carénées Drag. 29 arrivent en Belgique sous le règne de Tibère. Ces dernières cessent d'être produites avant la fin du 1^{er} siècle. Quant aux coupes hémisphériques Drag. 37, leur fabrication débute vers 65, mais elles se retrouvent rarement sur les sites de consommation septentrionaux avant le règne de Domitien.

Les productions préflaviennes

Malgré les incertitudes concernant les périodes de production de certains potiers, douze estampilles provenant d'au moins onze "officines" peuvent être attribuées aux règnes de Claude et de Néron (41-68), ce qui représente 36,4% des sigles originaires du Sud de la Gaule, mais seulement 5,3% de toutes les estampilles recueillies sur le site. L'une ou l'autre (*Acvtvs II*, *Cantvs et Silvanvs*) pourrait éventuellement être attribuée aux années 30. Deux de ces douze estampilles font partie de la collection de la Communauté française: la première, de *Niger et And...* a été découverte près d'une pirogue (structure 01.03), la seconde, de *Felix et Severvs*, près d'un débarcadère en bois (structure 01.13).

Dix des soixante-cinq récipients en terre sigillée moulée originaires du Sud de la Gaule peuvent également être attribués à l'époque préflavienne. Si l'on excepte deux coupes cylindriques Drag. 30, dont une mise au jour par André Demory dans la structure 01.02 ("habitation"), et, peut-être,

un gobelet Déchelette 67, associé à la structure 01.03 ("pirogue"), il s'agit exclusivement de coupes carénées Drag. 29. Aucune n'est antérieure au règne de Claude.



Fragment d'une coupe cylindrique de type Drag. 30 à décor de gladiateurs

Globalement, 22,4% des estampilles et des sigillées moulées du Sud de la Gaule sont antérieures à l'époque flavienne, ce qui ne représente que 4,5% des sigillées de Pommerœul actuellement étudiées.

Les productions flaviennes et postérieures

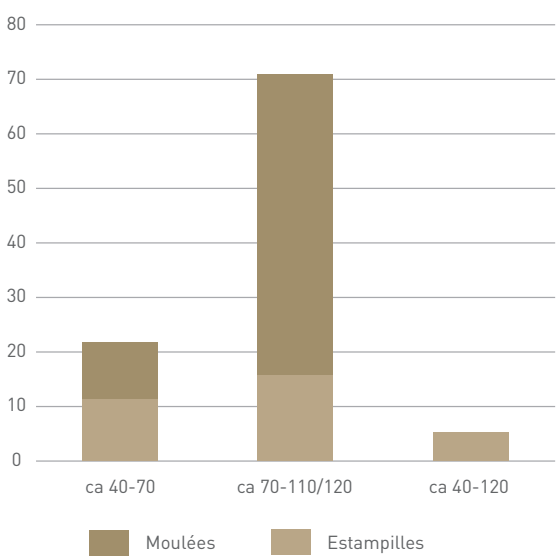
Seize estampilles identifiant onze potiers différents, soit 48,5% des estampilles originaires du Sud de la Gaule, sont attribuables à la période flavienne (69-96). L'activité d'au moins trois d'entre eux se prolonge sous le règne de Trajan. La collection de la Communauté française n'en compte que quatre. Deux d'entre elles, découvertes dans le lit de la rivière (structure 01.04) et près d'un débarcadère (structure 01.13), sont des productions du potier *Severvs II* (*ca* 65/70-100), bien connu sur les sites du Nord de la Gaule. La troisième, de *Cosivs Rvfinvs* (*ca* 70-100), provient d'une habitation (structure 01.02). Quant à la quatrième, de *Memor* (*ca* 60-110), le contexte dans lequel elle a été mise au jour est inconnu.

Cinquante-cinq des soixante-cinq vases en sigillée moulée originaires du Sud de la Gaule (soit 84,6%) ont été produits aux époques flavienne et trajanique. Il s'agit de onze Drag. 29, d'un Drag. 30, de la totalité des bols Drag. 37 et d'un fragment de gobelet indéterminé. À l'exception de l'un d'eux, peut-être originaire de Banassac, attribuable au règne de Trajan ou à celui d'Hadrien, tous semblent issus de La Graufesenque.

Le déficit entre estampilles et vases moulés s'explique certainement par le fait que la plupart des nouvelles formes lisses fabriquées à cette époque (services flaviens A à D, jattes Curle 11...) ne sont pratiquement jamais estampillées.

Globalement, 72,4% des sigles et des vases moulés du Sud de la Gaule sont attribuables à cette période, ce qui ne représente cependant que 14,7% des sigillées de Pommerœul actuellement étudiées. Faiblement présentes durant l’époque Claude-Néron, les importations des sigillées du Sud de la Gaule s’intensifient donc sous les Flaviens. Elles se poursuivent au tout début du 2^e siècle, mais périclitent très rapidement et deviennent certainement marginales au-delà du règne de Trajan.

Tableau 4: Répartition des céramiques sigillées du Sud de la Gaule par périodes de production.



Les productions du Centre de la Gaule

C’est durant la première moitié du 2^e siècle que les sigillées du Centre de la Gaule remplacent progressivement celles de La Graufesenque, qui continuent cependant à occuper une place importante dans les vaisseliers du Nord de la Gaule jusqu’aux années 130/140. Elles représentent 74% des estampilles (168 sur 227) et 60,3% des vases moulés (155 sur 257), soit, globalement, 66,7% du matériel mis au jour à Pommerœul actuellement déterminé²⁰⁵. Attestée dès le règne de Trajan (98-117), leur présence s’y prolongera jusqu’au début du 3^e siècle, c’est-à-dire durant environ un siècle.

Les estampilles épigraphiques identifiables sont au nombre de cent trente-cinq. Elles correspondent au moins à nonante-cinq potiers différents, soit, en moyenne, 1,4 estampille par potier, ce qui donne une production très émiettée. La majorité d’entre eux ne sont représentés

que par une seule estampille. Cependant, vingt-quatre le sont par deux ou plus. Au moins quatre-vingt-trois de ces potiers sont connus à Bavay.

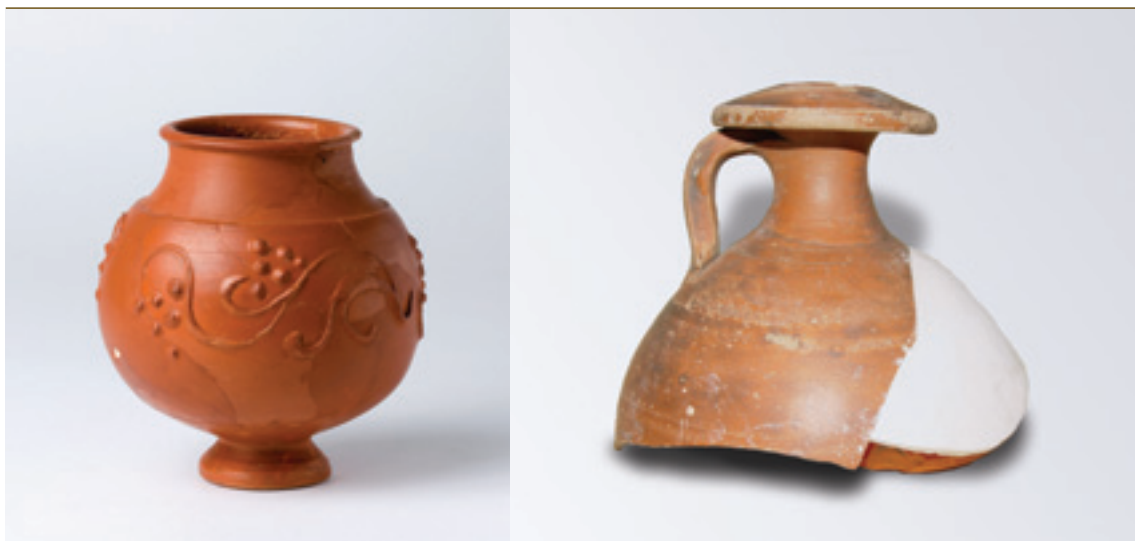
Les estampilles apposées sur des formes ouvertes (plats, assiettes) (83 sur 168, soit 49,4%) sont un peu plus nombreuses que celles apposées sur des formes profondes (coupes, coupelles, tasses) (79 sur 168, soit 47%). Notons aussi que l’une d’elles se trouve sur le rebord d’un mortier Drag. 45 (*Geminvs* VII), type qui n’est pourtant que très rarement estampillé. Les cinq dernières figurent sur des fonds indéterminables ou indéterminés.

Les formes ouvertes sont très largement dominées par les assiettes Drag. 31, dont la production est certaine entre ca 130 et le début du 3^e siècle, probable à partir de ca 120. Les assiettes Drag. 18 (deux exemplaires) sont des survivances du 1^{er} siècle encore produites durant la phase 5, voire 6²⁰⁶. Quelques plats ou assiettes davantage caractéristiques de la seconde moitié du 2^e siècle, à savoir les Walters 79/Lezoux 032 (deux exemplaires) et Ludowici Tg/Lezoux 029 et 030 (trois exemplaires), formes apparentées qui diffèrent surtout par le profil du bord, et trois assiettes Curle 23/Lezoux 043 (service F2), produites durant tout le 2^e siècle, complètent l’ensemble.

Cette suprématie des assiettes Drag. 31 atteste vraisemblablement que les traditions culinaires indigènes restent toujours présentes dans le Nord de la Gaule durant tout le Haut-Empire. Il s’agit en effet d’assiettes plus évasées et plus creuses que celles utilisées dans les régions méditerranéennes à la même époque. Cette différence est vraisemblablement due au régime alimentaire des habitants de nos régions qui devait être composé de préparations plus liquides que celui des Méditerranéens.

Les formes profondes sont dominées par les coupelles Drag. 33 (quarante-huit exemplaires), dont la fabrication couvre tout le 2^e siècle et se poursuit au 3^e siècle. Vient ensuite les coupelles Drag. 27 (vingt exemplaires), supplantées, après le milieu du 2^e siècle, par les précé-

²⁰⁵ Cent nonante-neuf des deux cent septante-quatre fragments de terre sigillée unie examinés par Michel Vanderhoeven, soit 72,6% du NR, sont originaires du Centre de la Gaule (VANDERHOEVEN 1981, p. 28).
²⁰⁶ Au sujet du découpage en phases utilisé pour l’étude des productions de Gaule centrale, voir: BET *et alii* 1989, p. 38; BET et DELOR 2000, p. 462-463. Équivalences chronologiques actuelles: phase 5 = première moitié du 2^e siècle; phase 6 = milieu du 2^e siècle; phase 7 = deuxième moitié du 2^e siècle et début du 3^e siècle; phase 8 = deuxième et troisième quarts du 3^e siècle.



Gobelet à boire de type Déchelette 72 décoré de motifs végétaux réalisés à la barbotine

Cruche à une anse de type Lezoux 105
Photo Espace gallo-romain

dentes, même si elles y sont encore fabriquées au moins jusqu'aux années 170/180. S'y ajoutent trois coupelles Lezoux 042 (service F1), type produit durant tout le 2^e siècle, deux coupes Drag. 38, fabriquées entre l'extrême fin du 1^{er} siècle et le tout début du 3^e siècle, mais essentiellement diffusées dans nos régions à partir de *ca* 150²⁰⁷, et deux coupelles Walters 80, surtout caractéristiques de la seconde moitié du 2^e siècle.

D'autres formes lisses ont été repérées au sein des collections examinées, notamment des coupes, des coupelles et des plats Drag. 35/36 (service A), en usage durant tout le deuxième siècle, mais plus rares au-delà de 160, des coupelles Lezoux 024 (service E1), fabriquées durant la majeure partie du 2^e siècle, et des gobelets à panse globulaire Déchelette 72, ainsi qu'une cruche globulaire Lezoux 105, produite entre 140/150 et 200/210.

Les productions de la première moitié du 2^e siècle (phases 5 et 5/6)

Les estampilles du Centre de la Gaule attribuables aux phases 5 et 5/6 ne sont que trente et une, soit 18,5% de toutes celles originaires de cette région, pour un nombre de potiers s'élevant à vingt-deux. Les activités de quelques-uns ont cependant pu se prolonger au début de la phase 7.

La phase 5 n'est représentée que par cinq estampilles, qui correspondent à quatre potiers différents. Au sein de la collection de la Communauté française, retenons celles d'*Aelianvs*, de *Cintvssa* et de *Ivlianvs* respectivement mises au jour dans le lit de la Haine (structure 01.04), près d'une pirogue (structure 01.03) et dans un dépotoir

(structure 01.30). Cette faible représentation est essentiellement due au fait que les services flaviens, rarement estampillés, sont alors encore très à la mode. Cependant, il ne faudrait pas oublier qu'à l'époque, la concurrence est rude entre les ateliers du Centre de la Gaule et ceux de l'Est de la Gaule (Argonne, Moselle, Alsace), tous en plein développement, qui sont en train de se partager les marchés précédemment occupés par les productions de La Graufesenque. Nous verrons que quelques récipients originaires d'ateliers de l'Est de la Gaule pourraient témoigner de cette rivalité.

Vingt-six estampilles représentant dix-huit potiers différents sont attribuables à la phase 5/6. Messieurs Demory et Wagnies ont notamment mis au jour des récipients de *Banvillvs* et de *Sedatvs*, dans une fosse (structure 01.16), de *Lvppa*, dans le lit de la rivière (structure 01.04), de *Cerialis*, près d'une pirogue (structure 01.03) et dans un dépotoir (structure 01.30), d'*Ericvs*, de *Ianvaris* et de *Patna* (contextes inconnus).

Les sigillées de Lezoux sont les plus nombreuses. Celles des Martres-de-Veyre, qui semblent les avoir précédées de quelques années, sont cependant représentées par au moins cinq estampilles (potiers *Aelianvs*, *Banvillvs* et *Patna*) et par plusieurs coupes moulées de type Drag. 37²⁰⁸. L'une d'elles, dans le style du potier X-10/*Silvio* (*ca* 110-135), a été mise au jour par André Demory dans la structure

²⁰⁷ WEBSTER 1996, p. 51.

²⁰⁸ L'identification des décors moulés a été réalisée avec la collaboration de Richard Delage.

Fragment d'une coupe hémisphérique Drag. 37. Style de X-10/Silvio



Fragment d'une coupe hémisphérique de type Drag. 37. Famille de Cinnamus A.



01.02 ("habitation"). D'autres sont attribuables aux styles des potiers X-13/*Donnavcvs* (phase 4/5, ca 100-120), X-9 (phase 5, ca 115-135) et *Cettvs* (phase 5/6, ca 135-160).

Des productions moulées d'autres potiers contemporains, qui ont souvent travaillé aussi bien aux Martres-de-Veyre qu'à Lezoux, ont également été identifiées au sein des différentes collections étudiées. Parmi eux, retons *Bvtrio* (ca 120-145), X5/*Silvio* II (ca 120-145), *Attianvs* II/*Sacer* II (ca 120-160), *Acavnissa* (ca 125-150), *Drvsvs* II (ca 125-150), *Qvintillianvs* I (ca 125-150) et *Pvgnv*s (style précoce, ca 130-150), ainsi que *Cinnamvs* A (style précoce de *Cinnamvs*, surtout phase 6), illustré par un grand fragment qu'André Demory a mis au jour près d'un débarcadère (structure 01.13).

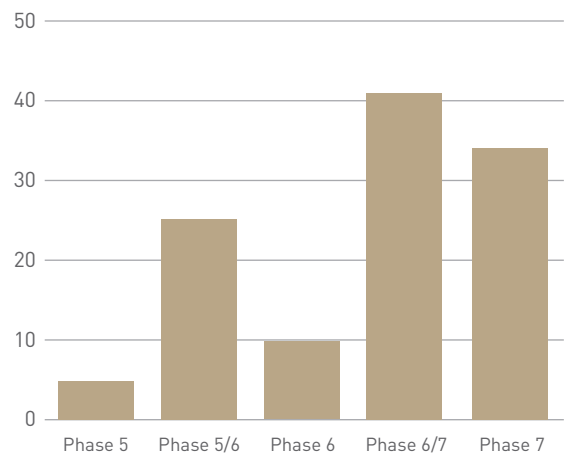
Les productions du milieu et de la seconde moitié du 2^e siècle (phases 6, 6/7 et 7)

Durant la seconde moitié du 2^e siècle, les ateliers des Martres-de-Veyre se font plus discrets, alors que d'autres ne commencent véritablement leur expansion qu'à partir de cette époque. C'est notamment le cas de ceux de Lubié et de Terre-Franche, dont les productions sont attestées en faible quantité à Pommerœul. Lezoux reste cependant, et de loin, le centre le plus important.

Avec la phase 6 (ca 140-160) débute une période d'environ cinquante ans durant laquelle les ateliers du Centre de la Gaule exercent un monopole quasi-absolu sur le commerce de la sigillée à Pommerœul. Cette phase est délicate à cerner, car elle comprend aussi bien des potiers qui travaillaient déjà en phase 5 (phase 5/6) que des potiers dont l'activité se poursuit au début de la phase 7 (ca 160-190). Beaucoup d'entre eux sont donc attribués à la phase 6/7 (ca 140-190). Ces trois phases regroupent nonante-six estampilles pour au moins soixante-cinq potiers différents, soit 57,1% des estampilles originaires du Centre de la Gaule, auxquelles s'ajoute apparemment une part importante des marques incomplètes, illisibles et anépigraphes, qui représentent 24,4% de ces productions (quarante et une estampilles). Contrairement à ce qui est constaté dans d'autres régions de la Gaule Belgique, notamment à Liberchies, à Braives ou à Tongres, où les importations des terres sigillées du Centre de la Gaule diminuent dès le milieu du 2^e siècle, c'est donc durant les phases 6 et 7 qu'elles sont les plus intenses à Pommerœul.

Seules dix estampilles réparties entre six potiers différents peuvent prudemment être attribuées à la phase 6. Quelques-unes ont été mises au jour par André Demory, notamment celles de *Maccivs* et de *Malledo*, dans le lit de la rivière (structure 01.04), ou celles de *Reditvs*, près d'un débarcadère (structure 01.14) et dans les fondations de "petites habitations" (structure 01.15). La phase 6/7 est représentée par quarante-six sigles pour au moins trente et un potiers. Plusieurs ont été recueillis par André Demory et Jacques Wagnies, notamment dans la tombe 63 de la nécropole sud (*Cosminvs*), dans une fosse (structure 01.16) (*Patricivs*), dans le lit de la rivière (structure 01.04) (*Caratillvs*, *Titvro*), près d'un débarcadère (structures 01.13 et 01.14) (*Mettivs*, *Miccio*, *Sacero*), près d'une pirogue (structure 01.03) (*Banolvccvs*, *Tintirio*) ou dans les fondations de "petites habitations" (structure 01.15) (*Miccio*). Quarante sigles correspondant à vingt-huit potiers sont attribuables à la phase 7. Messieurs Wagnies et Demory en ont découvert certains dans la tombe 59 de la nécropole sud (*Lvpinvs*), dans une habitation (structure 01.02) (*Sacrillvs*, *Severvs* VI), dans des fosses ou des dépotoirs (structures 01.06, 01.08 et 01.11) (*Albvicianvs*, *Capellianvs*, *Martinvs* III, *Sacrillvs*), dans un fossé (structure 01.39) (*Ecveste*), dans le lit de la rivière (structure 01.04) (*Maceratvs*, *Marcvs* V), près d'un débarcadère (structures 01.13 et 01.14) (*Advocisvs*, *Aestivvs*, *Albinvs* IV) ou près d'une pirogue (structure 01.03) (*Pavllvs* V).

Tableau V: Répartition des estampilles du Centre de la Gaule par phases de production.



De nombreux tessons moulés peuvent être attribués à différents potiers ou groupes stylistiques de potiers des phases 6, 6/7 et 7. Les mieux représentés sont ceux d’*Albvcivs* (ca 145-170) (dont une marque intradécorative), de *Cinnamvs* B (ca 150-180) (notamment trois marques intradécoratives), de *Cinnamvs* C (ca 170-190) (productions de Lezoux et de Terre-Franche; une marque intradécorative), et de *Paternvs* IIb (ca 170-210) (notamment trois marques intradécoratives). Parmi les autres styles attestés, mentionnons ceux de *Casvrivs* (ca 160-190) (productions de Lezoux et de Lubié), de *Censorinvs* (ca 160-190), de *Criciro* (ca 150-170), de *Doeccvs* (ca 170-190), de *Ivllinvs* II (ca 170-210), de *Paternvs* IIa (ca 160-170), de *Secvndvs* I (ca 150-170) et de *Sissvs* II (ca 140-160).

Au sein de la collection du Ministère de la Communauté française, trois d’entre eux ont retenu tout particulièrement notre attention. Le premier est attribuable au groupe de *Paternvs* IIa, le deuxième porte la marque intradécorative de *Paternvs* IIb et le troisième, celle de *Cinnamvs* C. Les deux premiers ont été mis au jour dans le lit de la rivière (structure 01.04) et le dernier, dans un dépotoir (structure 01.08).

Les productions de la fin du 2^e siècle et du début du 3^e siècle (fin de la phase 7)

Ce n’est vraisemblablement pas avant les dernières décennies du 2^e siècle que d’autres productions du Centre de la Gaule sont arrivées à Pommerœul, à savoir quelques récipients en céramique métallescente, quelques mortiers à mufle de lion Drag. 45/Lezoux 100, dont la fabrication, qui a vraisemblablement débuté à la fin du 2^e siècle, connaît un succès croissant au cours du 3^e siècle, et quelques gobelets Déchelette 72/Lezoux 102, type qui apparaît vers le milieu du 2^e siècle, mais dont la production est surtout importante durant la première moitié du 3^e siècle. L’un d’eux, de petit module, mis au jour par Jacques Wargnies dans un fossé (structure 01.39), n’est malheureusement représenté que par un tout petit fragment de panse. Il est décoré d’un motif floral excisé réalisé à la gouge, technique utilisée dès la seconde moitié du 2^e siècle, mais qui perdure jusqu’au milieu du 3^e siècle. Un autre, découvert par André Demory dans le lit de la rivière (structure 01.04), a pu être reconstitué. Il est orné d’un motif végétal à la barbotine, mode de décoration qui se rencontre surtout après 210²⁰⁹.

²⁰⁹ DELAGE 2003.

En outre, une partie des estampilles de la phase 7, notamment celles de *Marcvs*, de *Martinvs* ou de *Sacrillvs*, peut être postérieure aux années 180/190. Il en est de même pour les productions moulées des groupes de *Cinnamvs* C, de *Doeccvs*, de *Ivllinvs* II et de *Paternvs* IIb, qui débute vers 170. La période d'activité du ou des ateliers créateurs des moules du groupe de *Doeccvs* se prolonge jusqu'en 190 et celle des groupes de *Ivllinvs* II et de *Paternvs* IIb jusqu'aux environs de 210. Notons que les moules de ces trois derniers groupes sont encore utilisés, ou plutôt réutilisés, par des ateliers autres que ceux de leurs créateurs jusqu'aux alentours de 240. Cependant, à ce jour, aucun style décoratif attribuable à l'extrême fin de la phase 7 ou à la phase 8, durant laquelle les pâtes prennent une couleur beige, saumon ou orangée et les vernis deviennent franchement orangés, n'a été identifié à Pommerœul.

Mortier de type Curle 11/Lezoux 095 à collerette décorée de feuilles d'eau à la barbotine



Ces divers éléments attestent que de grandes quantités de récipients en terre sigillée du Centre de la Gaule arrivent à Pommerœul jusqu'aux environs de 190, soit un peu plus longtemps qu'à Liberchies, où elles deviennent marginales au cours des années 170, ce qui s'explique assurément par l'appartenance de l'agglomération portuaire au bassin de l'Escaut. Par la suite, ce sont surtout certains produits arvernes "à la mode" (gobelets Déchelette 72 et, peut-être, mortiers Drag. 45) qui continuent à y arriver, probablement en raison de leur excellente qualité. Le terminus de ces importations se situe vraisemblablement entre ca 210/220 et 230/240.

Les productions de l'Est de la Gaule et d'Argonne

En l'état actuel de nos connaissances, pas plus de vingt-cinq estampilles, soit 11% de l'ensemble (tableau I), peuvent être attribuées aux ateliers de l'Est de la Gaule ou d'Argonne. Ce déficit par rapport aux autres régions pourrait en partie s'expliquer par des raisons chronologiques. En effet, à Pommerœul, ces ateliers ne dominent le marché de la terre sigillée qu'à partir de l'extrême fin du 2^e siècle, alors qu'à Liberchies, où les importations des terres

sigillées du Centre de la Gaule diminuent dès le milieu du 2^e siècle, 22,7% des estampilles en sont issues. En outre, hormis, peut-être, à Rheinzabern, l'apposition d'estampilles sur les vases en terre sigillée est en nette régression au 3^e siècle. Enfin, les marques épigraphiques sont rares sur les formes en vogue à cette époque, à savoir le service d'assiettes et de coupelles Drag. 32/40 et les mortiers Drag. 45, toutes trois bien attestées à Pommerœul, qui ont essentiellement été produites en Argonne.

La proportion des récipients en terre sigillée moulée est à peine plus élevée que celle des estampilles: trente-sept sur les deux cent cinquante-sept actuellement déterminés, soit 14,4% (tableau II). Il s'agit exclusivement de coupes hémisphériques Drag. 37.

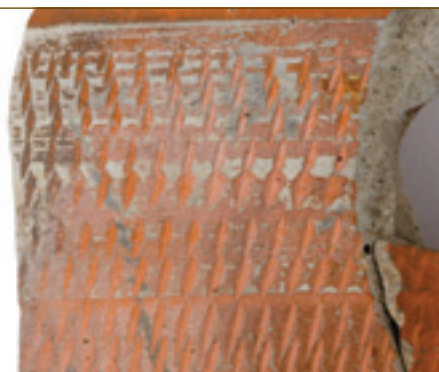
Globalement, seulement 12,8% de la terre sigillée étudiée à ce jour peut donc être attribuée aux ateliers d'Argonne ou de l'Est de la Gaule (tableau 3). Si l'on tient compte du matériel mis au jour par le Service des Fouilles, on s'aperçoit cependant que cinquante-quatre des deux cent septante-quatre fragments de récipients en sigillée lisse étudiés par Michel Vanderhoeven, soit 19,7% du NR²¹⁰, et onze des quarante-huit vases en terre sigillée moulée bien individualisés par leurs décors²¹¹, soit 22,9% du NMI (formes), en sont issus, ce qui nous donne des valeurs sensiblement plus élevées. À titre indicatif, notons d'ailleurs que, sur d'autres sites du bassin de la Haine, les productions d'Argonne et de l'Est de la Gaule représentent entre 23% et 37,5% de la céramique sigillée²¹². Il apparaît donc que ce déficit global est non seulement dû à des raisons chronologiques, mais aussi à la nature du matériel dont nous avons tenu compte, ainsi qu'aux conditions dans lesquelles il a été mis au jour (ramassages sélectifs ayant écarté les sigillées d'Argonne aux vernis et reliefs souvent usés).

Les estampilles argonnaises sont presque deux fois plus nombreuses que celles des autres ateliers de l'Est de la Gaule. Retenons, pour les premières, celles de *Bovdvs*, recueillies dans le lit de la rivière (structure 01.04), de *Creticvs* et de *Primvs*, qui proviennent toutes deux d'une zone d'empierrement (structure 01.17), une estampille graphomorphe, mise au jour dans une zone de dépotoirs (structure 01.08), ainsi qu'une estampille anépigraphique, en forme de rouelle, découverte dans une fosse (structure 01.16). Men-

²¹⁰ VANDERHOEVEN 1981, p. 28.

²¹¹ DUHANT, p. 14-21.

²¹² LEBLOIS 2005b.



Déversoir de mortier de type Drag. 45 orné d'une tête de lion en relief d'applique

Détail d'un fragment d'une coupe cylindrique de type Drag. 30R décorée de guilloché

tionnons, pour les secondes, celles d'*Aper*, de Blickweiler, et de *Virtws*, de La Madeleine, toutes deux recueillies dans une fosse (structure 01.16), de *Sanvacvs*, retrouvée dans un dépotoir (structure 01.11), et de *Tassca* (contexte inconnu).

L'étude des fragments de vases en terre sigillée moulée révèle une prédominance encore plus nette des productions d'Argonne (Avocourt, Lavoye) par rapport à celles des autres ateliers de l'Est (notamment de Trèves) (tableau II), auxquelles il faut cependant ajouter quelques récipients en terre sigillée ornés d'un décor à la barbotine (type Ludowici SMb ou SMc) vraisemblablement fabriqués à Rheinzabern au 3^e siècle. Ce fait est également confirmé par les collections de tessons en terre sigillée lisse que nous avons rapidement examinées²¹³. En outre, trois des cinq déversoirs de mortiers Drag. 45 déjà publiés²¹⁴ proviennent d'Argonne (Forêt de Hesse, Avocourt et Lavoye), les deux autres étant originaires de Trèves. À l'une ou l'autre exception près, la plupart des dix déversoirs mis au jour par Messieurs Demory et Wagnies, tous inédits, sont également originaires d'Argonne. L'un d'eux provient d'une zone d'empierrement (structure 01.17), d'autres du lit de la rivière (structures 01.04 et 01.33) ou de contextes non précisés. Retenons aussi, parmi les productions argonnaises, la présence d'une coupe cylindrique Drag. 30R ornée d'un décor guilloché. Elle se trouvait dans les remblais de la pièce d'habitation sur le sol de laquelle gisait le trésor monétaire "Pommerœul V" (structure 01.12)²¹⁵.

À l'exception notable de trois d'entre elles, notamment celle du potier *Primvs* ou celle en forme de rouelle, apposées sur des assiettes Drag. 32, qui en sont pourtant généralement dépourvues, toutes les estampilles originaires d'Argonne se trouvent sur des assiettes Drag. 18/31 ou des coupelles Drag. 33. Le service Drag. 18/31/Argonne. 33 est celui qui prévaut à Lavoye, à Avocourt et aux Allieux entre 170/180 et 210/220. Par la suite, même s'il continue à y être produit en

petite quantité, il est supplanté par le service Drag. 32/Argonne. 40, qui apparaît en contexte durant les années 160.

Quelques vases en terre sigillée de l'Est de la Gaule pourraient témoigner de la concurrence que se sont livrés les principaux pôles de production dans le courant de la première moitié du 2^e siècle. C'est notamment le cas d'une coupelle Drag. 27 de *Virtws* (La Madeleine, ca 110/120-140), d'une assiette Drag. 31 d'*Aper* (Blickweiler, ca 135-160) et d'au moins un fragment de coupe moulée Drag. 37 (atelier précoce indéterminé). D'autres, essentiellement originaires d'Argonne (assiettes Drag. 18/31, coupelles Drag. 33 ou coupes Drag. 37), mais, aussi, dans une moindre mesure, de Trèves (quelques fragments de Drag. 37 provenant de l'Atelier II) et de l'un ou l'autre centre de production indéterminé (Moselle?), ont également servi de complément d'approvisionnement aux productions du Centre de la Gaule entre le milieu et la fin du 2^e siècle. Malgré la méconnaissance des périodes d'activité des potiers d'Argonne et de l'Est de la Gaule, nous pouvons affirmer qu'à Pommerœul, cette concurrence est toujours restée assez marginale.

Les sigillées d'Argonne y sont certainement majoritaires entre l'extrême fin du 2^e siècle et le milieu du 3^e siècle, les productions des autres ateliers de l'Est de la Gaule étant alors essentiellement représentées par quelques formes particulières. C'est ainsi que celles de Rheinzabern le sont surtout par des sigillées décorées à la barbotine, auxquelles s'ajoutent quelques sigillées lisses, comme en témoigne une assiette Drag. 18/31 estampillée *Natalis* (fin 2^e siècle), et celles de Trèves, par quelques mortiers Drag. 45.

²¹³ Les différentes études consacrées à la terre sigillée lisse recueillie à Pommerœul publiées à ce jour (VANDERHOEVEN 1981, p. 27-29; DEMAREZ et alii 1982-1983, p. 73-74) ne distinguent pas les productions d'Argonne de celles de l'Est.

²¹⁴ LEBLOIS 2003a; LEBLOIS 2003b, p. 44, fig. 1; LEBLOIS 2005a.

²¹⁵ DEMORY et HUYSECOM 1984.

Durant les dernières décennies du Haut-Empire, la diffusion des sigillées d'Argonne est toujours bien attestée en Gaume, en Lorraine occidentale et en Champagne-Ardenne²¹⁶. En général, les décors de cette époque ne sont plus composés que d'un petit nombre de motifs souvent agencés en style libre. Issus de surmoulages successifs, la plupart de ces motifs ne présentent qu'un faible relief et de rares traits internes. Quant aux oves, ils peuvent être retournés ou placés de biais. Ces caractéristiques s'observent sur quelques fragments de Drag. 37 mis au jour à Pommerœul, ce qui laisse à penser que les productions argonnaises y arrivent jusqu'à la fin du Haut-Empire.

Les imitations ou les dérivées de terre sigillée en céramique à enduit rouge ou en céramique dorée au mica issues d'ateliers régionaux, tels ceux des Rues-des-Vignes (Nord), sont peu nombreuses à Pommerœul. Notons-y toutefois la présence d'un fragment d'une coupe moulée Drag. 37^{sim} qui pourrait avoir été fabriquée à Bavay durant les dernières décennies du Haut-Empire.

Conclusions

Les quatre cent quatre-vingt-quatre récipients en terre sigillée actuellement étudiés ont été importés aussi bien du Sud de la Gaule (20,2%) que de Gaule centrale (66,7%) ou orientale (Est de la Gaule, Argonne) (12,8%), très probablement, pour la plupart, sinon tous, via l'Escaut, puis la Haine. Ils témoignent d'un peu plus de deux siècles d'occupation du site, entre le milieu du 1^{er} siècle et le troisième quart du 3^e siècle. Soulignons-y l'absence de la terre sigillée italique, de même que celle de la terre sigillée du Bas-Empire.

Pratiquement toutes les sigillées issues du Sud de la Gaule sont attribuables aux ateliers de La Graufesenque (Aveyron). Les productions préflaviennes sont peu nombreuses (4,5%). Très rares sont celles qui pourraient être légèrement antérieures au règne de Claude (41-54). Les importations de sigillées méridionales s'intensifient à l'époque flavienne, notamment marquée par la propagation du bol moulé Drag. 37. Elles se poursuivent sous Trajan (98-117), mais périclitent très rapidement et deviennent certainement marginales au-delà des années 120.

Attestées à Pommerœul dès le règne de Trajan, les importations de sigillées du Centre de la Gaule y sont particulièrement intenses à partir du milieu du 2^e siècle, situation qui perdure durant pratiquement toute la seconde moitié du 2^e siècle, soit un peu plus longtemps qu'à Liberchies et dans la Cité des Tongres. Elles périclitent à partir des

années 190 et cessent définitivement durant la première moitié du 3^e siècle. Les productions de Lezoux (Allier) sont évidemment les plus nombreuses. Celles des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), qui pourraient d'ailleurs les y avoir précédées de quelques années, sont néanmoins bien attestées, surtout durant la première moitié du 2^e siècle. Bien que beaucoup plus discrètes, celles de Terre-Franche (Allier) et de Lubié (Allier) sont également représentées.

Les sigillées de l'Est de la Gaule sont dominées par des productions argonnaises essentiellement postérieures aux années 160/170. Plus confidentielles, celles des autres ateliers de l'Est de la Gaule sont surtout attestées, dans un premier temps (ca 110/120-180/190), par quelques récipients lisses ou moulés notamment originaires de Blickweiler, de La Madeleine ou de Trèves, puis, dans un second temps (fin du 2^e siècle et 3^e siècle), par quelques sigillées décorées à la barbotine originaires de Rheinzabern et par quelques mortiers Drag. 45 fabriqués à Trèves. Elles n'arriveront jamais à concurrencer sérieusement les productions du Centre de la Gaule, ni celles d'Argonne, lorsque ces dernières domineront le marché à partir de l'extrême fin du 2^e siècle.

LES SIGILLÉES ET LES STRUCTURES

Les contextes de découverte peuvent être classés en trois catégories majeures.

Contextes liés à la rivière

Une bonne partie de la céramique sigillée provient de contextes liés à la rivière et aux activités portuaires de l'agglomération. C'est non seulement vrai pour celle mise au jour par le Service des Fouilles, mais aussi pour celle recueillie par Messieurs Demory et Wagnies. Au moins trente-cinq des nonante-deux estampilles répertoriées au sein de leurs collections en sont notamment issues: six de la structure 01.03 ("pirogue"), onze des structures 01.13 et 01.14 ("débarcadères") et dix-huit de la structure 01.04 ("lit de la rivière"). S'y ajoutent de nombreux fragments de récipients en sigillée lisse ou moulée originaires d'ateliers du Sud, du Centre ou de l'Est de la Gaule.

Plusieurs ne présentent aucune usure: ils pourraient être tombés de chalands lors de leur débarquement ou s'être trouvés dans l'une ou l'autre pirogue ayant accidentellement chaviré avec sa marchandise, comme cela sem-

²¹⁶ DERU et FELLER 2005, p. 95.

ble notamment être le cas de celle mise au jour dans la structure 01.03. Ils témoignent du rôle joué par l'Escaut, puis par la Haine, dans la commercialisation des sigillées entre le milieu du 1^{er} siècle et le 3^e siècle.

Certains ont vraisemblablement été entraînés dans la rivière lors d'inondations ou de crues, ou à la suite de l'érosion de ses berges, qui se sont souvent déplacées. D'autres y ont sans doute été jetés par certains habitants qui ont parfois dû l'utiliser pour se débarrasser de leur vaisselle usagée et de leurs déchets. Enfin, il n'est pas totalement exclu que quelques-uns aient pu servir d'offrandes aux divinités de la rivière.

Il n'est dès lors pas surprenant que le matériel issu des contextes directement liés à la Haine soit très mélangé, d'autant plus que les courants ont sans doute déplacé une partie des objets qui se sont retrouvés dans ses alluvions.

Contextes liés à l'habitat

Bien que son examen soit loin d'être achevé, la céramique sigillée mise au jour par Messieurs Demory et Wagnies semble démontrer que plusieurs contextes directement liés à l'habitat sont des ensembles fermés. Une étude exhaustive des mobiliers qui y ont été mis au jour devra confirmer ce fait, de même que les datations que nous proposons à titre d'hypothèse. Ce serait notamment le cas du "dépotoir" 01.30 et de la "fosse" 01.16, probablement comblés durant le troisième quart du 2^e siècle, de même que de la "fosse" 01.06 et du "dépotoir" 01.11, dont le matériel n'est pas antérieur au dernier quart du 2^e siècle. Pourraient également s'avérer être des ensembles fermés la "fosse" 01.37 (seconde moitié 1^{er} siècle ou début 2^e siècle), le "dépotoir" 01.31 (première moitié 2^e siècle), le "fossé" 01.39 (phase 7) et le "dépotoir" 01.34 (2^e siècle). Quant à la sigillée issue de la "zone de dépotoirs" 01.08, elle est attribuable aux dernières décennies du 2^e siècle. Signalons aussi que celle mise au jour dans les structures d'habitation 01.02 et 01.15 ou dans leurs remblais situe leur occupation vers la seconde moitié du 1^{er} siècle et au 2^e siècle pour la première et durant la phase 6/7 pour la seconde.

Notons enfin que les récipients estampillés originaires du Sud de la Gaule ont surtout été mis au jour dans des contextes liés à la rivière. Il semblerait donc que les secteurs habités au 1^{er} et au début du 2^e siècle aient été peu touchés par les travaux du canal, ce qui pourrait expliquer le fait que les sigillées du Sud de la Gaule ne représentent que 20,2% de l'ensemble²¹⁷.

Contextes liés à la nécropole

La céramique sigillée mise au jour par Messieurs Demory et Wagnies dans la nécropole sud (structure 01.05) est peu abondante, ce qui se justifie par le fait que, dans les tombes ordinaires, le dépôt de vases de fabrication régionale ou locale était généralement préféré à celui de céramiques d'importation. Elle est essentiellement représentée par deux assiettes estampillées (*Cosminvs*, tombe 63, phase 6/7; *Lvpinvs*, tombe 59, phase 7).

LES GRAFFITI SUR RÉCIPIENTS EN TERRE SIGILLÉE

Les *graffiti* sur céramique se répartissent habituellement en quatre groupes: des indications complètes ou abrégées de noms (nom propre correspondant le plus souvent à celui du propriétaire ou nom commun correspondant au nom du vase ou à celui de son contenu), des indications chiffrées (valeur, poids, capacité, volume), des lettres individuelles ou des inscriptions plus développées réunissant un sujet et un verbe (ex-voto, formules de consécration...)²¹⁸.

À ce jour, des *graffiti* ont été relevés sur douze des récipients en terre sigillée retrouvés par Messieurs Demory et Wagnies (quatre coupelles et huit assiettes), tous originaires du Centre de la Gaule, excepté deux d'entre eux (une coupelle Drag. 33 d'Argonne et une assiette Drag. 18 du Sud de la Gaule)²¹⁹.

Le *graffito* X est présent sous le fond ou sous le pied de trois coupelles Drag. 33 et de deux assiettes Drag. 31. Plutôt qu'une lettre, un chiffre ou une indication de capacité ou de poids, certains y voient une indication de propriété ou un élément lié à l'utilisation du vase. D'autres pensent qu'il pourrait s'agir de l'évaluation chiffrée de sa valeur commerciale (dix as, soit un denier). Les *graffiti* XX et XCX se rencontrent sous le fond de deux assiettes Drag. 31. Si le premier pourrait correspondre à une indication chiffrée, en l'occurrence 20, ce n'est apparemment pas le cas du second. Ont également été relevés les *graffiti* A (coupelle Lezoux 042), MA (assiette Drag. 18), MA[(assiette Drag. 31) et TA (?) (assiette Drag. 31).

Le *graffito* ABACIE, gravé sous le fond d'une assiette Drag. 18 originaire du Sud de la Gaule mis au jour dans

²¹⁷ À titre de comparaison, notons qu'à Liberchies, les productions du Sud de la Gaule s'élèvent à 37,2%, celles du Centre à 30,3% et celles d'Argonne et de l'Est à 32,5% (DELAGE 2002, p. 104).

²¹⁸ FEUGÈRE 2004, p. 59-65.

²¹⁹ LEBLOIS 2005b.

le lit de la rivière (structure 01.04), correspond à un nom propre indigène qui désigne vraisemblablement son propriétaire, un certain *Abacivs*. Il s'agit d'un nom d'origine germanique, comme il s'en rencontre fréquemment dans la Cité des Nerviens, apparenté au mot gotique *aba* "homme". Il figure par ailleurs sur une inscription funéraire mise au jour à Bavay en 1959²²⁰.

Graffito ABACIE réalisé après cuisson sur le fond d'une assiette de La Graufesenque



BIBLIOGRAPHIE

- C. BÉMONT et A. BOURGEOIS, "Les noms de potiers. Ateliers situés en France", in C. BÉMONT et J. -P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire: implantations, produits, relations*, Paris (Documents d'archéologie française, 6), 1989, p. 277-286.
- C. BÉMONT, A. VERNHET et Fr. BECK, *La Graufesenque, village de potiers gallo-romains*, catalogue d'exposition, Ministère de la Culture et de la Communication, 1987.
- Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, "La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^esiècle. Considérations générales et formes inédites", in *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.
- Ph. BET et R. DELAGE, "Du nouveau sur le centre de production de céramique sigillée de Lubié (Allier): étude préliminaire du mobilier issu d'un sondage récent", in *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 441-459.
- Ph. BET et A. DELOR, "La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale", in *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.
- R. DELAGE, "Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du Centre de la Gaule en Occident romain", in *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule, Actes du Congrès d'Istres*, 1998, p. 271-314.
- R. DELAGE, "La céramique sigillée du Haut-Empire", in R. BRULET, S. DE LONGUEVILLE et F. VILVORDER (éd.), *Liberchies, entre Belgique et Germanie. Guerres et paix en Gaule romaine*, catalogue d'exposition, Mariemont, 2002, p. 104-110.
- R. DELAGE, "Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la datation des niveaux du III^e siècle?", in *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p. 183-190.
- R. DELAGE, "La céramique sigillée", in M. TUFFREAU-LIBRE, *Céramiques antiques en Val de Loire*, catalogue présenté à l'occasion du Congrès annuel de la Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule (SFECAG) (5 au 8 mai 2005), Blois, 2005, p. 40-49.
- L. DEMAREZ, A. DUDANT et Fr. HOUBION, "Terre sigillée et céramique fine de Pommereu", in *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, 49, 1982-1983, p. 54-80.
- A. DEMORY et E. HUYSECOM, "Pommereu V: ensemble monétaire (196-258) dispersé sur le sol d'une pièce d'habitation", in *Helinium*, XXIV, 1984, p. 53-67.
- X. DERU et M. FELLER, "La terre sigillée moulée d'Argonne de la cave 183 de l'agglomération gallo-romaine des "Sarteaux" à Ville-sur-Lumes", in *Revue du Nord, Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, tome 87, n° 363, 2005, p. 95-107.
- G. DUHANT, s. d. "Étude du matériel archéologique en céramiques fines provenant de Bernissart/Pommereu. Synthèse", s.l., Ministère de la Région wallonne, rapport inédit, 2006.
- M. FEUGÈRE, "L'*Instrumentum*, support d'écrit", in M. FEUGÈRE et P. -Y. LAMBERT, *L'écriture dans la société gallo-romaine*, [Gallia, 61], 2004, p. 53-65.
- Fr. HERMET, *La Graufesenque (Condatomago)*, Paris, 1934.
- E. LEBLOIS, "Quelques vases provenant de deux "ensembles fermés" découverts sur le site du vicus de Pommereu", in *Annales du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, 9, 2002, p. 24-38.
- E. LEBLOIS et Y. LEBLOIS, "Quatre déversoirs de mortiers en terre sigillée découverts à Pommereu", in *Mercuriale*, 11, 2003, p. 61-66.
- E. LEBLOIS, "Pommereu: collections inédites de fragments de récipients en terre sigillée", in *L'archéologie en Hainaut occidental, 1998-2003*, volume VII, 2003, p. 42-46.
- E. LEBLOIS et Y. LEBLOIS, "Un cinquième déversoir de mortier gallo-romain en terre sigillée trouvé à Pommereu", in *Mercuriale*, 15, 2005, p. 33-34.
- E. LEBLOIS, "Terre sigillée de Pommereu. Estampilles inédites conservées à l'Espace gallo-romain (Ath) (collections Demory, Laurent et Wagnies)", in *Vie archéologique*, 64, 2005 (2007), p. 24-65.
- E. LEBLOIS, "Terre sigillée de Pommereu. Estampilles inédites conservées dans différentes collections privées", in *Mercuriale*, 17, 2006, p. 19-34.
- A. W. MEES, "Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata", in *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*, 54, Stuttgart, 1995.
- F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata "Samian Ware"*, Margidunum, 1931.
- M. POLAK, "South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten", in *Rei Cretariae Romanae Fautorum*, supplément 9, Nimègue, 2000.
- G. RAEPSAET, "Aspects de l'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le Nord de la Gaule au 2^e siècle de notre ère. I. Les données matérielles", in *Münstersche Beiträge zur Antiken Handelsgeschichte*, 6, 2, 1987, p. 1-29.
- M. -Th. RAEPSAET-CHARLIER, "L'onomastique des Nerviens", in *Le monde romain à travers l'épigraphie: méthodes et pratiques*, Lille, 2005, p. 95-131.

G. Br. ROGER, "Poteries sigillées de la Gaule centrale. II. Les potiers", in *Premier Cahier du Centre archéologique de Lezoux*, Lezoux, 1989.

A.-M. ROMEUF, "Le quartier artisanal gallo-romain des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)", in *Deuxième Cahier du Centre archéologique de Lezoux*, Lezoux, 2001.

J.-L. TILHARD, "Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés", in *Société française d'Étude de la Céramique antique en Gaule*, supplément 2, 2004.

M. VANDERHOEVEN, "Terre sigillée de Matagne-la-Petite, Pommerœul et Saint-Mard", in *Archæologia Belgica*, 243, Bruxelles, 1981.

P. V. WEBSTER, "Roman samian Pottery in Britain", in *Practical Handbooks in Archaeology*, 13, York, 1996.

CLAIRE MASSART, CONSERVATRICE DES COLLECTIONS GALLO-ROMAINES, MRAH-BRUXELLES

LA VAISSELLE DE MÉTAL

La vaisselle de table en métal était un produit de luxe issu d'ateliers très spécialisés et réservé aux couches sociales aisées de la population. L'argenterie est peu connue; la plupart des objets qui nous sont parvenus sont en bronze, parfois étamés ou argentés. Dans la seconde moitié du 3^e et au 4^e siècle, se répandirent des productions réalisées dans un alliage d'étain et de plomb.

l'on peut envisager ici des pertes accidentelles dans la rivière, liées aux activités dans l'agglomération et dans le port, plutôt que la pratique connue ailleurs des offrandes votives confiées aux cours d'eau. On constate en effet que, les cuillères mises à part, la moitié des trouvailles inventoriées de Pommerœul consiste en récipients ayant pu servir accessoirement au puisage de l'eau: bassins, chaudrons et seaux.

LA VAISSELLE DE TABLE ET LES CUILLÈRES

Le couvert de table romain se compose de plats (*catini*, *catilli*) associés à des coupes en deux formats: les petites (*acetabula*) servant à la présentation de sauces et de condiments; les plus grandes (*paropsides*), pour des mets en petites portions, comme des légumes. Le site de Pommerœul a livré quelques récipients de table dont un plat en bronze, gravé à la pointe du nom de son propriétaire, et des coupes.

À table, les aliments étaient saisis avec les doigts. On utilisait des cuillères pour la consommation des œufs, des coquillages et des escargots. C'est d'ailleurs de ces derniers que les petites cuillères tirent leur nom "*cochlear*"; elles sont pourvues d'un long manche effilé pour les extraire de leur coquille.



Coupe hémisphérique à bord évasé (type Eggers 112), coulée et tournée
Ensemble de cuillères.

Cette vaisselle a laissé peu de traces sur les sites de consommation, d'autant plus que les objets métalliques hors d'usage étaient systématiquement récupérés pour être refondus; une activité qui est précisément attestée dans la région, à Blicquy²²¹. Les fouilles ne livrent en général que des fragments ou de petits objets, comme les cuillères. La conservation jusqu'à nos jours de récipients entiers tient à des circonstances particulières et

Les *cochlearia* ont des petits cuillerons peu profonds. Le type le plus ancien et le plus répandu est à cuilleron circulaire; il reste en usage pendant tout le Haut-Empire, tant en os qu'en métal. Le modèle à cuilleron ovale est typique pour le 2^e siècle, tandis que celui en forme de bourse

²²⁰ RAEPSAET-CHARLIER 2005.
²²¹ AMAND 1975.

l'est pour le 3^e. Ces deux types se caractérisent, en outre, par un rabaissement du cuilleron sous l'axe du manche auquel il s'attache par l'intermédiaire d'un petit coude ou d'une volute. Les cuillères à grand cuilleron (*ligulae*) sont beaucoup moins fréquentes. Les seize cuillères répertoriées à Pommerœul sont en bronze, en étain et en argent. Un cuilleron ovale en argent se distingue du lot par un fin décor représentant trois poissons en relief.

LE SERVICE À BOIRE

Une anse décorée d'un masque de Méduse et une attache en tête d'oiseau²²² comptent parmi les rares vestiges

d'élégantes buires à vin. Le vin fut largement commercialisé et consommé dans nos régions, sans toutefois évincer les boissons fermentées traditionnelles qui trouvèrent aussi, dans le vaisselier gallo-romain, des récipients adaptés à leur présentation et leur service.

En Europe septentrionale, les seaux (*situlae*) en métal se rencontrent dans des contextes historiques et géographiques où le vin est une denrée rare. Ils sont très répandus en Germanie libre (région de l'Elbe, Danemark, Pologne), où divers modèles se sont succédé sans discontinuité du 1^{er} au 4^e siècle²²³, et sont souvent accompagnés de casseroles et de passoirs dans les tombes de ces régions. Dans le monde romain impérial, les seaux relèvent essentiellement du domaine domestique et de la toilette, pour le transport de l'eau dans la maison; ils ne figurent pas dans le service du vin. Leur présence est par contre attestée dans les services à boire du Nord de la Gaule.

L'iconographie du sarcophage de Simpelveld (fin du 2^e siècle; Pays-Bas) représente deux seaux, associés dans une armoire à des verres à boire et à la panoplie romaine du service du vin, composée de la buire et de la bouilloire. C'est aussi par deux qu'ils ont été trouvés dans le tumulus de Cortil-Noirmont (3^e siècle)²²⁴ et dans le trésor de vaisselle de Chaource (3^e siècle; France)²²⁵. Ces grandes situles sont, comme les exemplaires de Pommerœul, du type dit de "Hemmoor", le site éponyme qui en a livré le plus. Le type est très diffusé dans le Nord de la Gaule, entre Seine et Rhin²²⁶ et dans le Nord-Ouest de la Germanie libre²²⁷; il s'illustre en de nombreuses variantes à une ou parfois deux anses à tenons ou plus souvent à crochets; certains exemplaires ont un registre décoré sous le bord. Quelques seaux sont en bronze ou en argent, mais la grande majorité d'entre eux est en laiton. Cet alliage a orienté la recherche des ateliers dans les régions où existent des gisements de calamine, notamment celle de Mausbach-Gressenich, près d'Aix-la-Chapelle (Allemagne)²²⁸. La période de production des seaux de Hemmoor semble avoir été relativement courte, entre la fin du 2^e et le milieu du 3^e siècle, les trouvailles attestant encore leur utilisation jusqu'au début du 4^e siècle en Germanie.

Situle



²²² DUFRASNES 1997, p. 45-57.

²²³ BOLLA, BOUBE, GUILLAUMET 1991, p. 11-16; NOTTE 1989, p. 27-32.

²²⁴ LEFRANCQ 1989.

²²⁵ BARATTE, PAINTER et LEYGE 1989 (dir.), p. 110-113.

²²⁶ NOTTE 1989, note 3.

²²⁷ LUND HANSEN et alii 1995, p. 178-179.

²²⁸ PETROVSZKY 1993.

Sarcophage de Simpelveld
(Rijkmuseum van Oudheden Leiden)

Chaudrons et éléments du foyer découverts
par le Service national des Fouilles
(Propriété DGATLP - Photo Legrand Gimine)



Louche
Passeoire



Les situles se déclinent en plusieurs formats. Les petits gabarits, comme les deux exemplaires complets de Pommerœul, ne sont pas rares. Signalons, par exemple, un petit seau cannelé dans le service à boire du tumulus de Walsbets²²⁹. Les peintures des laraires pompéiens illustrent, au 1^{er} siècle, l'emploi de tels récipients dans les scènes de libations sur le foyer du culte domestique.

Autre accessoire de la préparation du vin et des boissons régionales, la passoire s'utilisait, couplée à une casserole à manche dans laquelle elle s'emboîtait, pour puiser les breuvages et filtrer les aromates qu'on y avait fait macérer. Le modèle cylindrique à fond peu bombé fut répandu en Gaule, dans les régions rhénanes et en Germanie libre entre les années 150 et 300, la majorité des trouvailles datant du 3^e siècle²³⁰.

LES RÉCIPIENTS DOMESTIQUES ET CULINAIRES

Bien que la majorité des récipients culinaires aient été en céramique, on employait également des marmites et des chaudrons en bronze martelé, placés au-dessus du foyer sur des grilles, sur des trépieds en fer ou suspendus à

des crémaillères. Des louches, des grandes fourchettes ou des ustensiles combinant les deux fonctions permettaient d'y puiser les aliments.

Deux chaudrons ont été récoltés dans le lit de la rivière lors de l'intervention de sauvetage exécutée en 1975 par le Service national des Fouilles²³¹.

On peut encore mentionner deux bassins entiers, à poignée mobile (type Eggers 78)²³², conservés au musée d'Aubechies et dans une collection privée²³³. Les bassins à paroi verticale rehaussée de rainures et pouvant comporter diverses sortes d'anses furent en usage dans la seconde moitié du 2^e et au 3^e siècle; les lieux de leur production sont présumés dans la région du Rhin moyen²³⁴.

²²⁹ LEFRANCQ 1983.

²³⁰ KÜNZL *et alii* 1993, p. 195-197.

²³¹ DE BOE et HUBERT 1977, p. 38 et fig. 58-59.

²³² EGGERS 1951.

²³³ DE BRAEKELEER 1995, p. 5.

²³⁴ PETROVSZKY 1993, p. 129-133 et 326-329.

BIBLIOGRAPHIE

M. AMAND, "Atelier de bronzier d'époque romaine à Blicquy" in *Archaeologia Belgica*, 171, Bruxelles, 1975.

F. BARATTE, K. PAINTER et F. LEYGE (dir.), *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains* (Catalogue d'exposition, Musée du Luxembourg à Paris, Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon), Paris, 1989.

M. BOLLA, Ch. BOUBE, J. -P. GUILLAUMET, "Les situles", in M. FEUGÈRE et C. ROLLEY (éd.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze* (Actes de la table-ronde CNRS organisée à Lattes du 26 au 28 avril 1990), Dijon, 1991.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul [3^e partie]", in *Coup d'œil sur Belœil*, 9/61, 1995.

G. DE BOE ET F. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 192, Bruxelles, 1977.

J. DUFRASNES, "Treize objets découverts à Pommerœul donnent un reflet de la pensée religieuse à l'époque romaine" in *"Pommerœul" 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995. Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, 1997.

H.J. EGGERS, *Der römische Import im freien Germanien*, Hambourg, 1951.

E. KÜNZL et alii 1993. "Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz (Röm.-Germanisches Zentralmuseum)", in *Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Monographien*, 34, 1-4, Mainz.

J. LEFRANCO, "La Bortombe de Walsbets" in *Inventaria Archaeologica Belgica*, fasc. 3 - ens. B 12, Bruxelles, 1983.

J. LEFRANCO "Les tombes de Noirmont" in *Inventaria Archaeologica, Belgique*, fasc. 4 - ens. B 13-14, Bruxelles, 1989.

U. LUND HANSEN U. et alii. "Himlingøje-Seeland-Europa. Ein Gräberfeld der jüngere römischen Kaiserzeit auf Seeland, seine Bedeutung und internationalen Beziehungen" in *Nordiske Fortidsminder*, sér. B, 13, København, 1995.

L. NOTTE, "Les seaux de Hemmoor en France et en Europe", in *Amphora*, 58, 1989.

R. PETROVSKY, "Studien zu römischen Bronzegefäßen mit Meisterstempeln" in *KSARP*, 1, Buch am Erlbach, 1993.

Fragment de bouteille carrée

Unguentarium complet et panse d'un exemplaire provenant de Pommerœul

Gobelet sur pied

Bol à picots

Flacon ou carafon



CHANTAL FONTAINE-HODIAMONT,
RESPONSABLE DE L'ATELIER DE RESTAURATION DES VERRES DE L'IRPA

LA VAISSELLE EN VERRE

Pommerœul, une aubaine pour la verrerie gallo-romaine en Belgique. Peu d'exemplaires conservés, mais un petit échantillonnage bien intéressant de vaisselle de table, verres à boire et récipients à verser. Cinq verres creux ont été retenus pour cette étude: un flacon de table (carafe), un bol à picots, un gobelet sur pied, les restes d'une bouteille carrée et d'un petit récipient (coupe?). Par chance, trois de ces verres creux, le bol, le flacon et le gobelet, sont des spécimens quasi uniques dans nos régions. Et par bonheur, ils sont tous trois dans un état de conservation remarquable. A l'exception du fragment de bouteille carrée et du gobelet sur pied, ils proviennent tous du cimetière situé au sud-est de la bourgade. Pour l'essentiel, ces verres s'échelonnent de la fin du 1^{er} au 4^e siècle.

La vaisselle de table en verre est donc représentée à Pommerœul par un petit gobelet sur pied en verre soufflé et un bol de couleur bleu clair à la panse carénée et décorée, dans sa moitié inférieure, de deux rangs de picots pincés, disposés plus ou moins en quinconce, sans grande régularité. Les picots semblent résulter d'un apport de matière à chaud, sous forme de gouttes appliquées à la pince.

Le flacon ou carafe en verre soufflé pratiquement incolore et qui comporte une panse quasi-conique ainsi qu'un col surmonté d'une embouchure en entonnoir est un récipient à verser.

La partie supérieure d'une bouteille carrée en verre soufflé-moulé, de couleur bleue avec traînées brunâtres, illustre également la vaisselle de table²³⁵. Il s'agit ici d'un récipient à conserver et verser les liquides, calibré pour le rangement et le transport. Ce petit modèle de bouteille carrée est fort répandu dans tout l'Empire depuis l'époque flavienne jusqu'au 3^e siècle. Dans nos régions, il est particulièrement abondant de 120 à 160 et représente alors entre 40% et 45% de la verrerie en dépôt funéraire²³⁶.

Dans le même contexte funéraire ont été découverts des petits pions de jeu également réalisés en verre et appelés *calculi*. Qu'ils soient bigarrés ou monochromes²³⁷, il n'est pas rare de les voir associés ainsi au mobilier funéraire. Ils sont d'ailleurs difficilement datables car on les re-

trouve un peu partout durant toute la période romaine²³⁸. Les *calculi* de Pommerœul se singularisent par leurs très petites dimensions si on les compare, par exemple, à ceux du tumulus de Herstal, qui en a livré un riche assortiment²³⁹.



Pions de jeu en verre

BIBLIOGRAPHIE

R. BEAT, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1991.

K. GHOERTHER-POLASCHEK, *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Mayence, 1977.

F. HANUT, "Les horizons chronologiques de la céramique et de la verrerie au Haut-Empire dans le Nord de la Gaule", Thèse de doctorat (dir. R. BRULET), Louvain-la-Neuve, 2004.

C. ISINGS, *Roman Glass of Dated Finds*, Groningue-Djakarta, 1957.

C. MASSART, "La fonction des bouteilles ansées en verre: iconographie et tombes privilégiées" in *Journée d'archéologie romaine*, Bruxelles, 2008.

²³⁵ MASSART 2008.

²³⁶ HANUT 2004, vol. I, p. 570 (inédit, signalé avec l'autorisation de l'auteur).

²³⁷ On peut les trouver en verre blanc ou noir opaque, mais aussi en verre jaspé ou mosaïqué, ou encore en ambre (voir les exemplaires de Cortil Noirmont, MRAH, n° inv. B501).

²³⁸ Pour de plus amples informations sur ce petit matériel: voir par exemple G. DE TOMMASO, *Gli strumenti del gioco, dans Magiche trasparenze. I vetri dell'antica Albingaunum*, Milan 2007, p. 179-180 (avec renvois bibliographiques).

²³⁹ Le tumulus de Herstal recelait une collection de 27 pions, dont 15 blancs et 12 noirs. Avec un diamètre de 2,7 à 3,1 cm, ils sont pratiquement quatre fois plus grands que ceux de Pommerœul (MRAH, n° inv. B934). Informations aimablement communiquées par C. Massart, Conservatrice aux MRAH.

la parure et la toilette

Bague en argent sertie d'une intaille en améthyste avec la représentation d'un lion de profil



JOËLLE MOULIN,
FÉDÉRATION DES ARCHÉOLOGUES DE WALLONIE ASBL*

LES FIBULES

Le site de Pommerœul a livré une grande quantité de fibules dans un état de conservation remarquable. Cette agrafe, comparable à nos épingles de sûreté et qui sert à attacher les pans du vêtement, est le bijou le plus communément porté, tant par les femmes que par les hommes.

Elle se compose d'un ardillon qui se pique dans le tissu et revient se placer dans le porte-ardillon et d'un arc qui peut être plus ou moins décoré et présenter des incrustations d'émail, de nielle ou de pâte de verre. La jonction entre les deux est initialement constituée d'un simple ressort. C'est à partir des dernières années du 1^{er} siècle avant J.-C. qu'apparaît la charnière.

Quarante-deux fibules en alliages cuivreux et une en fer ont été sélectionnées parmi celles déposées à l'Espace gallo-romain par le Ministère de la Communauté française²⁴¹.

Comme on l'a évoqué, la première remarque qui s'impose concerne l'état de conservation remarquable des objets.

Ceci est dû aux conditions dans lesquelles les pièces ont séjourné : un milieu humide et pauvre en oxygène. En effet, trente-six fibules sur quarante-deux présentent un aspect doré brillant²⁴² ou mat, avec peu ou pas de corrosion.

D'autre part, huit exemplaires sont tout à fait maniables. Ainsi, les modèles à ressort sont encore souples et l'ardillon des broches coulisse toujours entre les plaquettes de fixation.

Parmi les fibules qui ont préservé leur système d'articulation (quarante et une), on dénombre vingt exemplaires à ressort, treize à charnière constituée par un repli de la tête et huit à charnière à plaquettes dorsales. Ces chiffres seraient à replacer dans une étude globale des fibules de l'agglomération.

* c/o MRAH, parc du Cinquantenaire, 10 – 1000 Bruxelles

²⁴¹ Parmi les fibules provenant de prospections réalisées sur le site de Pommerœul, certaines ont déjà fait l'objet de publications, notamment celle de J. Dufrasnes, qui en a publié environ 70 en 1994.

²⁴² Nous n'avons pas connaissance d'éventuels traitements que les inventeurs auraient pu appliquer à leurs pièces (nettoyage, vernis...).



"Fibule gauloise simple" à ressort et arc rectiligne uni

Fibule à arc bombé décoré de pointillés et ressort à quatre spires

Fibule à ressort et arc estampé

Fibule à arc composite au décor repoussé en feston et étamé

Fibule émaillée

Fibule émaillée

Accessoire indispensable pour attacher les différentes parties du vêtement féminin ou le manteau masculin, la fibule s'est adaptée aux fluctuations de la mode; vers la fin du 1^{er} siècle, son rôle purement utilitaire s'estompe derrière l'aspect plus ornemental, ce qui pourrait aller de pair avec le passage des drapés aux vêtements cousus²⁴³.

Les changements à mettre au compte de cette évolution se situent dans le mode d'articulation, qui passe du ressort à la charnière, et dans les techniques de décoration où l'arc rectiligne uni, simplement pointillé, strié ou estampé cède le pas à l'arc composite, fait de multiples surfaces juxtaposées couvertes de décors de plus en plus sophistiqués: pointillés, grènetis, bandes de métal repoussées en festons, étamage, niellure, émaillage pour aboutir à la véritable broche dont la surface plate, de forme géométrique, zoomorphe ou skeuomorphe, est ajourée ou décorée de champs émaillés.

Au point de vue chronologique, hormis quelques exemplaires datables de l'époque augustéenne, la majorité des fibules s'inscrit dans toute la période d'occupation du site.

Dans l'ensemble, l'examen de ces fibules fait ressortir un nombre élevé de spécimens s'inscrivant dans un cadre régional propre à la Gaule du Nord et aux régions rhénanes. Trois exemples illustrent bien ce propos.

On note une relative abondance de "fibules gauloises simples" et de fibules à arc bombé et ressort à quatre spires dont la diffusion couvre la Germanie inférieure et la zone rhénane²⁴⁴ et qui possèdent des variantes régionales, comme un arc en ruban laminé généralement estampé.

Un modèle de fibule à tête semi-circulaire est bien représenté en Hainaut, à Namur et dans le Nord de la France. Il en existe toutefois des variantes. L'exemplaire de Pommerœul²⁴⁵ possède un arc lisse, coupé en son centre par une plaquette perpendiculaire à l'axe comme par exemple à Liberchies²⁴⁶. L'arc peut aussi être décoré d'une ligne centrale de traits horizontaux comme à Biesme (Nr)²⁴⁷, Liberchies (Ht)²⁴⁸, Pommerœul (Ht)²⁴⁹, Monceau-sur-Sambre (Ht)²⁵⁰ ou de doubles points²⁵¹. On retrouve plus fréquemment une troisième variante à arc ininterrompu et lisse comme à Blandain (Ht)²⁵², Élouges (Ht)²⁵³, Flavion (Nr)²⁵⁴, Fontaine-Valmont (Ht)²⁵⁵, Liberchies (Ht)²⁵⁶, Matagne-la-Petite (Nr)²⁵⁷, Monceau-sur-Sambre (Ht)²⁵⁸, Pommerœul²⁵⁹, Thuin (Ht)²⁶⁰, Tournai (Ht)²⁶¹, Kruishoutem

²⁴³ CORVI 1999, p. 329-330.

²⁴⁴ MARTENS et alii 2002, p. 76-78.

²⁴⁵ Parmi les fibules non sélectionnées de la collection de la Communauté française, il faut mentionner deux spécimens supplémentaires à arc non décoré et plaquette centrale. L'un d'eux provient d'une nécropole.

²⁴⁶ MASSART et MOULIN 2001, fig. 49: 49. Il semble bien que cette pièce, bien que fort dégradée, n'ait pas de décor strié sur la partie centrale de l'arc.

²⁴⁷ BRULET 1969, tombe 42:7.

²⁴⁸ MASSART et MOULIN 2001, fig. 48: 48.

²⁴⁹ DE BRAEKELEER 1995, p. 40: 8.

²⁵⁰ BRULET 1970-1971, tombe 4: 7.

²⁵¹ BLIECK 1986, fig. 8: 58 (région lilloise).

²⁵² DUFRASNES 1993, pl. II: 23.

²⁵³ Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. (Inv. B757).

²⁵⁴ DEL MARMOL 1861-62, pl. V: 13.

²⁵⁵ MAWET et MOULIN 1987, fig. 13: 7.

²⁵⁶ MOULIN 1987, fig. 23: 9.

²⁵⁷ DE BOE 1982, fig.10: 35.

²⁵⁸ BRULET 1970-1971, tombe 29: 6.

²⁵⁹ DE BRAEKELEER 1995, p. 40: 7; DUFRASNES 1994, n^{os} 47-49.

²⁶⁰ FAIDER-FEYTMANS 1965, tombe 37: a' et tombe 36: b'.

²⁶¹ MASSART 1981, p. 42, fig. 24: 34.

Fibule à tête semi-circulaire

Fibule à tête trilobée



(Fl. or.)²⁶², Vendegies-sur-Écaillon (F, Nord)²⁶³, à Nanteuil-sur-Aisne (F, Ardennes)²⁶⁴ et dans la région de Lille²⁶⁵.

Enfin, une concentration de fibules à tête trilobée a été relevée par certains auteurs. L. Notte (1988) en a dressé une première carte de répartition et y situe les trouvailles belges de Biesme (Nr), Destelbergen (Fl. or.), Fontaine-Valmont (Ht), Haulchin (Ht), Wancennes (Nr), Saint-Jean-Geest (Br.w.). J. Dufrasnes (1994) y ajoute plusieurs exemplaires: quatre découverts à Pommerœul (Ht), un à Hensies (Ht) et un à Monttrœul-sur-Haine (Ht). En 1999, cet auteur en publie deux autres, provenant encore de Pommerœul²⁶⁶. En comptant nos exemplaires, on arrive à douze pièces de ce type, actuellement recensées dans un environnement proche de l'agglomération. On peut donc véritablement parler d'une densité régionale dans laquelle il faut peut-être voir l'indice d'une fabrication locale, même si aucun atelier n'a, à ce jour, clairement été identifié. On les date de la seconde moitié du 2^e et de la première moitié du 3^e siècle. À Waudrez (Ht), une fibule de ce type a été trouvée à proximité de La Bruille, au sud de la chaussée romaine²⁶⁷. Le vicus de Liberchies en a livré un exemplaire²⁶⁸. Quelques recherches m'ont permis de repérer un exemplaire de petite taille avec les trois lobes de la tête perforés à De Panne²⁶⁹ (Fl. occ.). En l'absence d'étude plus précise sur ce modèle, on le rattache au type BÖHME 18²⁷⁰.

BIBLIOGRAPHIE

C. ANSIEAU ET C. URBAIN, "Binche/Waudrez: suivi de chantier le long de La Princesse et de La Bruille", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 8, 2000.

G. BEHRENS., "Zur Typologie und Technik der provinzialrömischen Fibeln", in *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseum Mainz*, 1, 1954, p. 220-236.

G. BLIECK, "Les fibules du Musée des Beaux-Arts de Lille", in *Bulletin de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, XII, 1986, p. 34-55.

R. BRULET, "La nécropole belgo-romaine de Biesme", in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 55, 1969, p. 47-120.

R. BRULET, "La nécropole gallo-romaine du Gué d'Hameau à Monceau-sur-Sambre" in *Documents et Rapports de la Société royale d'Archéologie et de Paléontologie de Charleroi*, LV, 1970-1971, p. 25-85.

E. CORVI, "Les fibules", in Th. LUGINBÜHL, A. SCHNEITER, *La fouille de Vidy "Chavannes 11" 1989-1990*, [Cahiers d'Archéologie romande, 74], Lausanne, 1999, p. 327-358.

G. DE BOE, "Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite", in *Archaeologia Belgica*, 251, Bruxelles, 1982.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul", 4^e partie, in *Coup d'œil sur Belœil*, 62, 4, 1995, p. 40-42.

E. DEL MARMOL, "Fouilles au cimetière des Illiats à Flavion", in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 7, 1861-62, p. 1-43.

A. DÉLÉPÉE, "Fibules", in J. -P. PETIT, *Le complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle). Un quartier public au centre d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique [Blesa 3]*, Publication du parc archéologique européen de Bliesbruck Reinheim, Paris, 2000, p. 250-293.

J. DUFRASNES, *Blandain: site gallo-romain de "La Noire Terre", bilan des recherches*, ASPL, Blandain-Hertain, 1993.

J. DUFRASNES, "Fibules gallo-romaines découvertes dans les déblais du canal à Pommerœul", in *Amphora*, 76, 1994.

J. DUFRASNES, Y. LANDRIN, K. SAS, J. VAN HEESCH (collab.), "Quelques objets, datant de la préhistoire à la période moderne, découverts dans les déblais du canal à Pommerœul", in *Vie archéologique*, 52, 1999, p. 29-59.

G. FAIDER-FEYTMANS, "La nécropole gallo-romaine de Thuin", in *Fouilles du Musée de Mariemont*, II, Morlanwelz, 1965.

B. LAMBOT, "Les fibules gallo-romaines du sud du département des Ardennes", in *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 4, 1983, p. 15-49.

C. MASSART, Tournai "La Loucherie", in *Activités 80 du SOS Fouilles*, 2, Bruxelles, 1981, p. 38-43.

C. MASSART, "Fibules", in *Trésors archéologiques du Nord de la France. Gallo-romains et mérovingiens. Catalogue d'exposition*, Valenciennes, 1997.

C. MASSART, J. MOULIN, "Les fibules", in R. BRULET,

J. -P. DEWERT, F. VILVORDER (dir.), *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI), Louvain-la-Neuve, Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, 2001, p. 58-68.

M. MARTENS, F. HANUT, A. ERVYNCK, A. LENTACKER, P. COSYNS, J. VAN HEESCH et J. DE BEENHOUWER, "Ensemble détritique ou contexte culturel? Étude du matériel archéologique et des restes fauniques d'une grande fosse (S 082) du vicus de Tirlemont (Tienen, Belgique)", in *Revue du Nord*, 84, 348, 2002, p. 43-89.

A. -M. MAWET et J. MOULIN, "Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont (Hainaut). Fouilles de 1983 et 1984", in *Documents d'Archéologie régionale*, 2, [Collection d'Archéologie Joseph Mertens], II, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 25-56.

J. MOULIN, "Les fibules" in BRULET R. (éd.), *Liberchies I, vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs. Fouilles de Pierre Claes (1956-1964)*, (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LIV), Louvain-la-Neuve, Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, 1987, p. 59-62.

L. NOTTE, "Fibules Böhme 350/353", in *Instrumentum*, 6, 1997.

F. VERMEULEN, "Tussen Leie en Schelde. Archeologische inventaris in studie van de Romeinse bewoning in het zuiden van de Vlaamse zandstreek", in *Archeologische Inventaris Vlaanderen. Buitengewone reeks*, 1, Gand, 1992.

KATHY SAS, PROVINCIAAL ARCHEOLOGISCH
MUSEUM VELZEKE, AVEC LA PARTICIPATION DE
KARINE BAUSIER, ESPACE GALLO-ROMAIN

LES BIJOUX

Le site de Pommerœul a livré de nombreux bijoux dans un état de conservation remarquable dont nous examinons une sélection issue de la collection du Ministère de la Communauté française.

La vision traditionnelle des bijoux romains se limite parfois à "l'objet de parure". Toutefois, l'archéologie du bijou va au-delà en confrontant les aspects de l'histoire de l'art et ceux de l'archéologie. Que nous apprend un bijou sur le niveau de vie des occupants d'un site? Quelles influences culturelles ou religieuses sont perceptibles? Quelles significations personnelles les porteurs ont-ils données à leurs bijoux? À quelle période un type de bijou a-t-il connu son apogée et est-ce là un critère qui confirme la datation d'un site? Le style de l'objet est-il conforme à la chronologie et à la région de répartition du type stylistique?

Au cours de l'époque romaine, des changements apparaissent graduellement dans la bijouterie. Dans un premier temps, de nombreuses influences grecques et étrusques sont observables. En Orient principalement, une grande continuité avec la tradition hellénistique se maintient. Néanmoins, on observe



Intaille en cornaline
représentant un lion de profil

aussi des tendances nouvelles dans l'art du bijou romain. On utilisait initialement plus d'or, puis le goût se porta sur les pierres précieuses et semi-précieuses. Parmi les nouveaux matériaux, on compte la perle naturelle, le jaspe et le verre, mais aussi les pierres les plus dures, telles que le rubis, le saphir et surtout l'émeraude, extraits dans les nouvelles mines de la région de la Mer Rouge en Egypte.

Certains indices nous montrent que les orfèvres et joailliers romains étaient organisés en guildes. Cette époque se caractérise aussi par un développement allant vers une production en masse et une large diffusion des bijoux, entraînant notamment des conséquences sur leur qualité.

Alors que la littérature traite surtout de la production des bijoux en métaux précieux, or et argent, la plus grande partie des bijoux romains a été fabriquée dans des alliages de cuivre, presque toujours qualifiés de bronze. Trois techniques générales ont été employées pour la production des bijoux en métal: le coulage, l'étirage et le repoussage (martelage). La méthode la plus économique était le coulage, qui permettait d'employer plusieurs fois le même moule ou matrice. Archéologues et bijoutiers se disputent encore pour

²⁶² VERMEULEN 1992, fig. 64: 9.

²⁶³ Un exemplaire portant la provenance Bermerain (Inv. B278) dans les collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles devrait provenir en fait de fouilles réalisées par A. Dinaux à Vendegies-sur-Écaillon (MASSART 1997, p. 96).

²⁶⁴ LAMBOT 1983, fig. 15: 177, fig. 16: 178; le n° 176 possède une tête triangulaire trilobée avec arc lisse.

²⁶⁵ BLIECK 1986, fig. 8: 57.

²⁶⁶ DUFRASNES et alii, 1999, fig. 2: 16-17.

²⁶⁷ ANSIEAU ET URBAIN 2000, p. 40-41.

²⁶⁸ MASSART ET MOULIN 2001, fig. 48: 47.

²⁶⁹ (Inv. 3387), Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. Ajoutons également un exemplaire provenant des fouilles du complexe thermal de Bliesbruck (Moselle) (DÉLÉPÉE, 2000, pl. 18: 148) et un autre conservé à l'Altortums-Museum de Mainz (BEHRENS, 1954, p. 226, fig. 5:10).

²⁷⁰ Voir à ce propos la demande de NOTTE, 1997, p. 20.

savoir si l'étirage était déjà en usage à l'époque romaine et, si oui, à quel degré de complexité. Les fils peuvent également être obtenus par le martelage minutieux de rubans très affinés. La technique du repoussage ou martelage était employée pour l'obtention de feuilles de métal plus fin.

Les bagues gallo-romaines peuvent ainsi être fabriquées en fer, en bronze, en argent ou en or et se portent souvent par trois (une à l'index, une à l'annulaire et une à l'auriculaire). Le chaton des bagues les plus précieuses est rehaussé d'une intaille qui peut être en pierre précieuse ou semi-précieuse comme l'ambre, le jaspe, la cornaline, l'agate ou l'onix. Dans le cas de ces créations de gemmes en pierre semi-précieuse, camées et intailles, le graveur employait des produits semi-finis, des pastilles prédécoupées de pierre, qu'il travaillait ensuite lui-même. On utilisait une sorte de foret à main, sur lequel on pouvait fixer différentes têtes de burin en métal. On ajoutait à ces têtes de burin (ou parfois à la pierre même) de la poussière de diamant ou de la poudre de "pierre de Naxos" (poussière d'émeri), mélangée à une huile grasse pour obtenir un meilleur effet abrasif. La gravure du dessin commençait par le modelage des formes générales et se poursuivait avec les détails. La qualité de la gravure dépendait donc entièrement du savoir-faire du graveur.

Parmi les gemmes de la collection, figure un exemplaire taillé dans une intaille en cornaline (brûlé) à la représentation d'un lion de profil, marchant vers la gauche et devant lequel figure un oiseau posé sur un vase. À l'arrière-plan, apparaît un petit arbre. Le lion pourrait référer à une divinité orientale comme Mithra ou Cybèle et ne doit pas être considéré exclusivement comme la représentation d'un signe du zodiaque. Le culte de Mithra est avéré à Tirmont, avec la trouvaille d'un mithraeum, et à Liberchies, où différents indices attesteraient de son existence, mais ces sites sont situés dans la province de Germanie inférieure où l'impact de la présence des militaires est plus marqué que chez les Nerviens. Les représentations des gemmes ne sont pas toujours simples à interpréter et reflètent des aspects très personnels du porteur. Quelques exemples provenant de collections anciennes montrent des scènes complexes, mais claires, de tauroctonie (le sacrifice du taureau) ou bien un lion associé à plusieurs symboles du culte de Mithra. Nous en retrouvons une variante sur une intaille en pâte de verre (imitation de *nicolo*) provenant du *vicus* de Liberchies (Hainaut)²⁷¹, sur laquelle est représenté un scorpion précédant un lion. Parmi les multiples possibilités d'interprétation de la bague de Pommerœul, on ne peut exclure que son propriétaire ait été un zélote de Mithra récemment promu au quatrième grade, symbolisé par *Leo*/lion, et

qu'il ait exprimé sa dévotion à la divinité et son statut au sein du culte par le biais de cette bague. La trouvaille de surface d'une gemme dans les environs de la *villa* de Fratin à Sainte-Marie (Luxembourg)²⁷², dans la cité des Trévires, est peut-être aussi liée au culte de Mithra. Le motif symbolique, gravé sur l'intaille en pâte de verre bleu-noir imitant le *nicolo*, montre un corbeau au-dessus d'un bucrane. Le corbeau représente le premier grade dans la hiérarchie mithriaque qui en compte sept. Le port de tels bijoux à valeur symbolique indiquerait probablement la place des initiés dans ce culte.

Certaines pierres semi-précieuses revêtaient une signification spécifique pour le Romain qui les portait. Ainsi, l'améthyste, dont est sertie une bague en argent trouvée à Pommerœul, constituait un talisman contre l'ivresse et une référence au culte de Bacchus.

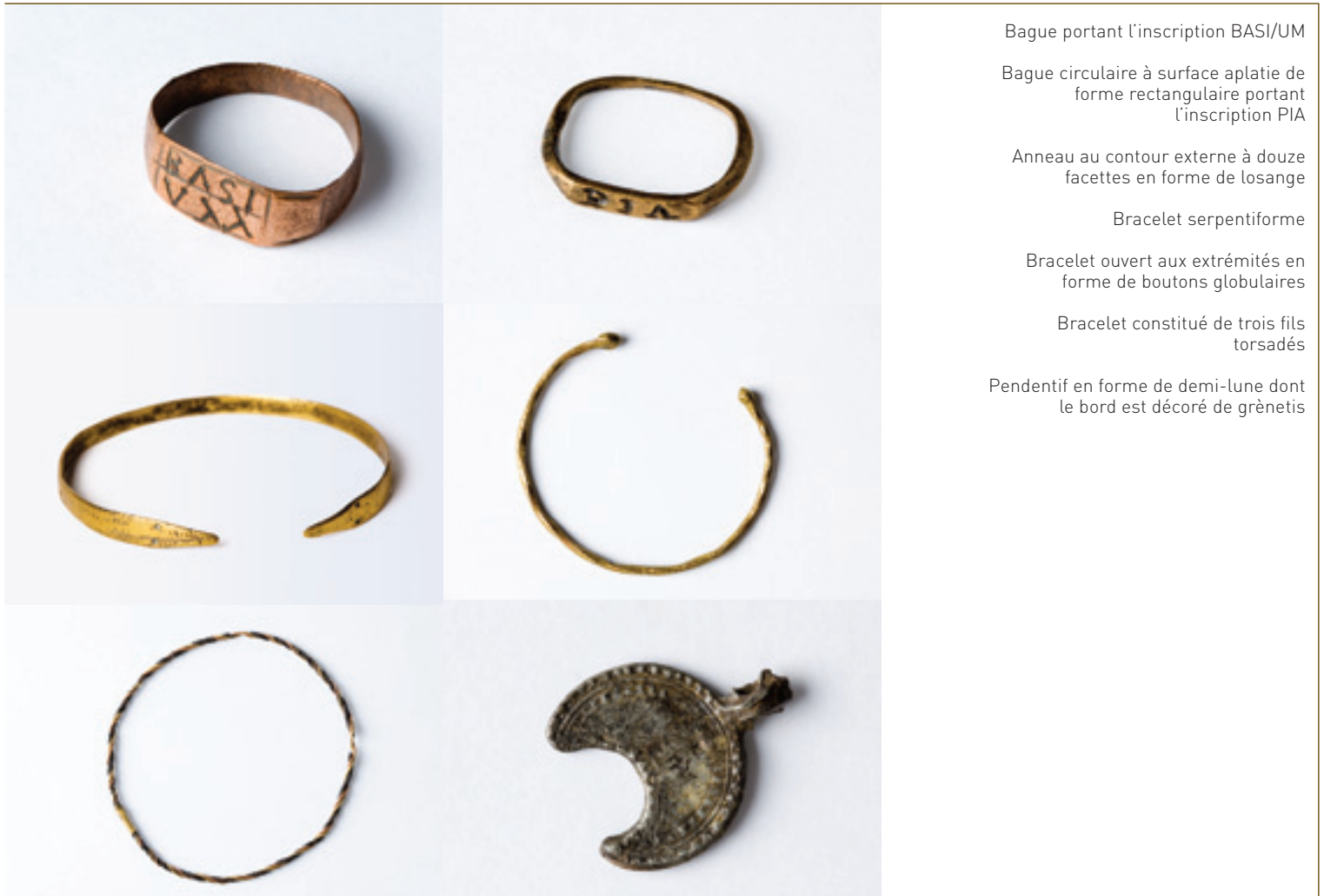
Quant aux imitations de pierres semi-précieuses en pâtes de verre, elles étaient surtout en vogue au Moyen-Empire. Les Anciens excellaient dans la technique de la pâte de verre multicolore et les exemples de meilleure qualité sont ceux qui ont été gravés directement, comme les pierres semi-précieuses. Pour les pâtes de verre moulées, on plaçait la masse de base préchauffée dans un moule de terre cuite ou de métal, auquel on avait donné une empreinte à partir d'une gemme originale, d'une monnaie ou d'une autre forme taillée. Plusieurs exemplaires offrent une représentation difficile à distinguer, la forme n'ayant pas été imprimée assez fortement ou bien étant déjà trop usée.

L'émail polychrome (une masse de verre malléable fabriquée à partir de quartz, soude, potasse, chaux et plomb), tel que nous le connaissons sur les fibules romaines, est le résultat d'un développement surtout perceptible dans les provinces gauloises de l'Empire romain et dans les îles britanniques, avec une étonnante concentration de trouvailles en Gaule du Nord, dans les régions de la Sambre et de la Meuse, mais également en Rhénanie.

²⁷¹ K. SAS et F. VILVORDER, "Les objets en or, en argent, en bronze et en plomb", in BRULET et DEMANET (éd.), 1997. Liberchies III: Vicus gallo-romain. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain XCIV. Louvain-la-Neuve, fig. 93 nr. 1, p. 135.

K. SAS, 2002. "L'archéologie du bijou en Belgique", in K. SAS et H. THOEN (éd.), *Schone Schijn: Romeinse juweelkunst in West-Europa / Brilliance et Prestige: La joaillerie romaine en Europe occidentale. Tentoonstellingscatalogus Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, Leuven, 2002, p. 114.

²⁷² J. PLUMIER, "La villa gallo-romaine du Fayé, à Fratin (1964-1976)", in G. LAMBERT (éd.), *Archéologie entre Semois et Chiers*. Virton, 1987, p. 140, fig. 5.



Bague portant l'inscription BASI/UM

Bague circulaire à surface aplatie de forme rectangulaire portant l'inscription PIA

Anneau au contour externe à douze facettes en forme de losange

Bracelet serpentiforme

Bracelet ouvert aux extrémités en forme de boutons globulaires

Bracelet constitué de trois fils torsadés

Pendentif en forme de demi-lune dont le bord est décoré de grènetis

Certaines bagues en bronze sont pourvues d'inscriptions en lettres majuscules. Un exemplaire de la collection du Ministère de la Communauté française est orné de l'inscription BASI / UM encadrée d'incisions parallèles. Les Romains utilisaient trois mots différents pour mieux marquer la nuance des baisers: *osculum* ou baiser amical, *bas(c)ium* ou baiser affectueux sur les lèvres et *suavium* ou baiser passionné. Les autres inscriptions favorites sont TE AMO (je t'aime), DULCIS (douce), SUAVIS (suave), etc. Une bague provenant de Pommerœul porte quant à elle l'inscription amoureuse PIA (pieux). L'inscription dédicace VIVAS SOROR (vis, ma sœur!) apparaît également sur une bague. Il s'agit probablement d'un présent souhaitant une longue vie à sa détentrice.

Des anneaux facettés, dont un exemplaire a été mis au jour à Pommerœul, se rencontrent essentiellement dans le Nord-Est de la Gaule et dans la province

de Bretagne insulaire. Les trouvailles en milieux funéraires ou militaires les situent principalement au 3^e siècle après J.-C.

Outre les bagues décoratives, des bagues utilitaires ont également été mises au jour à Pommerœul. Il s'agit de bagues-clés en bronze dont un exemplaire a été examiné dans le chapitre consacré à la serrurerie (voir *supra*). Ces petites bagues-clés correspondaient probablement à de petits coffrets ou des boîtes à bijoux.

En ce qui concerne les bracelets, il en existe de multiples variantes, en métal précieux, en bronze ou en verre. À Pommerœul, ils peuvent se présenter comme un simple anneau filiforme, être torsadés ou ornés de stries.

Quelques exemplaires en bronze retrouvés sur le site, présentent à leurs extrémités deux têtes de serpents affrontées.

tées ou encore, des boutons globulaires. Certains peuvent combiner différents matériaux, tel un exemplaire torsadé.

Ainsi, un exemplaire à têtes de serpents stylisées possède des ocelles comme yeux et des lignes gravées en zigzag figurant les écailles. Ce type de bijou, dérivé de modèles hellénistiques, était très populaire à la période romaine. Plusieurs exemples en métaux précieux sont connus. Ils proviennent de Pompéi (Italie), du trésor de Snettisham (Angleterre), etc. Les serpents, grâce à leur capacité à changer de peau, sont associés à la guérison (cf. le bâton d'*Asclépios*), la fertilité, le monde souterrain (comme symbole de régénérescence), la renaissance et la protection de la maison et du foyer.

Un autre exemplaire présente des extrémités en forme de boutons globulaires. Ce type de bracelet et les exemplaires ouverts aux extrémités en forme de tampon semblent jouer un rôle particulier au 1^{er} siècle après J.-C. dans nos régions, les trouvailles étant concentrées sur les lieux de culte et dans les tombes à incinération. Un nombre assez élevé de ces bracelets a été retrouvé en dépôts rituels sur les lieux de culte ruraux de Wijshagen (Limbourg) et Wijnegem (Anvers)²⁷³. Ces derniers appartiennent au type des enclos carrés irréguliers datant du 1^{er} et début du 2^e siècle après J.-C., dont on a une demi-douzaine d'exemples dans la région entre la Meuse, le Demer et l'Escaut. À l'intérieur de ces enclos simples, on retrouve un grand nombre d'objets de bronze (prestigieux), tels que des monnaies, des fibules et des bracelets. Dans le complexe religieux monumental d'Empel (Pays-Bas)²⁷⁴, qui date de la deuxième moitié du 1^{er} siècle après J.-C., on a aussi retrouvé des bracelets de ce type, en forme de mini-torques. Outre leur fonction habituelle de parure, on ne peut donc pas sous-estimer le caractère rituel et religieux de ces bracelets. D'ailleurs, le nombre plus limité de bracelets trouvés dans des contextes d'habitation peut parfois être mis en relation avec un complexe religieux situé à proximité: le temple de Kontich (Anvers)²⁷⁵, le complexe religieux de Clavier-Vervoz (Liège)²⁷⁶ et les temples de Fontaine-Valmont (Hainaut)²⁷⁷ et Harelbeke (Flandre Occidentale)²⁷⁸. Ces deux types de bracelets se rencontrent également fréquemment dans des contextes funéraires qui appartiennent pour la plupart à des tombes à incinération du 1^{er} siècle après J.-C., comme à Blicquy (Hainaut)²⁷⁹, Maaseik (Limbourg)²⁸⁰, Ortho (Luxembourg)²⁸¹ et Flavion (Namur)²⁸².

Un bracelet fermé, constitué de trois fils torsadés, dont les extrémités étaient recouvertes d'un étui fin en tôle de

bronze a également été mis au jour à Pommerœul. Ses fils torsadés sont de matériaux différents: un en alliage de cuivre plus jaune, un en alliage de cuivre plus rouge et un en fer. Le bracelet était probablement porté sur le haut du bras. Les couleurs chaudes des différents alliages de cuivre ont été exploitées avec succès dans la création des bijoux romains. Les principales variantes que l'on rencontre sont la couleur rouge du cuivre pur, le rouge-jaune du bronze (un alliage de cuivre et d'étain principalement) et la coloration plus jaune-blanche du laiton (un alliage de cuivre et de zinc principalement), dont la nuance claire devient plus intense avec l'ajout de métaux secondaires. À l'époque romaine, ce type de bracelet offre une variation dans la couleur de patine des fils en spirale extérieurs, produisant sans doute l'effet d'une combinaison d'argent (éclat de métal plus blanc comme fer et laiton) et d'or (alliages de cuivre jaune-rouge). La combinaison de divers alliages dans un seul bijou est aussi clairement visible sur un autre bracelet torsadé du début de l'époque romaine provenant du *vicus* de Tavier (Namur)²⁸³.

Des pendentifs en forme de lunule, dont un exemplaire en argent a été mis au jour à Pommerœul, se répandent chez nous avec l'arrivée des Romains. Les exemplaires les plus anciens proviennent des camps militaires rhénans. Le croissant lunaire (*lunula*) est lié aux femmes et aux cycles de la nature. Son pouvoir prophylactique et dispensateur de fécondité s'étendait à tous les êtres, mais particulièrement aux femmes. Dans nos régions, le symbole apparaît dès le milieu du 1^{er} siècle après J.-C., mais la plupart des pendentifs se rencontrent dans des contextes du milieu du 2^e siècle après J.-C. et principalement dans des tombes de femmes et d'enfants aux 3^e et 4^e siècles après J.-C.

²⁷³ SAS et CUYT 2003, p. 9-24.

CUYT 1988, p. 67-71.

SLOFSTRA et VAN DER SANDEN 1987, p. 138-143.

MAES et VAN IMP 1986, p. 47-56.

VAN IMPE et CREEMERS 1991, p. 55-73.

²⁷⁴ ROYMANS et DERKS 1994.

²⁷⁵ Cinq bracelets ont été découverts dans les environs immédiats, dont un dans le puits même du temple. Information H. Verbeeck (AVRA).

SAS 1999, nrs. 9, p. 466-467 et 1566-1567.

²⁷⁶ BODSON 1983-1984, p. 34 et 68.

²⁷⁷ FAIDER-FEYTMANS 1960, p. 30 et 54.

²⁷⁸ DESPRIET 1971a, p. 40.

DESPRIET 1971b, p. 99.

LESENNE 1971, p. 126.

²⁷⁹ DE LAET, VAN DOORSELAER, SPITAEELS et THOEN 1972, p. 103 et 110.

²⁸⁰ JANSSENS 1977, p. 17 et 19.

²⁸¹ DE RUETTE et LEUXE 1988, p. 39-40.

²⁸² DEL MARMOL 1861-1862, p. 11.

²⁸³ SAS 1999, nr. 24 [Musée Archéologique Régional, Orp-le-Grand].

BIBLIOGRAPHIE

C. BECKMANN, "Arm- und Halsringe aus den Kastellen Feldberg" in *Saalburg und Zugmantel. Saalburg Jahrbuch*, 37, Berlin, 1981.

B. BODSON, "Le matériel en bronze, os et verre du vicus de Clavier-Vervoz (1965-1970)" in *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condrez*, 18, 1983-1984.

G. CUYT, "De uithoek van een imperium: Het Antwerpse in de Romeinse tijd" in Benders F. et Cuyt G. (éd.), *Van Beschaving tot Opgraving: 25 jaar archeologisch onderzoek rond Antwerpen*, Antwerpen, 1988.

S. J. DE LAET, A. VAN DOORSELAER, P. SPITAEELS et H. THOEN, "La nécropole gallo-romaine de Blicquy" in *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 14, Brugge, 1972.

E. DEL MARMOL, "Fouilles au cimetière des Iliats et dans quelques localités voisines à Flavion" in *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 7, 1861-1862.

A. DE RUETTE et F. LEUXE, "Le cimetière gallo-romain de Nisramont à Ortho" in *Vie Archéologique*, 28, 1988.

P. DESPRIET, "Nieuwe opgravingen te Harelbeke". in *Curricke* 6-23, 1971a

P. DESPRIET, "Harelbeke: Gallo-Romeinse vondsten en opgravingen" in *Archeologie*, 2, 1971b.

G. FAIDER-FEYTMANS, "Le site sacré de Fontaine-Valmont (Ht)" in *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 74, 1960.

F. HENKEL, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*. Berlin, 1913.

D. JANSSENS, "Een Gallo-Romeins grafveld te Maaseik (deel II)" in *Archaeologia Belgica*, 198, Brussel, 1977.

D.E.E. KLEINER et S.B. MATHESON, *Claudia: Women in Ancient Rome*, New Haven, 1996

M. LESENNE, "Kortrijk en Harelbeke" in *Archeologie*, 2, 1971.

K. MAES et L. VAN IMP, "Begraafplaats uit de IJzertijd en Romeinse vondsten op 'de Rieten' te Wijshagen (gem. Meeuwen-Gruitrode)" in *Archaeologia Belgica*, II-1, 1986.

C. MASSART, "Au-delà du bijou, le pouvoir du symbole: Les amulettes en forme de lunule et de phallus" in K. Sas et H. Thoen H. (éd.), *Schone Schijn: Romeinse juweelkunst in West-Europa / Brilliance et Prestige: La joaillerie romaine en Europe occidentale. Tentoonstellingscatalogus Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, Leuven, 2002

E. RIHA., "Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst" in *Forschungen in Augst*, Band 10, Augst, 1990.

N. ROYMANS et T. DERKS, "De tempel van Empel: Een Hercules-heiligdom" in het woongebied van de Bataven. Graven naar het Brabantse verleden, 2, 's-Hertogenbosch, 1994.

B. PFEILER, *Römischer Goldschmuck des ersten und zweiten Jahrhunderts n. Chr. nach datierten Funden*, Mainz, 1970.

K. SAS, *Juwelen en juwelierskunst in Romeins België: Bijdrage tot de studie van de Romeinse sierkunst*, ongepubliceerde doctoraatsthesis Archeologie Universiteit Gent, Gent, 1999.

K. SAS, "L'archéologie du bijou en Belgique" in K. Sas et H. Thoen (éd.), *Schone Schijn: Romeinse juweelkunst in West-Europa / Brilliance et Prestige: La joaillerie romaine en Europe occidentale. Tentoonstellingscatalogus Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, Leuven, 2002.

K. SAS, "Mithras and Roman jewellery in Belgium" in M. Martenset, G. De Boe (éd.), *Roman Mithraism: The Evidence of the Small Finds*, [Archeologie in Vlaanderen Monografie, 4], Brussel, 2004.

K. SAS et G. CUYT, "Vroeg-Romeinse "cultus"-armbanden in een "vierkant"" in G. Cuyt et K. Sas (éd.), *Vlekken in het zand: Archeologie in en rond Antwerpen, Antwerpse Vereniging voor Romeinse Archeologie, Jubileumboek 40 jaar AVRA*, Wijnegem, 2003.

K. SAS et H. THOEN (éd.), *Schone Schijn: Romeinse juweelkunst in West-Europa / Brilliance et Prestige: La joaillerie romaine en Europe occidentale. Tentoonstellingscatalogus Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, Leuven, 2002.

K. SAS et F. VILVORDER, "Techniques de production" in K. Sas et H. Thoen (éd.), *Schone Schijn: Romeinse juweelkunst in West-Europa / Brilliance et Prestige: La joaillerie romaine en Europe occidentale. Tentoonstellingscatalogus Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren*, Leuven, 2002.

J. SLOFSTRA et W. VAN DER SANDEN, "Rurale cultusplaatsen uit de Romeinse tijd in het Maas-Demer-Scheldegebied" in *Analecta Praehistorica Leidensia*, 20, 1987.

L. VAN IMPE et G. CREEMERS, "Aristokratische graven uit de 5^{de}/4^{de} eeuwen v. Chr. en Romeinse cultusplaats op de 'Rieten' te Wijshagen (gem. Meeuwen-Gruitrode)" in *Archeologie in Vlaanderen*, I, 1991.

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB AVEC LA PARTICIPATION DE
KARINE BAUSIER, ESPACE GALLO-ROMAIN

LA COIFFURE ET LES COSMÉTIQUES

Les longues chevelures des femmes peuvent être maintenues en chignon sous la nuque ou sur le sommet de la tête par des épingles en os ou en bronze, plus rarement en métaux précieux, ou encore par un petit filet.

Les épingles en os se terminent généralement par une tête à décor géométrique. Néanmoins, certains exemplaires peuvent présenter une extrémité à décor zoomorphe (voir *supra*: Les objets en bois et en os).

La collection du Ministère de la Communauté française renferme une épingle en bronze ornée d'un chien (?). Guide, chasseur, gardien, le chien est le compagnon de nombreuses divinités, comme Hermès, Asclépios, Mithra, Héraclès, Hadès... En Gaule, il est associé au dieu *Sucellus* (*Silvanus* en Narbonnaise), dieu de la fécondité et des enfers (la mort étant nécessaire à toute renaissance).

Extrémité d'épingle en bronze
en forme de "chien"

Cuillères à onguent

Pince à épiler en bronze et fer

Palette destinée à la préparation des fards

Epingles à cheveux en bronze

Fragment de chaudière en bronze et plomb



Plusieurs objets évoquent la toilette, notamment différents peignes en os et en bois (voir *supra*: Les objets en bois et en os), une pince à épiler en bronze et fer, une palette destinée à préparer les fards, différentes cuillères à onguent et spatules à fard en bronze. Ce dernier ustensile est pourvu d'une extrémité terminée par un petit disque plat et d'une autre en forme de pointe, permettant de prélever, de broyer et d'appliquer des cosmétiques.

Quant aux ablutions auxquelles se livraient les habitants de la bourgade, on peut légitimement supposer que des thermes devaient exister à Pommerœul. Aucun d'eux n'a

cependant été repéré dans le périmètre des investigations mais plusieurs découvertes pourraient néanmoins en attester. Un socle a été mis au jour (voir *supra*: Le travail du cuir). Un *labrum* en pierre, partiellement conservé, a été retrouvé. Cette vasque circulaire, alimentée par de l'eau courante fraîche, est généralement située sur un support et placée dans le *catinum* (paroi du fond en forme d'abside) du *caldarium* (pièce destinée aux bains chauds) des thermes. Notons qu'une dalle d'hypocauste a également été mise au jour dans la zone portuaire sud et que la collection du Ministère de la Communauté française renferme une chaudière en bronze et plomb.

croyances et cultes



Cheval en terre cuite

Le centre religieux de la bourgade n'a pas été recoupé par les fouilles et aucun temple ne nous est connu pour Pommerœul (mis à part un linteau et deux fragments de colonnes qui pourraient éventuellement provenir de ce type de construction). Seules diverses figurines en terre cuite, en bronze ou en pierre et quelques objets de culte nous permettent d'appréhender, dans une certaine mesure, les croyances en vogue dans la bourgade. Celles-ci ne doivent guère différer des pratiques cultuelles rencontrées dans d'autres agglomérations de Gaule Belgique où, à côté d'une persistance de cultes celtiques, se retrouvent des éléments du Panthéon gréco-romain et des religions orientales. Le contexte religieux de la Gaule, perméable aux influences étrangères, est, en effet, complexe et les divinités proprement romaines côtoient les divinités orientales et locales. **N.B.**

JAN DE BEENHOUWER DR.,
WETENSCHAPPELIJK MEDEWERKER KUL*

LES STATUETTES EN TERRE CUIE**

Les statuettes en terre cuite sont l'expression d'un nouvel art populaire qui va se développer avec la romanisation et le succès croissant de la religion auprès de chaque couche de la population. Elles proviennent majoritairement de centres de production situés autour de la vallée de l'Allier, de Cologne et de Trèves.

La plupart des statuettes en terre cuite découvertes en Belgique sont féminines et représentent des divinités protectrices traditionnelles.

VÉNUS-APHRODITE

Quelques fragments de statuettes en terre cuite représentent sans doute Vénus-Aphrodite.

* jan.debeenhouwer@arts.kuleuven.be

** Traduction Ineke O'Shéridan

La déesse de l'amour est indiscutablement une des déesses les plus connues parmi les divinités classiques²⁸⁴. Comme mère d'Enée, elle est étroitement impliquée dans la fondation de Rome. Ce lien est renforcé par Jules César qui l'érige en fondatrice de la maison des *Iulii* et fait construire un temple à Rome en son honneur dans lequel elle est vénérée dans sa fonction de *Vénus Genetrix*; son culte est toutefois beaucoup plus ancien puisqu'on peut citer la construction d'un temple au 3^e siècle avant J.C. non loin du *circus maximus*.

Importante divinité du panthéon officiel romain, jouant un rôle essentiel auprès de Sylla par exemple, la déesse ne semble pas avoir connu un culte développé dans les provinces gauloises et germaniques. La présence massive de statuettes en terre cuite interprétées comme des *Vénus* contraste fortement avec cette faible attestation épigraphique. Ces statuettes forment de loin le groupe le plus important dans toute l'industrie de la terre cuite romaine fabriquée du 1^{er} au 3^{ème} siècle après J.-C.²⁸⁵

On peut se demander si ces statuettes représentent bien *Vénus* puisque aucune d'entre elles ne porte une inscription; on pourrait imaginer tout aussi bien qu'il s'agit d'une figuration féminine sans plus, image de la dévote qui l'offre à un dieu non autrement spécifié. Se pose en outre la question même de la fonction de ces statuettes, surtout lorsqu'elles ne sont pas retrouvées en contexte religieux: s'agit-il réellement d'offrandes? En parallèle on peut citer la grande fréquence de la représentation de "Vénus" sur les décors de la céramique sigillée, où une fonction érotique plutôt que religieuse ne peut manquer d'être évoquée.

Les modèles les plus fréquents remontent au début de l'industrie de la terre cuite. L'image choisie provient de la tradition gréco-romaine et n'a pas changé fondamentalement au cours des siècles suivants. On pourrait penser qu'au début de leur production, la clientèle était composée de la frange de la population la plus romanisée.

Les deux fragments de *Vénus* de Pommerœul représentent la déesse complètement nue. La main droite tient une mèche de cheveux, et la main gauche, une draperie qui descend le long de la jambe gauche. Le fait de tenir cette mèche de cheveux trouve son origine dans le mythe de la naissance d'*Aphrodite* depuis la mer, au moment précis où elle sèche ses cheveux. Ce motif est connu sous le nom *Vénus Anadyomène* (*LIMC*, II, I *Aphrodite*, 54).

La statuette de terre cuite de "Vénus" est devenue la plus produite en Gaule. Ce modèle est aussi fabriqué dans les ateliers du bord du Rhin et de la Moselle, et durant deux siècles, reste presque inchangé.

Vu la rareté du culte de *Vénus* en Gaule, il est intéressant de rappeler la découverte d'un autel à Lith aux Pays-Bas dans le territoire de la cité des Bataves²⁸⁶. La dédicante indigène, *Victorinia Veratta*, se délie de son vœu envers "*Dea Venus sua*" par la consécration de l'autel. Selon Bogaers, la découverte de cet autel montre que chaque femme possède sa propre *Vénus*, sorte sans doute de correspondant au *Genius* masculin.

On trouve plusieurs représentations de *Vénus* dans un modèle en terre cuite indigène qui la représente avec un manteau et entourée des plusieurs figurines²⁸⁷. Un fragment d'une telle statuette a notamment été trouvé à Blicquy. Il s'agit d'une figurine de *Vénus* accompagnée de part et d'autre d'une figurine d'une taille inférieure. A sa droite, se trouve une *Vénus* plus petite, qui de sa main, protège une figurine assise encore plus petite.

A sa gauche, se trouve une *Vénus* plus petite qui protège également de sa main les têtes d'autres statuettes encore plus petites. Celles-ci ont leurs membres croisés. Un manteau couvre le dos de la *Vénus* de gauche, de la figurine assise, ainsi que la paire de statuettes.

Quant à la *Vénus* centrale, elle pose ses mains protectrices sur les têtes des deux *Vénus* plus petites. Il est évident que ces figurines sont placées hiérarchiquement et qu'elles expriment par leur attitude une protection de la figurine positionnée de manière plus basse et plus petite. Cette attitude de protection ne part pas seulement de la plus grande figurine vers les plus petites mais elle souligne également une hiérarchie commençant de la *Vénus* centrale vers les deux *Vénus* plus petites, puis ensuite vers les autres figurines. De cette manière, se distingue très clairement une structure hiérarchique et tutélaire de cette déesse.

L'autel de Lith, comme le modèle particulier de *Vénus* en terre cuite, montre une pluralité qui n'existe pas dans l'image classique de *Vénus*. Le caractère maternel et protecteur est aussi original.

²⁸⁴ KELLNER et ZAHLHAAS 1993.

²⁸⁵ VAN BOEKEL 1987, p. 496.

²⁸⁶ AE 1994, 1283; BOGAERS 1991, p. 79-80; VAN BOEKEL 1993, p. 104-105.

²⁸⁷ JEANLIN 1992, p. 74-82.



Tête de Venus coiffée de bandeaux
rehaussés séparés
par une raie médiane

BIBLIOGRAPHIE

J. E. BOGAERS, "De Venus van Lith" in *Brabants Heem*, 43, 1991, p. 79 – 80.

M. JEANLIN, "Récentes acquisitions du M.A.N.: des moules gallo-romains de figurines en terre cuite" in *Antiquités Nationales*, 24, 1992, p. 71-82.

F. JENKINS, "Romano-Gaulish Clay Figurines as Indications of the Mother-Goddess Cults in Britain, *Hommages à Albert Grenier II*" in *Latomus*, 58, 1962, p. 834-853.

H. -J. KELLNER et G. ZAHLHAAS, *Der Römische Tempelschatz von Weissenburg i. Bay*, Mainz am Rhein, 1993.

G.M.E.C. VAN BOEKEL, *Roman Terracotta Figurines and Masks from the Netherlands*, Groningen, 1987.

G. M. E. C. VAN BOEKEL, "Terracotta figurines and Masks, The Valkenburg excavations 1985-1988" in *Nederlandse Oudheden*, 15, *Valkenburg project 1*, 1993, p. 82-120.

MÈRE ALLAITANT UN ENFANT

D'autres fragments représentent une mère allaitant. La plupart des auteurs partent du principe que l'image de la mère allaitant un enfant a un caractère divin²⁸⁸ en les rapprochant du culte des *Matres* ou *Matronae* portant des fruits ou un petit chien sur les genoux, très populaire en Rhénanie et dans la région de la Moselle.

Il est fréquent de les baptiser "*nutrix*": ce mot latin signifie la même chose que "*Trophos*" en grec et évoque la femme qui allaite un enfant, la mère ou la nourrice.²⁸⁹



Fragment de Venus
Anadyomène

²⁸⁸ JENKINS 1962; VON PETRIKOVITS 1965; VAN BOEKEL 1987, p. 446-451.
²⁸⁹ Nutrix dans RE XVII 2, 1937, p. 1491-1502 (Von Petrikovits).

Tête d'une déesse mère portant une coiffure faite de deux parties de boucles en spirale



Dans l'Antiquité, la nourrice est utilisée en complément de l'allaitement maternel. Toutefois, on constate que, pour les Romains, la vie familiale traditionnelle étant très importante, le recours aux services d'une nourrice se répand relativement tard. Durant l'Empire, la profession de "*nutrix*" est attestée et rémunérée. Les classes privilégiées laissent le soin des petits enfants presque entièrement aux servantes. Seules les femmes les plus pauvres allaitent elles-mêmes leurs enfants. A ce propos, Tacite fait l'éloge des mères germaniques²⁹⁰.

Les *Nutrices Augustae* sont connues comme déesses de protection dans une région de Pannonie. Des témoignages épigraphiques ont été trouvés dans la *Colonia Ulpia Traiana Poetovio*²⁹¹. Les dédicants de ces bas-reliefs sont surtout des hommes qui appartiennent à toutes les couches de la population. Parfois les deux parents sont concernés et agissent pour le bien-être de leur enfant, souvent un garçon. Fréquemment, on ne représente qu'une seule *Nutrix* parfois elle est accompagnée par

deux nymphes ou des servantes et porte des paniers de fruits ou des gâteaux. Il existe aussi des représentations où la mère fait un sacrifice devant l'autel ou confie l'enfant à une *Nutrix*.

Tous les auteurs ne partagent pas l'opinion que les *Nutrices* issues de Gaule centrale constituent des images divines²⁹². En effet, selon Von Gonzenbach, les *Nutrices* seraient plutôt des images de dédicantes. Plusieurs arguments sont avancés, notamment le fait que leur attitude et leurs vêtements ne diffèrent pas de ceux de femmes normales. Les coiffures, sur les images les plus anciennes, reflètent la mode contemporaine. Quant au siège canné, il s'agit d'un siège banal. Enfin sur les statuettes en terre cuite, aucun lien avec une divinité n'est jamais clairement explicité par une dédi-

²⁹⁰ TACITE, *Germ.* 20.

²⁹¹ *Nutrices* in *LIMC VI*, 1, p. 936-938 [ERNA DIEZ].

²⁹² VON GONZENBACH 1995, p. 201-292, voir aussi WEISGERBER 1975, p. 65.

cace. On peut trouver le nom du fabricant, mais jamais un nom divin. L'allaitement symbolise la relation naturelle entre une mère mortelle et son enfant. Iconographiquement, il n'existe pas de relation entre les *Matres* et les *Matronae* qui sont représentées avec un enfant, mais qui ne les allaitent jamais. C'est pourquoi dans les tombes, on doit, selon Von Gonzenbach, interpréter cette image comme une représentation du défunt. De même, dans les sanctuaires, il s'agirait de la représentation de mères mortelles qui dédient leur image à la divinité qu'elles honorent.

Cependant, Von Gonzenbach admet que l'expérience personnelle de l'acheteur individuel peut jouer un rôle important dans l'interprétation, de sorte que la représentation est considérée tantôt comme l'image d'une mère mortelle, tantôt comme la *kourotrophos* divine.

Cependant, le caractère divin des représentations ne peut pas être exclu. Ainsi l'allaitement n'est uniquement propre à la relation de la mère mortelle avec son enfant. En effet, dans des figurations de *Nutrix* pannoniques, le sein de la déesse est clairement dénudé et l'allaitement fait partie de l'essentiel de la représentation. En ce qui concerne le vêtement et le siège canné, il est frappant de voir que *PISTILLUS*, un producteur important de *Nutrices* et rénovateur de l'iconographie, conçoit ses *Fortunae* assises, habillées d'un même vêtement et siégeant sur un meuble identique à celui des *Nutrices*²⁹³. Il est toutefois impossible de déterminer si la statuette de Pommerœul présente le moindre rapport avec un culte extrêmement localisé dans une province balkanique.

Déesse-mère avec deux enfants, fragment de l'épaule gauche et de l'enfant situé à gauche



BIBLIOGRAPHIE

J. DE BEENHOUWER, *De Gallo-Romeinse Terracottastatuetten van Belgische vindplaatsen in het ruimer kader van de Noordwest-Europese terracotta-industrie*, Doctoraal proefschrift KUL Leuven, 2005, <http://hdl.handle.net/1979/189>

G. COULON, *L'enfant en Gaule-romaine*, Paris, 1994.

M. ROUVIER-JEANLIN, "Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités Nationales", in *Gallia*, supplément 24, Paris, 1972.

V. VON GONZENBACH, "Die Römischen Terracotten in der Schweiz", in *Untersuchungen zu Zeitstellung. Typologie und Ursprung der mittelhochdeutschen Tonstatuetten*, Band A, Tübingen-Basel, 1995.

H. VON PETRIKOVITS, "Ein Mädchenkopf und andere Plastiken aus dem Heiligen Bezirk in Zingsheim", in *Bonner Jahrbücher*, 165, 1965, p.192-234.

G. WEISGERBER, *Das Pilgerheiligtum des Apollo und der Sirona von Hochscheid im Hunsrück*, Bonn, 1975.

CHEVAL

L'usage du cheval est connu des Celtes et des Romains. A Rome, l'animal est utilisé, monté ou attelé, pour la cavalerie, le charroi, les jeux de cirque, les processions et cérémonies, les messageries et le transport léger²⁹⁴. Ses usages économiques et agricoles sont attestés, mais le travail attelé lourd (labour, hersage,...) est plutôt réservé aux bœufs, mules et ânes. La traction traditionnelle des animaux dans l'Antiquité se fait au joug double, mieux adapté à la morphologie des bovins et asiniens qu'à celle des équidés. Les textes antiques, en particulier ceux des Agronomes et des vétérinaires, montrent l'intérêt porté à l'élevage et aux soins vétérinaires des chevaux, asiniens et bovidés.

Le cheval est associé aux divinités les plus importantes du panthéon classique. En Gaule romaine, mais aussi en Italie, sous l'influence sans doute des traditions celtiques de Cisalpine, le cheval est associé à la déesse *Epona*.

Le cheval en terre cuite de Pommerœul n'est pas monté. La tête étant manquante, il est impossible de dire si l'animal porte un harnais. Toutefois, ce cheval porte une sorte de collier en forme de bandeau lisse qui n'est attaché à aucune sorte de harnais. Des bandeaux semblables peuvent être liés à un tapis de selle et à une sangle sous la queue. Sur une figurine, on voit ce bandeau décoré de franges et sur une autre, un bandeau double ou

²⁹³ ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 191 N° 439.

²⁹⁴ HYLAND 1990.

triple sans décoration ou décoré de pendentifs. Ces chevaux sont parfois munis d'un joug. Il s'agit en général de productions de Gaule centrale mais l'exemplaire trouvé à Pommerœul, est issu d'un atelier de Gaule de l'Est.

Quels sont, dans nos régions, les principaux contextes de découverte de ces petits chevaux en terre cuite? Ils sont nombreux à Asse, Harelbeke et Elewijt. Il s'agit chaque fois de dépôts où les statuettes sont soigneusement rassemblées, accompagnées de représentations vraisemblablement divines sans que la nature de ce dépôt puisse être précisée (lieu de culte? magasin?). D'un point de vue quantitatif, Asse l'emporte avec environ 350 fragments qui appartiennent à au moins septante exemplaires issus de séries bien connues. Ces trouvailles d'Asse sont accompagnées d'au moins cinq statuettes de *Vénus*. A Elewijt, on compte des fragments d'au moins dix-sept statuettes de cheval, ainsi qu'un fragment de statuette de Mercure. A Harelbeke, on a reconnu au moins quatre séries de chevaux, accompagnés de terres cuites représentant *Vénus*, *Fortuna*, *Minerve*, *Diane*, *Cybèle* et *Junon*. Ailleurs en Belgique on citera onze chevaux en terre cuite, dont deux trouvés près du sanctuaire situé à l'ouest de Velzeke, quelques fragments provenant d'un attelage à deux chevaux mis au jour à proximité d'un temple à Hofstade et des exemplaires à Tavier, Longlier-Respelt, Rumst, Kruishoutem, Bléharies, Waasmunster Pontrave et Dourbes. Les statuettes de Velzeke, Hofstade et Kruishoutem sont en rapport avec un lieu de culte. Le petit cheval de Tavier a également été trouvé dans un puits, en association avec une dédicace à Apollon²⁹⁵, un vase cultuel et une statuette en terre cuite de *Minerve*²⁹⁶. On peut donc dire avec vraisemblance que, pour la plupart des statuettes, il s'agit d'offrandes. Seule la statuette de Longlier-Respelt a été trouvée avec d'autres statuettes dans un contexte funéraire, tandis qu'à Rumst, il s'agit d'un habitat à caractère artisanal. Il est donc probable que le petit cheval de Pommerœul puisse avoir davantage qu'une fonction purement décorative mais le contexte n'est pas assez précis pour trancher.

En Gaule, le cheval est associé à différentes divinités et souvent accompagné de symboles solaires comme des roues, des disques ou des rayons. On citera plus particulièrement le dieu-cavalier à l'anguipède représenté sur des colonnes, porteur d'un éclair ou d'une roue et généralement assimilé à Jupiter. Apollon montre également dans un de ses surnoms indigènes *Atepomarus* sa relation avec le cheval. Peut-être peut-on expliquer

la présence du petit cheval à Tavier dans ce contexte. Les figurines d'Asse et Elewijt sont mises en relation par différents auteurs avec le culte d'*Epona*²⁹⁷. *Epona* est une déesse protectrice des chevaux, mulets et ânes. Elle est représentée portant une corne d'abondance, sur les genoux des fruits et est accompagnée d'un petit chien. Différents écrivains de l'Antiquité accusent les païens d'adorer les chevaux et les mulets, en même temps qu'*Epona*, la protectrice de ces animaux²⁹⁸. Les trouvailles faites à Asse et Elewijt sont de nature exceptionnelle car de telles concentrations de figurines en terre cuite qui représentent presque exclusivement des chevaux sont rarissimes dans les provinces septentrionales et doivent répondre à une demande locale précise. Les commandes sont exécutées dans différents ateliers en Gaule centrale et le long du Rhin. Si *Epona* constituait la figure centrale du culte, on pourrait s'attendre à trouver, parmi toutes ces statuettes de chevaux, des exemplaires représentant *Epona*, ce qui n'est le cas ni à Asse, ni à Elewijt, même si ces deux localités possèdent une autre caractéristique commune.

A Asse, à Elewijt et aussi à Harelbeke ont été découvertes aussi des représentations de cavaliers, parfois en cotte de mailles, éventuellement avec un bouclier. Ici la fertilité n'entre pas en ligne de compte, ces représentations relevant plutôt de la martialité. Dans le monde celte, il existe des dieux guerriers qui, dans la période gallo-romaine, ont souvent été assimilés à Mars²⁹⁹. Mars Mullo, longtemps considéré comme le dieu des muletiers, devrait plutôt être un dieu cavalier sur la base d'une étymologie celtique³⁰⁰. On citera aussi la statue en bronze d'un cheval dédiée au dieu *Rudiobus*³⁰¹ ainsi qu'une statuette en bronze d'un mulet dédiée à *Segomo*³⁰² également assimilé à Mars. Dans ce contexte, les trouvailles de Velzeke sont également importantes. Au sanctuaire situé à l'Ouest du site, on a trouvé différents objets votifs qui concernent la vie guerrière, tels qu'un *umbo* de bouclier en bronze, des pointes de lance ou *pilea*³⁰³.

²⁹⁵ ILB 32.

²⁹⁶ CLAES 1954.

²⁹⁷ MERTENS 1951; DE LAET 1951; RENARD 1951.

²⁹⁸ TERTULLIEN, *Apologétique*, 16, p. 5; MINUCIUS FELIX, *Octavius*, 28,7.

²⁹⁹ DERKS 1998.

³⁰⁰ BÉRARD 2006.

³⁰¹ CIL XIII 3071; GORGET et alii, 2007.

³⁰² CIL XIII 2648.

³⁰³ BRAECKMAN et alii 1997; LAMARCQ et ROGGE 1996, p. 90-91, fig. 12.

Pour conclure, on peut dire que les statuettes de cheval en terre cuite ont été découvertes en quantité exceptionnelle dans nos régions et doivent recouvrir une signification particulière, sans doute dans certains cas religieuse. On pourrait en déduire aussi qu'elles jouaient un rôle économique et social important. Toutefois il est impossible actuellement d'identifier le dieu qui serait en relation avec les trouvailles de nature cultuelle. Il faut aussi souligner le caractère militaire de certaines de ces statuettes qui rappelle que la frontière de l'empire n'est pas très éloignée et que les chevaux élevés dans nos régions étaient renommés.

BIBLIOGRAPHIE

K. BRAECKMAN, G. DE MULDER et M. ROGGE, "Opgravingen in de Gallo-Romeinse vicus te Velzeke. Een interimverslag 1995-1996", in *Handelingen van het Zottegems genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, 8, 1997, p. 199-211.

P. CLAES, "Découvertes de l'époque romaine à Tavier", in *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 67, Namur, 1954, p. 233-236.

S. J. DE LAET, "Figurines en terre-cuite de l'époque romaine trouvées à Assche-Kalhoven", in *L'Antiquité Classique*, 11, 1941, p. 41-54.

S. J. DE LAET, "Survivance du culte d'Epona dans le folklore brabançon?", in *Latomus*, 10, 1951, p. 177-180.

L. HALKIN, "L'inscription romaine de Tavier", in *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 67, 1954, p. 257-265.

D. LAMARCQ et M. ROGGE, *De taalgrens van de oude tot de nieuwe Belgen*, Louvain-la-Neuve, 1996.

J. MERTENS, "Terres cuites de l'époque romaine trouvées à Elewijt (Brabant)", in *Latomus*, 10, 1951, p. 171-176.

M. RENARD, "Les figurines d'Asse-Elewijt et le culte d'Epona", in *Latomus*, 10, 1951, p. 181-187.

E. THEVENOT, "Le cheval sacré dans la Gaule de l'Est", in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 2, 1951, p. 129-141.

J.M.C. TOYNBEE, *Animals in Roman life and Art*, Londres - Southampton, 1973.

FABIENNE VILVORDER,
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE AU CENTRE DE
RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE. UCL

MERCURE, SES ATTRIBUTS
ET LES AUTRES DIEUX ...

La cité des Nerviens est riche en vases qui par un décor de représentations divines de "quatre sous" reflètent un véritable art populaire à bon marché. Ces céramiques dites "vases à bustes" font partie du *lararium* (*lararium*), petit autel domestique où la famille rassemblée honorait ses dieux. Si une grande majorité de ces vases porte une succession d'effigies dont l'identification reste à ce jour incertaine, seul le dieu Mercure entouré de ses attributs occupe une place de premier choix.

Pour Jules César, Mercure constitue le dieu le plus vénéré en Gaule. Dans son Livre VI, consacré aux mœurs des Gaulois, le conquérant rapporte qu'un grand nombre

Vase à buste fragmentaire présentant un buste de Mercure juvénile



Vase à buste fragmentaire présentant un buste de Mercure barbu, à la chevelure en boucles spiralées.

Fragment de vase à buste initialement orné de sept portraits juvéniles et d'un monument à arcades



de statues lui sont consacrées, qu'on le regarde comme l'inventeur de tous les arts, comme le guide des voyageurs, et comme protecteur de toutes sortes de gains et de commerce. Après lui, on adore Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. (BG, VI, 17). Il va de soi que nous sommes devant une vision unificatrice et réductrice des panthéons gaulois. Toujours est-il qu'après la conquête romaine, par le biais d'une série d'assimilations et de fusions successives opérées entre la religion romaine officielle et la religion indigène, une vie religieuse gallo-romaine extrêmement complexe, mêlée du culte impérial et de cultes domestiques se met en place au sein de chaque cité (*civitas*), voire de chaque "district" (*pagus*).

C'est dans ce cadre qu'apparaissent aux 2^e-3^e siècles après J.-C., à l'initiative peut-être d'un potier décorateur du nom de *Castus* originaire de la région de Bavay, ces étranges vases portant des effigies estampées sur leur panse globulaire. Ces bustes, issus souvent d'un même moule, sont rehaussés d'impressions, d'incisions et de reliefs d'applique. À l'intérieur même du vase se marque l'empreinte des doigts des artisans restés, pour la plupart, anonymes.

Mercure est là, figuré sur un vase à bustes très fragmentaire qui, à l'origine, devait se composer de trois effigies et dont seules deux nous sont parvenues intactes. L'une, juvénile, porte un petit bouc et une chevelure torsadée

Vase à buste aux sept portraits identiques



encadrée d'une couronne de lunules. Le buste est recouvert d'un vêtement à double arcature souligné d'un torse. Le deuxième se distingue par une barbe hachurée et une chevelure de boucles spiralées tout comme l'était, on le devine, le troisième buste. Chaque effigie vient se placer dans un champ délimité par des anneaux estampés. Entre les bustes, un bélier et un autel. Le bélier est, avec le coq et le serpent, l'animal favori de Mercure.

Le dieu se laisse reconnaître ainsi sur une série de vases dont le plus abouti est celui découvert à Sains-du-Nord, conservé aujourd'hui au Musée de la Société d'Archéologie et d'Histoire de l'arrondissement d'Avesnes. Mercure, bien identifiable à ses ailerons temporaires y est représenté debout tenant ses attributs habituels, la bourse et le caducée, dans la *cella* d'un temple gallo-romain. La statue de Mercure est accompagnée de deux effigies identiques figurées sous le portique couvert du sanctuaire. À l'extérieur se trouvent les animaux du dieu, le coq, le bélier et le serpent ainsi qu'un autel ardent très proche de celui figuré sur le vase de Pommerœul. Il est dès lors tentant d'imaginer la présence du coq et/ou du serpent sur la partie manquante de notre vase.

Un second vase, bien que très fragmentaire, se place parmi les meilleures réalisations connues de cette production artisanale issue des officines de potiers bavaisiens. Nous sommes ici face à la représentation d'un monument romain classique à arcades soutenues par des colonnettes renflées au chapiteau dorien. À l'origine, ce récipient cultuel était orné de sept portraits à l'instar d'autres vases présentant une telle organisation. On y a vu des vases planétaires figurant Saturne, Sol, Luna, Mars, Mercure, Jupiter et Venus assimilés aux sept jours de la semaine.

Un troisième vase à bustes interpelle encore, d'une part par son appartenance à un atelier tournaisien et d'autre part par son état de conservation. Si Bavay, chef-lieu de la cité des Nerviens, est considéré comme l'épicentre de cette production de céramique à vocation cultuelle, une production particulière s'est développée à Tournai dans le courant du 3^e siècle. Avec la volonté d'imiter clairement des pièces en métal, les potiers tournaisiens ont recouvert leurs céramiques cultuelles d'un engobe contenant des paillettes de mica doré. Le vase de Pommerœul, quoique fragmentaire, a conservé l'entière de ses bustes. Sous une lèvre évasée à décor digité, ils sont sept identiques répétés sur le pourtour du vase: portrait d'un homme barbu à la chevelure ébouriffée, au nez aquilin et

aux épaules drapées. Faut-il voir dans cette représentation répétitive, celle d'une divinité ou un portrait honorifique, *imago* d'un empereur romain?

BIBLIOGRAPHIE

W. VAN ANDRINGA, "Le vase de Sains-du-Nord et le culte de l'imago dans les sanctuaires gallo-romains", in *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Etienne, 2000, p. 27-44.

M. AMAND, "Vases à bustes, vases à décor zoomorphe et vases cultuels aux serpents dans les anciennes provinces de Belgique et de Germanie" in *Académie Royale de Belgique, Mémoires de la Classe des Beaux-Arts*, 2^e série, XI, 2, Bruxelles, 1984.

F. VILVORDER, "Les vases à bustes" in R. Brulet et F. Vilvorder (éd.), la céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord, catalogue d'exposition [Collection d'Archéologie Joseph Mertens, XV], Louvain-la-Neuve, 2004, p. 11-16.

FABIENNE VILVORDER,

COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE AU CENTRE DE

RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE. UCL

JAN DE BEENHOUWER DR.,

WETENSCHAPPELIJK MEDEWERKER KUL

NANTOSUELTA, LA Déesse au tonnelet

Majestueuse, la déesse trône sur un siège à haut dossier, le pied gauche posé sur un tonnelet. Elle est unique... Son visage, fin et allongé montre une posture altière. Elle est vêtue de la *stola*, robe ample drapée autour des épaules, nouée sur la poitrine et se terminant en un pan porté sur l'avant-bras gauche. Sous la robe se dessine la tunique blousée à la taille et tombant en plis sur les chaussures pointues fermées. L'abondante chevelure ondulée à raie médiane ramenée en chignon est couronnée d'un diadème en croissant de lune. Elle tient dans sa main droite une patère. La gauche est malheureusement ébréchée, comme une partie du siège muni d'accoudoirs sculptés de triples sphères. Sous le côté gauche du siège se détache en relief un objet assez énigmatique, que l'on pourrait interpréter comme étant une outre, petit sac souple, en cuir, suspendu et se terminant par deux poignées. Mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'une corbeille. L'identification de cette statuette sculptée dans une pierre calcaire à la divinité *Nantosuelta*, parèdre du grand dieu celtique *Sucellus*, est plus que séduisante.

Statuette sculptée dans une pierre calcaire à la divinité *Nantosuelta*



Le dieu *Sucellus*, étymologiquement "bon frappeur"³⁰⁴ est le dieu du tonnerre et de la foudre. Son image se rencontre sur une grande diversité de supports de l'art figuratif gallo-romain: pierre, bronze et terre cuite. Son culte se répartit principalement le long de l'axe Rhône-Saône-Rhin avec comme épicerie le cours supérieur de la Loire et le cours

moyen de la Saône. Volontiers assimilé aux dieux romains *Silvain* et *Dispater* dont il emprunte les noms, voire à Jupiter, il se reconnaît à son aspect physique, homme d'âge mur, barbu, et à la constance des attributs qui le caractérisent: maillet-sceptre, petit pot ovoïde, chien, tonneau, amphore ou encore gros vase pansu.



Détail du tonneau sur lequel
la divinité pose le pied

L'autel dédié à "DEO SVCELLO (et) NANTOSVELT(a)E"³⁰⁵ découvert vers 1895 à une vingtaine de mètres de l'emplacement du *mithraeum* de Sarrebourg et conservé aujourd'hui aux Musées de la Cour d'Or de Metz, est à ce jour l'unique source épigraphique nous révélant le nom de la compagne de cette divinité gallo-romaine. L'analyse étymologique en fait une déesse des eaux qui coulent "ruisseau qui brille" ou "vallon ensoleillé"³⁰⁶. Sur ce bas-relief, la déesse est représentée debout, drapée, paraissant ailée, et couronnée d'un diadème. Placée aux côtés de son compagnon, elle tient de la main gauche un sceptre surmonté d'une maisonnette, une *aedicula*, et de la droite, elle lève une patère au-dessus d'un autel. *Sucellus* barbu, couvert d'un vêtement court, appuie la main gauche sur un maillet à long manche et porte dans la droite un vase pansu. Au-dessous de la niche se détache un corbeau.

Une seconde stèle, mise au jour en même temps que la précédente et exposée au même lieu, interpelle encore plus. Ici la divinité, non nommée³⁰⁷, est placée seule dans une niche. Elle tient de la main droite le sceptre surmonté de l'*aedicula*, sanctuaire miniature, et de la gauche une ruche à toit conique, sur laquelle s'est posé un corbeau regardant la déesse. Au pied gauche de *Nantosuelta* sont

représentés trois objets en forme d'anneaux superposés identifiés par certains auteurs comme des tonnelets qui symboliseraient l'hydromel. Mais, étant donné la présence de points ronds au milieu des cercles, il s'agit plutôt de plateaux d'offrande de fruits ou de gâteau.

On a pensé aussi la reconnaître, portant le sceptre surmonté d'un édifice, sur une stèle de Kirschnaumen, en Moselle, conservée également à Metz et dédiée à Diane³⁰⁸, une divinité des confins fort appréciée en Germanie voisine. Diane est par ailleurs représentée aux côtés de *Sucellus* (si l'identification est correcte) sur un monument de Mayence³⁰⁹.

Le tonneau pourrait constituer un point commun entre *Sucellus* et sa parèdre. Dans nos régions, il est intéressant de signaler dans l'agglomération d'Odenburg, une figurine en terre cuite représentant un dieu au tonneau, vêtu de braies, qui tient une patère de la main droite, la main gauche étant

³⁰⁴ DELAMARRE 2003, p. 113.

³⁰⁵ CIL XIII 4542.

³⁰⁶ DELAMARRE 2003, p. 232 et p. 278.

³⁰⁷ CIL XIII 4543.

³⁰⁸ CIL XIII 4469.

³⁰⁹ ESPERANDIEU VII 5752; CSIR, GS, II, 3, p. 62.

posée sur une pile de tonneaux superposés le long de la jambe gauche. La tête a disparu mais un exemplaire semblable, trouvé à Saint-Pourçain-sur-Besbre, dans l'Allier, nous montre un dieu barbu d'âge mûr³¹⁰. Il s'agit probablement de *Sucellus*. A Bergen-op-Zoom, aux Pays-Bas, à proximité de près de cinq cents amphores miniatures, a été découverte une figurine de dieu au tonneau, identique à celle d'Oudenburg³¹¹. Dans cette dépression marécageuse, sur une route menant vers le nord, les objets votifs, conservés dans l'eau, ont été déposés dans le courant des 2^e et 3^e siècles si l'on en juge d'après les nombreuses monnaies du site. À Javols, en Lozère, une statue en pierre représentant *Sucellus* associe amphore, tonneau et pampre de vigne³¹². Il faut rappeler que Pline fait allusion à l'usage des tonneaux de bois dans les régions alpestres pour le transport du vin³¹³, ce qui est illustré également par de nombreux monuments lapidaires, par exemple à Trèves. Un tonneau réutilisé dans le fond d'un puits romain à Harelbeke provenait, d'après la nature du bois, des Alpes³¹⁴.

Si l'on retrouve le tonneau aux côtés de la déesse à Pommerœul et sans doute à Sarrebourg, la majorité des représentations de la compagne du dieu au maillet emprunte toutefois les traits de l'Abondance, assise sur un fauteuil tenant d'une main une patère et de l'autre une corne d'abondance. C'est ainsi qu'elle apparaît aux côtés de *Sucellus* sur le groupe d'Alise-Sainte-Reine, conservé au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. *Sucellus* et *Nantosuelta* sont assis sur un banc. Le dieu appuie son bras gauche sur un tonnelet et sa compagne, tient de la main droite une patère et de l'autre une corne d'abondance³¹⁵. Découverte dans une cave gallo-romaine de la ville romaine d'Alésia, cette sculpture appartient, selon toute vraisemblance, à ce que l'on nomme le "lairaie" où les divinités domestiques sont honorées par le propriétaire de la maison et par sa famille.

La déesse de Pommerœul, découverte dans le remblai d'un puits associé à une monnaie de Marc-Aurèle (168-169 après J.-C.) pourrait rentrer dans la catégorie de ces divinités domestiques, tout comme la statuette en calcaire de Fortuna mise au jour dans la cave de la villa toute proche de Bruyelle. Cependant, l'absence de contexte topographique précis ne permet pas d'exclure une éventuelle situation dans un sanctuaire. L'attribut tenu dans la main gauche, aujourd'hui disparu, aurait sans doute mieux orienté nos interprétations. Il semble toutefois peu probable que la déesse ait tenu une corne d'abondance, auquel cas des traces du sommet de la corne remplie

de fruits auraient subsistées sur le dossier. C'est un petit objet qu'elle avait en main, telle une ruche... Sur la face latérale du siège, plutôt qu'un panier, il s'agirait donc bien d'une outre ayant pu contenir du miel dilué en voie de fermentation et dont le secret de fabrication s'est perpétué jusqu'à nos jours dans nos régions. Distributrice de richesses, *Nantosuelta* touche ainsi à la vie éternelle, présidant à l'élaboration d'une boisson d'immortalité³¹⁶.

BIBLIOGRAPHIE

- X. DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, 2^e éd., 2003.
- A. DEMAN et M. -Th. RAEPSAET-CHARLIER, *Inscriptions latines de Belgique*, 1985.
- S. DEYTS, *Images des dieux de la Gaule*, Paris, 1992.
- E. ESPERANDIEU, *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*, 2003, [réédition].
- P.FLOTTE et M. FUCHS, *La Moselle*, 57, Paris, 2004 [CAG], 535 n° 365, 9* et 715 n°630, 79*.
- J.-J. HATT, *Mythes et dieux de la Gaule*, 2, document posthume, <http://jeanjacqueshatt.free.fr/>
- H. HUBERT, "Nantosuelta, la déesse à la ruche", in *Mélanges Cagnat*, Paris, 1912, p. 281-296.
- P. LAMBRECHTS, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, Bruges, 1942.
- E. MARLIERE, "L'outre et le tonneau dans l'Occident romain", in *Monographie instrumentum*, 22, Montagnac, 2002.
- A.M. NAGY, *Nantosvelta*, dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, VIII, 1998, p. 865-867.
- M. ROUVIER-JEANLIN, "Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales", in *Supplément à Gallia*, 24, Paris, 1972.
- C. STERCKX, *Taranis, Sucellos et quelques autres*, Bruxelles, 2005.
- W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule romaine*, Paris, 2002.
- J. VIERIN et Ch. LEVA, "Un puits à tonneau romain avec sigle et graffiti à Harelbeke", in *Latomus*, 20, 1961, p. 759-784.
- M. VERMUNT, "Bergen-op-Zoom in de Romeinse tijd", in *Jaarboek "De Ghulden Roos"*, 65, 2005, p. 21-33.

³¹⁰ ROUVIER-JEANLIN 1972, 219 n°523.

³¹¹ VERMUNT 2005.

³¹² DEYTS 1992, p. 91-93.

³¹³ HN, XIV, 132.

³¹⁴ ILB 146; Viérin-Leva 1961.

³¹⁵ MARLIERE 2002, p. 134.

³¹⁶ Il est entendu que cette formulation de "boisson d'immortalité" dans le cadre d'un culte païen classique, ne réfère en rien à la signification que le christianisme lui donnera.

après l'agglomération portuaire, l'évolution de nos territoires du bas-empire au haut moyen âge (3^e - 5^e siècle)

LAURENT VERSLYPE, CHERCHEUR QUALIFIÉ DU FRS-
FNRS, CENTRE DE RECHERCHES D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE, UCL

Evoquer le sort de l'agglomération de Pommerœul dans le cadre de cette exposition importante renvoie inévitablement, en ce qui concerne l'implantation de la bourgade, au choix du site localisé le long du seul cours d'eau de ce gabarit qui pénétrât et traversât de part en part la *Civitas Nerviorum*, hormis la Sambre sise plus au sud. L'un relie à l'Escaut, l'autre à la Meuse. Leurs tracés encadrent la voie majeure Bavay-Cologne. À l'ouest, via l'Escaut, la Scarpe pénètre quasiment symétriquement la Cité des Atrébates. Le rôle de ce réseau hydrographique et routier ne sera pas démenti lors des restructurations du Bas-Empire et dans le paysage du haut Moyen Âge. Quel est le contexte historique de cette évolution ?

Les occupations laténiennes témoignent de l'occupation du site dès le premier siècle avant J.-C., et la question d'une implantation augustéenne reste posée en dépit d'une plus forte présomption de développement vers la moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Pommerœul constitue une étape logique entre Bavay et Blicquy, siège d'un sanctuaire majeur dans nos régions, le long d'une voie qui relie le chef-lieu aux agglomérations et aux campagnes septentrionales. À Blicquy, la fondation d'un temple, peut-être dès la période augustéenne, précède le développement d'un grand sanctuaire et de son théâtre à la fin du 1^{er} siècle. À Flobecq, les premières structures gallo-romaines succèdent à une longue occupation protohistorique du terroir et sont également datées de la période augustéenne, bien que ce soit sur base de datations 14C non recalibrées. Quoi qu'il en soit, sans être certain des

chronologies de fondation de ces établissements, leur développement est toujours documenté vers 40-50 après J.-C. et culmine dans le cours du 2^e siècle. Tous ces sites sont délaissés ou changent radicalement de nature dans le courant du troisième quart du 3^e siècle, après 260-270.

LE 3^E SIÈCLE: LA RUPTURE

Cette chronologie ponctue donc les mouvements de population induits depuis les littoraux de Frise occidentale et de Basse Saxe et ressentis dans nos régions durant la période chaotique dite des empereurs-soldats, à l'issue de la dynastie des Sévères, entre 235 et 285. Dès le milieu du 3^e siècle, les chefferies du groupe de la Mer du Nord et du Rhin-Weser se coalisent. On y compte les Alamans et les Francs, ligues tribales dont les raids intensifs sapent les défenses impériales. Leurs incursions se répètent alors soit au départ du cordon littoral, soit au départ du sillon rhénan, à la faveur de la navigation côtière dans les estuaires et sur le réseau fluvial qui pénètre alors profondément la plaine maritime d'une part, et à la faveur d'un dense réseau routier d'autre part. Dans un système économique, politique et militaire globalement fragilisé, les agglomérations régionales figurent donc parmi les plus exposées. Mais c'est la nouvelle chute du *limes* sous Valérien (253-259) qui mettra véritablement la solidité de l'Empire à mal. Les défenses, jusqu'alors intactes, furent notamment réorganisées sur un mode plus dynamique, tourné vers l'intérieur de l'Empire, le *limes* étant dégarni pour les

besoins de Valérien en Italie. Les Alamans franchissent le Main et les Francs le Rhin en 253-254 au nord de Cologne, avant de pénétrer en Belgique et d'être repoussés par Galien. Ce dernier (259-268) instaurera les troupes mobiles. Jusqu'au début du 4^e siècle, les points routiers stratégiques seront progressivement mis en défense. Un *burgus* sera par exemple bâti dans le troisième quart du 3^e siècle au cœur de l'agglomération délaissée des "Bon-Villers" à Liberchies, à cheval sur la voie Bavay-Cologne, sur le point le plus élevé du site, détruisant et nivelant ainsi les îlots d'habitat de ce quartier. Un *castellum* y pérennisera ensuite la position d'une garnison dans le courant du 4^e siècle. Postumus et les usurpateurs successifs vont confirmer cette tendance en privilégiant les voies routières et les nœuds urbains fortifiés. Simultanément, l'incorporation de Germains accélère paradoxalement leur présence dans nos régions, encore accentuée par l'établissement des lètes dans des secteurs stratégiques et dépeuplés, notamment en 276 sous Probus. Entre 270 et 282, Aurélien et Probus firent donc face à de nouvelles incursions profondes des Alamans et des Francs dans les vallées du Rhin, de la Moselle, touchant toutes les grandes cités et les établissements ruraux, le long des voies majeures. Dès 277, les Francs profitent du démantèlement du *limes* en aval de Xanten pour s'établir sur la rive gauche du Rhin. La circulation monétaire et l'enfouissement de trésors confirment cette chronologie dans toute la Gaule. Avec un *terminus post quem* monétaire actuellement documenté en 270, et six trésors enfouis vers 259-261, Pommerœul illustre donc bien les bouleversements de la période, documentés par ailleurs dans la région. Plus au nord, en relation directe ou indirecte avec ces événements, certains sites livrent même des indices de présence voire d'établissements germaniques précoces, à Kontich et à Elewijt par exemple, où les contextes d'abandon livrent de la céramique germanique à dégraissant minéral en association avec des mobiliers de la deuxième moitié du 3^e siècle. Les Francs seront établis au titre de *dediticii* après avoir été défaits par Constance Chlore en 293-294 au sud du pays batave, en Betuwe.

Dès la fin du 3^e siècle, la présence d'allochtones dans les bassins maritime et de l'Escaut par exemple, est révélée par des mobiliers de tradition allogène, même si les structures d'habitat des sites identifiés se conforment à l'évolution des types architecturaux en bois et terre gallo-romains. A cette période, la permanence relative des prototypes du Haut-Empire tenus en héritage de La Tène, et caractéristique de nombreux établissements ruraux de la plaine maritime aux plateaux condruziens, dans le

giron ou non des *villae* classiques (types répandus notamment dits d'Oosterhout, Fochteloo, Oss-Ussen, Haps, Kootwijk, Alphen-Ekeren de une à trois nefs), n'explique qu'en partie la réapparition plus courante des grandes constructions en bois dans le courant du 4^e siècle. Les *villae* de Ghislenghien/Meslin-l'Evêque au Nord, ou de Lauwin-Planque (Douai) à l'Est, constituent d'intéressants exemples de la permanence et des transformations précoces de cette architecture entre Dendre et Scarpe, à l'instar des fermes dites indigènes de Kruishoutem et de Sint-Maartens-Latem, entre Lys et Escaut. Des innovations caractérisent cependant les habitats du Bas-Empire de la sphère septentrionale des Gaules: la division tripartite transversale se généralise, et des poteaux latéraux appariés remplacent progressivement les poteaux axiaux, accentuant le développement du plan mononef, la division fonctionnelle, multipliant enfin les entrées et les solutions de circulation interne. Les mobiliers de certains de ces sites illustrent la reproduction avec des matériaux locaux des techniques de préparation de la pâte, du façonnage, et de la cuisson de céramiques modelées dont la tradition se distingue résolument des répertoires régionaux. Ces productions locales de tradition allogène peuvent être identifiées par l'utilisation de la chamotte et d'un dégraissant de substitution comme le quartz, que les gisements siliceux de nos régions côtières et limbourgeoises livrent en abondance. La chamotte est de loin la plus courante, et s'inscrit dans une longue tradition reflétée par un répertoire d'inspiration laténienne. Son association à de l'os broyé et l'usage de glauconies sont plus précisément associés à des imitations de substitution de produits importés de l'Eifel. A Sint-Gillis-Waas et à Zele, les mobiliers à dégraissant de chamotte et végétal de tradition frisonne, sont produits localement dès la seconde moitié du 3^e siècle. Ils côtoient les productions locales, les importations de Rheinzabern, de Mayen et d'Argonne. Sur le premier de ces sites, la maison-étable renvoie également aux prototypes les plus proches dans la région des rivières qui, au sud des Pays-Bas, entretient des relations étroites avec les militaires et les occupants du *limes*. Ces traditions de production céramique et de construction se rattachent donc aux formes qui se déclinent régionalement outre-Rhin, en Gelderland, en Overijssel et en Drenthe, jusqu'aux confins de la Mer du Nord, en Frise, dans le Jutland, en Westphalie et en Basse-Saxe (types de Wijster, Peelo, Odoorn, et Gasselte par exemple). Elles illustrent les premiers bouleversements de l'occupation et du peuplement de nos régions documentés à partir du dernier quart du 3^es.

LE 4^E SIÈCLE: LES RÉFORMES

Sous Dioclétien, les réformes administratives entraînent la multiplication des provinces. Hormis la partie orientale de la Cité des Tongres, les limites administratives demeurent inchangées, mais les territoires des cités des Morins, des Atrébates, des Ambiens, et des Rèmes, ainsi que des Ménapiens et des Nerviens dont les chefs-lieux désormais éponymes sont déplacés de Cassel et de Bavay à Tournai et à Cambrai, sont regroupés en Belgique II (Reims). La cité des Trévires ressort de la Belgique I et les cités des Tongres et des Ubiens de la Germanie II (Cologne). Les chefs-lieux urbains, singulièrement Arras, Cambrai et Tournai dans notre région, sont alors fortifiés de manière à protéger les sièges administratifs, d'éventuelles garnisons et *fabricae*, respectivement attestées à Arras et à Tournai. Sur le plan politique, les réformes aboutissent à l'instauration de la Tétrarchie (284-313). Sur le plan militaire, Dioclétien disperse les *comitatenses*. Les refuges de hauteur établis dans l'Est de la Belgique seront alors occupés par des troupes régulières ou de réserve, pas forcément de manière permanente, jusqu'à la période constantinienne, en 337. Constantin (337-361) prône en revanche un retour à l'armée de mouvement, et rétablit les *comitatenses* en prélevant une fois encore des troupes parmi les *limitanei* dans les garnisons frontalières. Vers 340-341, les Saxons, progressant vers l'ouest, délogent les Francs du pays batave. Alors qu'ils débordent le *limes* rhénan vers la Belgique II, Constance II se résout à les établir en Toxandrie, en 342, en maintenant probablement leur statut. Ils poussèrent cependant jusqu'en Germanie II, encore victorieux dans la région de Jülich en 357. L'empereur Julien les vainc en 358 et les force à conclure la paix la même année à Tongres, tout en confirmant leur établissement en Toxandrie. C'est à cette occasion qu'Ammien Marcellin, à la suite de Julien, consigne erronément la désignation des *Salii* comme peuple constitué. Or, la dernière mention des Saliens dans ce sens est de la plume de Sidoine Apollinaire, en 456.

C'est ainsi, à des rythmes variables durant le troisième quart du 4^e siècle, qu'un quadruple maillage défensif se met alors en place: le long du cordon littoral (*litus saxonicum*), sur les plateaux de l'Eifel/Hunsrück/Ardenne/Condruz, aux abords des établissements ruraux de plaine, agricoles et routiers (tours, fortins, *castella*), et autour des villes désormais fortifiées. A la moitié du siècle, des troupes supplétives germaniques, notamment levées chez les Germains de la rive droite du Rhin, jouent

un rôle décisif dans ce système défensif. A partir de 369, sous Valentinien (364-375), les fortifications de hauteurs sont toutes désaffectées et les défenses frontalières restaurées. Théodose (379-395) qui privilégie à nouveau l'armée de mouvement, établit par exemple des contingents saxons à Vron et thuringien à Oudenburg sur le littoral, batave à Arras en milieu urbain ou saxon à Rhenen le long du *limes*. A Arras, le casernement théodosien attesté en 380-390 connaîtra une succession d'occupations qui, jusqu'à la fin du premier tiers du 5^e siècle, matérialisent l'affectation de Germains et peut-être plus précisément les familles de lèthes Bataves du Rhin inférieur dont la *Notitia Dignitatum* renseigne la présence sous l'autorité directe du maître de l'infanterie à la cour de Ravenne. Des imitations locales de céramiques modelées et une fibule de tradition saxonne ont été identifiées dans ce contexte militaire.

Devant les nécessités pressantes, même les *gentiles* étaient parfois incorporés dans les *comitatenses*. D'autres Germains constituent des cohortes d'infanterie ou des ailes de cavalerie au sein des armées de campagne. Magnence, général usurpateur également d'origine franque, recrute par exemple des soldats chez les Francs occidentaux entre 350 et 353. Le général franc Arbogast, à la fin du 4^e siècle, succède à ses prédécesseurs Bonitus, Silvanus, Mellobaud et Richomer, commandants suprêmes des armées impériales, Mérobaud, généralissime et Bauto tuteur militaire du jeune Valentinien II, de 380 à 387. Aboutissement logique de cette évolution, mieux mis en évidence dans les garnisons côtières et les fortifications de hauteur à l'est de notre champ de recherche, des groupes fédérés joueront également un rôle important dans la transition vers le 5^e siècle. C'est ainsi qu'autour du troisième quart du 4^e siècle, des contingents germaniques réintègrent les fortifications de hauteur de l'est du pays, désaffectées depuis la période valentinienne (Furfooz, Vireux-Molhain). Ils les occuperont jusqu'au milieu du 5^e siècle tandis que les tours de garde et les *castella* routiers étaient abandonnés. Ces groupes de population jouissent d'un statut nouveau par rapport aux Germains qui étaient présents dans nos régions depuis le 3^e siècle. Mercenaires à la solde des derniers empereurs romains, ils annoncent le faciès caractéristique d'un haut rang social guerrier dans toute la région d'entre le Rhin et l'embouchure de la Seine principalement, initiateur de la culture gallo-franque et des contextes proto-mérovingiens.

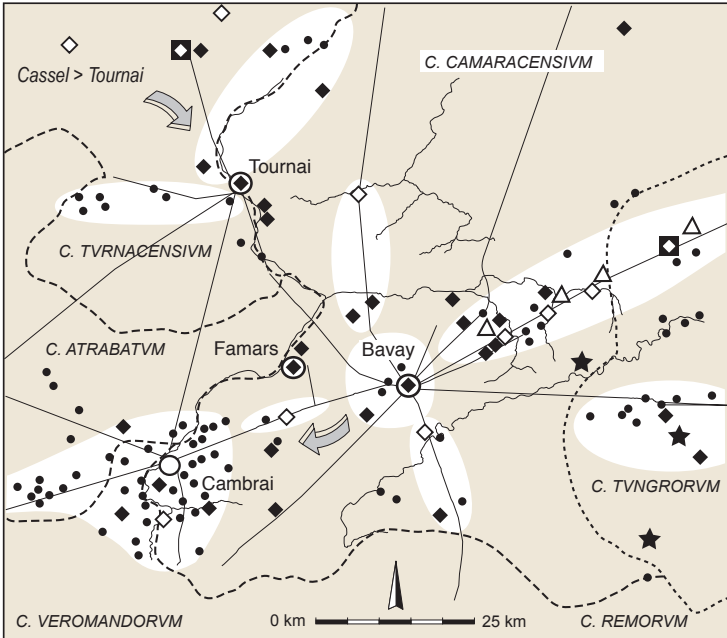
DU 4^E AU 5^E SIÈCLE

L'occupation de notre région entre le 4^e et le 5^e siècle est assez mal documentée: la carte de distribution des sites du Bas-Empire offre une double image contradictoire. D'une part, la transformation et la permanence simultanée de l'occupation dans certains secteurs. D'autre part, des vides archéologiques qui procèdent vraisemblablement autant des lacunes de nos connaissances que d'un déclin démographique. Nous observons notamment des concentrations significatives d'établissements ruraux autour de Cambrai ainsi qu'entre les voies qui y conduisent vers Arras au nord-ouest et vers Amiens au sud-ouest. Dans une moindre mesure, d'autres sites se dispersent le long des autres voies régionales: à l'ouest de Tournai, soit plus exactement de l'embouchure de la Scarpe à la Deûle, ou à l'opposé, le long des voies qui se

dirigent vers l'est et la cité des Tongres. Les agglomérations urbaines qui ont accédé au rang de chefs-lieux consacrent la localisation des *caput civitates* de nos régions aux carrefours fluvio-routiers. Contrastant avec la situation géographique centrale de Bavay notamment, ces centres sont établis à la périphérie des circonscriptions civiles concernées dont le dessin survivra dans les limites ecclésiastiques des diocèses de Tournai et d'Arras-Cambrai. Ces occupations urbaines trahissent indéniablement une relation tout à fait nouvelle des habitants au fait urbain: la distribution des activités, la nature des architectures en matériaux périssables, la gestion des déchets, la survivance des remparts, la désaffectation des noyaux urbains en tant que pôles administratifs exclusifs et sièges des pouvoirs laïcs au bénéfice des résidences disséminées dans les propriétés rurales... participant

En dépit des lacunes dans nos connaissances, la redistribution des sites au Bas-Empire témoigne d'une concentration périurbaine et le long des voies routières majeures, selon la nature des occupations.

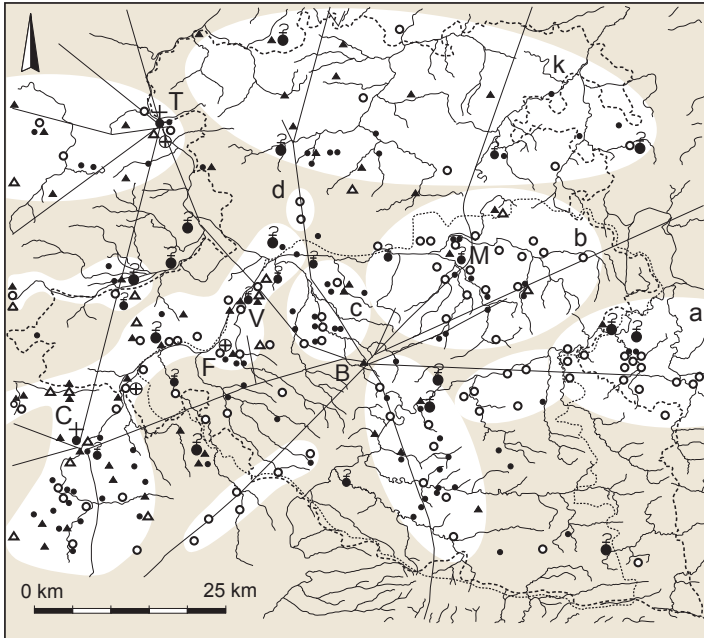
Répartition des sites du Bas-Empire dans l'ancien comté de Hainaut



- △ Fortifications régulières : castellum, burgus ou tour
- Etablissements ruraux avec traces d'occupation ou de passage temporaire au Bas-Empire
- ★ Fortifications rurales sans datation précise, refuges
- Villes et chefs-lieux de provinces transférés
- ◇ Vici et stations routières
- ◆ Nécropoles
- Limite de cité
- Limite de province
- Transfert de chef-lieu de cité

Après le 5^e siècle, la période mérovingienne matérialise une occupation des fonds de vallée et un redéploiement des établissements ruraux, ainsi que l'ancrage des centres urbains, désormais sièges épiscopaux.

Répartition des sites mérovingiens dans l'ancien comté de Hainaut



- △ sites d'habitat
- sites funéraires isolés (moins de dix tombes)
- nécropoles
- △ objets isolés
- ✝ sièges épiscopaux
- limites du comté
- et du pagus de Hainaut
- frontières nationales
- ⊕ ? sièges monastiques et sanctuaires chrétiens (documentés archéologiquement et/ou historiquement)

des difficultés à appréhender la mutation des cités, leur véritable désertion parfois, et la (ré-)émergence d'agglomérations urbanisées adaptées à une nouvelle trame territoriale et économique.

La distribution des sites régionaux durant le Bas-Empire est très parlante. Les stations routières perdent de leur importance et les *vici* de l'intensité de leur activité artisanale. Ces sites sont presque tous mis en défense à l'instar des chefs-lieux mêmes, sérieusement fortifiés (Bavay, Famars, Cambrai, Tournai par exemple), se rétractant souvent et plus modestement autour d'un *burgus* de position. La localisation des sites dont le statut confère un ascendant manifeste sur les territoires sont donc concentrés le long des voies routières, notamment aux carrefours soit routiers soit fluvio-routiers. La distribution des nécropoles et des indices de présence sur des sites remaniés du Haut-Empire reflètent donc nos maigres connaissances en matière d'occupation des campagnes voire plus précisément des domaines fonciers dans l'Antiquité tardive. L'adaptation des réseaux économiques et de production ainsi que la transformation des réseaux administratifs et de défense accompagnent une baisse admise de la densité de l'occupation des campagnes: les témoins documentés en sont cependant aussi plus discrets, tempérant sans doute leur représentation. La dispersion ultérieure des sites de la période mérovingienne témoigne sans doute encore du redéploiement des propriétés et des établissements ruraux sur ce double socle.

Les établissements de cette période et la mobilité accrue des populations exacerberont progressivement l'impact culturel jusqu'alors archéologiquement discret de la présence germanique dans l'Empire. Cette discrétion, largement due à la pratique de l'incinération, à la nature des établissements et à l'assujétion des *laeti*, *dediticii* ou des *gentiles* colonisant localement nos campagnes, contraste avec les contextes masculins armés des troupes germaniques auxiliaires et les contextes féminins qui les accompagnent. La généralisation progressive du rite de l'inhumation au détriment de l'incinération participe alors de l'évolution des usages gallo-romains provinciaux auxquels se conformeront les Germains. Ils reflètent une assimilation culturelle progressive et une étonnante standardisation formelle qui aboutira dans le second tiers du 5^e siècle. Une diminution généralisée des offrandes alimentaires est constatée à partir de la moitié du 4^e siècle jusqu'à disparaître au tournant du 5^e siècle, le

dépôt multiple de vaisselle et d'oboles se combine avec une importance croissante de la parure féminine et de nombreux accessoires vestimentaires. Enfin, le dépôt sélectif d'armes contraste avec les dotations ordinaires des provinciaux de souche ou des *dediticii*, même enrôlés, ainsi que des tombes de vétérans dont les armes étaient propriété d'Etat. Les Francs côtoient d'autres groupes germaniques, du nord ou du centre de l'Europe qui comme eux précédemment, pratiquent encore la piraterie le long de nos littoraux du Rhin à la Gironde. Etablis en Bretagne depuis le dernier quart du 4^e siècle, ils colonisent à nouveau les régions maritimes septentrionales. Des implantations rurales franques et peut-être également saxonnes à caractère civil sont ainsi documentées dans la seconde moitié du 4^e siècle et durant les deux premiers tiers du 5^e siècle le long de la Deûle, de la Lys et de l'Escaut, jusqu'aux plateaux brabançons et limbourgeois. Les cabanes à fonds excavés se multiplient sur les mêmes sites. On les trouve dans les établissements qui supplantent parfois directement une *villa* antique ou une de ses dépendances. Ils accompagnent les nouveaux modes d'occupation et d'exploitation des campagnes. Comme dans les nécropoles contemporaines, les assemblages mobiliers de tous ces sites ressortent encore autant de la sphère gallo-romaine que germanique.

Le site français de Seclin, les sites belges de Donk, de Neerharen-Rekkem, de Sint-Maartens-Latem et de Velzeke, à l'instar des sites néerlandais de Geldrop et de Voerendaal, livrent des fonds de cabanes qui témoignent chacun de la transition observable dans la constitution et dans l'organisation des établissements ruraux vers le haut Moyen Âge. Une tradition distincte matérialise aussi l'évolution en cours dans nos campagnes. Il s'agit des étables sur fonds excavés, principalement des 2^e et 3^e siècles – les *sunken-floor byres* ou *house* du type d'Oosterhout par exemple –, qui perdurent jusqu'au 4^e siècle dans des bâtiments mononefs de Donk et peut-être de Kerkhove.

Dans ces sites, et singulièrement entre le bassin de l'Escaut, de la Lys et de la Deûle, on peut également observer la présence de céramique non tournée du Bas-Empire et mérovingienne. Mais la part de provenance directe ou d'imitation de produits des régions d'origine de groupes de populations déplacées, même durant plusieurs générations, reste difficile à établir sur la seule base des répertoires morphologiques et des techniques de décoration. Seules les études archéométriques font avancer le débat en la matière. En premier lieu, certaines cé-

ramiques modelées sont originaires du nord des Pays-Bas et de l'Allemagne, c'est-à-dire de Frise occidentale, orientale ainsi que de Basse-Saxe. En général, les indices pétrographiques les plus clairs sont les dégraissants de roches morainiques du Nord de l'Europe ou de roches volcaniques métamorphiques, voire plutoniques, des régions rhénanes et de l'Eifel. On en retrouve dans des sites du 4^e siècle et du 5^e siècle entre la Lys et l'Escaut (Sint-Martens-Latem), le long des vallées de la Deûle et de la Scarpe (Seclin), en Campine (Donk), et dans des sites du *limes* intérieur comme à Liberchies. Des céramiques modelées à dégraissant volcanique caractéristique des régions de l'Eifel, pourraient révéler l'accompagnement de produits tournés originaires de ces régions dans quelques agglomérations du Nord de la France (Izelles, Labuissière et Bavay). En Flandre maritime aussi, les produits de l'Eifel sont bien présents au 3^e siècle, et proviennent surtout de Speicher-Mayen. A partir de la fin du Bas-Empire, on constate cependant une régression du commerce régional des produits de l'Eifel, des meules principalement, et de la céramique.

LE 5^e SIÈCLE

Les réformes infructueuses et l'abandon des frontières septentrionales de l'Empire en 402 donneront une plus grande liberté aux populations des régions frontalières qui s'établiront à l'ouest du Rhin et au sud du Danube. La Francia qui apparaît pour la première fois dans la Table dite de Peutinger désigne alors les territoires peuplés par les Francs outre Rhin. A la période mérovingienne, il y a deux Francies: l'une est sur le bord du Rhin et sera désignée vers 675 par le Cosmographe ou l'Anonyme de Ravenne en tant que Francia Rhinensis. Le foyer de ce territoire devait peu varier, même durant les périodes de migrations et la percée de différents peuples constitués sur la rive droite du fleuve, à jamais marquées de la date symbolique de 406/407 par saint Jérôme. Lorsque les Vandales, les Suèves et les Alains franchirent à la fin de 406 le Rhin gelé, à la hauteur de Mayence, des fédérés francs tentèrent, en vain, de les arrêter. A l'Est, le mouvement de l'expansion franque s'amorce vers 410 et fut provisoirement contré par Aetius en 428. A partir de 456-457, établissant leur capitale à Cologne et ayant occupé Trèves à plusieurs reprises, les Francs orientaux poussèrent à nouveau de la Moselle jusqu'en territoire burgonde, et au départ de Cologne jusque la Meuse une vingtaine d'années plus tard, au contact des Francs occidentaux. Vers 475, ils sont définitivement établis à Trèves, à Metz et à Toul.

A l'Ouest, entre 443 et 448, Clodion s'empare des cités de Cambrai et d'Arras à la tête des Francs occidentaux qui atteignent la Somme. Ils sont alors battus par le général Aetius et contraints par Majorien de s'établir dans la moyenne vallée de l'Escaut. Il est probable que ce fut à la faveur de la conclusion d'un *foedus* avec l'autorité romaine que Clodion abandonna les territoires conquis, alors qu'il conservait la *civitas* de Tournai et qu'il y garantissait la sécurité de la Belgique II. Le loyalisme des Francs envers Rome se manifesta encore en 451 où, aux côtés des Wisigoths, des Burgondes, des Armoricaains et des Romains, ils participèrent à la coalition qu'Aetius monta pour intercepter le raid d'Attila en Gaule, au *Campus Mauriacus* (les "Champs catalauniques"), en un lieu non localisé entre Châlons-en-Champagne et Troyes. A cette période s'achève donc la migration franque à proprement parler.

Du troisième quart du 4^e siècle au premier tiers du 5^e siècle, la coexistence de ces groupes germaniques avec les populations gallo-romaines pose progressivement les bases d'une assimilation culturelle mutuelle. Le faciès mixte de leurs sépultures parfois orientées Nord-Sud et plus régulièrement organisées, sont caractérisées par le maintien du dépôt d'une vaisselle fournie et d'oboles, tandis que les composantes de l'inhumation habillée gagnent en importance, notamment les équipements de ceinture et une parure précieuse. Ces derniers reflètent aussi l'extravagance nouvelle de la mode par l'adaptation des styles provinciaux. Ces cultures régionales originales qui se développent ensuite dans les royaumes barbares du nord-ouest européen, adaptent et amplifient donc certaines pratiques antiques tardives. L'importance croissante des panoplies militaires dans les sépultures des élites guerrières puis la standardisation proto-mérovingienne, de la seconde moitié du 4^e siècle à la moitié du 5^e siècle en constituent un trait caractéristique qui alimentera les phénomènes d'imitation au sein de l'élite de la deuxième moitié du 5^e siècle et du début du 6^e siècle.

L'incorporation et la dotation de troupes germaniques n'a effectivement pas le même écho archéologique que la présence d'un groupe préalablement constitué, maintenu comme tel, et doté de ses propres armes, à l'instar des peuples bénéficiaires d'un *foedus* comme les groupes francs contemporains de Clodion à l'égard d'Aetius. Les premiers sont notamment révélés par les parures des sépultures féminines associées; les seconds par le

dépôt d'armes et de baudriers caractéristiques. Ils assurent alors pour une bonne part l'intégrité territoriale de la Belgique II, noyau du premier *Regnum*. Accentuant la lente fusion des cultures germanique et gallo-romaine initiée de longue date par l'immigration précoce, les vétérans germaniques, les *gentiles dediticii* éventuellement enrôlés, les lètes et les contingents incorporés, ils participent au développement des caractères proto-mérovingiens qui se développent durant le premier et le deuxième tiers du 5^e siècle. Outre leurs propres communautés, ils encadrent désormais les populations des régions qu'ils protègent et administrent pleinement. C'est de cette position qu'émergea la conscience d'une élite aristocratique guerrière, caractéristique de la royauté mérovingienne et de ses élites. Jusqu'au 7^e siècle, leurs usages se dissémineront aux confins des royaumes et outre-Manche, au gré des contacts et des jeux d'influence cristallisant parallèlement certains usages régionaux en manifestation d'opposition au pouvoir franc. Mais ceci participe d'un nouveau chapitre de notre histoire, la période mérovingienne, dont la documentation régionale concrétise les évolutions vécues de la fin du 3^e siècle au 5^e siècle brièvement évoquées en ces lignes.

BIBLIOGRAPHIE

- R. BRULET, "La Gaule septentrionale au Bas-Empire. Occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles", in *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete. Beiheft*, 11, Trier, 1990.
- R. BRULET et A. VAN DOORSELAER, "Romains et Germains dans une région frontalière", in *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 33: *Contributions à l'étude de la continuité de l'habitat*, 1994, p. 7-24.
- W. DE CLERCQ et E. TAAYKE, "Handgemachte Keramik der Späten Kaiserzeit und des Frühen Mittelalters in Flandern (Belgien). Das Beispiel der Funde Friesischer Keramik in Zele (O-Flandern)", in M. Lodewijckx, (éd.), *Bruc Ealles Well. Archaeological Essays concerning the Peoples of North-West Europe in the first Millenium A.D.*, Leuven, 2004, p. 57-71. [*Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae*, 15].
- A. DIERKENS et P. PÉRIN, "The 5th-century advance of the Franks in Belgica II: history and archaeology", in E. Taayke, J.H. Looijenga, O.H. Harsema et H.R. Reinders, (éd.), *Essays on the early Franks*, Groningen, 2003, p. 165-193. [*Groningen Archaeological Studies*, 1].
- J. MERTENS, "La fin de l'Antiquité dans le Nord-Ouest de la Gaule Belgique. Quelques réflexions", in M. Lodewijckx, (éd.), *Archaeological and historical aspects of West-European Societies. Album amicorum André Van Doorselaer*, Leuven, 1996, p. 229-236. [*Acta Archaeologica Lovaniensia. Monographiae*, 8].
- E. TAAYKE, "Wir nennen sie Franken und sie lebten nördlich des Rheins, 2.-5.Jh.", in E. Taayke, J.H. Looijenga, O.H. Harsema et H.R. Reinders, (éd.), *Essays on the Early Franks*, Groningen, 2003, p. 23. [*Groningen Archaeological Studies*, 1].
- P. VAN OSSEL, "Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule", in *Gallia. Supplément*, 51, Paris, 1992.
- P. VAN OSSEL et P. OUZOULIAS, "La mutation des campagnes de la Gaule du Nord entre le milieu du III^e siècle et le milieu du V^e siècle. Où en est-on?", in M. Lodewijckx, (éd.), *Belgian archaeology in a European Setting. II. Album Amicorum Prof. J.R. Mertens*, Louvain, 2001, p. 231-246 [*Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae*, 13].
- L. VERSLYPE, "*Pagus Hainoensis*: réflexion sur l'apport des sources archéologiques à l'étude des structures territoriales mérovingiennes", in *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et musées athois*, 57, 2002, p. 7-100.

synthèse

NATHALIE BLOCH, CREA-ULB

La bourgade gallo-romaine ne fut pas la première implantation établie à Pommerœul. En effet, différentes phases d'occupation du site ont été reconnues, sans que rien ne suggère qu'il y ait eu continuité d'occupation ou de fréquentation de l'une à l'autre.

Les plus anciennes traces d'occupation remontent à l'Âge du Bronze et semblent indiquer la proximité d'un habitat au nord de la Petite Haine.

Deux autres périodes protohistoriques ont laissé des vestiges à Pommerœul: le début et la fin du deuxième Âge du Fer. Les quelques éléments datant du début de La Tène pourraient attester que, dès cette époque, des objets étaient délibérément jetés à la rivière dans le secteur de la Petite Haine.

La grande majorité du matériel protohistorique appartient à la fin de La Tène (La Tène D), une période à laquelle peut être attribué, entre autres, un dépôt monétaire. Il pourrait là également s'agir, principalement, d'objets confiés à l'eau dans un geste d'offrande. Néanmoins, le lot de monnaies, des potins "au rameau A", ainsi que la majeure partie de la céramique et divers objets métalliques, furent trouvés au sein d'un complexe de pieux, implantés dans les alluvions anciennes, qui, étant donné le caractère essentiellement domestique du matériel associé, pourraient appartenir à une structure d'habitat. Cette construction fut datée, d'après les potins, du La Tène Final par ses in-

venteurs, le restant du matériel associé comportant aussi bien des éléments La Tène A et La Tène D que des objets qui se retrouvent encore à l'époque romaine.

Or, ce type de monnaie ne constitue pas un élément de datation fiable. Les potins se retrouvent, en effet, également en grande quantité à Bavay, qui est une création d'époque augustéenne. Aussi, pourrait-on attribuer à ce contexte une datation romaine précoce, si n'était l'absence de tout matériel typique de cette époque qui tendrait à favoriser l'hypothèse d'une implantation, constituant les prémices de l'exploitation de La Haine, antérieure à l'occupation d'époque romaine.

Il se pourrait qu'il y ait eu, après, un hiatus entre l'occupation gauloise et l'occupation gallo-romaine, qui sur base du matériel est datée du milieu du 1^{er} siècle au milieu du 3^e siècle. En effet, les sigillées du Sud de la Gaule sont peu nombreuses et ne recèlent pratiquement aucun exemplaire antérieur à la première moitié du 1^{er} siècle. De même, peu de monnaies furent frappées avant les Flaviens et aucune fibule correspondant à un des types caractéristiques des premières décennies du 1^{er} siècle ne fut retrouvée.

Ces données sont néanmoins à relativiser, étant donné que seule une faible partie du site fut investiguée. Aussi se pourrait-il que l'occupation romaine primitive se soit concentrée dans un autre secteur de l'agglomération qui n'a pas fait l'objet de fouilles.

Pommerœul a généralement été classé dans la catégorie des agglomérations pour lesquelles on dispose de données faisant reconnaître une occupation pré-augustéenne, dès -50/-30. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, les éléments manquent pour permettre d'envisager une continuité d'occupation depuis cette époque ou pour faire remonter la fondation du site à l'époque augustéenne. Même si, d'un point de vue théorique, la localisation de Pommerœul présente les conditions idéales pour faire de la bourgade une création d'époque augustéenne, conçue lors du second voyage d'Agrippa en Gaule (entre -20 et -19/-18), lorsqu'une fois les chefs-lieux et le réseau majeur installés s'imposait la création d'étapes. En effet, la vingtaine de kilomètres séparant Pommerœul de Bavay et de Blicquy est une distance que peut raisonnablement parcourir en une journée un attelage de bœufs avec chargement. La présence des rivières fait, en outre, du lieu un endroit stratégique tant pour le transport que pour le commerce.

La confluence de la Grande Haine et de la Petite Haine, toutes deux recoupées par la chaussée, constitue les éléments les plus caractéristiques de la morphologie du site. Signalons, à titre d'exemple, qu'une étude menée sur les agglomérations secondaires de Bourgogne et Franche-Comté a démontré que 40% des sites de ces régions sont localisés au croisement d'une route et d'une rivière.

Pommerœul s'inscrit donc dans une large plaine alluviale, bordée de plateaux sableux au nord et limoneux au sud, très probablement dans une zone où les levées naturelles des deux rivières devaient former des sols moins humides, à l'écart des larges dépressions marécageuses ou, tout au moins, des prairies humides fréquemment inondées. Un facteur, qui ajouté à la présence des voies de communication, a dû jouer un rôle déterminant dans le choix du lieu d'implantation.

La bourgade s'intègre, en outre, dans un réseau régional assez dense en agglomérations qui occupent des points essentiels du réseau routier et fluvial au sein d'un pays riche en ressources naturelles. En effet, plusieurs carrières de pierres sont exploitées à proximité et la campagne environnante est peuplée de villas.

Le site a fréquemment été qualifié de *vicus* dans la littérature, un terme qui a souvent été appliqué à tout groupement intermédiaire entre la villa et les "villes" sièges de l'autorité politique. Or, le terme de *vicus*, qui renvoie,

comme le terme *pagus*, aux seules divisions administratives connues des cités dans les Gaules, reflète une situation juridique précise. Il est donc inapproprié dans le cas de Pommerœul, ne pouvant s'appliquer qu'à un petit nombre d'agglomérations, ainsi qualifiées dans les textes ou les inscriptions. En effet, rien n'autorise à affirmer que tous les regroupements urbanisés, hors les chefs-lieux, avaient dans les Trois Gaules le statut de *vicus*.

De même que le statut, l'organisation et la superficie du bourg gallo-romain nous sont inconnues. Différentes zones, néanmoins, peuvent être distinguées en fonction des observations sur le terrain. Il apparaît que la bourgade comprenait au moins deux zones portuaires: la première, au nord, située sur la Petite Haine, et la seconde, au sud, bordant la Grande Haine. Ces deux secteurs semblent également avoir été le siège de diverses activités artisanales qui, elles, ont l'air de se concentrer en bordure est et sud du site. Dans le secteur nord étaient embarqués également des produits issus du sous-sol environnant, comme la houille et la tourbe. Le matériel récolté aux abords du port sud, comportant plus d'objets de luxe (bijoux, statuettes...) que celui de la zone nord associés à d'importants éléments de construction (une colonne en lave volcanique, une base de colonne en pierre de Tournai et un linteau en pierre), semble indiquer une plus grande proximité avec le centre commercial et religieux de la bourgade.

Celle-ci devait s'étendre entre les deux rivières, probablement de part et d'autre d'une rue principale, la chaussée Bavay-Blicquy, et jouxter les diverses nécropoles mises au jour au sud-est et à l'ouest du site. Une extension vers le sud-ouest, sur le territoire d'Hensies, peut être envisagée suite à la découverte en prospection de divers matériaux de construction d'époque romaine dans ce secteur.

La localisation de la bourgade, le long de plusieurs voies de transport, ainsi que les vestiges d'activités artisanales qui y furent découverts permettent de qualifier Pommerœul d'agglomération de circulation à fonction économique. La bourgade apparaît, en effet, comme un site routier et portuaire ayant une activité productive certaine.

La fonction initiale de Pommerœul, point terminal ou de transit pour de nombreuses marchandises, a probablement été de servir de relais et de marché régional, comme la plupart des bourgades qui ne sont ni des chefs-lieux, ni des sanctuaires.

La place occupée par la bourgade au plan socioéconomique est difficile à cerner. Les données récoltées sur le site ne nous fournissent que peu d'informations sur les fonctions du secteur primaire. Seule la pêche est clairement attestée par la découverte de matériel utilisé pour cette activité, mais son importance au sein de l'économie de la bourgade reste inconnue. Probablement, les habitants dépendaient-ils pour leur survie alimentaire de la campagne environnante. Les vestiges d'habitations rurales sont nombreux en périphérie de la bourgade. La plupart ont été repérés par prospection de surface et sont constitués de tuiles, de fragments de meules ou de quelques restes de murs. Cette concentration n'a rien d'exceptionnel. On a pu constater, par exemple en Picardie, que les agglomérations sont la plupart du temps ceintes d'une couronne de villas. Il n'en reste pas moins que les données connues sont insuffisantes pour préciser les relations entre l'agglomération et son environnement agricole. Une étude détaillée du matériel devrait permettre de déterminer si certains objets mis au jour dans les villas peuvent avoir été fabriqués dans l'agglomération et si l'on y retrouve les mêmes objets importés. Elle devrait également permettre de préciser les liens chronologiques qui ont existé entre les implantations des différents ensembles.

On ne peut exclure que la bourgade pratiquât une économie mixte associant artisanat, commerce, élevage et production de la terre. La proximité de terres cultivées n'a pu être mise clairement en évidence par les données palynologiques et aucune structure de stockage et de transformation n'a été identifiée dans le cadre des fouilles. Néanmoins, une majeure partie du site reste inexplorée et quelques restes céréaliers, prélevés dans la zone portuaire nord, semblent indiquer que certains traitements de produits céréaliers, préalables à l'obtention d'un premier produit consommable, comme le criblage et le battage, étaient effectués sur le site même.

Quant à l'exploitation des ressources du sous-sol, on a vu que la région était riche en houille et en tourbe. La présence de ces matériaux sur le site atteste leur extraction à l'époque romaine, sans qu'il soit possible néanmoins d'affirmer que celle-ci ait été l'œuvre des habitants de la bourgade. Des carrières de pierre existaient au nord du bourg, entre Harchies et Grandglise et à Basècles, mais aucune zone d'extraction n'a été reconnue aux abords immédiats de Pommerœul.

A côté d'un rôle de (re)distribution des divers produits du secteur primaire, il n'est pas impossible que le bourg ait pu constituer, dans une certaine mesure, un réservoir à main-d'œuvre pour les exploitations périphériques. En outre, la présence d'un artisanat de transformation des produits du secteur primaire, suivi d'une redistribution, implique, tout comme la présence de tanneries (nécessitant une abondante matière première), des relations privilégiées avec la campagne environnante.

Le travail des artisans nous est surtout connu par des témoignages indirects, plutôt que par des témoignages directs comme des ateliers, des aires de travail ou des fours. Parmi les activités du secteur secondaire, reflétant une économie de production, celui qui a laissé le plus de vestiges est l'artisanat lié au travail du cuir. A ce dernier pourrait avoir été associés une activité de tabletterie et un travail de la corne favorisés par la présence d'une matière première abondante. A ceci on peut ajouter des activités de production de céramique et de travail du métal. Quant au travail du textile, le filage et le tissage sont attestés par la présence de fusaïoles et de pesons, mais ceux-ci pourraient ne refléter qu'une activité domestique.

La datation de la mise en œuvre des diverses activités et l'importance de la place qu'elles occupaient au sein de l'économie n'ont pu être clairement déterminées.

Une étude effectuée sur une sélection de chaussures, provenant des déblais des travaux d'aménagement du canal de 1975, a révélé un ensemble relativement homogène remontant à la première moitié du 3^e siècle, ce qui n'exclut pas pour autant la possibilité d'activité de tannage et de cordonnerie antérieures à cette époque, peut-être uniquement dans la zone sud. Hors contexte, la production métallurgique et l'artisanat de la céramique sont difficilement datables. Ils sont généralement considérés comme des éléments caractéristiques de l'économie au 1^{er} siècle dans différentes bourgades d'origine précoce. Néanmoins, le travail du métal s'est poursuivi durant tout le Haut-Empire et la fabrication de céramique est attestée dans diverses bourgades gallo-romaines de Wallonie au 2^e siècle après J.-C.

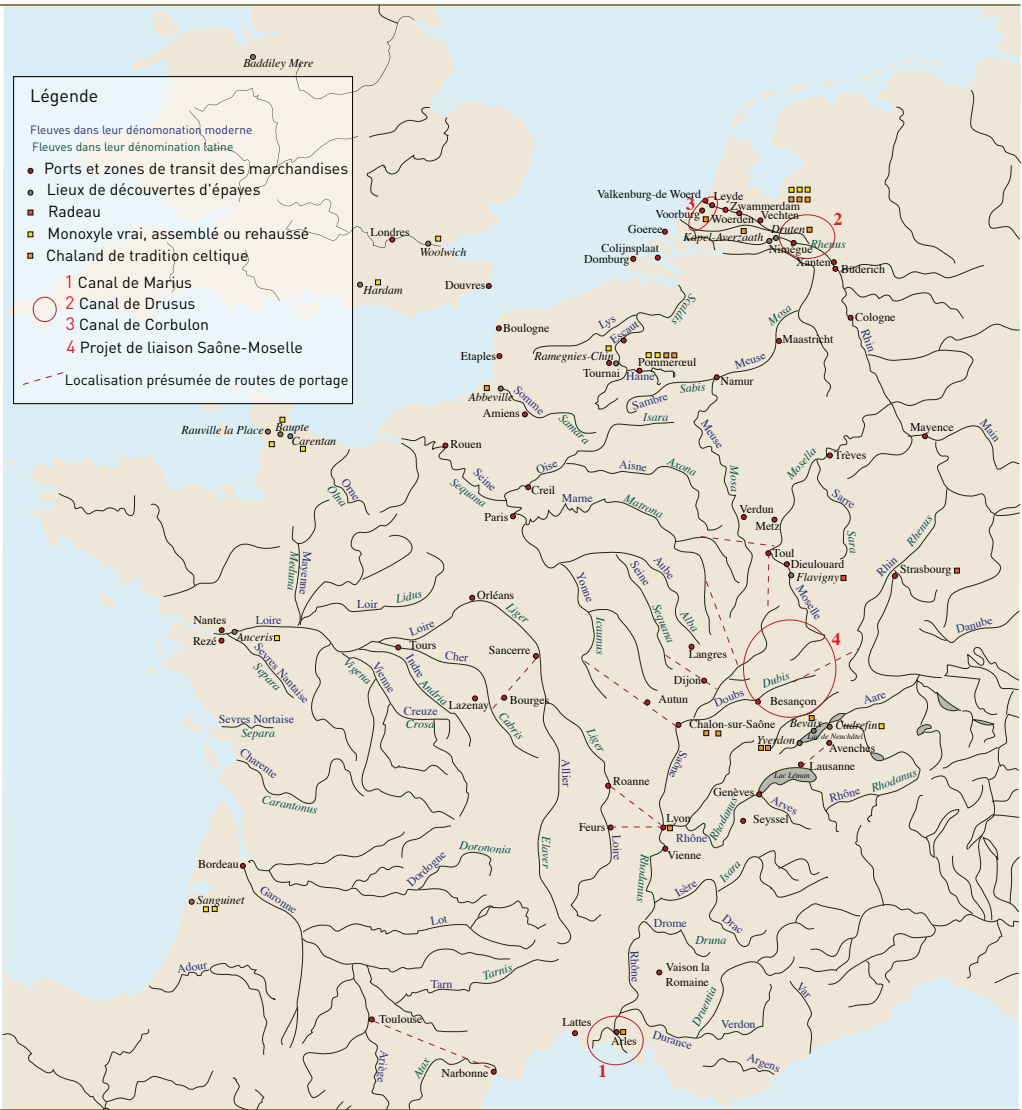
Quoi qu'il en soit, le riche matériel, retrouvé principalement par des prospecteurs et des chercheurs, implique un certain degré d'enrichissement de la bourgade. Or, celui-ci n'a pu être atteint que si l'on envisage une activité de production à des fins commerciales qui répond à des besoins dépassant ceux de la bourgade.

Notons qu'à Bavay, le chef-lieu de cité, la production de masse pourrait disparaître entre la fin du 1^{er} siècle et le milieu du 2^e siècle, période où il ne semble rester en ville que les ateliers destinés à la subsistance locale. On constate qu'à la même époque d'importants centres artisanaux semblent se développer dans des agglomérations secondaires (comme l'atelier de poterie, produisant notamment des mortiers, installé à Pont-sur-Sambre). Les indices convergent pour indiquer que la ville, à cette époque, apparaît comme un centre de consommation tandis que les agglomérations secondaires deviennent de véritables centres artisanaux de grande envergure.

Des recherches menées dans la cité des Turons vont dans le même sens. Elles attestent la présence de certaines agglomérations secondaires qui présentent des fonctions économiques développées, alors que la capitale paraît exclue de ce niveau économique.

La plupart des activités du secteur tertiaire sont encore plus malaisées à cerner que les précédentes. Les fonctions administratives et religieuses nous sont inconnues, de même que l'éducation. Le matériel récolté nous autorise juste à supposer que les pratiques culturelles dans la bourgade ne devaient guère différer de celles rencontrées dans d'autres agglomérations de Gaule Belgique

L'activité fluviale dans les trois Gaules.
Approche cartographique
DAO K. Bausier



où, à côté d'une persistance de cultes celtiques, se retrouvent des éléments du Panthéon gréco-romain et des religions orientales.

Plusieurs cachets d'oculiste (sceaux ayant servi de notices d'accompagnement) permettent, quant à eux, de suggérer la possibilité de l'implantation d'une officine médicale oculaire.

Les loisirs en vogue ne nous sont connus que par quelques rares éléments de jeux (pions, dés, représentation de course de quadriges).

Quant aux balances, aux poids, aux monnaies et aux plombs estampillés, ils constituent les témoins matériels de l'activité commerciale exercée à Pommerœul.

On l'a vu, la localisation du site, au croisement d'une voie terrestre et d'une voie fluviale permettant le transport et la circulation, en fait un lieu privilégié pour les échanges commerciaux.

Par la Haine, les marchandises en provenance de Pommerœul sont acheminées vers l'Escaut. Ce fleuve a, comme la Meuse, un caractère plus régional que le grand axe fluvial passant par le Rhône et la Saône, puis par la Moselle et le Rhin, pour relier la Méditerranée à l'Océan (vers la Bretagne et la Germanie). Tous deux n'en constituent pas moins une liaison facile, par voies d'eau et de terre, avec l'axe Rhin-Moselle et avec le littoral.

Leurs bassins couvrent, en outre, des régions riches en produits de première importance faisant défaut à la zone rhénane, comme le blé et le fer.

Quittant Pommerœul par la route, les commerçants pouvaient atteindre, vers le nord, l'agglomération de Blicquy et, de là, les régions côtières du nord, et, vers le sud, le chef-lieu de Bavay et tout le réseau routier de la Gaule septentrionale.

Différents facteurs favorisent le commerce et assurent la prospérité de nos régions pendant plus de trois siècles. Parmi eux, on compte la stabilisation du *limes* sur le Rhin, fixant une population civile et militaire importante, la mise en place d'une infrastructure et d'un équipement de circulation efficaces, une urbanisation croissante, la progression démographique importante, une large liberté d'initiatives économiques et commerciales laissée aux

populations locales et un savoir-faire remarquable des populations indigènes, en particulier dans les métiers du bois, du fer et de la terre.

A longue distance, nos régions importent des produits de luxe, tels des objets en verre et en bronze, des marbres ou encore de la céramique sigillée, du vin, de l'huile, des épices, du *garum*...

A Pommerœul, différents produits attestent ce commerce. Cependant le matériel sauvé lors des fouilles et des prospections est trop peu nombreux pour refléter correctement les courants commerciaux intensifs qui devaient exister dans un port fluvial.

La sigillée témoigne, néanmoins, du trafic à longue distance de marchandises fabriquées et vendues par des Gaulois ou des Germains et du rôle de centre de redistribution que devait jouer la bourgade, surtout au 2^e siècle. Pommerœul ne se distingue guère des autres sites de Gaule du Nord. En effet, la partie occidentale et côtière (dont fait partie la cité des Nerviens) est essentiellement alimentée, à cette époque, par les ateliers de Gaule centrale tandis que, vers l'est et le nord, les ateliers de l'Est s'imposent de plus en plus. Or, à Pommerœul, les importations de sigillée se font presque exclusivement des ateliers de Lezoux pendant tout le 2^e siècle. Quelques fragments témoignent cependant de l'existence d'un commerce, à l'époque flavienne et de façon anecdotique déjà sous Claude, avec le Sud et essentiellement avec des ateliers de la Graufesenque qui connaissent à cette époque un développement important et fournissent l'essentiel de la sigillée du Sud dans l'Occident romain. Par fleuves, leurs produits sont principalement exportés via l'axe Rhône-Saône-Rhin, mais un cheminement via Bordeaux, atteint par le Tarn et la Garonne, est également attesté. L'axe Rhône-Saône-Rhin semble également avoir drainé une masse importante de la production de Lezoux, qui a aussi pu emprunter différentes routes de portage mettant en relation la Saône et le Doubs avec la Moselle, la Meuse, la Marne, la Seine et l'Yonne. Quant aux productions de Martres-de-Veyre, il est probable qu'elles ont été principalement acheminées par le Rhin et ensuite par la voie Cologne-Bavay.

Les productions des ateliers de l'Est, peu représentées à Pommerœul, sont issues de Lavoye, d'Argonne, de Trèves et de Rheinzabern. La sigillée de Trèves, produite en abondance, était écoulee dans une large mesure par la Moselle et le Rhin, tout comme celle de Rheinzabern.

Pour rejoindre le bassin mosan, la route Cologne-Tongres peut également être empruntée. La production d'Argonne peut atteindre nos régions par la Meuse, la Sambre et un portage ou par la voie Reims-Bavay. La voie reliant Cologne aux grandes bourgades du Nord de la Gaule par Tongres et Bavay peut également avoir joué un rôle important dans la diffusion de la sigillée de l'Est.

A côté de la sigillée, d'autres catégories de céramique ont été importées à Pommerœul, comme des vases provenant de Cologne, de Trèves, un seau en bronze de type Hemmoor... Ces diverses productions ont pu être commercialisées par voie fluviale ou par les grands axes routiers de Trèves à Bavay et de Cologne à Bavay. Le récipient de type Hemmoor a pu être importé de Germanie supérieure ou inférieure en empruntant les voies Cologne-Bavay et Bavay-Blicquy.

D'autres productions régionales sont importées, notamment des Rues-des-Vignes et de la région de Bavay, toutes deux accessibles par route. La première localité livra probablement la céramique à enduit rouge pompéien et la région de Bavais les vases à bustes et la céramique savoneuse. C'est vraisemblablement d'un atelier de Pont-sur-Sambre, situé sur la voie Bavay-Reims, que proviennent les mortiers estampillés BRARIATUS, récipients qui ont été confectionnés à la fin du 1^{er} siècle et au 2^e siècle. Ce type de produit fut diffusé dans les bassins de l'Escaut et de la Meuse moyenne via les cours d'eau et les chaussées partant de Bavay vers Blicquy, Nimy et Tongres.

Si les objets d'usage quotidien, comme les outils, ont certainement été confectionnés dans le bourg même en fonction des besoins, il est probable qu'une majorité des produits dits de luxe et de demi-luxe, supportant le surcoût du voyage, ont été importés. Parmi ceux-ci, on compte notamment encore la sculpture, la petite statuaire métallique, les figurines en terre cuite (pouvant provenir des environs de Vichy, de Cologne et de Trèves), les bijoux (les intailles du 1^{er} et du début du 2^e siècle sont souvent importées des régions méditerranéennes) et la vaisselle d'apparat, dont une anse de cruche en bronze figurant une méduse qui pourrait être le produit d'un atelier italien du 1^{er} siècle après J.-C.

Même si l'existence d'une industrie métallurgique est envisageable à Pommerœul, la majorité des petits objets en bronze (poignées, éléments de décor de charrierie ou de harnachement, appliques, statuettes...) ont pu provenir d'autres officines régionales. Vers le nord, un atelier est connu à Blicquy et vers le sud, à Bavay, existait un des plus importants centres de fabrication du bronze de la cité, d'où la production se diffusait dans les sites voisins par les voies venant du chef-lieu et leurs diverticules.

Les populations de la Gaule du Nord importaient également des denrées alimentaires propres à la cuisine romaine, comme le vin, l'huile d'olive, les sauces et les conserves de poissons, issus du monde méditerranéen.



Sur le site, la présence d'amphores de type Gauloise 4 et Dressel 20 atteste l'importation de vin de Narbonnaise et d'huile d'olive de Bétique. Les premières sont principalement exportées vers la *Belgica* par l'axe Rhône-Saône-Rhin. Le mode de diffusion en Gaule des secondes n'est guère connu. Il semble cependant qu'elles devaient quitter l'Espagne par cabotage jusqu'à Fos et Arles, puis atteindre la *Belgica* en empruntant l'axe Rhône-Saône-Rhin ou en passant de la Saône à la Seine ou à ses affluents.

bœufs (et en peaux utilisées pour l'artisanat du cuir), en moutons et en porcs et fournir le lait, les fromages, les volailles et les œufs (même s'il est probable que certaines des denrées aient été produites directement sur le territoire de l'agglomération).

Les bateaux remontant depuis la côte ont pu approvisionner la bourgade en matière première pour la production du sel et même en sel sous forme de produit fini. L'in-



Scène de voile tirée des Albums de Croÿ

Halage humain
Photo Defossez

Carte postale avec scène
de propulsion à la voile
Col. privée

Un autre type d'amphore, la Gauloise 13, produite dans le Nord de la France (des ateliers sont connus à Cambrai, à Bourlon et à l'est d'Arras) et probablement aussi en Belgique, témoigne d'un commerce plus rapproché. L'aire de diffusion de ces amphores, qui ont pu servir tant au stockage qu'au transport, est circonscrite entre Arras et Tongres. Il est possible qu'elles aient contenu de l'huile de noix, mais l'identification de la denrée, potentiellement importée à Pommerœul, n'a pu être établie.

Seuls les produits de luxe (comme le vin, l'huile, les épices, les produits exotiques et les poissons de mer) peuvent supporter le surcoût entraîné par le transport. Les petites et moyennes agglomérations ne devaient pas importer de loin leurs produits de subsistance de base et devaient se fournir dans la campagne environnante. Celle-ci a pu approvisionner Pommerœul en céréales, en

dustrie romaine y prolonge une activité déjà florissante à l'Age du Fer depuis Etaples jusqu'à Walcheren. A l'époque romaine, l'exploitation à partir de l'eau de mer est attestée à Ardres, Zeebrugge, Leffinge et Raversijde et est probable dans la région entre Dunkerque et La Panne, à Aardenburg, à Koudekerke et à Ritthem.

Depuis le port de Pommerœul, des marchandises étaient également embarquées pour être diffusées via les bassins de la Haine et de l'Escaut. De l'agglomération ont pu partir les pierres de construction issues des carrières proches de Basècles et Grandglise ainsi que les productions agricoles des villas environnantes.

Le transport du blé par voie fluviale est, par ailleurs, attesté par des sources archéologiques, iconographiques et littéraires. Une inscription retrouvée à Nimègue, sur

La battellerie subit la concurrence du chemin de fer, carte postale
Col. privée



le Waal, mentionne un *cives Nervius*, M. Liberius Victor, faisant commerce de blé, destiné peut-être aux armées rhénanes [CILXIII 8725/11506]. Si ce blé provenait bien de la cité des Nerviens, il pourrait s'agir d'un des rares témoignages probants relatifs à la production et à l'exportation de céréales vers le *limes* depuis cette cité, dont on a souvent vanté la fertilité des terroirs.

D'autres matériaux comme la houille, présente sur le site sous forme de nombreux morceaux de charbon, et la tourbe, retrouvée sous forme de briquettes, ont pu être chargés à Pommerœul, tout comme certains produits de l'artisanat local, dont le cuir, sous forme de peaux ou de produits finis.

De tout temps, la vallée de la Haine et son bassin marécageux ont revêtu une importance économique et stratégique considérable, même si les premiers témoignages écrits de l'utilisation de la rivière en tant que voie de trafic ne sont pas antérieurs au 13^e siècle. La Haine joua notamment un rôle primordial dans l'exportation du charbon de terre extrait dans la région du Borinage. À différentes époques, elle dut subir des aménagements pour améliorer sa navigabilité. Ainsi, elle se dota d'écluses, certains tronçons furent canalisés et on y effectua des curages, des coupures et des redressements. C'est à partir du 19^e siècle que la physionomie générale du lieu connut ses plus grands changements, avec le creusement des canaux Mons-Condé et Pommerœul-Antoing, la déviation du cours de la Haine sur la rive gauche du canal Mons-Condé et, finalement, le creusement du canal Pommerœul-Condé.

Mis à part ces grands travaux, le milieu figé des cours d'eau n'a subi que peu de mutations importantes au cours de son histoire. L'augmentation des tonnages et le besoin d'aller plus vite ne s'imposant que tardivement à cause de

la concurrence du chemin de fer. Les itinéraires commerciaux et les routes de portage entre les bassins restèrent, eux aussi, identiques durant de nombreux siècles.

Le site de Pommerœul est loin d'avoir livré tous ses secrets. Seule une partie de la bourgade a pu être investiguée lors des fouilles de sauvetage de 1975. D'autres fouilles ou sondages ont été réalisés, par après, par des chercheurs privés, tels Messieurs Wagnies et Demory dont les collections ont été acquises par la Communauté française. Une partie du matériel récolté à Pommerœul est toujours en possession de particuliers et n'a pu être intégré aux différentes études. En effet, vingt-cinq collections privées ont été recensées et, si certaines d'entre-elles ont aujourd'hui été mises en dépôt à l'Espace gallo-romain, d'autres sont toujours inaccessibles. D'autre part, si certains prélèvements destinés aux études paléoenvironnementales ont pu être effectués, ceux-ci sont insuffisants pour cadrer de façon optimale le milieu dans lequel était implantée la bourgade.

Aussi, cette publication n'est-elle qu'un état de la question sur base de nos connaissances actuelles, encore lacunaires. Afin de mieux cerner la morphologie de l'agglomération, son organisation, sa chronologie, son statut et sa richesse, son degré d'indépendance économique, la nature et la distribution topographique des activités artisanales et industrielles qui y étaient pratiquées... et pour approfondir notre connaissance des occupations antérieures et postérieures du site, elle devra être complétée par une ou plusieurs publications scientifiques.

En effet, seule une publication globale, descriptive et analytique de l'ensemble du matériel et des structures découverts sur le site, avec leur localisation précise sur plan, permettra de répondre aux nombreuses questions que cette première vue d'ensemble ne manquera pas de susciter.

sélection bibliographique de monographies et d'articles concernant Pommerœul

M. AMAND, "Pommerœul", in *Archéologie*, 2, 1979, p. 4.

M. AMAND, "Vases à bustes", in *Archéologie*, 1, 1977, p. 51.

M. AMAND, "Le vicus et le port de Pommerœul", in *Archéologie*, 1, 1977, p. 93.

M. AMAND, "Le pays d'Ath à l'époque romaine" in *Le Patrimoine du Pays d'Ath: un premier bilan*, Ath, 1980, p. 103-106 (= *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région*, 2).

M. AMAND, *Vases à bustes, vases à décor zoomorphe et vases cultuels aux serpents dans les anciennes provinces de Belgique et de Germanie*, Bruxelles, 1984, p. 170-175.

M. AMAND, "Réflexions sur un tricéphale découvert à Pommerœul (Ht)", in *Vie Archéologique*, 29, 1988, p. 57-67.

AMICALE DES ARCHÉOLOGUES DU HAINAUT OCCIDENTAL (éd.), "*Pommerœul* 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental [Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, t. 2], 1997.

ANONYME, "Deux importantes découvertes gallo-romaines en Hainaut", in *Archéologia*, 89, 1975, p. 70.

M. BAR, "Les cachets d'oculiste trouvés en Belgique actuelle notamment à Pommerœul", in *Amphora*, 48, 1987, p. 31-40.

M. BAR, "Les cachets d'oculiste trouvés en Belgique actuelle. Supplément un nouveau cachet trouvé à Irchonwelz", in *Amphora*, 51, 1988, p. 13-16.

N. BARROIS et L. DEMAREZ, "A propos de deux statuettes de Mercure trouvées à Pommerœul", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 4/32, 1987, p. 222-226.

K. BAUSIER, "Le Musée Archéologique de la Rue de Nazareth à Ath", in *Première journée d'archéologie hennuyère*, Mons, Ministère de la Région wallonne, DGATLP, Direction de Mons, Service des Fouilles, FUCAM, 1995, p. 51.

L. BODART, "Exposition des 25 et 26 janvier 1980 à Pommerœul", in *Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Entité de Bernissart*, 1, 1980.

L. BODART, "Fouilles et trouvailles gallo-romaines à Pommerœul, Exposition des 25 et 26 janvier 1980 organisée par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Entité de Bernissart à Pommerœul", in *La gazette chaébiennne*, 1981, 5.

A. BURNET, "Récit d'un sauvetage difficile. Les barques de Pommerœul", in *Archéologia*, 350, 1998, p. 36-41.

A. BURNET, "L'Espace gallo-romain d'ath rénové", in *Archeologia*, 393, 2002, p. 14.

J. -P. CAULIER, "Autour d'un bronze antique trouvé à Pommerœul", in *Mercuriale, Cercle d'Histoire et d'Archéologie Louis Sarot, Mélanges I*, 3, 1999, p. 13-18.

M. DAUCHOT-DEHON et M. VAN STRYDONCK, "Datation d'un site portuaire gallo-romain" in W. G. SMOOK et M. T. WATERBOEK M.T. (éd.), *14 C and Archaeology. Symposium held at Groningen, August 1981*, Groningen, 1983, p. 465-467 [= *Pact*, 8].

M. DAUCHOT-DEHON et alii, "Dates Carbone-14 concernant l'archéologie en Belgique", in *Helinium*, 22, 1982, p. 209-237.

M. DAUCHOT-DEHON, M. VAN STRYDONCK et J. HEYLEN, "Institut Royal du Patrimoine artistique. Radiocarbon Dates VIII", in *Radiocarbon*, 23, 1981, fasc. 3, p. 347-348.

G. DE BOE et Fr. HUBERT, "Pommerœul, port fluvial gallo-romain", in *Archéologie*, 2, 1975, p. 91-92.

G. DE BOE et Fr. HUBERT, "Binnenhafen und Schiffe der Römerzeit von Pommerœul in Hennegau (Belgien)", in *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 6, 1976, p. 56-61.

G. DE BOE et Fr. HUBERT, "Fouilles de sauvetage à Pommerœul", in *Conspectus*, MCMLXXV, *Archaeologia Belgica*, 186, 1976, p. 62-66.

G. DE BOE, "Pommerœul", in *Archéologie*, 1, 1976, p. 23.

G. DE BOE, "Harnachement de chevaux", in *Archéologie*, 1, 1978, p. 40.

G. DE BOE, "Roman Boats from a small River Harbour at Pommerœul, Belgium", in J. DU PLAT TAYLOR et. H. CLEERE (éd.), *Roman Shipping and Trade: Britain and the Rhine Provinces*, Londres (CBA Research Report, 24), 1978, p. 22-33.

G. DE BOE, "Pommerœul" in *L'archéologie en Hainaut occidentale 1973-1978, Catalogue de l'exposition organisée à Flobecq du 23 septembre au 22 octobre 1978*, Ath [Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, II], 1979, p. 56-65

G. DE BOE, "De schepen van Pommerœul en de Romeinse binnenvaart", in *Hermeneus. Tijdschrift voor Antike Cultuur*, 52, n° 2, 1980, p. 140-146, n° spécial, p. 76-82.

G. DE BOE et FR. HUBERT, "Un port gallo-romain sur la Haine à Pommerœul", in *Actes du Colloque sur la Géographie commerciale de la Gaule, 1976*, Tours [Caesarodunum, 12], 1977, p. 312-325.

G. DE BOE et FR. HUBERT, "Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul", *Archaeologia Belgica*, 192, 1977.

G. DE BOE et FR. HUBERT, "Méthode et résultats du sauvetage archéologique à Pommerœul", in *Archaeologia Belgica*, 207, 1978.

G. DE BOE et FR. HUBERT, "Pommerœul, port fluvial gallo-romain", in *Fédération archéologique, historique et folklorique de Belgique. 44e Congrès*, Huy, vol. 1, 1978, p. 39.

R. DE BRAEKELEER, J. DUFRASNES, F. HOUBION, "Archéologie entre Haine et Dendre", in *Bulletin du cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath*, 7, 153, 1993, p. 285-324.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul [1 ère partie]", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 8/58, 1993, p. 168-170.

R. DE BRAEKELEER, "Pommerœul (Bernissart). Objets en bronze", in *L'archéologie en Hainaut occidentale 1988-1993, Catalogue de l'exposition organisée à Quevaucamps du 4 au 23 septembre 1993*, Ath [Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, VI], 1993, p. 105-107.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul [3^e partie]", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 9/60, 1994, p. 168-170.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul [3^e partie]", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 9/61, 1995, p. 4-6.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul" [4^e partie], in *Coup d'œil sur Belœil*, 9/62, 1995, p. 40-42.

R. DE BRAEKELEER, "Objets en bronze découverts sur le vicus de Pommerœul (suite et fin)", in *Coup d'œil sur Belœil*, 9/63, 1995, p. 68-70.

S. J. DE LAET, "Pommerœul: monnaies romaines", in *Archéologie*, 2, 1999, p. 65-66.

A. DE POORTER et P. J. CLAYS, *Les sigles sur les matériaux de construction romains en terre cuite en Belgique*, Leuven [Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae, I], 1989, p. 72-76.

L. DEMAREZ, "Invention du site de Pommerœul", in *"Pommerœul" 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental [Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, 2], 1997, p. 8-12.

L. DEMAREZ, A. DUDANT et FR. HOUBION, "Terre sigillée et céramique fine de Pommerœul", in *Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archives d'Ath et de la Région et Musées Athois*, XLIX, 1982-1983, p. 54-80.

A. DEMORY et E. HUYSECOM, "Pommerœul V: ensemble monétaire (196-258) dispersé sur le sol d'une habitation", in *Helinium*, 24, 1984, p. 53-67.

E. D'HORRE, *De Fauna van de gallo-romeinse vindplaats te Pommerœul (provincie Hennegouwen): varken, schaap, geit en rund*, Gand, Université, mémoire de licence, Dierkunde, 1978.

R. DOEHAERD, "Deux textes se rapportant à la navigation sur la Haine, au moyen âge", in *Extrait du Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, CVI, Bruxelles, 1971.

J. -M. DOYEN, "Pommerœul (Hainaut): céramique à "enduit rouge-pompeien"", in *Amphora* 1/18, 1977-79, p. 47-50.

J. M. DOYEN, "Pommerœul (Hain.): potin gaulois et monnaies romaines", in *Archéologie*, 1, 1981, p. 34-35.

J. DUFRASNES, "Petit matériel d'époques diverses, mis au jour à l'occasion du creusement d'un canal à Pommerœul (Ht) en 1975, in *Vie archéologique*, 55-56, 2001, p. 27-48.

J. DUFRASNES, "Mythologie et figurations animales sur quelques objets gallo-romains découverts à Pommerœul", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 5/36, 1988, p. 105-114.

J. DUFRASNES, "Autour d'une statuette, "Et comme Trimalchion...", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 5/38, 1988, p. 39-43.

J. DUFRASNES, "Pommerœul (Bernissart): statuette en bronze", in *L'archéologie en Hainaut occidentale 1983-1988, Catalogue de l'exposition organisée à Comines du 17 septembre au 16 octobre 1988*, Ath [Amicale des Archéologues du Hainaut occidental, IV], 1988, p. 60-62.

J. DUFRASNES, "Plombs estampillés découverts à Pommerœul et Blicquy", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 38, 1989, p. 196-202.

J. DUFRASNES, "Le sacrifiant de Pommerœul: prêtre ou génie?", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 6, 41, 1990, p. 4-15.

J. DUFRASNES, "Une statuette de Minerve trouvée sur le vicus de Pommerœul", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 7/47, 1991, p. 68-72.

J. DUFRASNES, "Les garnitures de harnais gallo-romains: superstition et manifestation populaire du culte de la nature (1^e partie)", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 50-51, 1992-93, p. 156-169.

J. DUFRASNES, "Les garnitures de harnais gallo-romains: superstition et manifestation populaire du culte de la nature (suite et fin)", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 51, 1992-93., p. 188-200.

J. DUFRASNES, "Compas et fils à plomb en bronze découverts sur la [sic] vicus de Pommerœul", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 8/55, 1993, p. 85-86.

J. DUFRASNES, "Pommerœul. Encore quelques témoins de l'opulence du vicus récoltés en prospection", in *L'archéologie en Hainaut occidentale (1988-1993) Quevaucamps* [Amicale des archéologues du Hainaut occidental, V], 1993, p. 103-105.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul découverte d'une statuette de Minerve", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, I, 1993, p. 33.

J. DUFRASNES, "Fibules gallo-romaines découvertes dans les déblais du canal à Pommerœul", in *Amphora*, 76, 1994, p. 4-47.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: hache polie", in *Bulletin bimestriel du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath*, 8/167, 1995, p. 102-104.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: hache polie", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 3, 1995, p. 18.

J. DUFRASNES, "Fragment d'une ébauche de hache en silex de Spiennes découvert à Pommerœul", in *Bulletin bimestriel du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath*, 8/163, 1995, p. 8-9.

J. DUFRASNES, "A propos d'un buste d'empereur romain "en fer" découvert anciennement à Hautrage", in *Bulletin bimestriel du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath*, n° 8/174, 1996, p. 134-138.

J. DUFRASNES, "Bernissart: établissement d'époque gallo-romaine au lieu-dit "Marais", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5, 1996-1997, p. 19.

J. DUFRASNES, "Treize objets découverts à Pommerœul donnent un reflet de la pensée religieuse à l'époque romaine", in *"Pommerœul" 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental [Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, t. 2], 1997, p. 45-57.

J. DUFRASNES, "Petit matériel métallique d'époque gallo-romaine découvert dans les déblais du canal à Pommerœul", in *Amphora*, 81, 1998, p. 3-48.

J. DUFRASNES, "Quatre bronze figurés gallo-romains découverts à Pommerœul (Ht)", in *Vie archéologique*, 50, 1998, p. 15-20.

J. DUFRASNES, "Pommerœul: passe-guides en bronze", in *L'archéologie en Hainaut occidental (1993-1998)*, Tournai, [Amicales des archéologues du Hainaut occidental, VI], 1998, p. 53.

J. DUFRASNES, "Quelques armatures et haches préhistoriques inédites de la région comprise entre Harchies et Ellignies-Sainte-Anne", in *Vie archéologique*, 53-54, 2000, p. 37-64.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: petit établissement gallo-romain au lieu-dit "Les Près de Thulin", in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 8, 2000, p. 38.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: vestiges gallo-romains à la "Ferme de la chapelle", in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 8, 2000, p. 38.

J. DUFRASNES, "Deux nouveaux fragments d'anse de seau de Hemmoor provenant de Wallonie (B.)", in *Instrumentum*, 14, 2001, p. 12-13.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: établissement gallo-romain près de la ferme du Marais", in *Chronique d'archéologie wallonne*, 9, 2001, p. 47.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: vestiges d'une construction d'époque gallo-romaine au lieu-dit "La Canarderie", in *Chronique d'archéologie wallonne*, 9, 2001, p. 47-48.

J. DUFRASNES, "Petit matériel d'époques diverses, mis au jour à l'occasion du creusement d'un canal à Pommerœul (Ht) en 1975", in *Vie archéologique*, 55-56, 2001, p. 27-48.

J. DUFRASNES, "Pommerœul, statère "à l'œil" des Remi", in *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, CLII, 2006, p. 176-177.

J. DUFRASNES, "Quatre objets médiévaux à caractère religieux provenant de l'entité de Bernissart", in *Mercurial*, Mélanges, XV, 2006, p. 35-40.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: fragment de hache polie en silex" in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 13, 2006, p. 42.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: fibule ansée symétrique mérovingienne" in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 13, 2006, p. 61-62.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: identification d'éléments métalliques utilisés pour le calfatage des bateaux au XIV^e-XVI^e siècles" in *Chronique de l'archéologie wallonne*, 14, 2007, p. 59.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: une seconde fibule ansée symétrique mérovingienne trouvée sur la parcelle n°477°", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 14, 2007, p. 60.].

J. DUFRASNES, "Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs", in *Bulletin de la société tournaissienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XI, n°1, 2008, p. 1-40.

J. DUFRASNES, "Bernissart/Pommerœul: une troisième fibule ansée symétrique mérovingienne", in *Chronique d'Archéologie wallonne*, 15, 2008, à paraître.

J. DUFRASNES *et alii.*, "Quelques objets, datant de la préhistoire à la période moderne, découverts dans les déblais du canal à Pommerœul", in *Vie archéologique*, 52, 1999, p. 29-59.

J. DUFRASNES et E. LEBLOIS, "Pommerœul: cinq petits établissements gallo-romains en périphérie du site portuaire", in *Mercurial*, Mélanges, 18, 2006, p. 27-48.

FERRARIS, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée à l'initiative du comte de Ferraris: mémoires historiques, chronologiques et économiques... pour son altesse royale le duc Charles Alexandre de Lorraine*, v.5, Bruxelles [Collection Histoire Pro Civitate. Série in-4°, 2], 1965-1974.

P. HOFFSUMMER, D. HOUBRECHTS et J.-M. ZAMBON, "Analyses dendrochronologique des embarcations de Pommerœul" in *"Pommerœul" 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental [Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, t. 2], 1997, p. 39-43.

FR. HOUBION, "Quant à l'existence d'une industrie métallurgique à Pommerœul", in *Coup d'oeil sur Belœil*, 5/34, 1988, p. 44-51.

D. HOUBRECHTS, J.-M. ZAMBON et P. HOFFSUMMER, "Bernissart/Pommerœul. Analyses dendrochronologiques des embarcations mises au jour à Pommerœul", in *Archéologie gallo-romaine en Belgique. Colloque du 9/12/95, Préactes*, Namur, 1995, p. 59-60.

D. HOUBRECHTS, J.-M. ZAMBON et P. HOFFSUMMER, Bernissart/Pommerœul. "Analyses dendrochronologiques des embarcations mises au jour à Pommerœul", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 3, 1995, p. 37-38.

FR. HUBERT, *Site portuaire de Pommerœul, I, Catalogue du matériel pré et protohistorique*, Bruxelles [Archaeologia Belgica, 248, I], 1982, p. 5-62.

FR. HUBERT, "Historique des fouilles de Pommerœul de 1975 à nos jours", in *"Pommerœul" 20 ans après. Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental [Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, t. 2], 1997, p. 39-13-28.

E. HUYSECOM, "Pommerœul II: un dépôt de potins au type "Rameau A". A propos de la chronologie de ces monnaies", in *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, 127, 1981, p. 93-102.

E. HUYSECOM, "Pommerœul (Ht): petit dépôt monétaire", in *Archéologie*, 2, 1982, p. 88.

E. HUYSECOM, "Pommerœul (Ht): le dépôt monétaire Pommerœul V", in *Archéologie*, 1, 1983, p. 29.

E. HUYSECOM et J. WARGNIES, "Pommerœul IV: petit dépôt monétaire exhumé lors de la fouille d'un fossé", in *Helinium*, 22, 1982, p. 274-280.

J. LALLEMAND, "Le trésor de Pommerœul I; Antoniniens de Gordien III à Valérien-Gallien (Salonien)", in *Bulletin trimestriel du cercle d'études numismatiques*, 1982, p. 70-83.

J. LALLEMAND, "Le trésor de Pommerœul III: antoniniens de Gordien III à Posthume", in *Studia Paolo Naster oblata*, vol. 1: *Numismatica antiqua*, Leuven (Orientalia Lovaniensia analecta, 12), 1982, p. 227-242.

Ch. LAURENT, "Bernissart/Pommerœul, résultats carpologiques des analyses effectuées sur els échantillons prélevés lors des fouilles archéologiques des années 1975-1976", in *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, 1998, p. 19-20.

Ch. LAURENT, "Contribution à l'étude carpologique de Pommerœul", in *Vie archéologique*, 49, 1998, p. 35-45.

E. LEBLOIS, "Quelques vases provenant de deux "ensembles fermés" découverts sur le site du vicus de Pommerœul", in *Annales du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, 9, 2002, p. 24-37.

E. LEBLOIS, "Pommerœul: collections inédites de fragments de récipients en terre sigillée", in *L'archéologie en Hainaut occidental*, 1998-2003, VII, 2003, p. 42-46.

E. LEBLOIS, "Pommerœul: fragments inédits de vases à bustes et d'un vase à décor zoomorphe", in *L'archéologie en Hainaut occidental*, 1998-2003, VII, 2003, p. 47-48.

E. LEBLOIS, "Fragments inédits de vases cultuels découverts à Pommerœul", in *Mercuriale*, 12, 2003, p. 31-36.

E. LEBLOIS, "Portrait de Charles Leblois (1904-1980). Archéologue, peintre, philatéliste et historien d'Harchies. Biographie et bibliographie", in *Mercuriale*, 13, 2004, p. 17-40.

E. LEBLOIS, "Quelques fragments de mortiers gallo-romains en céramique commune découverts à Pommerœul", in *Mercuriale*, 14, 2004, p. 29-36.

E. LEBLOIS, "Terre sigillée de Pommerœul. Estampilles inédites conservées dans différentes collections privées", in *Mercuriale*, 17, 2006, p. 19-34.

E. LEBLOIS, "In memorandum: Léonce Demarez (1933-2006), Père de l'Archéosite d'Aubechies, inventeur du vicus de Pommerœul", in *Mercuriale*, 18, 2006, p. 3-4.

E. LEBLOIS, "Timbre sur amphore de type Dressel 20 mis au jour sur le site du vicus portuaire de Pommerœul (Hainaut)", in *Vie archéologique*, 64, 2005 (2008), p. 21-23.

E. LEBLOIS, "Terre sigillée de Pommerœul, estampilles inédites conservées à l'Espace gallo-romain (Ath) (collections Demory, Laurent et Wargnies)", in *Vie archéologique*, 64, 2005 (2008), p. 24-65.

E. et Y. LEBLOIS, "Quatre déversoirs de mortiers en terre sigillée découverts à Pommerœul", in *Mercuriale*, 11, 2003.

E. et Y. LEBLOIS, "Un cinquième déversoir de mortier gallo-romain et terre sigillée trouvé à Pommerœul", in *Mercuriale*, 15, 2005, p. 33-34.

Ch., E. et Y. LEBLOIS, "Fragments d'un vase à buste recueillis à Pommerœul", in *Mercuriale Mélanges III*, 5, 2000, p. 35-38.

F. LEDUC, "Fouilles de sauvetage à Pommerœul" in *Cercle dourois d'Histoire locale et régionale*, 9-10, 1983, p. 123-124.

T. LEJARS, "L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. Actes de la table-ronde tenue à Ribemont-sur-Ancre (Somme) les 21 et 22 octobre 1994", in *Revue archéologique de Picardie*, fasc. 3-4, 1996, p. 79-103.

Cl. LEMOINE-ISABEAU, "La cartographie de la vallée de la Haine 1650-1814", in J.-M. CAUCHIES, et J.-M. DUVOSQUEL (éd.), *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice A. Arnould*, Mons (Analectes d'histoire du Hainaut), 1983, p. 323-358.

F. LEUXE, "Pommerœul", in *Vie archéologique*, 1, n°3, 1981, p. 25.

Ch. LEVA, "Belgique. La recherche aérienne en 1976", in *Archéologia. Dossiers*, 22, 1977, p. 70.

L. MAES, "Examen non destructif des fibules, bracelets et appliques de Pommeoreul (sic)", in "Pommerœul" 20 ans après. *Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental (Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, t. 2), p. 33-38.

M. E. MARIEN, *L'empreinte de Rome*, Fonds Mercator, 1980, p. 107, ill. 41.

S. MC GRAIL, "Celtic seafaring and transport", in M. GREEN (éd.), *The Celtic world*, London, New-York, Routledge, 1995, p. 254-281.

J. MERTEN, *Fasti Archaeologici*, XXXVIII-XLI/2, 1997, p. 1273, 13564..

H. MICHEL, "Découverte d'un cadran solaire gallo-romain", in *Ciel et Terre*, n°?, 1977, p. 183.

M. OSTERRIETH, "Pommerœul", in *Activité du SOS Fouilles*, 2, 1981, p. 217.

J. PLUMIER, "Pour un inventaire global des collections archéologiques de Pommerœul: essai et perspective", in "Pommerœul" 20 ans après. *Bilan et perspectives 1975-1995, Actes de la journée d'étude du samedi 21 octobre 1995*, Ath, Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental (Actes des colloques de l'Amicale des Archéologues du Hainaut Occidental, t. 2), 1997, p. 29-32.

G. RAEPSAET, "Aspects de l'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le Nord de la Gaule au II^e siècle de notre ère. I: les données matérielles", in *Münstersche Beiträge zur Handelsgeschichte*, VI, 2, 1987, p. 1-29.

M.-T. et G. RAEPSAET-CHARLIER, "Aspects de l'organisation du commerce de la céramique sigillée dans le Nord de la Gaule aux II^e et III^e siècles de notre ère. II: Négociants et transporteurs. La géographie des activités commerciales", in *Münstersche Beiträge zur Handelsgeschichte*, VII, 2, 1988, p. 45-69.

A. ROOLANT, "Pommerœul (Ht.): vicus", in *L'archéologie en Wallonie. Exposition organisée par la Fédération des archéologues de Wallonie*, 1980.

L. SAROT, "Un port fluvial à Pommerœul?", in *Hainaut Tourisme, octobre 1976*, s. l., 1976, p. 187-189.

L. SAROT, "Un port fluvial gallo-romain à Pommerœul?", in *Revue de Postes belges*, 4, 1977, p. 98-100.

A. TERFVE, "La présentation et le remontage des barques de Pommerœul", in *Actes du L^{re} Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, Congrès de Liège*, Liège, 1992, p. 278-279.

H. UYTERSCHAUT, *De Fauna van de gallo-romeinse vindplaats te Pommerœul (provincie Hennegouwen): wildfauna, gevogelde, hond en paard*, Gand, Université, mémoire de licence. Dierkunde, 1978.

S. VAN BELLINGEN, "Les fibules ansées symétriques en Wallonie", in *Archeo-Situla*, n°1-2, 1989, p. 11-20.

M. VANDERHOEVEN, *Terre sigillée de Matagne-la-Petite, Pommerœul et Saint-Mard*, Bruxelles (Archaeologia Belgica, 243), 1981, p. 13-29.

A. VAN DOORSELAER, "Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale", in *Centre national de la recherche scientifique en Belgique*, série C, vol. 1, Bruxelles, 1964, p. 310.

E. WARMBOL, "A propos de la jatte à bord lobe", in *Amphora*, 32, 1983, p. 4-10.

remerciements

**Pour les informations fournies concernant le matériel
et l'aménagement de la bourgade:**

Monsieur Léonce Demarez †
Monsieur André Demory
Monsieur Jean Dufrasnes
Madame Mireille Paumen
Monsieur Jacques Wagnies

Pour la mise à disposition de la documentation:

Madame Sylviane Mathieu
Monsieur Jean Plumier
Madame Hélène Remy

Pour la traduction:

Monsieur Christophe Coulot
Madame Catherine Leuzinger
Madame Ineke O'Sheridan

Pour l'aide à la recherche et à la mise en page:

Monsieur Alexandre Bianco
Madame Laurence De Brackeleer
Monsieur Jean Dufrasne
Madame Thérèse Dumortier
Monsieur Eric Leblois
Mademoiselle Tahnee Levieux
Mademoiselle Deborah Moine
Madame Claude Renard

Pour l'aide technique:

Monsieur Roger Bausier
Madame Nathalie Bloch
Monsieur Jocelyn Flament
Madame Anne-Françoise Gérard
Monsieur Philippe Hacon
Madame Joëlle Moulin
Monsieur Marco Quercig
Madame Lyna Rossignol



Le présent volume est le premier de la série *Collections du Patrimoine culturel* destinée à permettre la publication d'études, d'inventaires, d'ouvrages et de catalogues d'expositions consacrés aux collections du Patrimoine culturel de la Communauté française.

Le catalogue *Boisson d'immortalité. Regards sur Pommerœul gallo-romain* porte sur les collections de mobilier archéologique essentiellement gallo-romain découvert sur le site de Pommerœul par André Demory et Jacques Wagnies, propriété de la Communauté française depuis 2003 et 2004.

Prix de vente: 24€

ISBN / 2-9600511-6-5



CULTURE
PATRIMOINE CULTUREL